ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES,

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVÉRÉ, DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PÉNÉTRÉ ; LES MOEURS DES HABITANS, LA RELIGION, LES USAGES, SCIENCES ET ARTS, COMMERCE ET MANUFACTURES ;

PAR J.-F. LAHARPE.

NOUVELLE ÉDITION,

ORNÉE DE SOIXANTE VIGNETTES ET D'UN ATLAS IN-4°.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,

ACHILLE JOURDAN, LIBRAIRE,

RUE GÎT-LE-COEUR, N°. 4.

1822.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES.

PREMIÈRE PARTIE.

AFRIQUE.

LIVRE TROISIÈME.

VOYAGES AU SÉNÉGAL ET SUR LES CÔTES D'AFRIQUE JUSQU'A SIERRA-LEONE.

CHAPITRE PREMIER.

Voyages de Cadamosto sur la rivière du Sénégal et dans les pays voisins. Azanaghis. Tegazza. Côte d'Anterota. Pays de Boudomel. Pays de Gambra.

Après avoir parcouru les principales îles placées dans l'Océan atlantique vis-à-vis le continent africain, et dont les Européens se sont emparés à la même époque où ils commencèrent à re-

connaître la côte occidentale de cette partie du monde, nous allons, en retournant un peu sur nos pas, suivre avec les voyageurs cette même côte, depuis le désert de Sahara jusqu'à Sierra-Leone, où commence la Guinée proprement dite.

Avant de passer par le détroit de Gibraltar dans l'Océan qui baigne la côte occidentale d'Afrique, on trouve, sur les bords de la Méditerranée, les contrées connues autrefois des anciens, et qui forment ce que les modernes ont appelé Barbarie; Alger et son domaine, qui est l'ancienne Numidie; Tunis, qu'on croit être Carthage; Tripoli, la grande Syrte, Barca, tout ce qui composait les possessions romaines jusqu'au mont Atlas. Au delà du détroit est le royaume de Fez, l'empire de Maroc, autrefois la Mauritanie Tingitane; Dara, Tafilet, pays gouvernés jadis par Syphax et par Bocchus, mais sous la dépendance ou la protection des Romains, qui avaient poussé leurs conquêtes jusqu'au désert.

A l'orient, les Romains possédaient encore l'Égypte et la Nubie, et connaissaient quelques ports de la mer Arabique. La grande région qu'ils appelaient Éthiopie, et que nous nommons Abyssinie, ne leur était connue que de nom. Elle ne l'est guère davantage aux modernes, qui pourtant en ont fréquenté quelques ports, comme Adel, Zeyla, Souakem, etc., mais n'ont que peu pénétré dans l'intérieur des terres. A l'égard de la côte orientale d'Afrique, que nous avons vu découvrir par les Portu-

gais après qu'ils eurent doublé le cap des Tourmentes, et qui contient les royaumes de Mosambique, de Quiloa, de Monbassa, de Mélinde, tout ce qu'on appelle le Zanguébar et la côte d'Ajan, les commerçans de Tyr et de Phénicie y descendaient par la voie beaucoup plus courte de la mer Rouge, dans des temps dont il nous reste bien peu de traces. Nous avons vu que, par la même voie, les Arabes ou Maures de la Mecque, ceux de Barbarie, et plus récemment les Turcs, y venaient commercer quand les Portugais y arrivèrent. Mais, quand ces mêmes Portugais, quand les Anglais et les Français abordèrent en Guinée, ils n'y trouvèrent que des Nègres et des serpens. Là commence donc pour nous la description d'une nouvelle terre découverte par les modernes pour le malheur de ses habitans, qui depuis n'ont pas cessé d'être vendus aux nations de l'Europe pour exploiter les possessions du Nouveau-Monde et des îles de la mer des Indes.

Avant de parler de la Guinée proprement dite, nous nous arrêterons d'abord sur les pays voisins de la rivière de Sénégal, en remontant dans l'intérieur des terres et dans les contrées situées entre cette rivière et celle de Gambie.

Un Vénitien nommé *Cadamosto*, qui était au service de l'infant de Portugal don Henri, et que nous avons cité à l'article des îles du cap Vert et des Canaries, voyagea aussi sur les bords du Sénégal et de la Gambie, et nous a laissé quelques détails sur ces contrées. La

relation de ses voyages, la plus ancienne des navigations modernes publiées par ceux qui les ont faites, est un véritable modèle; elle ne perdrait rien à être comparée à celle des plus habiles navigateurs de nos jours. Il y règne un ordre admirable; les détails en sont attachans, les descriptions claires et précises. On reconnaît partout l'observateur éclairé. Parmi les choses qu'il a entendu dire, il s'en trouve, à la vérité, qu'il est difficile de croire; on en verra quelques-unes de ce genre dans l'extrait de sa relation qu'on va lire. Cadamosto a la bonne foi de convenir lui-même de l'invraisemblance de ces sortes de récits; mais ils étaient conformes au goût de son siècle, et sa relation eût semblé dénuée d'intérêt s'il les eût omis.

Cadamosto observe d'abord qu'au sud du détroit de Gibraltar, la côte, qui est celle de Barbarie, n'est pas habitée jusqu'au cap Cantin, d'où l'on trouve, jusqu'au cap Blanc, une région sablonneuse et déserte, qui est séparée de la Barbarie par des montagnes du côté du nord, et que ses habitans nomment Sahara. Du côté du sud, elle touche au pays des Nègres, et, dans sa largeur, elle n'a pas moins de cinquante ou soixante journées. Ce désert s'étend jusqu'à l'Océan. Il est couvert de sable blanc, si aride et si uni, que, le pays étant d'ailleurs fort bas, il n'a l'apparence que d'une plaine jusqu'au cap Blanc, qui tire aussi son nom de la blancheur de son sable, où l'on n'aperçoit aucune sorte d'arbre ou de plante. Cependant rien n'est si

beau que ce cap. Sa forme est triangulaire, et les trois pointes qu'il présente sont à la distance d'un mille l'une de l'autre.

Cadamosto parle ensuite des Azanaghis, peuples maures qui habitent cette partie du désert la plus voisine du Sénégal, et qu'on appelle *Zanagha*, sans doute à cause du voisinage de ce fleuve, ainsi nommé par les naturels du pays, et dont nous avons fait Sénégal. La partie de l'Afrique que nous considérerons dans ce chapitre et dans les deux suivans est entre le 8e. et le 18e. degré de latitude nord.

Derrière le cap Blanc, dans l'intérieur des terres, on trouve à six journées du rivage une ville nommée *Ouaden*, qui n'a pas de murs, mais qui est fréquentée par les Arabes et les caravanes de Tombouctou et des autres régions plus éloignées de la côte. Leurs alimens sont des dattes et de l'orge. Ils boivent le lait de leurs chameaux. Le pays est si sec, qu'ils y ont peu de vaches et de chèvres. Ils sont mahométans, et fort ennemis du nom chrétien. N'ayant point d'habitations fixes, ils sont sans cesse errans dans les déserts, et leurs courses s'étendent jusque dans cette partie de la Barbarie qui est voisine de la Méditerranée. Ils voyagent toujours en grand nombre, avec un train considérable de chameaux, sur lesquels ils transportent du cuivre, de l'argent et d'autres richesses, de la Barbarie et du pays des Nègres à Tombouctou, pour en rapporter de l'or et de la malaguette, qui est une espèce de poivre. Leur couleur est

fort basanée. Les deux sexes ont pour unique vêtement une sorte de robe blanche bordée de rouge. Les hommes portent le turban à la manière des Maures, et vont toujours nu-pieds. Leurs déserts sont remplis de lions, de panthères, de léopards et d'autruches, dont l'auteur vante les œufs, après en avoir mangé plusieurs fois.

Les Portugais établis dans le golfe d'Arguin commerçaient avec les Arabes qui venaient sur la côte. Pour l'or et les Nègres qu'ils tiraient d'eux, ils leur fournissaient différentes sortes de marchandises, telles que des draps de laine et d'autres étoffes, des tapis, de l'argent et des alkazélis (1). Le prince fit bâtir un château dans l'île d'Arguin pour la sûreté du commerce; et tous les ans il y arrivait des caravelles de Portugal. Les négocians arabes menaient au pays des Nègres quantité de chevaux de Barbarie, qu'ils y changeaient pour des esclaves. Un beau cheval leur valait souvent jusqu'à douze ou quinze Nègres. Il ne faut pas que nous soyons étonnés de cette disproportion, puisque parmi nous un bon cheval coûte cent pistoles, et un bon soldat vingt écus. Les Arabes y portaient aussi de la soie de Grenade et de Tunis, de l'argent et d'autres marchandises pour lesquelles ils recevaient des esclaves et de l'or. Ces esclaves étaient amenés à Ouaden, d'où ils passaient aux montagnes de Barca, et de là en Sicile. D'autres étaient conduits à Tunis et sur toute

(1) Espèce de vêtement.

la côte de Barbarie; le reste venait dans l'île d'Arguin, et chaque année il en passait sept ou huit cents en Portugal.

Avant l'établissement de ce commerce, les caravelles portugaises, au nombre de quatre, et quelquefois davantage, entraient bien armées dans le golfe d'Arguin, et faisaient pendant la nuit des descentes sur la côte pour enlever les habitans de l'un et de l'autre sexe qu'elles vendaient en Portugal. C'est ce que les Européens appellent le droit des gens, lorsqu'ils sont les plus forts. Ils poussèrent ainsi leurs courses au long des côtes jusqu'à la rivière de Sénégal, qui est fort grande, et qui sépare le désert de la première contrée des Nègres de la côte (1).

Les Azanaghis habitent plusieurs endroits de la côte au delà du cap Blanc. Ils sont voisins des déserts, et peu éloignés des Arabes d'Ouaden. Ils vivent de dattes, d'orge et du lait de leurs chameaux. Comme ils sont plus près du pays des Nègres que d'Ouaden, ils y ont tourné leur commerce, qui se borne à tirer d'eux du millet et d'autres secours pour la commodité de leur vie. Ils mangent peu, et l'on ne connaît pas de nation qui supporte si patiemment la faim. Les Portugais en enlevaient un grand nombre, et les aimaient mieux pour esclaves que

(1) Nous nous servons de cette expression pour distinguer les Nègres de Guinée, les seuls dont nous nous occupions dans le cours de cet ouvrage, des Nègres qui habitent des contrées intérieures appelées par les géographes *Nigritie*, qui tirent leur nom du grand fleuve Niger.

des Nègres. Il est vrai qu'on vient de dire qu'ils mangeaient peu ; mais l'esclave qui mange le moins n'est pas toujours le meilleur, même pour l'avarice.

Cadamosto attribue une coutume fort singulière à la nation des Azanaghis. Ils portent, dit-il, autour de la tête une sorte de mouchoir qui leur couvre les yeux, le nez et la bouche ; et la raison de cet usage est que, regardant le nez et la bouche comme des canaux fort sales, ils se croient obligés de les cacher aussi sérieusement que d'autres parties auxquelles on attache la même idée dans des pays moins barbares ; aussi ne se découvrent-ils la bouche que pour manger.

Ils ne reconnaissent aucun maître ; mais les plus riches sont distingués par quelques témoignages de respect. En général, ils sont tous fort pauvres, menteurs, perfides, et les plus grands voleurs du monde. Leur taille est médiocre. Ils se frisent les cheveux, qu'ils ont fort noirs et flottans sur leurs épaules. Tous les jours ils les humectent avec de la graisse de poisson ; et quoique l'odeur en soit fort désagréable, ils regardent cet usage comme une parure. Ils n'avaient connu d'autres chrétiens que les Portugais, avec lesquels ils avaient eu la guerre pendant treize ou quatorze ans. Cadamosto assure que, lorsqu'ils avaient vu des vaisseaux, spectacle inconnu à leurs ancêtres, ils les avaient pris pour de grands oiseaux avec des ailes blanches, qui venaient de quelques pays éloignés.

Ensuite les voyant à l'ancre et sans voiles, ils avaient conclu que c'étaient des poissons. D'autres, observant que ces machines changeaient de place, et qu'après avoir passé un jour ou deux dans quelque lieu, on les voyait le jour suivant à cinquante milles, et toujours en mouvement au long de la côte, s'imaginaient que c'étaient des esprits vagabonds, et redoutaient beaucoup leur approche. En supposant que ce fussent des créatures humaines, ils ne pouvaient concevoir qu'elles fissent plus de chemin dans une nuit qu'ils n'étaient capables d'en faire dans trois jours; et ce raisonnement les confirma dans l'opinion que c'étaient des esprits. Plusieurs esclaves de leur nation que Cadamosto avait vus à la cour du prince Henri, et tous les Portugais qui étaient entrés les premiers dans cette mer, rendaient là-dessus le même témoignage.

Environ six journées dans les terres au delà d'Ouaden, on trouve une autre ville nommée Tegazza, qui signifie caisse d'or, d'où l'on tire tous les ans une grande quantité de sel de roche, qui se transporte sur le dos des chameaux à Tombouctou, et de là dans le royaume de Melli. Les Arabes vagabonds qui font ce commerce disposent en huit jours de toute leur marchandise, et reviennent chargés d'or.

Le royaume de Melli est situé dans un climat fort chaud, et fournit si peu d'alimens pour les bêtes, que, de cent chameaux qui font le voyage avec les caravanes, il n'en revient pas

ordinairement plus de vingt-cinq. Aussi cette grande région n'a-t-elle aucun quadrupède. Les Arabes mêmes et les Azanaghis y tombent malades de l'excès de la chaleur. On compte quarante journées à cheval de Tegazza à Tombouctou, et trente de Tombouctou à Melli. Tout le pays de Tombouctou qui est situé dans la Nigritie touche au grand désert de Sahara, ou peut-être même en fait partie. Il nous est fort peu connu, et celui de Melli encore moins. Cadamosto ayant demandé aux Maures quel usage les marchands de Melli font du sel, ils répondirent qu'il s'en consommait d'abord une petite quantité dans le pays, et que ce secours était si nécessaire à ces peuples situés près de la ligne, que, sans un tel préservatif contre la putridité qui naît de la chaleur, leur sang se corromprait bientôt. Ils emploient peu d'art à le préparer. Chaque jour ils en prennent un morceau qu'ils font dissoudre dans un vase d'eau, et, l'avalant avec avidité, ils croient lui être redevables de leur santé et de leurs forces. Le reste du sel est porté à Melli en grosses pièces, deux desquelles suffisent pour la charge d'un chameau. Là, les habitans du pays le brisent en d'autres pièces, dont le poids ne surpasse pas les forces d'un homme. On assemble quantité de gens robustes qui les chargent sur leur tête, et qui portent à la main une longue fourche sur laquelle ils s'appuient lorsqu'ils sont fatigués. Dans cet état, ils se rendent sur le bord d'un grand fleuve dont l'auteur n'a pu savoir le nom.

Lorsqu'ils sont arrivés au bord de l'eau, les maîtres du sel font décharger la marchandise et placent chaque morceau sur une même ligne, en y mettant leur marque; ensuite toute la caravane se retire à la distance d'une demi-journée. Alors d'autres Nègres, avec lesquels ceux de Melli sont en commerce, mais qui ne veulent point être vus, et qu'on suppose habitans de quelques îles, s'approchent du rivage dans de grandes barques, examinent le sel, mettent une somme d'or sur chaque morceau, et se retirent avec autant de discrétion qu'ils sont venus. Les marchands de Melli, retournant au bord de l'eau, considèrent si l'or qu'on leur a laissé leur paraît un prix suffisant; s'ils en sont satisfaits, ils le prennent et laissent le sel; s'ils trouvent la somme trop petite, ils se retirent encore en laissant l'or et le sel, et les autres, revenant à leur tour, mettent plus d'or ou laissent absolument le sel. Leur commerce se fait ainsi sans se parler et sans se voir : usage ancien qu'aucune infidélité ne leur donne jamais occasion de changer. Quoique l'auteur trouve peu de vraisemblance dans ce récit, il assure qu'il le tient de plusieurs Arabes, des marchands Azanaghis, et de quantité d'autres personnes dont il vante le témoignage.

Il demanda aux mêmes marchands pourquoi l'empereur de Melli, qui est un souverain puissant, n'avait point entrepris par force ou par adresse de découvrir la nation qui ne veut ni parler ni se laisser voir. Ils lui racontèrent

que, peu d'années auparavant, ce prince, ayant résolu d'enlever quelques-uns de ces négocians invisibles, avait fait assembler son conseil, dans lequel on avait résolu qu'à la première caravane, quelques Nègres de Melli creuseraient des puits au long de la rivière, près de l'endroit où l'on plaçait le sel, et que, s'y cachant jusqu'à l'arrivée des étrangers, ils en sortiraient tout d'un coup pour faire quelques prisonniers. Ce projet avait été exécuté; on en avait pris quatre, et tous les autres s'étaient échappés par la fuite. Comme un seul avait paru suffire pour satisfaire l'empereur, on en avait renvoyé trois, en les assurant que le quatrième ne serait pas plus maltraité; mais l'entreprise n'en eut pas plus de succès : le prisonnier refusa de parler; en vain l'interrogea-t-on dans plusieurs langues, il garda le silence avec tant d'obstination, que, rejetant toute sorte de nourriture, il mourut dans l'espace de quatre jours. Cet événement avait fait croire aux Nègres de Melli que ces négocians étrangers étaient muets. Les plus sensés pensèrent avec raison que le prisonnier, dans l'indignation de se voir trahi, avait pris la résolution de se taire jusqu'à la mort. Ceux qui l'avaient enlevé rapportèrent à leur empereur qu'il était fort noir, de belle taille, et plus haut qu'eux d'un demi-pied; que sa lèvre inférieure était plus épaisse que le poing, et pendante jusqu'au-dessous du menton; qu'elle était fort rouge, et qu'il en tombait même quelques gouttes de sang; mais que sa lèvre supé-

rieure était de grandeur ordinaire; qu'on voyait entre les deux ses dents et ses gencives, et qu'aux deux coins de la bouche il avait quelques dents d'une grandeur extraordinaire; que ses yeux étaient noirs et fort ouverts; enfin que toute sa figure était terrible.

Cet accident fit perdre la pensée de renouveler la même entreprise, d'autant plus que les étrangers, irrités apparemment de l'insulte qu'ils avaient reçue, laissèrent passer trois ans sans reparaître au bord de l'eau. On était persuadé à Melli que leurs grosses lèvres s'étaient corrompues par l'excès de la chaleur, et que, n'ayant pu supporter plus long-temps la privation du sel, qui est leur unique remède, ils avaient été forcés de recommencer leur commerce. La nécessité du sel en était établie mieux que jamais dans l'opinion des Nègres de Melli. Ces faits, attestés avec les mêmes circonstances par beaucoup de voyageurs, ne sont pas faciles à vérifier : s'ils sont vrais, cette bonne foi réciproque et si constante dans le commerce des nations nègres prouve qu'il n'y a point de meilleur lien que l'intérêt. Les uns avaient besoin de sel, et les autres voulaient de l'or.

L'or qu'on apporte à Melli se divise en trois parts : une qu'on envoie par la caravane de Melli à Kokhia, sur la route du grand Caire et de la Syrie; les deux autres à Tombouctou, d'où elles partent séparément, l'une pour Tret, et de là pour Tunis en Barbarie; l'autre pour

Ouaden, d'où elle se répand jusqu'aux villes d'Oran et d'One, le long du détroit de Gibraltar, et jusqu'à Fez, Maroc, Arzila, Azafi et Messa, dans l'intérieur des terres. C'est dans ces dernières places que les Italiens et les autres nations chrétiennes viennent recevoir cet or pour leurs marchandises. Enfin le plus grand avantage que les Portugais aient tiré du pays des Azanaghis, c'est qu'ils trouvèrent le moyen d'attirer sur les côtes du golfe d'Arguin quelques parties de l'or qu'on envoie chaque année à Ouaden, et de se les procurer par leurs échanges avec les Nègres.

Dans les régions des Maures basanés, il ne se fabrique point de monnaie. On n'y en connaît pas même l'usage, non plus que parmi les Nègres. Mais tout le commerce se fait par des échanges d'une chose pour une autre, quelquefois de deux pour une. Cependant les Azanaghis et les Arabes ont, dans quelques-unes de leurs villes antérieures, de petites coquilles qui leur tiennent lieu de monnaie courante. Les Vénitiens en apportaient du Levant, et recevaient de l'or pour une matière si vile. Les Nègres ont pour l'or un poids qu'ils appellent *mérical*, et qui revient à la valeur d'un ducat. Les femmes des déserts de Sahara portent des robes de coton qui leur viennent du pays des Nègres, et quelques-unes des espèces de frocs qu'on appelle *alkazeli;* mais elles n'ont pas l'usage des chemises. Les plus riches se parent de petites plaques d'or. Elles font

consister leur beauté dans la grosseur et la longueur de leurs mamelles. Dans cette idée, à peine ont-elles atteint l'âge de seize ou dix-sept ans, qu'elles se les serrent avec des cordes, pour les faire descendre quelquefois jusqu'à leurs genoux. Opposez à cette coutume celle des femmes d'Europe, qui mettent des corps de baleine pour faire remonter leur gorge, et ces contrariétés dérangeront un peu les idées du beau absolu. Les hommes montent à cheval, et font leur gloire de cet exercice. Cependant l'aridité de leur pays ne leur permet pas de nourrir un grand nombre de ces animaux, ni de les conserver long-temps. La chaleur est excessive dans cette immense étendue de sables, et l'on y trouve fort peu d'eau. Il n'y pleut que dans trois mois de l'année, ceux d'août, de septembre et d'octobre. Cadamosto fut informé qu'il y paraît quelquefois de grandes troupes de sauterelles jaunes et rouges, de la longueur du doigt. Elles vont en si grand nombre, qu'elles forment dans l'air une nuée capable d'obscurcir le soleil, et de douze ou quinze milles d'étendue. Ces incommodes visites n'arrivent que tous les trois ou quatre ans; mais il ne faut pas espérer de vivre dans les lieux où l'armée des sauterelles s'arrête, tant elle cause de désordre et d'infection. L'auteur en vit une multitude innombrable en passant sur les côtes.

Après avoir doublé le cap Blanc, la caravelle portugaise qui portait Cadamosto, con-

tinua sa course jusqu'à la rivière de Zanagha ou de Sénégal. Cinq ans avant le voyage de Cadamosto, cette grande rivière avait été découverte par trois caravelles du prince Henri, comme on l'a vu dans le récit des premiers établissemens ; et depuis ce temps-là il ne s'était point passé d'année où le Portugal n'y eût envoyé quelques vaisseaux.

La rivière de Sénégal a plus d'un mille de largeur à son embouchure, et l'entrée en est fort profonde. Cependant des sables amoncelés par l'action du cours des eaux, opposée à celle de la mer lorsqu'elle monte, obligent les vaisseaux d'observer le cours de la marée pour entrer dans le fleuve ; on y remonte l'espace de soixante-dix milles, suivant le témoignage que l'auteur en reçut d'un grand nombre de Portugais qui y étaient entrés dans leurs caravelles. Depuis le cap Blanc, qui en est à trois cent quatre-vingts milles, la côte se nomme *Anterota*, et borde le pays des Azanaghis ou des Maures basanés. Cette côte est continuellement sablonneuse jusqu'à vingt milles de la rivière.

Cadamosto fut extrêmement surpris de trouver la différence des habitans si grande dans un si petit espace. Au sud de la rivière, ils sont extrêmement noirs, grands, bien faits et robustes ; le pays est couvert de verdure et rempli d'arbres fruitiers. De l'autre côté, les hommes sont basanés, maigres, de petite taille, et le pays sec et stérile.

Les peuples d'Anterota sont également pauvres et féroces. Ils n'ont pas de villes fermées, ni d'autres habitations que de misérables villages, dont les maisons sont couvertes de chaume. La pierre et le ciment ne leur manqueraient pas, mais ils n'en connaissent pas l'usage. Le chef n'a pas de revenu certain ; mais les seigneurs du pays, pour gagner sa faveur, lui font présent de chevaux et d'autres bêtes, telles que des vaches et des chèvres. Ils y joignent différentes sortes de légumes et de racines, surtout du millet. Il ne subsiste d'ailleurs que de vols et de brigandages. Il enlève, pour l'esclavage, les peuples des pays voisins. Il ne fait pas plus de grâce à ses propres sujets. Une partie de ces esclaves est employée à la culture des terres qui lui appartiennent : le reste est vendu, soit aux Azanaghis et aux marchands arabes, qui les prennent en échange pour des chevaux, soit aux vaisseaux chrétiens, depuis que le commerce est ouvert avec eux. Chaque Nègre peut prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir. Le chef n'en a jamais moins de trente ou quarante, qu'il distingue entre elles suivant leur naissance et le rang de leurs pères. Il les entretient dans certaines habitations huit ou dix ensemble, avec des femmes pour les servir, et des esclaves pour cultiver les terres qui leur sont assignées. Elles ont aussi des vaches et des chèvres, avec des esclaves pour les garder. Lorsqu'il les visite, il ne porte avec lui aucune provision, et c'est d'elles qu'il

tire sa subsistance pour lui-même et pour tout son cortége. Tous les jours, au lever du soleil, chaque femme de l'habitation où il arrive prépare trois ou quatre couverts de différentes viandes, telles que du chevreau, du poisson, et d'autres alimens du goût des Nègres, qu'elle fait porter par ses esclaves au logement du chef; de sorte qu'en s'éveillant il trouve quarante ou cinquante mets qu'il se fait servir suivant son appétit. Le reste est distribué entre ses gens. Mais, comme ils sont toujours en fort grand nombre, la plupart sont toujours affamés. Il se promène ainsi d'une habitation à l'autre pour visiter successivement toutes ses femmes: ce qui lui procure ordinairement une nombreuse postérité. Mais, lorsqu'une femme devient grosse, il n'approche plus d'elle. Tous les seigneurs suivent le même usage.

Ces Nègres font profession de la religion mahométane, mais avec moins de lumières et de soumission que les Maures blancs. Cependant les seigneurs ont toujours près d'eux quelques Azanaghis, ou quelques Arabes pour les exercices de leur culte; et c'est une maxime établie parmi les grands de la nation, qu'ils doivent paraître plus soumis aux lois divines que le peuple. Cette opinion, qui est assez généralement celle des grands de toutes les nations, est-elle fondée sur la reconnaissance ou sur la politique?

Les Nègres du Sénégal sont toujours nus, excepté vers le milieu du corps, qu'ils se cou-

vrent de peaux de chèvres, à peu près dans la forme de nos hauts-de-chausses. Mais les grands et les riches portent des chemises de coton que les femmes filent dans le pays. Le tissu de chaque pièce n'a pas plus de six pouces de largeur; car ils n'ont pu trouver l'art de faire leurs pièces plus larges. Ils sont obligés d'en coudre cinq ou six ensemble, pour les ouvrages qui demandent plus d'étendue. Leurs chemises tombent jusqu'au milieu de la cuisse. Les manches en sont fort amples; mais elles ne leur viennent qu'au milieu du bras. Les femmes sont absolument nues depuis la tête jusqu'à la ceinture, le bas est couvert d'une jupe de coton qui leur descend jusqu'au milieu des jambes. Les deux sexes ont la tête et les pieds nus; mais ils ont les cheveux fort bien tressés, ou noués avec assez d'art, quoiqu'ils les aient fort courts. Les hommes s'emploient comme les femmes à filer et à laver les habits.

Le climat est si chaud, qu'au mois de janvier la chaleur surpasse celle de l'Italie au mois d'avril; et plus on avance, plus on la trouve insupportable. C'est l'usage pour les hommes et les femmes de se laver quatre ou cinq fois le jour. Ils sont d'une propreté extrême pour leurs personnes; mais leur saleté, au contraire, est excessive dans leurs alimens. Quoiqu'ils soient d'une ignorance et d'une grossièreté étonnante sur toutes les choses dont ils n'ont pas l'habitude, l'art et l'habileté même ne leur manquent pas dans les affaires auxquelles ils sont

accoutumés. Ils sont si grands parleurs, que leur langue n'est jamais oisive. Ils sont menteurs et toujours prêts à tromper. Cependant la charité est entre eux une vertu si commune, que les plus pauvres donnent à dîner, à souper, et le logement aux étrangers, sans exiger aucune marque de reconnaissance.

Ils ont souvent la guerre dans le sein de leur nation ou contre leurs voisins. Leurs armes sont une espèce de bouclier qui est composé de la peau d'une bête qu'ils nomment *danta* (1), et qui est fort difficile à percer; la zagaie, sorte de dard qu'ils lancent avec une dextérité admirable, armée de fer dentelé, ce qui rend les blessures extrêmement dangereuses; une espèce de cimeterre courbé en arc, qui leur vient de la Gambie; car s'ils ont du fer dans leur pays, ils l'ignorent, et leurs lumières ne vont pas jusqu'à le pouvoir mettre en usage. Ils ont aussi une sorte de javeline qui ressemble à nos demi-lances. Avec si peu d'armes, leurs guerres sont extrêmement sanglantes, parce qu'ils portent peu de coups inutiles. Ils sont fiers, emportés, pleins de mépris pour la mort, qu'ils préfèrent à la fuite. Ils n'ont point de cavalerie, parce qu'ils ont peu de chevaux. Ils connaissent encore moins la navigation; et, jusqu'à l'arrivée des Portugais, ils n'avaient jamais vu de vaisseaux sur leurs côtes. Ceux qui habitent les bords de la rivière ou le rivage de la mer ont de petites barques qu'ils nomment *zapolies* et

(1) C'est l'hippopotame.

almadies, composées d'une pièce de bois creux, dont la plus grande peut contenir trois ou quatre hommes. Elles leur servent pour la pêche, ou pour le transport de leurs ustensiles au long de la rivière. Ces Nègres sont les plus grands nageurs du monde, comme le sont en général tous les peuples sauvages.

Après avoir passé la rivière de Sénégal, Cadamosto continua de faire voile le long de la côte, jusqu'au pays de *Boudomel*, qui est plus loin d'environ huit cents milles. Toute cette étendue est une terre basse sans aucune montagne. Boudomel est le nom du prince nègre qui régnait sur cette côte.

L'auteur remarque qu'en ce pays les deux sexes sont également portés au libertinage. Boudomel pressa beaucoup Cadamosto de lui apprendre quelque secret pour satisfaire plusieurs femmes. Il était persuadé que les chrétiens avaient là-dessus plus de lumières que les Nègres. Un petit-maître français lui aurait répondu que le vrai moyen était de n'en aimer aucune.

Boudomel était toujours accompagné d'environ deux cents Nègres; mais ce cortége n'étant retenu près de lui par aucune loi, les uns se retirent, d'autres viennent; et par la correspondance qui règne entre eux, les places sont toujours remplies. D'ailleurs il se rend sans cesse à l'habitation du prince quantité de personnes des habitations voisines. A l'entrée de sa maison, on rencontre une grande cour qui conduit successivement dans six autres cours avant d'ar-

river à son appartement. Au milieu de chacune est un grand arbre pour la commodité de ceux que leurs affaires obligent d'attendre. Tout le cortége du prince est distribué dans ces cours suivant les emplois et les rangs. Mais, quoique les cours intérieures soient pour les plus distingués, il y a peu de Nègres qui approchent familièrement de la personne du prince. Les Azanaghis et les chrétiens sont presque les seuls qui aient l'entrée libre dans son appartement, et qui aient la liberté de lui parler. Il affecte beaucoup de grandeur et de majesté. On ne le voit chaque jour, au matin, que l'espace d'une heure. Le soir, il paraît pendant quelques momens dans la dernière cour, sans s'éloigner beaucoup de la porte de son appartement; et les portes ne s'ouvrent alors qu'aux grands du premier ordre. Il donne néanmoins des audiences à ses sujets : mais c'est dans ces occasions qu'on reconnaît l'orgueil des princes d'Afrique. De quelque condition que soient ceux qui viennent solliciter des grâces, ils sont obligés de se dépouiller de leurs habits, à l'exception de ce qui leur couvre le milieu du corps. Ensuite, lorsqu'ils entrent dans la dernière cour, ils se jettent à genoux en baissant le front jusqu'à terre, et des deux mains ils se couvrent la tête et les épaules de sable. Personne, jusqu'aux parens du prince, n'est exempt d'une si humiliante cérémonie. Les supplians demeurent assez long-temps dans cette posture, continuant de s'arroser de sable. Enfin, lorsque le prince

commence à paraître, ils s'avancent vers lui sans quitter le sable et sans lever la tête. Ils lui expliquent leur demande, tandis que, feignant de ne les pas voir, ou du moins affectant de ne les pas regarder, il ne cesse pas de s'entretenir avec d'autres personnes. A la fin de leurs discours, il tourne la tête vers eux, et, les honorant d'un simple coup d'œil, il leur fait sa réponse en deux mots. Cadamosto, qui fut témoin plusieurs fois de cette scène, s'imagine que Dieu n'aurait pas plus de respects à prétendre, s'il daignait se montrer à la race humaine. Quand on voit le chef de quelques peuplades nègres écraser ainsi de sa morgue ridicule ses sujets aussi misérables que lui, ceux qui, chez les nations policées, sont élevés par leur rang au-dessus des autres hommes, doivent sentir aisément que l'orgueil n'est pas la mesure de la vraie grandeur.

La complaisance de Boudomel alla si loin pour Cadamosto, qu'il le conduisit dans sa mosquée à l'heure de la prière. Les Azanaghis ou les Arabes, qui étaient ses prêtres, avaient reçu ordre de s'y assembler. En entrant dans le temple, avec quelques-uns de ses principaux Nègres, Boudomel s'arrêta d'abord, et tint quelque temps les yeux levés au ciel. Ensuite, ayant fait quelques pas, il prononça doucement quelques paroles, après quoi, il s'étendit tout de son long sur la terre, qu'il baisa respectueusement. Les Azanaghis et son cortége se prosternèrent et baisèrent la terre à son exemple. Il se leva,

mais ce fut pour recommencer dix ou douze fois les mêmes actes de religion; ce qui prit plus d'une demi-heure.

Aussitôt qu'il eut fini, il se tourna vers Cadamosto, en lui demandant ce qu'il pensait de ce culte, et le priant de lui donner quelque idée de la religion des chrétiens. Cadamosto eut la hardiesse de lui répondre en présence de ses prêtres que la religion de Mahomet était fausse, et que celle de Rome était la seule véritable. Ce discours fit rire les Arabes et Boudomel. Cependant, après un moment de réflexion, ce prince dit à Cadamosto qu'il croyait la religion des Européens fort bonne, parce qu'il n'y avait que Dieu qui pût leur avoir donné tant de richesses et d'esprit. Il ajouta que celle de Mahomet lui paraissait bonne aussi, et qu'il était même persuadé que les Nègres étaient plus sûrs de leur salut que les chrétiens, parce que Dieu était un maître juste; que, donnant aux chrétiens leur paradis dans ce monde, il fallait que dans l'autre il réservât de grandes récompenses aux Nègres qui manquaient de tout dans celui-ci. Il y avait dans ce discours plus de sens qu'on n'en devait attendre d'un despote nègre tel qu'on vient de le peindre.

La chaleur est si excessive dans les régions des Nègres, qu'il n'y croît ni froment, ni riz, ni aucune sorte de grain qui puisse servir à leur nourriture. Les vignes n'y viennent pas plus heureusement. Ils ont mis leurs terres à l'épreuve en y jetant diverses semences qu'ils re-

çoivent des vaisseaux portugais. Le froment demande un climat tempéré et de fréquentes pluies qu'ils n'ont presque jamais, car ils passent neuf mois sans voir tomber une goutte d'eau du ciel, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de juin. Cependant ils ont du millet, des féves et des noisettes de diverses couleurs. Leur féve est large, plate, et d'un rouge assez vif. Ils en ont aussi de blanches. Ils plantent au mois de juillet pour recueillir au mois de septembre. Comme c'est le temps des pluies, les rivières s'enflent, et donnent à la terre une certaine fécondité. Tout l'ouvrage de l'agriculture et de la moisson ne prend ainsi que trois mois; mais les Nègres entendent peu l'économie, et sont d'ailleurs trop paresseux pour tirer beaucoup de fruit de leur travail. Ils ne plantent que ce qu'ils jugent nécessaire pour le cours de l'année, sans penser jamais à faire des provisions qu'ils puissent vendre. Leur méthode pour cultiver la terre est de se mettre cinq ou six dans un champ, et de la remuer avec leurs épées, qui leur tiennent lieu de hoyaux et de bêches. Ils ne l'ouvrent pas à plus de quatre pouces de profondeur; mais les pluies lui donnent assez de fertilité pour rendre avec profusion ce qu'on lui confie avec tant de négligence.

Leurs liqueurs sont l'eau, le lait, et le vin de palmier; ils tirent la dernière d'un arbre qui se trouve en abondance dans le pays, et qui n'est pas celui qui produit la datte, quoiqu'il soit de la même espèce. Cette liqueur, qu'ils

appellent *mighol*, en sort toute l'année. Il n'est question que de faire deux ou trois ouvertures au tronc, et d'y suspendre des calebasses pour recevoir une eau brune qui coule fort lentement; car, depuis le matin jusqu'au soir, un arbre ne remplit pas plus de deux calebasses : elle est d'un fort bon goût; et si l'on n'y mêle rien, elle enivre comme le vin. Cadamosto assure que les premiers jours elle est aussi agréable que nos meilleurs vins; mais elle perd cet agrément de jour en jour, jusqu'à devenir aigre : cependant elle est plus saine le troisième ou le quatrième jour que le premier, parce qu'en perdant un peu de sa douceur, elle devient purgative. Cadamosto en faisait usage et la trouvait préférable au vin d'Italie. Le mighol n'est pas en si grande abondance que tout le monde en ait à discrétion; mais comme les arbres qui le produisent sont répandus dans les campagnes et les forêts, chacun se procure une certaine quantité de liqueur par son travail, et les mieux partagés sont toujours les seigneurs qui emploient plus de gens à la recueillir.

Les Nègres ont diverses sortes de fruits qui n'ont pas beaucoup de ressemblance avec ceux de l'Europe, mais qui sont excellens, sans le secours d'aucune culture, quoiqu'ils pussent être encore meilleurs, si l'on prenait soin de les cultiver. En général, le pays est rempli d'excellens pâturages et d'une infinité de beaux arbres qui ne sont pas connus en Europe. On y trouve aussi quantité d'étangs ou de petits lacs d'eau

douce, remplis de poissons qui ne ressemblent point aux nôtres, surtout d'un grand nombre de serpens d'eau que les Nègres nomment *kalkatrici.*

Ils ont une huile dont ils font usage dans leurs alimens, sans que l'auteur ait pu découvrir d'où ils la tirent, et de quoi elle est composée : elle a trois qualités remarquables; son odeur, qui ressemble à celle de la violette; son goût, qui approche de celui de l'olive; et sa couleur, qui teint mieux les vivres que le safran.

On trouve dans le pays différentes sortes d'animaux, mais surtout une prodigieuse quantité de serpens, dont quelques-uns sont fort venimeux. Les plus grands, qui ont jusqu'à deux toises de longueur, n'ont pas d'ailes, comme on a pris plaisir à le publier; mais ils sont si gros, qu'on en a vu plusieurs qui avalaient une chèvre d'un seul morceau.

Le pays de Sénégal n'a pas d'autres animaux privés que des bœufs, des vaches et des chèvres. Il ne s'y trouve pas de moutons, parce qu'ils ne s'accommodent pas d'un climat si chaud. Ainsi la nature a pourvu, suivant la différence des pays, à toutes les nécessités du genre humain. Elle a fourni de la laine aux Européens, qui ne pourraient s'en passer dans un pays aussi froid que celui qu'ils habitent; au lieu que les Nègres, qui n'ont pas besoin d'habits épais dans leurs chaudes contrées, ne peuvent élever des moutons; mais le ciel y supplée en leur donnant du coton, qui convient mieux à leur pays.

Leurs bœufs et leurs vaches sont moins gros que ceux d'Italie; ce qu'il faut encore attribuer à la chaleur. C'est une rareté parmi eux qu'une vache rousse; elles sont toutes noires ou blanches, ou tachetées de ces deux couleurs. Les animaux de proie, tels que les lions, les panthères, les léopards et les loups, sont en grand nombre. Des éléphans sauvages y marchent en troupes, comme les sangliers dans l'état de Venise; mais ils ne peuvent jamais être apprivoisés comme dans les autres pays. Cet animal étant fort connu, l'auteur observe seulement qu'il est d'une grosseur extraordinaire. On en peut juger par les dents ou défenses qu'on en apporte en Europe; mais il n'en a que deux de cette espèce à la mâchoire inférieure, comme le sanglier, avec la seule différence que celles du sanglier tournent la pointe en haut, et que celles de l'éléphant la tournent en bas. Cadamosto avait cru, sur les récits communs, avant son voyage, que les éléphans ne pouvaient plier les genoux, et qu'ils dormaient debout; il déclare que c'est une étrange fausseté, et qu'il les a vus non-seulement plier les genoux en marchant, mais se coucher et se lever comme les autres animaux. On n'aperçoit jamais leurs grandes dents avant leur mort. Quelque sauvages qu'ils soient naturellement, ils ne font aucun mal lorsqu'ils ne sont point attaqués; mais si quelqu'un les irrite, ils se défendent avec leur trompe, que la nature leur a donnée à la place du nez, et qui est d'une excessive longueur: ils

l'étendent et la resserrent à leur gré; s'ils saisissent un homme avec cet instrument redoutable, ils le jettent presque aussi loin qu'on jette une pierre avec la fronde. C'est en vain qu'on croit pouvoir échapper par la fuite. Ils sont d'une vitesse surprenante; les plus jeunes sont ordinairement les plus dangereux. La portée des femelles n'est que d'un petit à la fois; ils se nourrissent de feuilles d'arbres et de fruits, qu'ils attirent jusqu'à leur bouche avec le secours de leur trompe. L'auteur, pendant tout le séjour qu'il fit chez les Nègres, ne découvrit pas d'autres quadrupèdes que ceux qu'on vient de nommer; mais il vit un grand nombre d'oiseaux, et surtout quantité de perroquets, que les Nègres haïssent beaucoup, parce qu'ils détruisent leur millet et leurs légumes. Ces oiseaux ont beaucoup d'adresse à construire leurs nids; ils ramassent quantité de joncs et de petits rameaux d'arbres dont ils forment un tissu qu'ils ont l'art d'attacher à l'extrémité des plus faibles branches; de sorte qu'y étant suspendu, il est agréablement balancé par le vent. Sa forme est celle d'un ballon de la longueur d'un pied. Ils n'y laissent qu'un seul trou pour leur servir de passage lorsqu'ils veulent se garantir des serpens, à qui la pesanteur ne permet pas de les attaquer dans cette retraite.

Les femmes des Nègres ont l'humeur fort gaie, surtout dans leur jeunesse, et prennent beaucoup de plaisir à la danse et au chant. Le

temps de ce divertissement est la nuit, à la lueur de la lune.

Rien ne causait tant d'admiration à ces barbares que les arquebuses et l'artillerie de la caravelle portugaise. Cadamosto ayant fait tirer un coup de canon devant quelques Nègres qui étaient montés à bord, leur effroi se fit connaître malgré eux par de violentes agitations, et parut croître encore lorsqu'il leur eut déclaré que d'un seul coup de cette furieuse machine il pouvait ôter la vie en un instant à cent Maures. Après être un peu revenus de leur frayeur, ils déclarèrent à leur tour qu'une chose si pernicieuse ne pouvait être que l'ouvrage du diable. Leur étonnement fut plus doux lorsqu'ils entendirent le son d'une cornemuse. Les différentes parties de cet instrument leur firent croire d'abord que c'était un animal qui chantait sur différens tons. Cadamosto, riant de leur simplicité, les assura que c'était une simple machine, et la mit entre leurs mains sans être enflée. Ils reconnurent que c'était effectivement l'ouvrage de l'art; mais ils demeurèrent persuadés que des sons si doux et si variés ne pouvaient venir que du pouvoir divin, en donnant pour raison qu'ils n'avaient rien entendu de semblable. Tout leur paraissait également admirable, jusqu'aux moindres instrumens du vaisseau. Ils répétaient sans cesse que les Européens devaient être des sorciers beaucoup plus habiles que ceux de leur pays, et peu inférieurs au diable même; que les voyageurs de terre

trouvaient de la difficulté à tracer le chemin d'une place à l'autre; au lieu qu'avec leurs vaisseaux, ceux-là ne manquaient pas leur route sur mer, à quelque distance qu'ils fussent de la terre.

Les Nègres sucent le miel dans la gaufre, et laissent la cire comme une chose inutile. L'auteur, ayant acheté d'eux quelques ruches, leur apprit la manière d'en tirer du miel, et leur demanda ensuite ce qu'ils croyaient qu'on pût faire du reste. Ils répondirent qu'ils ne le croyaient bon à rien. Mais ils furent fort surpris de lui en voir faire de la bougie, qu'il alluma en leur présence. Les blancs, s'écrièrent-ils, n'ignorent rien.

Un si long séjour ayant donné l'occasion à l'auteur de connaître la plus grande partie du pays, il résolut, après avoir acheté quelques esclaves, de doubler le cap Vert pour faire de nouvelles découvertes et tenter la fortune. Il se souvenait d'avoir entendu dire au prince Henri qu'au-delà du Sénégal il y avait une autre rivière nommée Gambra (Gambie), d'où l'on avait déjà rapporté quantité d'or, et qu'on ne pouvait faire ce voyage sans acquérir d'immenses richesses. Une si belle espérance lui fit regagner sa caravelle et mettre aussitôt à la voile.

Un jour au matin, il découvrit deux bâtimens dont il s'approcha : l'un appartenait à Antonio Uso Dimarco, gentilhomme génois, et l'autre à quelques Portugais qui étaient au service du prince Henri. Ils s'avançaient de concert vers les côtes d'Afrique, dans le dessein de passer le cap Vert, et de chercher fortune en faisant

de nouvelles découvertes. Ils firent voile ensemble vers le sud, sans cesser de voir la terre, et dès le jour suivant ils découvrirent le cap.

Après avoir doublé le cap Vert, ils continuèrent leur course, en conservant toujours la vue de la terre. Ce côté du cap forme un golfe. La côte en est basse et couverte de beaux arbres, dont la verdure s'entretient sans cesse, c'est-à-dire que, des feuilles nouvelles succédant sans intervalles à celles qui tombent, on ne s'aperçoit jamais, comme en Europe, que les arbres se flétrissent. Ils sont si près de la mer, qu'on s'imaginerait qu'ils en sont arrosés. La perspective est si belle, qu'après avoir navigué à l'est et à l'ouest, l'auteur déclare qu'il n'a jamais rien vu de comparable. Le pays est arrosé de plusieurs petites rivières dont on ne peut tirer aucun avantage, parce qu'il est impossible aux vaisseaux d'y entrer.

Enfin ils arrivèrent à l'embouchure d'une fort grande rivière. Dans sa moindre largeur, elle n'avait pas moins de trois ou quatre milles, et rien ne paraissait s'y opposer à la navigation. Ils y entrèrent avec confiance, et le jour suivant ils apprirent que c'était la rivière de Gambie.

Les caravelles s'y engagèrent l'une à la suite de l'autre. Mais à peine eurent-elles remonté l'espace de trois ou quatre milles, qu'elles se virent suivies d'un grand nombre d'almadies, sans pouvoir juger d'où elles venaient. Elles revirèrent de bord, et s'avancèrent vers les Nè-



tome 2 Page 33

gres, après avoir pris soin de se couvrir de tout ce qui pouvait servir à les défendre contre les flèches empoisonnées. Le combat paraissait inévitable. Les almadies se trouvaient déjà sous la proue du vaisseau de Cadamosto, qui était le plus avancé; et, se divisant en deux lignes, elles le tinrent dans leur centre. Elles étaient au nombre de quinze, qui portaient environ cent cinquante Nègres, tous bien faits et de belle taille. Ils avaient des chemises blanches de coton, et sur la tête une sorte de chapeau blanc, relevé d'un côté avec une plume qui leur donnait l'air guerrier. A la proue de chaque almadie, un Nègre, couvert d'un bouclier rond qui semblait être de cuir, observait les objets et les événemens. Dans la situation où ces barbares étaient aux deux côtés du vaisseau, ils cessèrent de ramer; et, tenant leurs rames levées, ils regardaient la caravelle avec admiration. Ils demeurèrent ainsi tranquilles jusqu'à l'arrivée des deux autres bâtimens, qui s'étaient hâtés de retourner à la vue du péril. Lorsqu'ils les virent fort proches, ils abandonnèrent leurs rames; et, sans autre préparation, ils se mirent à lancer leurs flèches. Les trois caravelles ne firent aucun mouvement; mais elles tirèrent quatre coups de canon qui rendirent les Nègres comme immobiles. Ils mirent leurs arcs à leurs pieds; et, jetant les yeux de tous les côtés avec les dernières marques de frayeur, ils paraissaient chercher la cause d'un bruit si terrible. Cependant, s'étant rassurés lorsqu'ils eurent cessé de l'en-

tendre, ils reprirent courage, et recommencèrent à tirer avec beaucoup de furie. Ils n'étaient plus qu'à la distance d'un jet de pierre. Les Portugais leur envoyèrent quelques coups d'arquebuse, dont le premier perça un Nègre au milieu de la poitrine, et le fit tomber mort. Sa chute effraya les autres; mais elle ne les empêcha point de continuer leur attaque. On leur tua beaucoup de monde, sans perdre un seul homme sur les trois vaisseaux. Ils se retirèrent enfin.

Cadamosto chercha l'occasion, pendant les jours suivans, de faire connaître aux habitans du pays qu'on ne pensait point à leur nuire. Les interprètes s'approchèrent d'une amaldie, saluèrent les Nègres dans leur langue, et leur demandèrent pourquoi ils avaient attaqué des étrangers qui ne désiraient que leur amitié, comme ils s'étaient procuré celle des Nègres du Sénégal. Les Nègres répondirent qu'ils avaient entendu parler des blancs et de leur arrivée au Sénégal; qu'il fallait être bien méchant pour former avec eux quelque amitié, puisqu'on n'ignorait pas que leur nourriture était la chair humaine, et qu'ils n'achetaient des Nègres que pour les dévorer; que, pour eux, ils ne voulaient avoir aucune liaison avec des gens si cruels; qu'ils s'efforceraient de les tuer, et qu'ils feraient présent de leurs dépouilles à leur prince, qui faisait son séjour à trois journées de la mer; que leur pays se nommait *Gambra*. Si nous avons soupçonné plusieurs peuples nègres d'être

anthropophages, on voit qu'ils n'avaient pas meilleure opinion de nous.

Les commandans des trois caravelles n'en résolurent pas moins de remonter la rivière l'espace de cent milles, dans l'espérance de trouver des peuples mieux disposés. Mais ils trouvèrent de la résistance dans leurs matelots, qui, dans l'impatience de retourner en Europe, déclarèrent ouvertement qu'ils n'iraient pas plus loin. Cadamosto et les autres chefs, se défiant de leur autorité, prirent le parti de mettre le lendemain à la voile pour retourner au cap Vert.

Cadamosto fut plus heureux dans un second voyage qu'il fit au pays de Gambra, qu'il avait résolu de mieux reconnaître. Accompagné de ce même Génois qui l'avait suivi, il remonta la rivière, et mit dans sa chaloupe quelques interprètes qui parvinrent enfin à inspirer quelque confiance aux Nègres. Deux d'entre eux, qui entendaient parfaitement le langage des interprètes, montèrent sur le vaisseau de Cadamosto. Ils marquèrent beaucoup de surprise en voyant l'intérieur de la caravelle, avec toutes ses voiles et tous ses agrès. Ils ne parurent pas moins étonnés de la couleur et de l'habillement des étrangers.

On leur fit beaucoup de civilités, et l'on y joignit quelques petits présens dont ils parurent extrêmement satisfaits. Cadamosto leur demanda le nom de leur prince ; ils répondirent qu'il s'appelait Foro-Sangoli; que sa résidence était vers le sud-est à neuf ou dix journées de dis-

tance ; qu'il était tributaire du roi de Melli, le plus grand prince des Nègres ; mais que, des deux côtés de la rivière, il y avait quantité d'autres seigneurs dont la demeure était moins éloignée ; que, si Cadamosto souhaitait d'en être connu, ils lui en feraient voir un qui se nommait *Batti-Mansa*. Cette offre fut si bien reçue, que, redoublant les caresses, on garda les deux Nègres dans la caravelle, en continuant de remonter suivant leur direction. Enfin l'on arriva près du lieu où Batti-Mansa faisait sa résidence ; et, suivant le calcul de l'auteur, on ne pouvait être à moins de quarante milles de l'embouchure.

Cadamosto députa au prince, avec les deux Nègres, un de ses interprètes qu'il chargea de quelques présens. Aussitôt que les messagers eurent expliqué leur commission à Batti-Mansa, il envoya quelques Nègres à la caravelle. On fit avec eux un traité d'amitié, et divers échanges pour de l'or et des esclaves ; mais la quantité d'or n'approchait pas des espérances qu'on avait conçues sur le récit des peuples du Sénégal, qui, étant fort pauvres, avaient une haute idée des richesses de leurs voisins. D'ailleurs les Nègres de la Gambie n'estimaient pas moins leur or que les Portugais. Cependant ils marquèrent tant de goût pour les bagatelles de l'Europe, que les échanges furent assez avantageux. Pendant onze jours que les caravelles demeurèrent à l'ancre, il y vint des deux côtés de la rivière un grand nombre de ces barbares,

les uns attirés par la curiosité, d'autres pour vendre leurs marchandises, entre lesquelles il se trouvait toujours quelques anneaux d'or. Ils apportèrent du coton cru et travaillé. La plupart des pièces étaient blanches, quelques-unes rayées de bleu, de rouge et de blanc. Ils avaient aussi de la civette, des peaux de l'animal du même nom, de gros singes et de petits, qu'ils donnaient à fort bon marché, c'est-à-dire pour la valeur de neuf ou dix liards. L'once de civette ne revenait pas à plus de neuf ou dix sous. Ils ne la vendaient point au poids, mais à la quantité.

Les caravelles étaient continuellement remplies d'une multitude de Nègres, qui ne se ressemblaient ni par la figure ni par le langage. Ils arrivaient et s'en retournaient librement dans leurs almadies, hommes et femmes, avec autant de confiance que si l'on s'était connu depuis long-temps. Ils n'ont pas d'autres instrumens que leurs rames pour la navigation. Leur usage est de ramer debout, sans tenir les rames appuyées sur le bord de la barque. Elles sont de la forme d'une demi-lance, longues de sept ou huit pieds, avec une planche ronde, de la grandeur d'une assiette, qui est attachée à l'extrémité. Ils s'en servent fort adroitement au long des côtes et dans leurs rivières; mais la crainte d'être pris par leurs voisins et vendus pour l'esclavage, ne leur permet guère de se hasarder trop loin dans la mer.

Cadamosto, s'étant aperçu que la fièvre com-

mençait à se mettre parmi ses gens, fit consentir les autres chefs à regagner l'embouchure du fleuve. Les soins qu'il avait donnés au commerce ne l'avaient point empêché de faire ses observations sur les usages du pays. Il avait remarqué que la religion des Nègres de la Gambie consiste en diverses sortes d'idolâtrie. Ils reconnaissent un Dieu, mais ils sont livrés à toutes les superstitions de la sorcellerie. On voit parmi eux quelques mahométans qui n'ont pas néanmoins d'habitations fixes, et qui portent leur commerce dans d'autres contrées, sans que les gens du pays connaissent leurs marches et leurs diverses relations. Il y a peu de différence, pour les alimens, entre les Nègres de la Gambie et ceux du Sénégal; mais ils mangent de la chair de chien, usage que l'auteur n'a vu dans aucun lieu, et que pourtant on retrouve ailleurs. Leur habillement est de toile de coton, qu'ils ont en abondance; ce qui est cause qu'ils ne vont pas nus comme au Sénégal, où le coton est plus rare. Les femmes sont vêtues comme les hommes; mais elles prennent plaisir dans leur jeunesse à se faire sur les bras, sur le cou et sur la poitrine, différentes figures avec la pointe d'une aiguille chaude. La chaleur du climat est extrême, et ne fait qu'augmenter à mesure qu'on avance vers le sud. Cadamosto le trouva beaucoup plus chaud sur la rivière qu'au rivage de la mer, parce que la grande quantité d'arbres qui couvrent ses bords y tient l'air renfermé. Il en vit un d'une grosseur prodigieuse, près d'une source d'eau très-

fraîche où les matelots faisaient leurs provisions. Ayant pris la peine de le mesurer, il lui trouva dix-sept coudées de tour. L'arbre était creux ; mais son feuillage n'en était pas moins vert, et ses branches répandaient une ombre immense. Il s'en trouve néanmoins de plus grands encore; d'où l'on peut conclure que le pays est fertile ; aussi est-il arrosé par un grand nombre de ruisseaux.

Il est rempli d'éléphans, mais les Nègres n'ont encore pu trouver l'art de les apprivoiser. Pendant que les caravelles étaient à l'ancre dans le fleuve, trois éléphans sortis des bois voisins vinrent se promener sur le bord de l'eau. On y envoya aussitôt la chaloupe avec quelques gens armés; mais, à leur approche, les éléphans rentrèrent dans l'épaisseur du bois. Ce sont les seuls que l'auteur ait vus vivans. Gnoumi-Mansa, seigneur nègre, lui en fit voir un jeune, mais mort. Il l'avait tué dans les bois, après une chasse de deux jours. Les Nègres n'ont pour armes dans les chasses que leurs arcs et des zagaies empoisonnées. La méthode est de se placer derrière les arbres, et quelquefois au sommet. Ils passent d'un arbre à l'autre en poursuivant l'éléphant, qui, de la grosseur dont il est, reçoit plusieurs blessures avant de pouvoir se tourner et faire quelque résistance. Il n'y a pas d'homme qui osât l'attaquer en pleine campagne, ni qui pût espérer de lui échapper par la fuite; mais cet animal est naturellement si doux, qu'il ne fait jamais de mal, s'il n'est offensé. Les

dents de celui que l'auteur avait vu mort n'avaient pas plus de trois paumes de long, ce qui marquait assez qu'il était fort jeune en comparaison de ceux qui ont les dents longues de dix ou douze paumes. Jeune comme il était, il avait autant de chair que cinq ou six bœufs ensemble. Le seigneur nègre fit présent à Cadamosto de la meilleure partie, et donna le reste à ses chasseurs. Cadamosto, apprenant qu'il pouvait se manger, en fit rôtir et bouillir quelques morceaux, pour se mettre en droit de raconter dans son pays qu'il avait fait son dîner de la chair d'un animal qu'on n'y avait jamais vu; mais il la trouva fort dure et d'un goût désagréable; ce qui ne l'empêcha point d'en faire saler une partie, dont il fit présent au prince Henri à son retour. Il observe que l'éléphant a le pied rond comme les chevaux, mais sans sabot, et qu'à la place il a reçu de la nature une peau noire, dure et fort épaisse, avec cinq gros durillons sur le devant, qui ont la forme d'autant de têtes de clous. Le pied du jeune éléphant avait une paume de diamètre. Gnoumi-Mansa fit présent à Cadamosto d'un autre pied d'éléphant qui avait trois paumes et un pouce de largeur, et d'une dent longue de douze paumes. L'auteur porta l'un et l'autre au prince Henri, qui les envoya peu de temps après à la duchesse de Bourgogne, comme une curiosité des plus rares.

La rivière de Gambie et toutes les eaux de la même côte ont un grand nombre de ces serpens qui se nomment *kalkatrici*, et d'autres

animaux qui ne sont pas moins redoutables. On y voit quantité de chevaux marins ou hippopotames, animaux amphibies, qui ressemblent beaucoup à la vache marine. Ils ont le corps aussi gros qu'une vache de terre, mais les jambes fort courtes, et le pied fourchu, la tête large comme celle du cheval, et deux dents monstrueuses qui s'avancent comme celles du sanglier. L'auteur en a vu de deux paumes et demie de longueur. Cet animal sort de l'eau pour se promener sur la rive, et marche à la manière des quadrupèdes. Cadamosto se vante qu'aucun chrétien n'en avait vu avant lui, excepté peut-être dans le Nil. Il vit aussi des chauves-souris, longues de trois paumes, et quantité d'autres oiseaux fort différens des nôtres, mais presque tous fort bons à manger.

En quittant le pays du prince Batti-Mansa, les trois caravelles mirent peu de jours à descendre la rivière. Elles emportaient assez de richesses pour inspirer le désir de s'avancer plus loin au long des côtes; et personne ne marqua d'éloignement pour cette entreprise.

Ils remontèrent jusqu'à l'embouchure de la rivière nommée par les Portugais Rio-Grande: mais les Nègres du pays n'entendirent pas le langage de leurs interprètes. On acheta d'eux quelques anneaux d'or, en convenant du prix par signes. Rio-Grande fut le terme de ce second voyage de Cadamosto, qui retourna en Portugal.

CHAPITRE II.

Voyages d'André Brue. Rufisque. Nègres Sérères. Nègres de Cayor. Nègres du Siratik. Foulas. Royaume de Galam. Nègres de Mandingue. Presqu'île et royaume de Casson. Canton de Djéredja. Cachao. Bissao. Bissagos. Cazégut. Roi de Cabo. Commerce de gommes. Maures du désert. Bambouk. Job Ben Salomon : détails sur son pays.

Brue était directeur-général de la compagnie française d'Afrique, vers la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième : ses voyages, qui ont été fréquens, eurent tous pour objet le bien du commerce et l'intérêt de sa patrie. C'était un bon citoyen et un homme éclairé. C'est d'après ses mémoires que le père Labat a composé son *Afrique occidentale*. Nous ne rapporterons des voyages de Brue que ce qui nous semblera propre à faire connaître le pays et les mœurs. Les révolutions des compagnies commerçantes et les démêlés des nations rivales n'entrent point dans notre plan, et ne peuvent appartenir qu'à une histoire du commerce.

Le premier voyage de Brue est celui qu'il fit par terre de Rufisque jusqu'au Fort-Louis sur le Sénégal. Rufisque est située sur la côte, à trois lieues de l'île de Gorée. Cette île, voisine du cap Vert, l'île d'Arguin, près du cap Blanc, et le comptoir de Portendic, plus au sud, le fort Saint-Louis à l'embouchure de la rivière

de Sénégal, et celui de Saint-Joseph sur le bord de cette même rivière à trois cents lieues de son embouchure, près des cataractes de Felou, étaient comme l'on sait, les principales possessions des Français en Afrique.

Rufisque n'est qu'une corruption de *Rio-Fresco*, rivière fraîche, nom que les Portugais donnèrent à cet endroit, arrosé par un petit ruisseau qui, coulant entre des bois, conserve en tout temps sa fraîcheur. C'est une dépendance du royaume de Cayor, et un port de commerce. Le roi de Cayor, qui se nomme le damel, entretient à Rufisque des officiers et un alcadi (mot arabe qui signifie *le juge*, que les Espagnols ont emprunté des Maures, et dont ils ont fait *alcade*). L'emploi de cet alcadi est de percevoir les droits du port et les revenus du damel.

La chaleur est insupportable à Rufisque pendant le jour, surtout à midi, dans le cours même du mois de décembre. Du côté de la mer, le calme est ordinairement si profond, qu'on n'y ressent pas le moindre souffle; et les bois arrêtent aussi les mouvemens de l'air du côté des terres : aussi les hommes et les animaux n'y peuvent-ils respirer, surtout au long de la côte, dans la basse marée; car la réverbération du sable y écorche le visage et brûle jusqu'à la semelle des souliers. Ce qui rend encore cet endroit plus dangereux, c'est la puanteur prodigieuse de quantité des petits poissons pouris que les Nègres y jettent, et qui répandent une

mortelle infection. On les y met exprès pour les laisser tourner en pouriture, parce que les Nègres ne les mangent que dans cet état. Ils prétendent que le sable leur donne une sorte d'odeur nitreuse qu'ils estiment beaucoup.

Chaque vaisseau français donne aux officiers du damel une certaine quantité de marchandises pour le droit de prendre du bois et de l'eau. Les Nègres qu'ils emploient ordinairement à leur fournir ces provisions, et qui les apportent sur leur dos jusqu'aux chaloupes, se croient bien payés de leur travail par quelques bouteilles de *sangara*, c'est-à-dire, d'eau-de-vie.

De Rufisque, Brue s'avança dans un pays sablonneux, qui ne paraissait pas néanmoins sans culture. Au milieu du chemin, il trouva un grand lac d'eau saumâtre, formé par un petit ruisseau dont l'eau ne laissait pas d'être fort douce, et sur le bord duquel il s'arrêta pour faire rafraîchir son cortége. Ce lac, suivant le témoignage des habitans, se décharge dans la mer entre le cap Vert, au nord, et le cap Manuel, au sud. Il est rempli de poisson, qui est pêché par une sorte de faucon, avec autant d'adresse que par les Nègres. Brue tua un de ces animaux dans le temps qu'il prenait son vol avec un poisson entre ses serres, de la forme d'une sardine et du poids de trois ou quatre livres. Le lac s'appelle *Sérères*, du nom de quelques tribus des Nègres qui habitent les lieux voisins, et qui forment un peuple très-remarquable.

Ces Sérères, qui se trouvent principalement

répandus autour du cap Vert, sont une nation libre et indépendante, qui n'a jamais reconnu de souverain. Ils composent, dans les lieux de leur retraite, plusieurs petites républiques, où ils n'ont pas d'autres lois que celles de la nature. Ils nourrissent un grand nombre de bestiaux. Brue prétend que la plupart, n'ayant aucune idée d'un Être suprême, croient que l'âme périt avec le corps; ils sont entièrement nus. Ils n'ont aucune correspondance de commerce avec les autres Nègres. S'ils reçoivent une injure, ils ne l'oublient jamais. Leur haine se transmet à leur postérité, et tôt ou tard elle produit la vengeance. Leurs voisins les traitent de sauvages et de barbares. C'est outrager un Nègre que de lui donner le nom de *Sérère*. Ainsi ces hordes d'esclaves regardent comme une injure le titre d'homme libre. Cette nation d'ailleurs est simple, honnête, douce, généreuse et très-charitable pour les étrangers. Elle ignore l'usage des liqueurs fortes. Ils enterrent leurs morts hors de leurs villages, dans des huttes rondes, aussi bien couvertes que leurs propres habitations. Après y avoir placé le corps dans une espèce de lit, ils bouchent l'entrée de la hutte avec de la terre détrempée, dont ils continuent de faire un enduit autour des roseaux qui servent de murs, jusqu'à l'épaisseur d'un pied. L'édifice se termine en pointe, de sorte que ces lieux de sépulture paraissent comme un second village, et que les tombes des morts sont en beaucoup plus grand

nombre que les maisons des vivans. Comme les Sérères n'ont point assez d'industrie pour faire des inscriptions ou d'autres marques sur ces monumens, ils se contentent de mettre au sommet un arc et quelques flèches sur ceux des hommes, et un mortier avec un pilon sur ceux des femmes : le premier marque l'occupation des hommes, qui est presque uniquement la chasse ; et l'autre, celle des femmes, dont l'emploi continuel est de piler du riz, du maïs ou du millet.

Il n'y a pas de Nègres qui cultivent leurs terres avec autant d'art que les Sérères. Si leurs voisins les traitent de sauvages, ils sont bien mieux fondés à regarder les autres Nègres comme des insensés, qui aiment mieux vivre dans la misère et souffrir la faim que de s'accoutumer au travail pour assurer leur subsistance. Leur langage est différent de celui des Iolofs, et paraît même leur être tout-à-fait propre. Ils ont pour boisson le vin de palmier.

Les Sérères reçurent le général français avec beaucoup d'humanité, et lui présentèrent du couscous, du poisson, des bananes, avec d'autres alimens du pays. Il partit si tard de leur village, que l'excès de la chaleur le força de s'arrêter après avoir fait trois lieues ; n'en ayant pu faire que sept dans le courant de la journée, il arriva le soir dans un village des Iolofs, qui était la résidence d'un des plus grands marabouts, ou prêtres du pays. Ce saint nègre

s'était attendu à recevoir la visite et les présens du général français ; mais il vit ses espérances trompées. L'alcadi de Rufisque, et une femme mulâtre qui avait suivi Brue avec quelques Français que la seule curiosité conduisait, se mirent à genoux devant le marabout, et lui baisèrent les pieds ; après quoi il prit la main de la signora, l'ouvrit et cracha dedans. Ensuite la lui faisant tourner trois fois autour de la tête, il lui frotta de sa salive le front, les yeux, le nez, la bouche et les oreilles, en prononçant, pendant cette opération, quelques prières arabes. Il reçut leurs présens, et leur promit un heureux voyage. La signora fut raillée de sa superstition à son retour, et de s'être laissé oindre de la salive du vieux marabout.

Le jour suivant, comme la marche était fort lente, Brue se donnait le plaisir de la chasse en chemin. Au milieu des bois, il découvrit les traces de quelques éléphans, et bientôt il en aperçut dix-huit ou vingt, les uns couchés comme un troupeau de vaches, d'autres occupés à baisser des branches, dont ils mangeaient les feuilles et les petits rameaux. La caravane n'en était pas à la portée du pistolet. Cependant, comme il ne paraissait pas qu'ils y fissent attention, les gens du général leur tirèrent quelques coups de fusil, auxquels ils ne parurent pas plus sensibles qu'à la piqûre des mouches, apparemment parce que les balles ne les touchèrent que par-derrière ou aux côtés, dans les endroits où leur peau est impénétrable.

Ils arrivèrent le lendemain à Makaya, une des résidences du damel, qui s'y était rendu pour recevoir les Français. Devant la porte du palais ils trouvèrent une garde de quarante ou cinquante Nègres, avec un grand nombre de guiriots ou de musiciens, qui se mirent à chanter les louanges du général aussitôt qu'ils le virent à portée de les entendre. Les grands-officiers se présentèrent pour le recevoir et l'introduire à l'audience du roi. Il ne fut pas aisé à Brue, qui était d'une taille puissante, de passer par la porte de ce Versailles du royaume de Cayor; le guichet était si bas, qu'il était obligé de se courber beaucoup. L'enclos contenait quantité de bâtimens, entre lesquels il y avait un kalde ou une salle d'audience ouverte de tous côtés. Le damel y était assis sur un petit lit dont la compagnie française lui avait fait présent; il se leva lorsque Brue fut entré, et lui présentant la main, il l'embrassa, avec beaucoup de remercîmens de s'être détourné si loin de sa route pour le voir. Le général lui fit son compliment, et lui offrit les présens de la compagnie, avec deux barils d'eau-de-vie. L'ordre fut donné pour le traiter aux dépens de la cour, et pour renvoyer à Rufisque les chevaux et les chameaux qu'il y avait loués. Il fut conduit ensuite à l'audience des femmes du roi. Ce prince en avait quatre légitimes, suivant la loi de Mahomet; mais ses concubines étaient au nombre de douze, malgré les remontrances des marabouts. Un jour qu'ils lui reprochaient cette

intempérance, il leur répondit que la loi était faite pour eux et pour le peuple, mais que les rois étaient au-dessus. Cette réponse d'un petit prince barbare, et la réponse de Samuel aux Juifs lorsqu'ils lui demandèrent un roi, prouvent quelle idée on s'est faite, en tout temps, de la royauté, même dans les pays où il semblait qu'on eût moins à en abuser.

Les femmes du damel ayant pris soin de fournir des provisions au général, il se crut obligé de leur faire quelques présens. C'était le roi qui se chargeait lui-même de ces détails lorsqu'il avait la raison libre; mais sa passion pour l'eau-de-vie ne lui permettait pas d'être un moment sans en boire; il était ivre aussi long-temps qu'il avait de cette liqueur. Quatre jours se passèrent avant que le général pût le trouver en état de l'entendre, et ses deux barils étaient déjà presque épuisés.

Enfin Brue partit avec toutes les commodités que le prince lui avait fait espérer pour son voyage, et après avoir pris les arrangemens les plus favorables pour le commerce. Les bagages furent chargés, et l'on partit sous la conduite d'un officier qui accompagna la caravane une partie du chemin.

On arriva le soir dans un village où les gens du roi prirent un bœuf au milieu du premier troupeau qui se présenta; ils enlevèrent de même une vache et un veau: la chair en était excellente; mais les maîtres de ces animaux firent leurs plaintes au général, qui leur donna,

pour les consoler, un ou deux flacons d'eau-de-vie. Le jour suivant, après s'être mis en marche de grand matin, on s'arrêta vers midi pour faire reposer l'équipage. Le hasard fit trouver un grand troupeau de vaches, dont le lait fut d'autant plus agréable, qu'on n'avait apporté de Macaya que de l'eau fort mauvaise. On arriva de bonne heure dans le village d'un parent du roi, qui, étant averti de l'approche du général, vint au-devant de lui avec un cortége de vingt cavaliers fort bien montés. Il montait lui-même un cheval barbe de haute taille qui lui avait coûté vingt esclaves. La journée suivante fut fort longue, mais au travers d'un beau pays dont la plus grande partie était cultivée; on y voyait des plaines entières couvertes de tabac. Le seul usage que les Nègres fassent du tabac est pour fumer, car ils ne savent ni le mâcher, ni le prendre en poudre.

On arriva le soir à Bieurt, à l'embouchure de la rivière de Sénégal, près du fort Saint-Louis. Brue, dans un voyage assez court, n'avait pas laissé de recueillir quelques observations sur les états du damel.

Quoique les Nègres de Cayor, païens et mahométans, aient l'usage de la polygamie, il ne leur est pas permis d'épouser deux sœurs. Le damel, se croyant dispensé de cette loi, avait deux sœurs entre ses femmes. Les marabouts et les mahométans zélés en murmuraient, mais secrètement, parce que ce prince n'était pas traitable sur ce qui pouvait blesser ses plaisirs.

Il ne doutait pas de l'existence d'un paradis; mais il déclara naturellement à Brue qu'il n'espérait pas d'y être reçu, parce qu'il avait été fort méchant, et qu'il ne se sentait, disait-il, aucune disposition à devenir meilleur. Effectivement, il s'était rendu coupable de mille actions cruelles; il avait dépouillé, banni ou tué ceux qui avaient eu le malheur de lui déplaire. Comme il possédait deux royaumes, celui de Cayor et celui de Baol, il se croyait plus grand que tous les monarques d'Europe; et, faisant quantité de questions à Brue sur le roi de France, il demandait comment il était vêtu, combien il avait de femmes, quelles étaient ses forces de terre et de mer, le nombre de ses gardes, de ses palais, de ses revenus, et si les seigneurs de sa cour étaient aussi bien vêtus que les seigneurs nègres; et, lorsque Brue s'efforçait de lui donner une idée de la grandeur du roi de France, ce qui lui paraissait le plus incroyable, c'était qu'un si grand roi n'eût qu'une femme. Il demandait comment il pouvait faire lorsqu'elle était enceinte ou malade. Le général répondit qu'il attendait qu'elle se portât mieux. « Bon! lui dit le monarque » nègre, il a trop d'esprit pour être capable » de tant de patience. »

Un jour il fit présent au général d'une femme qui paraissait d'une condition supérieure à l'esclavage. En effet, elle avait été l'épouse d'un des principaux officiers de sa cour. Son mari, la soupçonnant d'infidélité, aurait pu

se faire justice de ses propres mains; mais, comme elle était d'une famille distinguée, il avait pris le parti de porter ses plaintes au roi, qui, l'ayant jugée coupable, l'avait condamnée à l'esclavage, et l'avait donnée à Brue. Les parens de cette malheureuse femme vinrent solliciter les Français en sa faveur, et supplièrent le général d'accepter en échange une esclave beaucoup plus jeune, dont il aurait par conséquent plus de profit à tirer. Il y consentit, et l'autre fut conduite aussitôt par sa famille hors des états du damel. Cette rigueur dans la punition rend les femmes des grands assez chastes. Comme le droit de les vendre appartient au roi, après leur correction, elles sont sûres de ne jamais trouver en lui qu'un juge inexorable, qui accorde toujours une prompte justice aux maris dont il reçoit les plaintes.

Le port de Rufisque ne recevant guère que des barques et des chaloupes, le damel, qui souhaitait beaucoup de voir un vaisseau, pria le général d'en faire venir un près de cette ville. Brue lui répondit qu'il était fâché de ne le pouvoir, parce qu'il n'y avait point assez d'eau pour un bâtiment tel qu'il le désirait; mais qu'il en ferait venir un de dix pièces de canon, qui servirait à lui donner quelque idée de ceux qui en portent jusqu'à cent pièces. Il fit amener effectivement une corvette appareillée dans toute sa pompe, avec les pavillons déployés. Le damel et tous ses courtisans

se rendirent sur le rivage pour jouir de ce spectacle. On fit faire quantité de mouvemens à ce petit vaisseau, et les Français s'étaient attendus que le roi monterait à bord; mais, soit qu'il craignît la mer, ou qu'ayant à se reprocher ses extorsions et ses violences, il appréhendât qu'ils ne le retinssent prisonnier, il n'osa se procurer cette satisfaction. Lorsqu'il eut rassasié sa curiosité, il demanda au général de combien les grands vaisseaux surpassaient celui qu'il avait vu. Sans répondre directement à cette question, Brue lui conseilla d'envoyer de ses officiers pour être plus sûr de ce qu'il voulait savoir, par le témoignage de ses propres gens. L'ordre fut donné à quelques Nègres d'aller prendre les mesures. Ils revinrent tout chargés des cordes qu'ils avaient employées, et qu'ils étendirent devant le damel. « Quel canot! s'écria-t-il, et que la science » des blancs est prodigieuse! »

Pour donner de l'amusement au général, ce prince fit un jour en sa présence la revue d'une partie de ses troupes, sous la conduite du condi, son lieutenant général. Ce corps d'armée montait à cinq cents hommes armés de sabres, d'arcs et de flèches, et couverts de cottes de mailles, qui consistaient en deux morceaux d'étoffe de la forme d'une dalmatique. Le fond était de coton blanc, rouge ou d'autres couleurs, parsemé de caractères arabes, que les marabouts croient également propres à jeter l'effroi parmi leurs ennemis et à ga-

rantir ceux qui les portent de toutes sortes de blessures, à la réserve néanmoins de celles des armes à feu, parce que l'invention, leur a-t-on dit, est postérieure au temps de Mahomet. Sous ces cottes de mailles les Nègres ont une multitude d'amulettes, qu'ils appellent *grisgris*, et celui qui en est le plus chargé doit être le plus bravè, parce qu'il a moins de périls à redouter.

Le condi s'étant mis à la tête de sa troupe, la disposa sur quatre rangs, et fit avertir le roi qu'il était prêt à le recevoir. Ce prince était dans le magasin que la compagnie avait fait bâtir à Rufisque. Quoiqu'il ne fût pas fort éloigné de cette petite armée, il monta à cheval, et, prenant sa lance, il fit les mêmes mouvemens que s'il eût été près de combattre. Brue fut obligé de prendre aussi un cheval pour l'accompagner. Ils s'avancèrent jusqu'au milieu de la ligne. Le condi, à la vue de son maître, ôta son turban; et, se jetant à genoux, se couvrit trois fois la tête de poussière; mais le roi, qui n'était plus qu'à dix pas, lui fit porter ses ordres par un de ses guiriots militaires. Le condi, après les avoir reçus dans la même situation, se couvrit la tête, et fit commencer les exercices. Ensuite il reprit sa première posture, en attendant de nouveaux ordres qu'il reçut encore, et qui ne produisirent que des mouvemens fort irréguliers.

Les serpens sont fort communs dans tout le pays, depuis Rufisque jusqu'à Bieurt. Ils

sont extrêmement gros, et leur morsure est fort dangereuse. Les grisgris passent dans l'esprit des Nègres pour un charme tout-puissant contre ces terribles animaux. Les voyageurs remarquent qu'il y a une espèce de sympathie entre les serpens et les Nègres. On voit ces monstres se glisser librement dans les cabanes, où ils dévorent les rats, et quelquefois la volaille. S'il arrive qu'un Nègre soit mordu, il applique aussitôt le feu à la partie brûlée, ou la couvre de poudre à tirer, qu'il brûle dessus. Il s'y fait une cicatrice qui fixe le venin, lorsque le remède est assez promptement employé; mais s'il vient trop tard, la mort est infaillible. La nation des Sérères n'est pas si familière avec les serpens que les autres Nègres, parce que, n'ayant pas de marabouts ni de grisgris, elle ne se fie qu'à ses précautions pour s'en garantir. Elle leur déclare une guerre ouverte avec des trapes qu'elle tend avec beaucoup d'adresse, et qui en prennent un grand nombre. Elle mange leur chair, qu'elle trouve excellente.

Plusieurs de ces serpens ont jusqu'à vingt-cinq pieds de long sur un pied et demi de diamètre; mais les Nègres prétendent que les plus grands sont moins à craindre que ceux qui n'ont que deux pouces d'épaisseur et quatre ou cinq pieds de longueur. On a du moins plus de facilité à éviter les premiers, parce qu'ils peuvent être aperçus de plus loin, et qu'ils n'ont pas tant d'agilité que les petits. Il

y en a de verts qu'on a peine à distinguer dans l'herbe. D'autres sont tachetés, ou semblent briller de différentes couleurs. On prétend qu'il s'en trouve de rouges, dont les blessures sont incurables. Les plus grands ennemis des serpens sont les aigles, dont le nombre est fort grand dans le pays. Il ne s'en trouve pas de si gros dans aucune région du monde; mais il n'y a pas de lieu non plus où leur repos soit moins troublé; car la pointe des flèches ne fait pas plus d'impression sur eux que la morsure des serpens. Il faut que leurs plumes soient extrêmement fermes et serrées. Ils portent un serpent entre leurs griffes, et le mettent en pièces pour servir de nourriture aux aiglons, sans en recevoir le moindre mal.

Les huttes des habitans sont de paille, mais plus ou moins commodes, suivant l'industrie du possesseur. La forme est ronde. Elles n'ont pour porte qu'un trou fort bas, comme la gueule d'un four, de sorte qu'ils ne peuvent y entrer qu'en rampant. Comme elles n'ont pas d'autre ouverture pour recevoir la lumière, et que le feu qu'on y entretient continuellement répand une épaisse fumée, il n'y a au monde que des Nègres qui puissent les habiter, surtout à cause de la chaleur, qui vient également de la voûte et d'un fond de sable brûlé qui en fait le plancher. Leurs lits sont composés de petits pieux placés à deux doigts l'un de l'autre, et joints ensemble par une corde; aux quatre coins, d'autres pieux un peu plus gros

servent à soutenir tout l'édifice. Les Nègres de quelque distinction mettent une natte sur ces châlits.

Brue éprouva à son tour les perfidies du damel. Ce prince, persuadé, comme tous les rois nègres, du besoin qu'avaient les Européens de commercer en Afrique et d'y chercher des esclaves, ne songeait qu'à mettre au plus haut prix possible la permission qu'il accordait à ses sujets de leur fournir des vivres et de faire des échanges avec eux. Il faisait sans cesse de nouvelles demandes à la compagnie, qui étaient ou rejetées ou éludées. Des brouilleries passagères occasionaient des réconciliations ou de nouveaux traités toujours accompagnés, suivant l'usage, de présens et de quelques barils d'eau-de-vie. La concurrence des marchands anglais que Brue voulait écarter rendit le damel encore plus fier et plus exigeant. Enfin il alla jusqu'à faire arrêter Brue en trahison. Il fallut payer une somme pour lui faire rendre la liberté, et peut-être pour lui sauver la vie, car le damel menaçait de lui couper la tête. Brue s'en vengea en éloignant de la côte tous les vaisseaux qui voulaient en approcher pour faire le commerce; mais il fallut encore faire la paix, et Brue formait de nouveaux projets de vengeance, lorsqu'il fut rappelé dans sa patrie.

Dans un autre voyage sur le fleuve Sénégal, Brue visita le pays des Foulas et leur empereur, qui se nomme *Siratik*, nom que quelques voya-

geurs donnent aussi à ses états. Le fleuve Sénégal, en remontant depuis son embouchure jusqu'aux cataractes de Felou, dans le royaume de Galam, au delà desquelles on n'a pas remonté, arrose dans son cours tortueux le pays des Foulas, celui des Iolofs, des Mandingues et de Bambouk. Nous verrons le voyageur Brue pénétrer jusqu'à Galam, en suivant toujours la navigation du fleuve.

Brue reçut dans son voyage un exprès du siratik pour lui apprendre l'impatience que ce prince avait de le voir, ou plutôt de recevoir le paiement de ses droits. Il continua sa navigation jusqu'au village de Bourty, à l'extrémité orientale de l'île au Morfil, qui est séparée de l'île de Bilbas par un bras du Sénégal. L'île de Bilbas est longue d'environ trente-cinq lieues sur deux et quatre de largeur. Le terroir ressemble beaucoup à celui de l'île au Morfil. Son principal commerce consiste aussi dans la multitude des dents d'éléphans, qui s'achètent sur le pied de six sous pour le poids de dix livres. Les cuirs se donnent à quarante sous pièce; les moutons et les chèvres pour trois sous, et les autres alimens à proportion; mais si les Nègres font un présent, ils s'apprêtent à recevoir le double. Par exemple, s'ils vous donnent un bœuf, ils s'attendent à recevoir cinq ou six aunes d'étoffe; au lieu que, si vous l'achetiez au marché, il ne vous coûterait que vingt ou trente sous.

En arrivant au port de Ghiorel, situé vis-

à-vis l'île de Bilbas, centre du commerce de ce canton, Brue fit tirer trois coups de canon pour annoncer son arrivée. A peine eut-il mouillé l'ancre, qu'il reçut la visite du seigneur du village, nommé Farba-Ghiorel (1). Ce Nègre, qui était oncle du siratik, et qui avait toujours eu beaucoup d'affection pour les Français, fut reçu d'eux avec beaucoup de civilité. Il promit au général de dépêcher sur-le-champ un exprès au roi son neveu. Dès le même soir, Boucar Siré, un des fils du siratik, qui avait ses terres entre Ghiorel et Goumel, résidence de son père, se rendit à bord, et répondit au général de l'amitié que ce roi avait conçue pour lui sur la seule réputation de son mérite. Ce compliment fut accompagné d'un présent de deux bœufs gras et d'une petite boîte d'or du poids d'une once. Le général fit aussi ses présens au prince, et le salua de plusieurs coups de canon à son départ. Ensuite, ayant fait descendre ses facteurs pour commencer le commerce, il trouva dans le village tant d'avidité pour ses marchandises, que ses barques furent bientôt chargées des productions du pays.

Le siratik n'eut pas plus tôt appris l'arrivée des Français, qu'il fit complimenter Brue par son grand bouquenet, c'est-à-dire par le grand-maître de sa maison. Cet officier était un vieillard vénérable, de fort belle taille, avec la

(1) Les Nègres maîtres des villages joignent le nom de leur seigneurie à celui de leur famille, ou à leur nom propre.

barbe et les cheveux gris, ce qui marque, parmi les Nègres, une vieillesse fort avancée; mais il n'en paraissait pas moins vigoureux, moins vif, ni moins poli : son nom était Baba Milé. Après les premiers complimens, il reçut le paiement des droits et les présens annuels; c'étaient des étoffes noires et blanches de coton, quelques pièces de drap et de serge écarlate, du corail, de l'ambre jaune, du fer en barre, des chaudrons de cuivre, du sucre, de l'eau-de-vie, des épices, de la vaisselle, et quelques pièces de monnaie d'argent au coin de Hollande, avec un surtout de drap écarlate à la manière de Brandebourg, et deux boîtes pour renfermer la plus précieuse partie du présent. Le bouquenet reçut aussi les droits qui revenaient aux femmes du prince, et qui montaient à la moitié des premiers, sans oublier ce qui lui revenait à lui-même. Le kamalingo, ou le lieutenant général du roi, qui est ordinairement l'héritier présomptif de la couronne, vint recevoir à son tour le présent ou le droit annuel qui lui devait être payé. Tous ces présens pouvaient monter à la valeur de quinze ou dix-huit cents livres. Ensuite le bouquenet offrit au général, de la part du roi, trois grands bœufs; et l'ayant invité à se rendre à la cour, il fit paraître les officiers qui étaient nommés pour le conduire. On avait déjà préparé un grand nombre de chevaux pour les gens de sa suite, et des chameaux pour transporter son bagage.

Le jour suivant, Brue prit terre au bruit de son canon, et se mit en marche pour la cour du siratik. Son cortége était composé de six de ses facteurs, deux interprètes, deux trompettes, deux hautbois, et quelques domestiques, avec douze laptots, ou Nègres libres, bien armés. Il traversa un pays fort uni et bien cultivé, plein de villages et de petits bois. En approchant de Boucar, il découvrit de vastes prairies, dont les parties basses se sentaient déjà de l'inondation qui commençait à gagner dans le pays. Ce qui restait de terrain sec était si couvert de toutes sortes de bestiaux, que les guides du général avaient peine à lui faire trouver un passage : le convoi ne put arriver à Boucar qu'à l'entrée de la nuit.

Le prince Siré, à qui le village appartenait, vint au-devant des Français à la tête de trente chevaux : aussitôt qu'il eut aperçu le général, il s'avança au grand galop en secouant sa zagaie, comme s'il eût voulu la lancer; Brue l'aborda de la même manière, c'est-à-dire avec le pistolet en joue. Mais, lorsqu'ils furent près l'un de l'autre, ils mirent pied à terre et s'embrassèrent; ensuite, étant remontés à cheval, ils entrèrent dans le village, et le prince conduisit son hôte dans une maison qu'il avait fait préparer pour lui, dans le même enclos que celui de ses femmes. Après l'avoir introduit dans son appartement, il le laissa seul; mais au même moment le général fut conduit à l'audience de la princesse : elle lui parut d'une

taille médiocre, mais très-bien faite, jeune et fort agréable; ses traits étaient réguliers, ses yeux vifs et bien fendus, sa bouche petite et ses dents extrêmement blanches; son teint couleur d'olive aurait beaucoup diminué les agrémens de sa figure, si elle n'eût pris soin de la relever avec un peu de rouge.

Elle reçut Brue fort civilement, et le remercia de ses présens avec beaucoup de grâce. Il fit successivement sa visite à deux ou trois autres femmes du prince, après quoi, retournant auprès de lui, il y passa le temps jusqu'à l'heure du souper; il fut reconduit alors dans son appartement, où il trouva plusieurs plats de couscous, du sanglet, des fruits et du lait en abondance, qui lui étaient envoyés par les femmes du prince. Quoiqu'il se fût fait préparer à souper par un cuisinier de sa nation, la civilité lui fit goûter de tous les mets africains. Après qu'il eut soupé, le prince vint, s'assit sans cérémonie, mangea quelque chose du dessert, but plusieurs coups de vin et d'eau-de-vie, et se mit à fumer avec lui jusqu'à ce qu'on fût venu l'avertir que tout était prêt pour le folgar ou le bal. L'assemblée était composée de toute la jeunesse du village, qui danse et chante tandis que les plus âgés sont assis sur des nattes autour de celle où se fait le folgar : ils s'y entretiennent agréablement; et cette conversation, dont ils font un de leurs plus grands plaisirs, s'appelle *kalder :* chacun parle librement. C'est dans ces cercles qu'on

remarque, disent les voyageurs, l'étendue surprenante de leur mémoire, et combien ils feraient de progrès dans les sciences, si leurs talens naturels étaient cultivés par l'étude. Je croirais volontiers que cette admiration des voyageurs était un préjugé qui en remplaçait un autre. Ils s'imaginaient d'abord trouver dans les Nègres des animaux stupides, et, tout surpris de voir qu'on peut être noir et avoir de l'intelligence, ils finissaient par estimer trop ce qu'ils avaient trop méprisé : ces Nègres, sans doute, sont susceptibles de culture; mais l'infériorité naturelle de cette race d'hommes paraît démontrée par une longue expérience et par les plus sûrs témoignages.

Le village de Boucar est situé sur une petite éminence, au centre d'une grande plaine. L'air y est fort sain; les maisons ressemblent à toutes celles du pays; elles sont rondes et se terminent en pointes, comme nos glacières de France; les fenêtres en sont fort petites, apparemment pour se garantir des moucherons, qui sont extrêmement incommodes dans tous les pays bas. Le folgar auquel Brue fut invité se tint au milieu du village; il dura deux heures, et ne fut interrompu que par une pluie violente qui força tout le monde de se mettre à couvert.

Le lendemain on vint, de la part du prince, s'informer de la santé du général; cette politesse fut suivie du déjeuner. Le prince, ayant envoyé du couscous et du lait, parut aussitôt

lui-même, et se mit à table avec Brue; ensuite ils partirent ensemble, escortés d'environ quarante chevaux. La route se trouva remplie d'une foule de peuple qui s'était rassemblée de tous les lieux voisins pour voir les Européens et pour entendre leur musique. En approchant de Goumel, Brue vit venir à sa rencontre le kamalingo, suivi de vingt cavaliers, qui le complimentèrent au nom du siratik. Ce grand-officier de la couronne portait des hauts-de-chausses fort larges, avec une chemise de coton, dont la forme ressemblait à celle de nos surplis. Autour de la ceinture il avait un large ceinturon de drap écarlate, d'où pendait un cimeterre dont la poignée était garnie d'or. Son chapeau et son habit étaient revêtus de grisgris, et dans sa main il portait une longue zagaie. Le général le reçut avec une décharge de sa mousqueterie. Ils continuèrent leur marche, et traversèrent le village de Goumel pour se rendre au palais du roi, qui en est éloigné d'une demi-lieue.

La demeure de ce prince est composée d'un grand nombre de cabanes, qui sont environnées d'un enclos de roseaux verts entrelacés, défendu par une haie vive d'épines noires si serrée, que le passage en est impossible aux bêtes sauvages. Le roi, informé de l'approche du général, envoya les principaux seigneurs de sa cour au-devant de lui; de sorte qu'en arrivant au palais, son train était d'environ trois cents chevaux. Tout ce cortége descendit

à la première porte, excepté le général, le prince Siré et le kamalingo, qui entrèrent à cheval, et qui ne mirent pied à terre qu'à deux pas de la salle d'audience.

Brue trouva le siratik assis sur un lit, avec quelques-unes de ses femmes et de ses filles, qui étaient à terre sur des nattes. Ce prince se leva, fit quelques pas au-devant de lui la tête découverte, lui donna plusieurs fois la main, et le fit asseoir à ses côtés. On appela un interprète; alors Brue déclara qu'il était venu pour renouveler l'alliance qui subsistait depuis un temps immémorial entre le siratik et la compagnie française; il protesta que dans toutes sortes d'occasions la compagnie était prête à l'aider de toutes ses forces. Il insista sur les avantages que les sujets du prince tiraient de cet heureux commerce; et, pour conclusion, il l'assura de ses sentimens particuliers de respect et de zèle. Pendant que l'interprète expliquait ce discours, Brue observa que la satisfaction du siratik s'exprimait sur son visage; il prit plusieurs fois la main du général pour la presser contre sa poitrine. Ses femmes et ses courtisans répétaient avec la même joie : Les Français sont une bonne nation : ils sont nos amis.

Le siratik répondit d'un ton fort civil qu'il rendait grâce au général d'être venu de si loin pour le voir; qu'il avait une véritable affection pour la compagnie, et pour sa personne en particulier; qu'il voulait oublier quelques sujets de

plainte qu'il avait reçus des agens de la compagnie ; que, dans la confiance qu'il prenait à son caractère, il lui accordait la liberté d'établir des comptoirs dans toute l'étendue de ses états, et de bâtir des forts pour leur sûreté. Enfin il conclut en assurant les Français de sa faveur et de sa protection. Il combla le général de caresses ; il lui fit l'honneur de le faire fumer dans sa propre pipe ; enfin il le reconduisit lui-même jusqu'à la porte de la salle.

Deux officiers, qui étaient à l'attendre, le menèrent ensuite à l'audience des reines et des princesses, filles du roi. Il fit à toutes ces dames des présens moins considérables par le prix que par leur nouveauté. Une des reines ayant observé que pendant l'audience du siratik il avait regardé avec beaucoup d'attention une jeune princesse de dix-sept ans, qui était sa fille, s'imagina qu'il avait pris de l'amour pour elle, et proposa au roi de la lui donner en mariage. Ce prince y consentit aussitôt, et fit offrir au général les premiers postes de son royaume avec un grand nombre d'esclaves. Brue s'excusa sur ce qu'étant marié, sa religion ne lui permettait d'avoir qu'une femme : cette réponse fit naître quantité de réflexions et de discours entre les dames nègres sur le bonheur des femmes de l'Europe. Elles demandèrent à Brue comment il pouvait vivre si long-temps sans la sienne, et ce qu'il pensait de sa fidélité dans une si longue absence.

Le lendemain le siratik se rendit à la salle

d'audience pour y administrer la justice à ses sujets. Brue, curieux d'assister à ce nouveau spectacle, obtint d'être placé dans un lieu d'où il pouvait tout voir sans être aperçu. Il trouva le siratik environné de dix vieillards, qui écoutaient les parties séparément, et qui lui rapportaient ce qu'ils avaient entendu. Après quoi ce prince, sur l'avis des mêmes conseillers, prononçait la décision. Elle était exécutée sur-le-champ. Brue n'aperçut point d'avocat ni de procureur ; chacun plaidait sa propre cause. Dans les causes civiles, il revient au roi un tiers des dommages. Il y a peu de crimes capitaux parmi les Nègres. Le meurtre et la trahison sont les seuls qui soient punis de mort. La punition ordinaire est le bannissement, c'est-à-dire que le roi vend les coupables à la compagnie, et dispose de leurs effets à son gré. Un débiteur insolvable est vendu avec toute sa famille jusqu'à la pleine satisfaction du créancier, et le roi tire son tiers dans cette vente.

Quoique ce canton ne fût pas le plus fertile du pays, la culture y faisait régner l'abondance. Les habitans sont beaucoup plus industrieux que le commun des Nègres. Ils font un commerce considérable avec les Maures du désert.

L'or qui se trouve dans le pays des Foulas leur vient de Galam ; car il ne paraît pas qu'il y ait des mines dans les états du siratik : mais ils ont l'ivoire en abondance. Le pays au sud

de la rivière est rempli d'éléphans, comme le côté du nord l'est de panthères, de lions, et d'autres animaux féroces. Ces peuples ont aussi quantité d'esclaves, autant de leur propre contrée que des régions voisines. Quoiqu'ils les emploient à cultiver leurs terres, la nécessité les force quelquefois de les vendre.

Le pays des Foulas, depuis le lac de Cayor jusqu'au village de Dembakané, c'est-à-dire, de l'ouest à l'est, a près de cent quatre-vingt-seize lieues. On ignore l'étymologie de leur nom. La plupart sont d'une couleur fort basanée; mais on n'en voit pas qui soient d'un beau noir, tel que celui des Iolofs au sud de la rivière. On prétend que leurs alliances avec les Maures ont imbu leur esprit d'une teinture de mahométisme, et leur peau de cette couleur imparfaite. Ils ne sont pas non plus si hauts ni si robustes que les Iolofs. Leur taille est médiocre, quoique fort bien prise et fort aisée. Avec un air assez délicat, ils ne laissent pas d'être propres au travail.

Ils aiment la chasse, et l'exercent avec beaucoup d'habileté. Leur pays est rempli de toutes sortes d'animaux, depuis l'éléphant jusqu'au lapin. Outre le sabre et la zagaie, ils se servent fort adroitement de l'arc et des flèches. Ceux qui ont appris des Français l'usage des armes à feu s'en servent aussi avec une adresse surprenante. Ils ont l'esprit plus vif que les Iolofs et les manières plus civiles. Ils sont passionnés pour les merceries de l'Europe, et cette raison

les rend fort caressans à l'égard de tous les marchands.

Ils aiment la musique, et les personnes du premier rang se font honneur de savoir toucher de quelque instrument, tandis que les princes et les seigneurs iolofs regardent cet exercice comme un opprobre. Ils en ont de plusieurs sortes, et leur symphonie n'est pas sans agrément. Leur inclination pour la danse leur est commune avec tous les Nègres. Après des jours entiers d'un travail ou d'une chasse pénible, trois ou quatre heures de danse servent à les rafraîchir.

Leur habillement ressemble beaucoup à celui des Iolofs ; mais ils sont plus curieux dans le choix de leurs étoffes. Leurs voisins donnent la préférence au rouge ; le jaune est leur couleur favorite. Les femmes ne sont pas de haute taille ; mais elles sont bien faites, belles, et d'une complexion délicate.

Brue traversa une seconde fois les états du siratik pour aller jusqu'au royaume de Galam.

Il partit du fort Saint-Louis avec deux barques, une grande chaloupe et quelques canots chargés de marchandises les plus propres au commerce, et d'une provision de vivres pour trois mois. Les gens de son cortége étaient choisis. Quoiqu'il lui manquât quelques marchandises particulières, stipulées dans les articles du traité pour le paiement des droits, et que les princes nègres soient scrupuleusement attachés à ces conventions, il se flatta

que la réputation qu'il s'était établie par sa conduite leur ferait agréer tout ce qu'il voudrait offrir.

Sa petite flotte alla mouiller dans l'île du Rocher, où le général français avait établi un comptoir l'année d'auparavant. Mais, trouvant que les Maures y étaient venus, et qu'ils avaient emporté toute la charpente du magasin, il prit le parti d'abandonner un poste si dangereux pour transporter le comptoir à Oualaldei, situé quinze lieues plus bas.

Entre ces deux postes, le pays est coupé par de grands fonds, où les lions et les éléphans se rassemblent en grand nombre. Les éléphans sont si peu farouches, qu'ils ne s'effraient pas de la vue des hommes, et qu'ils ne leur font aucun mal, s'ils ne sont attaqués les premiers. Ces fonds, ou terres basses, produisent des épines d'une prodigieuse hauteur, qui portent des fleurs d'un beau jaune et d'une odeur fort agréable. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que, l'écorce de ces épines étant de différentes couleurs, l'une rouge, l'autre blanche, noire ou verte, et la couleur du bois étant presque la même que celle de l'écorce, toutes les fleurs ne laissent pas d'avoir une parfaite ressemblance. Elles formeraient le plus bel ombrage du monde, s'il était possible d'en jouir sans être cruellement tourmenté par les chenilles rouges dont elles sont couvertes, et qui forment des pustules sur tous les endroits de la peau où elles tombent. Le seul remède est de laver les par-

ties infectées avec de l'eau fraîche, qui dissipe tout à la fois l'enflure et la douleur. Le bois des épines est si dur et si serré, que l'auteur le prit pour une espèce d'ébène.

Brue arriva à Ghiorel. Le siratik le pria de lui prêter quelques laptots pour l'accompagner à la chasse d'un lion qui avait fait depuis peu de grands ravages dans le pays. Brue lui en accorda quatre. S'étant joint aux chasseurs du roi, ils trouvèrent ce furieux animal, qui se défendit avec tout le courage qu'il a reçu de la nature. Il tua deux Nègres, en blessa dangereusement un troisième, qu'il aurait achevé, si, du coup le plus heureux, un des laptots du général ne l'eût tué sur-le-champ. Il fut porté au palais comme en triomphe, et le roi fit présent de sa peau au général. C'était un des plus grands lions qu'on eût jamais vus dans le pays. Ce combat en rappelle un autre rapporté par Jannequin, et qui prouve avec quelle intrépidité les Nègres attaquent ces animaux formidables, si bien armés par la nature.

« Le chef d'une des tribus du désert, voulant faire connaître son courage et son adresse aux Français, les fit monter sur quelques arbres, près d'un bois très-fréquenté des bêtes farouches. Il montait un excellent cheval, et ses armes n'étaient que trois javelines, que les Nègres appellent *zagaies*, avec un coutelas à la mauresque. Il entra dans la forêt, où, rencontrant bientôt un lion, il lui fit une blessure. Le fier animal accourut vers son ennemi, qui

feignit de fuir pour l'attirer dans l'endroit où il avait placé les Français. Alors le kamalingo, tournant tout d'un coup, l'attendit d'un air ferme, et lui lança une seconde javeline qui lui perça le corps. Il descendit aussitôt; et, prenant un épieu, il alla au-devant du lion, qui venait à lui la gueule ouverte, avec un furieux rugissement; il lui enfonça son épieu dans la gueule même. Ensuite, sautant sur lui le sabre à la main, il lui coupa la gorge. Après sa victoire, qui ne lui coûta qu'une légère blessure à la cuisse, il prit quelques poils du lion, et les attacha comme un trophée à son turban. » Jannequin confesse que ces Nègres du désert l'emportent tellement sur les Européens pour la force et le courage, qu'un de ces barbares renversait aisément d'une seule main le plus robuste des Français; de sorte que, s'il était question d'en venir aux coups dans un combat d'homme à homme, il ne doute pas que l'avantage ne demeurât toujours aux Nègres. Le courage est d'habitude comme toutes les qualités de l'âme. Les Nègres sont familiarisés, en quelque sorte, avec ces animaux féroces dont leur pays est peuplé, et dont l'aspect épouvanterait peut-être nos plus braves guerriers, accoutumés à braver d'autres dangers. Les Nègres ont su dompter ces monstres terribles, et n'ont pas su échapper à leurs tyrans, qui ont subjugué leur imagination après les avoir enchaînés par la force d'un art meurtrier. Notre plus grand avantage sur eux est l'idée qu'ils ont de

notre supériorité, et l'habitude où ils sont de craindre et de servir les Européens.

Brue partit de Ghiorel, et continua de remonter le Sénégal jusqu'au village de Dembakané, près des frontières du royaume de Galam; mais il eut, dans cet intervalle, un spectacle fort étrange. Tout d'un coup le soleil fut éclipsé par un nuage épais pendant l'espace d'un quart d'heure. Les Français reconnurent bientôt que c'était une légion de sauterelles. En passant au-dessus de la barque, elles la couvrirent d'excrémens. Quelques-uns de ces animaux, étant tombés dans le même temps, parurent entièrement verts, plus longs et plus épais que le petit doigt, avec deux dents effilées et très-propres à la destruction. Cette terrible armée fut plus de deux heures à traverser la rivière. Brue n'apprit pas qu'elle eût causé beaucoup de mal dans le pays. Il supposa qu'un vent de sud-est, qui s'éleva aussitôt et qui devint fort violent, la poussa vers le désert, au nord du Sénégal, où elle périt apparemment faute de subsistance.

Les rives du Sénégal, depuis Dembakané jusqu'à Tuabo, sont couvertes de ronces fort piquantes; elles ont la forme de l'if, et le nombre en est si grand, qu'elles ne permettent pas de marcher le long de la rivière pour tirer les barques contre le courant. En arrivant à Tuabo, Brue trouva une nouvelle espèce de singes, d'un rouge si vif, qu'on l'aurait pris pour une peinture de l'art : ils sont fort gros

et moins adroits que les autres singes. Les Nègres les nomment *patas*, et paraissent persuadés que c'est une sorte d'hommes sauvages qui refusent de parler, dans la crainte d'être forcés au travail et vendus pour l'esclavage. Rien n'est si divertissant. Ils descendaient du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur passage. Ils les considéraient quelque temps; et, paraissant s'entretenir de ce qu'ils avaient vu, ils abandonnaient la place à ceux qui arrivaient après eux. Quelques-uns devinrent familiers jusqu'à jeter des branches sèches aux Français, qui leur répondirent à coups de fusil. Il en tomba quelques-uns; d'autres demeurèrent blessés, et tout le reste tomba dans une étrange consternation. Une partie se mit à pousser des cris affreux; une autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis; quelques-uns se vidèrent le ventre dans leurs mains, et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs; mais, s'apercevant à la fin que le combat était inégal, ils prirent le parti de se retirer.

Un marabout, que le général avait rencontré à Tuabo, et qui avait consenti à l'accompagner, parce qu'il savait plusieurs langues de différentes nations du pays, lui apprit qu'il était arrivé depuis peu une grande révolution dans le royaume de Galam par la déposition de Tonka Mouka, dernier roi de cette contrée, et par l'élévation de Tonka Boukari sur le

trône. Brue feignit de ne pas croire ce récit, et se crut obligé, pour l'intérêt de la compagnie, de payer les droits aux deux concurrens.

Cependant il trouva la confirmation de cette nouvelle en arrivant à Ghiam. Mais il fut beaucoup plus frappé de la visite d'un homme qui se faisait nommer le roi des abeilles. En effet, elles le suivaient comme les moutons suivent leur berger. Il en avait le corps si couvert, surtout la tête, qu'on aurait cru qu'elles en sortaient. Elles ne lui faisaient aucun mal, ni à ceux qui se trouvaient avec lui. Lorsqu'il se sépara des Français, elles le suivirent comme leur général; car, outre celles qui fourmillaient sur son corps, il en avait des millions à sa suite (1). Ghiam fut un lieu de merveille pour la caravane française. On leur fit voir sur les mêmes arbres que les patas fréquentaient, un grand nombre de serpens de l'espèce des vipères. Le chirurgien du général en tua un; et, l'ayant mesuré, il lui trouva neuf pieds de long sur quatre pouces de diamètre. Les Nègres s'imaginent que les serpens de la race de celui qu'on a tué ne manquent pas de venger sa mort sur quelque parent du meurtrier. Mais ce qui est remarquable, c'est que les singes vivent en parfaite intelligence avec ces monstrueux reptiles. La rivière abonde, à Ghiam, en crocodiles beaucoup plus

(1) Nous avons vu, il y a quelques années, un homme qui avait le même secret, et qui en fit l'expérience devant l'académie des sciences de Paris.

gros et plus dangereux que ceux qui se trouvent à l'embouchure. Les laptots du général en prirent un de vingt-cinq pieds de long, à la grande joie des habitans, qui se figurèrent que c'était le père de tous les autres, et que sa mort jetterait l'effroi parmi tous les monstres de sa race.

Brue visita Dramanet, ville fort peuplée, sur la rive sud du Sénégal; elle n'a pas moins de quatre mille habitans, la plupart mahométans, les plus justes et les plus habiles négocians qu'on connaisse entre les Nègres. Leur commerce s'étend jusqu'à Tombouctou, qui, suivant leur calcul, est cinq cents lieues plus loin dans les terres. Ils en apportent de l'or et des esclaves bambarras, qui tirent ce nom du pays de Bambarra-kana, d'où ils sont amenés. C'est une grande région située entre Tombouctou et Casson, fort peuplée, quoique stérile, et peu connue d'ailleurs des géographes. Les marchands de Dramanet font quelque trafic d'or avec les Français du Sénégal; mais ils en portent la plus grande partie aux Anglais de la rivière de Gambie.

Pendant que Brue envoyait reconnaître la rivière de Falémé, qui se jette dans celle de Sénégal, il prit la résolution de visiter les cataractes de Felou. Ces cataractes sont formées par un rocher qui coupe entièrement la rivière, et d'où elle tombe, avec un bruit épouvantable, de la hauteur d'environ quarante brasses. Les montagnes qui préparent cette chute

d'eau commencent à une demi-lieue du village de Felou, et rendent le pays presque inaccessible. Le courant même de la rivière au-dessus de la cataracte est interrompu par quantité de rocs qui le rendent dangereux pour les canots, surtout pour ceux des Nègres, qui ne sont pas partout aussi bons matelots que bons nageurs. Brue laissa ses barques deux lieues au-dessous du rocher de Felou, et fit le reste du chemin à pied jusqu'aux cataractes, où se termine le royaume de Galam.

Au nord et au nord-ouest, il est borné par le désert de Sahara, où les Maures habitent, et par quelques villages des Foulas de la dépendance du siratik; à l'est et au nord-est, ses bornes sont le royaume de Casson.

Le titre du roi de Galam est Tonka, qui signifie roi. Les principaux seigneurs du pays, qui sont autant de petits rois, lorsqu'ils ont pu parvenir au gouvernement d'un village, se font nommer Siboyez. Le commun des habitans porte le nom de Saracolez, tiré sans doute du lieu même de leur habitation, parce qu'en langue du pays, *colez* signifie rivière. Ils sont inquiets et turbulens, capables de détrôner leurs rois sur les moindres prétextes; paresseux d'ailleurs, et si peu portés à s'éloigner de leur pays, que leurs plus longues courses ne vont guère au delà de Djaga, cinq journées au dessus du rocher de Felou, ou au delà de Bambouk, grande contrée au sud, qui mérite des observations particulières dans un article

séparé. Ils amènent des esclaves de Djaga, et de Bambouk ils apportent de l'or.

La nation qu'on appelle les Mandingues est originaire de Djaga; mais elle s'est établie dans le pays de Galam, où elle est devenue fort nombreuse, avec assez d'union pour former une espèce de république, qui n'a pas plus de considération pour le roi qu'elle ne juge à propos. Tout le commerce du pays est entre les mains des Mandingues : ils l'étendent dans les royaumes voisins; et, n'étant pas moins ardens pour la religion de Mahomet que pour les richesses, ils font gloire d'être tout à la fois marchands et missionnaires; ils se qualifient tous du nom de marbouts, que les Français ont changé en celui de marabouts, c'est-à-dire religieux et prédicateurs. Si l'on excepte les vices propres aux Nègres, il y a peu de reproches à faire à leur nation : elle est douce, civile, amie des étrangers, fidèle à ses promesses, laborieuse, industrieuse, capable, dit-on, de tous les arts et de toutes les sciences; cependant tout leur savoir consiste à lire et à écrire l'arabe. On a peine à juger si c'est par inclination qu'ils aiment les étrangers, ou pour les profits qu'ils tirent d'eux par le commerce.

Les habitans naturels du pays de Bambouk, qui se nomment Malincops, ont reçu aussi les Mandingues, et les ont même incorporés avec eux, jusqu'à ne former qu'une même nation, où la religion, les mœurs et les usages des Mandingues ont si absolument prévalu, qu'il

n'y reste aucune trace des anciens Malincops.

Mais, outre le pays de Djaga, d'où sont venus les Mandingues du royaume de Galam, on trouve au sud de Bambouk une vaste contrée, ou un royaume qui porte leur nom. Cette région, nommée Mandinga, est extrêmement peuplée, d'autant plus que les femmes y sont d'une rare fécondité, et qu'on n'en tire aucun esclave ; on n'y vend du moins que les criminels. La quantité d'habitans s'est quelquefois trouvée si excessive, qu'il s'en est formé des colonies dans diverses parties de l'Afrique, surtout dans le pays où le commerce est en honneur; telle est l'origine des Mandingues de Galam, de Bambouk et de plusieurs autres lieux.

Des cataractes de Felou jusqu'à celles de Govina, la distance est d'environ quarante lieues. Au saut de Felou, la rivière se trouve comme pressée entre deux hautes montagnes, non que le canal n'ait assez de largeur, mais il est rempli de rocs au travers desquels il semble que l'eau se soit ouvert un passage par force en charriant toute la terre qui les environne : elle coule ainsi par cent boyaux fort rapides, dont aucun ne paraît navigable. Au delà de ces détroits, on trouve une belle île sans nom, vis-à-vis le village de Lantou, qui est sur le côté droit de la rivière. La situation de cette île serait fort commode pour un établissement et pour un magasin de marchandises, d'où le commerce pourrait s'étendre sur

les deux bords de la rivière, et plus haut jusqu'au-dessous des cataractes de Govina.

Brue avait conçu l'importance de cette découverte pour l'intérêt de la compagnie, et s'était proposé de la faire lui-même avec celle de tout le pays qui est aux environs; mais d'autres affaires l'ayant rappelé, il engagea quelques-uns de ses plus courageux facteurs à tenter une si belle entreprise. Ils se rendirent du fort Saint-Louis au fort de Dramanet, qui avait reçu le nom de Saint-Joseph, sous la conduite de quelques Nègres qui connaissaient le pays. Ensuite, s'étant avancés jusqu'au pied des cataractes de Felou, ils y quittèrent leurs chaloupes. Les bords du Sénégal leur parurent d'une beauté admirable, mais mieux peuplés sur la droite, c'est-à-dire au sud que du côté du nord. Ils furent bien reçus dans tous les lieux du passage, en se faisant des amis par leurs présens. Après avoir suivi à pied le bas de la montagne, ils arrivèrent à Lantou; ils visitèrent l'île dont on a parlé, et s'étant procuré quelques mauvais canots par l'entremise de leurs guides, ils poussèrent leur navigation jusqu'au pied du roc Govina, à quarante lieues de Lantou.

La cataracte de Govina leur parut plus haute que celle de Felou. Comme la rivière y est assez large, elle forme, en tombant avec un bruit horrible, une brume épaisse qui, des différens points d'où elle peut être observée, réfléchit différens arcs-en-ciel. Les aven-

turiers français, encouragés par le succès de leur route, cherchèrent de quel côté de la rivière ils pouvaient espérer de franchir plus facilement les montagnes qui font la cataracte ; mais les Nègres qui leur servaient de guides refusèrent constamment de les accompagner plus loin, sous prétexte qu'ils étaient en guerre avec ces peuples du pays supérieur, et qu'ils n'entendaient pas leur langage. Les facteurs se virent dans la nécessité de retourner au fort Saint-Louis sans avoir exécuté leur dessein.

Quoique ces cataractes rendent le passage de la rivière fort difficile, elles ne mettent point d'obstacle insurmontable au commerce. Les habitans ne manquent ni de bœufs ni de chevaux pour le transport des marchandises : ils ont aussi des chameaux en abondance ; de sorte que, si ces régions étaient une fois bien connues, et l'ouverture assurée par de bons établissemens, on pourrait entreprendre un riche commerce avec le royaume de Tombouctou et les pays du même côté.

A l'est et au nord-est de Galam, on trouve le royaume de Casson, qui commence à la moitié du chemin entre les rochers de Felou et de Govina. Le souverain s'appelle Segadoua. Il fait sa résidence ordinaire dans une grande île, ou plutôt une péninsule, formée par deux rivières au nord du Sénégal, qui, après un cours de plus de soixante lieues, vont se perdre dans un grand lac du même nom que ce royaume. La plus méridionale de ces deux

rivières qui forment la presqu'île de Casson se nomme la rivière Noire, de la couleur sombre de ses eaux, et ne prend pas sa source à plus d'une demi-lieue de celle du Sénégal ; mais, à moins d'une lieue de son origine, elle devient si forte, qu'elle cesse d'être guéable. L'autre, qui est au nord, porte le nom de rivière Blanche, parce que la terre blanchâtre et glaiseuse où elle passe lui fait prendre cette couleur, fort différente de celle du Sénégal, d'où elle sort à demi-lieue au plus de la source de la rivière Noire.

La péninsule de Casson, qui est longue d'environ soixante lieues, n'en a guère que six dans sa plus grande largeur. Son terroir est fertile et bien cultivé. Elle est si peuplée, et son commerce a tant d'étendue, qu'elle doit être fort riche. Son roi passe pour un prince puissant, qui n'est pas moins respecté de ses voisins que de ses sujets. Galam et la plupart des royaumes voisins sont ses tributaires. On prétend que les habitans de Casson étaient Foulas dans leur origine, et que leur roi possédait anciennement tout le royaume de Galam et la plupart des pays qui forment aujourd'hui les états du siratik. Peut-être faut-il rapporter à cette cause le tribut que ces peuples lui paient encore. On assure qu'il a des mines d'or, d'argent et de cuivre en très-grand nombre, et si riches, que le métal paraît presque sur la surface ; de sorte que, si, délayant un peu de terre dans un vase, on le vide avec

un peu de précaution, ce qui reste au fond est le métal pur. C'est ce qu'on appelle l'or de lavage.

Comme on n'a pas pénétré plus loin à l'est que les cataractes de Govina, toutes les lumières qu'on a sur les richesses du royaume de Casson viennent des marchands nègres du pays, qui ont une grande passion pour les voyages, et plus d'habileté dans les affaires que tous les autres peuples de leur couleur. Ils conviennent tous qu'il s'étend plusieurs journées au delà de Govina, et qu'il est borné à l'est par un autre royaume qui touche à celui de Tombouctou, pays qu'on cherche depuis si long-temps.

Il est certain que le royaume de Tombouctou produit beaucoup d'or; mais on y en apporte aussi de Gago, de Zanfara, et de plusieurs autres régions; ce qui ajoute aux avantages de la ville de Tombouctou, qui est déjà riche en elle-même, celui d'être le centre du commerce pour toutes les parties de l'Afrique. Son pays a d'ailleurs en abondance toutes les nécessités de la vie : le maïs, le riz, et toutes sortes de grains y croissent en perfection. Les bestiaux y sont en grand nombre, et les fruits fort communs. Il s'y trouve des palmiers de toutes les espèces; enfin le seul bien qui leur manque est le sel. Comme la chaleur du climat le rend absolument nécessaire, il y est aussi cher que rare. On l'y reçoit des marchands mandingues, qui l'achètent des Européens et des Maures. L'auteur regrette

qu'un si beau pays soit si peu connu. On pourrait, dit-il, engager les marchands mandingues à prendre avec eux quelque agent français; mais il faudrait choisir pour cette entreprise un homme de savoir et d'expérience, capable de dresser une carte du pays, et de lever sur son passage le plan des villes et des routes. Il serait même à souhaiter qu'il fût versé dans la physique, la botanique et la chirurgie; qu'il sût les langues arabe et mandingue; qu'il fût excité à courir les dangers d'une si grande entreprise par des espérances proportionnées aux difficultés du travail. On obtiendrait bientôt par cette voie une parfaite connaissance non-seulement de Tombouctou, mais encore de toutes les régions intérieures de l'Afrique, dont on n'a publié jusques aujourd'hui que des relations puériles et fabuleuses. Ces réflexions de Brue sont justes; mais quelle apparence que les Mandingues, qu'il représente comme des négocians habiles, consentent à se donner des concurrens?

Après avoir ainsi reconnu, du moins en partie, le cours du Sénégal, Brue, de retour dans ses comptoirs, tenta un voyage par terre à Cachao, pays situé sur la rivière de ce nom, qu'on nomme autrement San-Domingo, au sud de la Gambie, au delà du cap Roxo ou Rouge, par le 11e. degré de latitude. Il traversa le pays des Feloups, qui habitent, près de Bintam, celui de Djeredja, où les Portugais étaient établis, et dont la fertilité le surprit.

Rien n'y paraissait en friche. Les cantons bas étaient divisés par de petits canaux et semés de riz. Au long de chaque canal, l'art des habitans avait élevé des bordures de terre pour arrêter l'eau. Les lieux élevés produisaient du millet, du maïs et des pois de différentes espèces, particulièrement une espèce noire, qui s'appelle *pois nègre*, et qui fait d'excellente soupe. Les melons d'eau de ce canton sont d'une beauté parfaite. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à soixante livres. Leur graine est couleur d'écarlate, et le jus en est extrêmement doux et rafraîchissant. Le bœuf du pays est excellent ; mais le mouton est si gras, qu'il sent le suif. La volaille et toutes les nécessités de la vie y sont en abondance.

Les chauves-souris du pays sont de la grosseur de nos pigeons, avec de longue ailes armées de pointes, qui leur servent à s'attacher aux arbres, où elles se tiennent suspendues, en formant ensemble des espèces de gros pelotons. Les Nègres en mangent la chair après les avoir écorchées, parce qu'ils croient que le petit duvet brun dont elles ont la peau couverte est un poison. C'est le seul de tous les volatiles connus à qui la nature ait donné du lait pour la nourriture de ses petits.

Brue, ayant remarqué en chemin des pyramides de terre dans plusieurs endroits, les avait prises d'abord pour des tombeaux ; mais l'alcade qui lui servait de guide l'assura que c'était la retraite des fourmis, et l'en convain-

quit aussitôt en ouvrant un de ces terriers, dont le dehors était uni et cimenté comme s'il eût été l'ouvrage d'un maçon. Ces fourmis sont blanches, de la grosseur d'un grain d'orge, et fort agiles. Leurs demeures n'ont qu'une seule ouverture vers le tiers de leur hauteur, d'où elles descendent sous terre par une sorte d'escalier circulaire. Brue fit jeter près d'un de ces terriers une poignée de riz, quoiqu'il ne parût aucune fourmi hors du trou; mais dans l'instant il en sortit une légion, qui transportèrent ce trésor dans leur magasin, sans en laisser le moindre reste, et qui rentrèrent dans leur asile lorsqu'elles n'en trouvèrent plus. Ces espèces de ruches sont si fortes, qu'il n'est pas facile de les ouvrir.

Sur la rivière de Paska, Brue admira l'adresse d'un Nègre qui tenait son arc et ses flèches d'une main, tandis que de l'autre il conduisait un canot; s'il apercevait un poisson, il était sûr de le percer, et sur-le-champ il retirait la flèche avec sa proie. Entre les arbres qui bordent les deux rives, Brue trouva des oiseaux dont le cri répète les deux syllabes *ha, ha*, aussi distinctement que la voix humaine.

En quittant cet agréable canton, Brue voyagea pendant deux jours dans un pays qui n'est habité que par des Feloups indépendans qui se sont établis entre la rivière de Gambie et celle de Cachao. Ceux qui ont été subjugués par le roi de Djeredja et les Portugais sont assez civilisés; mais les autres, qui habitent

les bords de la rivière de Casamansa, forment une nation sauvage qui ne ménage pas les étrangers. Ils ont peu de commerce avec les blancs, et ne vivent pas mieux avec leurs voisins, contre lesquels ils ont perpétuellement la guerre. Les Nègres des autres nations n'auraient pas la hardiesse de traverser le pays des Feloups, s'ils ne trouvaient l'occasion des voyageurs européens, qui n'y passent pas sans se mettre en état de ne craindre aucune insulte.

Cachao est une ville et une colonie portugaise située sur la rive sud du Rio San-Domingo, à vingt lieues de son embouchure. C'est le principal établissement que les Portugais aient dans ce pays, quoique les habitans, qui sont distingués par le nom de Nègres Papels, leur portent une haine mortelle; aussi n'ont-ils rien négligé pour se fortifier du côté de la terre. Ils y ont un rempart bien palissadé, avec une bonne artillerie.

Les maisons de la ville sont de terre glaise, blanchies dedans et dehors. Elles sont fort grandes, mais leur hauteur n'est que d'un étage. Pendant la saison des pluies, elles sont couvertes de feuilles de latanier; mais dans les temps secs on ne les couvre que d'une simple toile, qui suffit pour les garantir du soleil et de la rosée. Le climat est sujet à des rosées fort abondantes, surtout près d'une si grande rivière et dans un canton si marécageux. Il y a dans la ville une église paroissiale et un couvent de capucins. La paroisse

est desservie par un curé et deux prêtres d'une ignorance égale à leur pauvreté. En 1700, le couvent des capucins n'en contenait que deux, qui étaient entretenus par le roi de Portugal. Ils sont soumis à l'évêque de San-Iago.

L'usage est de changer la garnison tous les trois ans, terme qu'elle attend toujours avec impatience; car elle est si mal payée, que la plupart des soldats ne se font pas scrupule de voler pendant la nuit.

La rivière a plus d'un quart de lieue de largeur devant la ville. Elle est assez profonde pour recevoir des bâtimens de la première grandeur, si les dangers de la barre ne les arrêtaient à l'embouchure. Les deux rives sont couvertes d'arbres; mais ceux de la rive du nord sont les plus beaux de toute l'Afrique, autant par l'excellence du bois que par leur hauteur et leur grosseur. On ferait de leur tronc un canot d'une seule pièce capable de recevoir le poids de dix tonneaux, et de porter vingt-cinq ou trente hommes. La marée remonte trente lieues au-dessus de Cachao. Il y pleut avec tant d'abondance, qu'on l'appelle *le pot-de-chambre* de l'Afrique, comme Rouen, dit l'auteur, est celui de la Normandie.

On ne peut sortir de Cachao pendant la nuit sans courir quelque danger. L'auteur parle ici d'une espèce de gens qu'il appelle des aventuriers nocturnes, et qui est fort re-

marquable. Ils portent sur leurs habits un petit tablier de cuir, avec une bavette qui couvre une cuirasse ou une cotte de mailles. Ce tablier, qui ne passe la ceinture que de quelques doigts, est plein de trous, auxquels sont attachés deux ou trois paires de pistolets de poche et plusieurs poignards. Le bras gauche est chargé d'un petit bouclier. Au-dessous pend une longue épée dont le fourreau s'ouvre tout d'un coup par le moyen d'un ressort, pour épargner la peine et le temps de la tirer. Lorsqu'ils sortent sans dessein formé, et seulement pour se réjouir, ils sont couverts, par-dessus toute cette parure, d'un manteau noir qui pend jusqu'aux mollets. Mais s'ils se proposent quelque aventure, c'est-à-dire, un duel à la portugaise, ils ajoutent à leurs armes une courte carabine chargée de vingt ou trentes petites balles et d'un quarteron de poudre, avec un bâton fourchu pour la poser dessus en tirant. Enfin, pour achever une si étrange parure, ils ont sur le nez une grande paire de lunettes qui est attachée des deux côtés à l'oreille. En arrivant au lieu de l'exécution, le brave commence par planter sa carabine, rejette son manteau sur le bras gauche, prend son épée de la main droite, et dans cette posture attend l'homme qu'il veut tuer et qui ne pense point à se défendre. Aussitôt qu'il le voit, il fait feu en lui disant de prendre garde à lui. Il lui serait fort difficile de le manquer; car

cette espèce d'arme à feu écarte tellement les balles, qu'elle en couvrirait la plus grande porte. Si l'infortuné qui reçoit le coup n'est pas tout-à-fait mort, le meurtrier s'approche en l'exhortant de dire *Jesus Maria*, et l'achève à terre de quelques coups d'épée ou de poignard. Il arrive quelquefois que ces perfides assassins trouvent la partie égale, et qu'ils sont arrêtés par ceux dont ils menacent la vie; mais ils se tirent d'embarras en protestant qu'ils se sont trompés, et qu'une autre fois ils sauront mieux distinguer leur ennemi.

Dans les visites qu'on rend aux Portugais, on se garde bien de demander à voir leurs femmes, ou même de s'informer de leur santé. Ce serait assez pour s'exposer à quelque duel de la nature de ceux qu'on vient d'expliquer, ou pour exposer une femme au poignard ou au poison.

A quelque distance de Cachao, vers le sud, on trouve les îles de Bissao et celle des Bissagos, où les Portugais ont aussi un établissement. Brue visita ces îles. Elles sont soumises à un empereur. La principale, qui donne son nom à toutes les autres, a quarante lieues de circonférence.

Le terroir est si riche et si fécond, qu'à la grandeur du riz et du maïs, on les prendrait pour des arbustes. Il s'y trouve, avec le maïs des deux espèces, une autre sorte de grain qui lui ressemble. Il est blanc, et se réduit aisément en farine, que les habitans mê-

lent avec du beurre ou de la graisse pour en faire une pâte qu'ils nomment *fondé*. Le maïs ne leur sert pas, comme au Sénégal, à faire du pain ou du couscous. Ils le mangent grillé. Cependant les plus curieux en forment quelquefois des gâteaux nommés *batangos*, de l'épaisseur d'un doigt, et les font cuire dans des cercles de terre, comme la banane en Amérique.

Les habitans de Bissao sont nommés Papels. Cette nation occupe une partie des îles et des côtes voisines, surtout au sud de Cachao. Elle est mal disposée pour les Portugais, quoiqu'elle ait emprunté un grand nombre de leurs usages. Les femmes des Papels ne portent pour habillement qu'une pagne de coton avec des bracelets de verre ou de corail. Les filles sont entièrement nues. Si leur naissance est distinguée, elles ont le corps régulièrement marqué de fleurs et d'autres figures : ce qui fait paraître leur peau comme une espèce de satin travaillé. Les princesses, filles de l'empereur de Bissao, étaient couvertes de ces marques, sans autre parure que des bracelets de corail et un petit tablier de coton.

Les Nègres de Bissao sont excellens mariniers, et passent pour les plus habiles rameurs de toute la côte. Ils emploient au lieu de rames de petites pelles de bois qu'ils nomment *pagaies*, et le mouvement qu'ils font pour s'en servir est si régulier, qu'il produit une sorte d'harmonie. Ils ont un langage qui est propre aux Papels,

comme ils ont des usages qui leur sont particuliers. Le commerce n'a pas peu servi à les cultiver. Ils sont idolâtres ; mais leurs idées de religion sont si confuses, qu'il n'est pas aisé de les démêler. Leur principale idole est une petite figure qu'ils appellent *china*, dont ils ne peuvent expliquer la nature ni l'origine. Chacun d'ailleurs se fait une divinité suivant son caprice. Ils regardent certains arbres consacrés, sinon comme des dieux, du moins comme l'habitation de quelque dieu. Ils leur sacrifient des chiens, des coqs, et des bœufs, qu'ils engraissent et qu'ils lavent avec beaucoup de soin, avant de les faire servir de victimes. Après les avoir égorgés, ils arrosent de leur sang les branches et le pied de l'arbre. Ensuite ils les coupent en pièces, dont l'empereur, les grands et le peuple ont chacun leur partie. Il n'en reste à la divinité que les cornes.

Il ne paraît pas que l'île de Bissao ait jamais été troublée par des guerres civiles ; ce qu'on peut regarder comme une preuve de leur soumission à leur prince. Mais ils sont sans cesse en guerre avec leurs voisins, qu'ils troublent, comme ils en sont troublés, par des incursions continuelles. Les Biafaras, les Bissagos, les Balantes et les Nalous, qui les environnent de toutes parts, sont des nations fort braves qui se battent avec la dernière furie. Les traités de paix n'étant pas connus entre ces barbares, il n'y a jamais beaucoup de

correspondance entre eux, dans les intervalles même du repos. Loin de leur offrir leur médiation, les Européens trouvent leur intérêt à les voir toujours aux mains, parce que la guerre augmente le nombre des esclaves. Mais ordinairement les incursions, de part ou d'autre, ne durent pas plus de cinq ou six jours.

L'empereur de Bissao jouit d'une autorité très-despotique. Il a trouvé une voie fort étrange pour s'enrichir aux dépens de ses sujets sans qu'il lui en coûte jamais rien : c'est d'accepter la donation qu'un Nègre lui fait de la maison de son voisin. Il en prend aussitôt possession, et le propriétaire se trouve dans la nécessité de la racheter ou d'en bâtir une autre. A la vérité, le moyen de se venger est facile, en jouant le même tour à celui de qui on l'a reçu ; mais l'empereur n'y peut rien perdre, puisqu'il ne hasarde que de gagner deux maisons pour une. Ce pouvoir arbitraire s'étend sur tous ceux qui habitent dans l'île. Un jour, l'empereur de Bissao avait confié à la garde des Portugais un esclave qui se pendit. C'était lui naturellement qui devait supporter cette perte ; mais il ordonna que le cadavre fût laissé dans le même lieu jusqu'à ce que les Portugais lui fournissent un autre esclave. Le désagrément de voir pourir un corps devant leurs yeux leur fit prendre le parti d'obéir. Dans une autre occasion, deux esclaves qu'il avait vendus s'échappèrent de leurs chaînes, et furent repris par ses soldats. L'équité sem-

blait demander qu'ils fussent restitués à leur maître; mais l'empereur déclara qu'ils étaient à lui, puisqu'ils étaient remis en liberté, et les revendit sans scrupule à d'autres marchands.

A la mort des empereurs de Bissao, les femmes qu'ils ont aimées le plus tendrement et leurs esclaves les plus familiers sont condamnés à perdre la vie, et reçoivent la sépulture près de leur maître pour le servir dans un autre monde. L'usage était même autrefois d'enterrer des esclaves vivans avec le monarque mort; mais l'auteur prétend que cette coutume commençait à s'abolir. Le dernier roi n'avait eu qu'un esclave enterré avec lui, et celui qui régnait paraissait disposé à détruire une loi si barbare.

Lorsqu'il est question de guerre, ils ont un tocsin qui sert à rassembler la milice des Nègres. Il porte dans cette île le nom de *bonbalon*. C'est une sorte de trompette marine, mais sans corde, qui est beaucoup plus grosse et a le double de longueur. Elle est d'un bois léger. On frappe dessus avec un marteau de bois dur; et l'on prétend que le bruit se fait entendre de quatre lieues. L'empereur a plusieurs de ces instrumens au long des côtes et dans l'intérieur de l'île, avec une garde pour chacun; et lorsque le sien a donné le signal, les autres répètent autant de fois les mêmes coups et sur les mêmes tons; de sorte que ses volontés sont connues en un moment par la

manière de les communiquer. Si quelqu'un refuse d'obéir, il est vendu pour l'esclavage. Ce châtiment politique tient tout le monde dans la soumission ; et l'empereur, pour qui la désobéissance est utile, se plaint quelquefois de trouver ses sujets trop ardens à le servir.

Dans l'archipel des Bissagos, entre la rivière de Cachao et le cap Tumbaly, vis-à-vis la côte des Balantes, se trouvent les îles de Cazégut.

Les Nègres de ces îles sont grands et robustes, quoique leurs alimens ordinaires soient le poisson, les coquillages, l'huile et les noix de palmier, et qu'ils aiment mieux vendre leur riz et leur maïs aux Européens que de les réserver pour leur usage. Ils sont idolâtres, et d'une cruauté extrême pour leurs ennemis. Ils coupent la tête à ceux qu'ils tuent dans leurs guerres ; ils emportent cette proie pour l'écorcher, et, faisant sécher la peau du crâne avec la chevelure, ils en ornent leurs maisons comme d'un trophée. Au moindre sujet de chagrin, ils tournent aussi facilement leur furie contre eux-mêmes. Ils se pendent, ils se noient, ils se jettent dans le premier précipice. Leurs héros prennent la voie du poignard. Ils sont passionnés pour l'eau-de-vie. S'ils croient qu'un vaisseau leur en apporte, ils se disputent l'honneur d'y arriver les premiers, et rien ne leur coûte pour se procurer cette chère liqueur : alors le plus faible devient la proie du plus fort. Dans ces occasions, ils oublient les lois

de la nature, le père vend ses enfans ; et si ceux-ci peuvent l'emporter par la force ou par l'adresse, ils traitent de même leurs pères et leurs mères.

A Cazégut, Brue reçut un singulier hommage : il traitait un seigneur nègre sur son bord, lorsqu'il vit paraître un canot chargé de cinq insulaires, dont l'un étant monté à bord, s'arrêta sur le tillac en tenant un coq d'une main, et de l'autre un couteau. Il se mit à genoux devant Brue, sans prononcer un seul mot : il y demeura une minute, et, s'étant levé, il se tourna vers l'est et coupa la gorge du coq ; ensuite, s'étant mis à genoux, il fit tomber quelques gouttes de sang sur les pieds du général. Il alla faire la même cérémonie au pied du mât et de la pompe ; après quoi, retournant vers le général, il lui présenta son coq. Brue lui fit donner un verre d'eau-de-vie, et lui demanda la raison de cette conduite. Il répondit que les habitans de son pays regardaient les blancs comme les dieux de la mer ; que le mât était une divinité qui faisait mouvoir le vaisseau, et que la pompe était un miracle, puisqu'elle faisait monter l'eau, dont la propriété naturelle était de descendre.

Les habitans de Cazégut, surtout ceux qui sont distingués par le rang ou les richesses, se frottent les cheveux d'huile de palmier, ce qui les fait paraître tout-à-fait rouges. Les femmes et les filles n'ont autour de la ceinture qu'une espèce de frange épaisse, composée de roseaux, qui leur

tombe jusqu'aux genoux. Dans la saison du froid, elles en ont une autre qui leur couvre les épaules, et qui descend jusqu'à la ceinture. Quelques-unes en ajoutent une troisième sur la tête, qui pend jusqu'aux épaules. Rien n'est si comique que cette parure. Elles y joignent des bracelets de cuivre et d'étain aux bras et aux jambes. En général, les deux sexes ont la taille belle, les traits du visage assez réguliers, et la couleur du jais le plus brillant, sans avoir le nez plat ni les lèvres trop grosses. L'esprit et la vivacité ne leur manquent pas ; mais ils souffrent l'esclavage avec tant d'impatience, surtout hors de leur patrie, qu'il est dangereux d'en avoir un grand nombre à bord. Un capitaine, après en avoir acheté plusieurs, avait pris toutes sortes de précautions pour les tenir sous le joug, en les enchaînant deux à deux par le pied, et mettant des menottes aux plus vigoureux. Ils n'en trouvèrent pas moins le moyen d'arracher l'étoupe du vaisseau, et l'eau pénétra si vite, qu'il aurait coulé à fond, si le capitaine n'eût rencontré fort heureusement une vieille voile qui servit à boucher le trou. Le naturel fier et indomptable de ces insulaires est si connu en Amérique, qu'on ne les y achète qu'avec de grandes précautions. Ils ne travaillent qu'à force de coups. Ils se dérobent souvent par la fuite, et quelfois ils se détruisent eux-mêmes. Remarquons ici que l'historien anglais et son traducteur traitent de vice et d'indolence obstinée ce

courage qui préfère la mort à la servitude, tant l'habitude des préjugés renverse les idées naturelles !

Nous ne devons pas omettre un exemple singulier de ce que peut l'autorité d'un seul homme au milieu de l'ignorance et de la barbarie.

A cent cinquante lieues de son embouchure, la rivière de Casamansa forme, en tournant, un coude qui donne le nom de *Cabo* à un grand royaume voisin. Il était gouverné, au commencement de notre siècle, par un roi nègre, nommé Briam-Mansare, qui vivait avec plus de faste que tous les autres princes de la même côte. Sa cour était nombreuse. Il se faisait servir dans de la vaisselle d'or, dont il avait jusqu'à quatre mille marcs. Il entretenait constamment six ou sept mille hommes bien armés, avec lesquels il tenait ses voisins dans la soumission et les forçait de lui payer un tribut. La police était si bien établie dans ses états, que les négocians auraient pu laisser sans crainte leurs marchandises sur le grand chemin. A force de lois et par la rigueur de l'exécution, il avait corrigé dans ses sujets le penchant au vol, qui est un vice naturel aux Nègres. Jamais les esclaves n'étaient enchaînés. Lorsqu'ils avaient reçu la marque du marchand, il ne fallait plus craindre de les perdre par la fuite, tant la garde était exacte sur les frontières, et la discipline rigoureuse dans le gouvernement. Ce prince faisait chaque année, avec les Portugais, un commerce de six

cents esclaves, échangés contre différentes espèces de marchandises, telles que des armes à feu, des sabres courbés, avec de belles poignées, des selles de France, des fauteuils de velours, et d'autres meubles; de la fenouillette de l'île de Rhé, de l'eau de cannelle, du rossolis, etc. Lorsqu'il recevait la visite de quelque blanc, il le faisait défrayer dès l'entrée de ses états, et ses sujets ne pouvaient rien exiger d'un étranger, sous peine d'être vendus pour l'esclavage. Il était toujours prêt à donner audience : à la vérité, on était obligé, pour l'obtenir, de lui faire un petit présent de la valeur de trois esclaves; mais il rendait toujours plus qu'il n'avait reçu. Ces civilités continuaient jusqu'à ce que l'étranger eût disposé de ses marchandises. Alors si, dans son audience de congé, il demandait au roi un présent pour sa femme, ce prince ne manquait jamais de donner un esclave ou deux marcs d'or. Il mourut en 1705, également regretté de ses peuples et des étrangers.

On remarque avec étonnement dans la rivière de San-Domingo que les caymans, ou les crocodiles, qui sont ordinairement des animaux si terribles, ne nuisent à personne. Il est certain, dit l'auteur, que les enfans en font leur jouet, jusqu'à leur monter sur le dos, et les battre même, sans en recevoir aucune marque de ressentiment. Cette douceur leur vient peut-être du soin que les habitans prennent de les nourrir et de les bien traiter.

Dans toutes les autres parties de l'Afrique, ils se jettent indifféremment sur les hommes et sur les animaux. Cependant il se trouve des Nègres assez hardis pour les attaquer à coups de poignard. Un laptot du fort Saint-Louis s'en faisait tous les jours un amusement qui lui avait long-temps réussi ; mais il reçut enfin tant de blessures dans ce combat, que, sans le secours de ses compagnons, il aurait perdu la vie entre les dents du monstre.

Les hippopotames sont en nombre prodigieux dans toutes ces rivières, comme dans celles de Sénégal et de Gambie ; mais ils ne causent nulle part tant de désordres qu'entre celles de Casamansa et de Sierra-Leone. Les plantations de riz et de maïs que les Nègres ont dans leurs cantons marécageux sont exposées à des ravages continuels, si la garde ne s'y fait nuit et jour. Cependant ils sont plus timides et plus aisés à chasser que les éléphans. Au moindre bruit, ils regagnent la rivière, où ils plongent d'abord la tête, et, se relevant ensuite sur la surface, ils secouent les oreilles, et poussent deux ou trois cris si forts, qu'ils peuvent être entendus d'une lieue.

Les flamans sont en grand nombre sur la rivière de Gèves ou Geba, dans le pays des Biafaras, autre établissement des Portugais, près de Rio-Grande. Nous avons déjà parlé de ces oiseaux. Les habitans de Gèves portent le respect si loin pour ces animaux, qu'ils ne souffrent pas qu'on leur fasse le moindre mal. Ils les lais-

sent tranquilles au milieu de leur habitation, sans être incommodés de leurs cris, qui se font entendre néanmoins d'un quart de lieue. Les Français, en ayant tué quelques-uns dans cet asile, furent forcés de les cacher sous l'herbe, de peur qu'il ne prît envie aux Nègres de venger sur eux la mort d'une bête si révérée.

Dans plusieurs endroits de la côte, surtout aux environs de Gèves, on trouve une sorte d'oiseaux de rivage que l'on nomme *spatules*, parce que leur bec a beaucoup de ressemblance avec cet instrument de chirurgie. Ils ont la chair beaucoup meilleure que les flamans. Cet oiseau, qui est de la grosseur de la cigogne, et qui a de même les jambes fort longues, se trouve aussi en Europe dans les pays marécageux, tels que la Hollande.

En remontant le Rio-Grande, quatre-vingts lieues au-dessus de son embouchure, on arrive dans le pays des Analoux, Nègres qui sont très-passionnés pour le commerce. Leurs richesses sont l'ivoire, le riz, le maïs et les esclaves.

A seize lieues au delà du Rio-Grande, vers le sud, en allant vers Sierra-Leone, on trouve la rivière de Nougnez, sur les bords de laquelle on fait un grand commerce d'ivoire.

Le pays aux environs de la rivière de Nougnez produit un sel que les Portugais estiment beaucoup, et qu'ils regardent comme un contre-poison. Ils ont l'obligation aux éléphans de leur en avoir découvert la vertu. Les Nè-

gres qui vont à la chasse de ces animaux leur tirent des flèches empoisonnées ; et lorsqu'ils les tuent, ils coupent l'endroit où la flèche a touché, et vident le corps de ses boyaux pour en manger la chair. Des chasseurs, qui avaient blessé un éléphant, furent surpris de le voir marcher et se nourrir sans aucun ressentiment de sa blessûre. Ils cherchaient la cause de ce prodige, lorsqu'ils le virent s'approcher de la rivière et prendre dans sa trompe quelque chose qu'il mangeait avidement. Ils trouvèrent, après son départ, que c'était un sel blanc qui avait le goût de l'alun. Un autre éléphant, qu'ils blessèrent encore, s'étant guéri de la même manière, les Portugais, qui sont dans une défiance continuelle du poison, firent diverses expériences de ce sel, et le reconnurent pour un des plus puissans antidotes qui aient jamais été découverts. Que le poison soit intérieur ou extérieur, une dragme de sel de Nougnez, délayée dans de l'eau chaude, est un remède spécifique.

Brue, dans un voyage à Cayor, fit une découverte d'un autre genre, qui doit surtout intéresser les femmes, que dans tous les pays le soin de leur beauté occupe plus ou moins. Il vit une Négresse qui avait les dents d'une blancheur surprenante. Brue lui demanda quelle était sa méthode pour les conserver si belles. Elle lui dit qu'elle se les frottait avec un certain bois dont elle lui donna quelques morceaux. Ce bois se nomme *ghélèle*. Il croît

sur le bord de l'eau, et ressemble beaucoup à notre osier; mais il est d'un goût fort amer.

Brue, en remontant toujours le canal qui joint le lac de Cayor à la rivière de Sénégal, débarqua dans un village des Foulas nommé Kéda, où il fut témoin d'une cérémonie funèbre qui l'amusa beaucoup.

Un des principaux habitans du village mourut subitement, et sa femme n'eut pas plus tôt mis la tête à sa porte pour donner avis de sa perte par un cri, qu'il s'éleva un tumulte surprenant dans toute l'habitation. On n'entendit de toutes parts que des gémissemens. Les femmes accoururent en foule, et, sans savoir de quoi il était question, commencèrent à s'arracher les cheveux, comme si chacune eût perdu sa famille. Ensuite, lorsqu'elles eurent appris le nom du mort, elles se précipitèrent vers sa maison avec des hurlemens qui n'auraient pas permis d'entendre le tonnerre. Au bout de quelques heures, les marabouts arrivèrent, lavèrent le corps, le revêtirent de ses meilleurs habits, et le portèrent sur son lit avec ses armes à son côté. Alors ses parens entrèrent l'un après l'autre, le prirent par la main, lui firent plusieurs questions ridicules, et lui offrirent leurs services; mais ne pouvant recevoir aucune réponse, ils se retirèrent comme ils étaient entrés, en disant gravement, *il est mort*. Pendant cette cérémonie, ses femmes et ses enfans tuèrent ses bœufs, et vendirent ses marchandises et ses esclaves pour de l'eau-

de-vie, parce que l'usage, dans ces occasions, est de faire un folgar, c'est-à-dire, de donner une fête après l'enterrement.

Le convoi fut précédé des guiriots avec leurs tambours. Tous les habitans suivaient en silence, chargés de leurs armes. Ensuite venait le corps, environné de tous les marabouts qu'on avait pu rassembler, et porté par deux hommes. Les femmes fermaient la marche en criant et se déchirant le visage comme des furieuses. Lorsque le mort est enterré dans sa propre maison, privilége qui n'appartient qu'au prince et aux seigneurs, la procession se fait autour du village. En arrivant au lieu destiné pour la sépulture, le principal marabout s'approche du corps, et lui dit quelques mots à l'oreille, tandis que quatre hommes soutiennent un drap de coton qui le cache à la vue des assistans.

Enfin les porteurs le mettent dans la fosse, et le recouvrent aussitôt de terre et de pierres. Les marabouts attachent ses armes au sommet d'un pieu, qu'ils placent à la tête du tombeau avec deux pots, l'un rempli de couscous, l'autre d'eau. Après ces formalités, ceux qui soutiennent le drap de coton le laissent tomber; signal auquel les femmes recommencent leurs lamentations jusqu'à ce que le principal marabout donne ordre aux guiriots de battre la marche du retour. Au même moment le deuil cesse, et l'on ne pense qu'à se réjouir, comme si personne n'avait fait au-

cune perte. Dans quelques endroits, on creuse un fossé autour du tombeau, et l'on plante sur le bord une haie d'épines. Sans cette précaution, il arrive souvent que le corps est déterré par les bêtes farouches. Dans d'autres lieux, la cérémonie funèbre dure sept ou huit jours. Si c'est un jeune homme qu'on ait perdu, tous les Nègres du même âge courent le sabre à la main comme s'ils cherchaient leur camarade, et font retentir le cliquetis de leurs armes lorsqu'ils se rencontrent.

Le voyage de Brue à Engherbel, sur la rive nord du Sénégal, dans le pays qu'on nomme les États du Brak, contient des détails curieux sur le commerce des gommes, qui se fait avec les Arabes du désert en payant des droits au brak.

Pendant que Brue entretenait ce prince, on vint lui annoncer l'arrivée de Schamchi, chef des Maures. Le général lui fit quelques présens, et, sachant qu'il était venu pour le commerce des gommes, il lui indiqua le jour où l'ouverture du marché devait se faire au désert.

Le désert est une plaine vaste et stérile, au nord du Sénégal, bornée au loin par de petites collines de sable rouge, et couverte de ronces qui n'ont pas beaucoup d'épaisseur. C'est dans ce lieu que se faisait depuis longtemps le commerce des gommes. Le général, pour se garantir de l'attaque des Maures vagabonds, fit entourer les magasins qu'il éleva

au long de la rivière d'un fossé large de six pieds et d'autant de profondeur, défendu par une haie d'épines. Il fortifia soigneusement la porte, et mit pour la garder deux laptots bien armés, avec un interprète pour examiner et pour introduire ceux qui viendraient s'y présenter.

Le brak et Schamchi, qui virent toutes ces préparations, et qui n'en ignoraient pas les motifs, approuvèrent les précautions du général, comme la meilleure voie pour prévenir les désordres pendant la foire.

Le premier d'avril, Schamchi, ayant reçu avis de l'approche des caravanes, vint avertir Brue qu'il était temps de régler le prix.

Les Européens sont obligés de pourvoir à l'entretien des Maures qui apportent des gommes. Cet engagement les expose à quantité de fausses dépenses, parce que, sous prétexte de commerce il arrive une multitude de Maures qui ne cherchent que l'occasion de vivre quelques jours aux dépens d'autrui, ou de satisfaire leur inclination au larcin. Mais Brue régla tellement cet article, qu'il n'était obligé de nourrir que ceux qui auraient apporté des marchandises, et dans la proportion même de ce qu'ils auraient apporté. Cette nourriture fut fixée à deux livres de bœuf et autant de couscous pour chaque portion, et tel nombre de portions pour chaque quintal. Les commis qui furent nommés pour la distribution reçurent l'ordre de la finir aussitôt que les mar-

chandises seraient délivrées. On parvint ainsi à purger la foire des voleurs et des gens oisifs.

On commença, le 14 d'avril, à mesurer les gommes. Cette opération se fit sans désordre, parce qu'on ne reçut les marchands que l'un après l'autre. Le général y assista exactement, et fit veiller avec le même soin à tout ce qu'il ne pouvait éclairer par sa présence. Aussitôt que le commerce fut ouvert, on vit arriver chaque jour de nouvelles caravanes de dix, vingt et trente chameaux, ou des voitures traînées par des bœufs, et gardées par les propriétaires des gommes et par leurs domestiques. Ces Maures ont l'apparence d'autant de sauvages; ils n'ont pour habits que des peaux de chèvres autour des reins, et des sandales de cuir de bœuf. Leurs armes sont de longues piques, des arcs et des flèches, avec un long couteau attaché à leur ceinture.

Il n'est pas besoin de sentinelles pour découvrir l'approche de ces caravanes : les chameaux poussent des cris affeux qui les trahissent bientôt. Leurs foulons, c'est-à-dire, les sacs dans lesquels ils apportent les gommes, sont des peaux de bœuf sans couture. Les Maures n'ont point d'autres commodités pour renfermer leurs marchandises, ni même pour le transport de leur eau. Comme on avait pris toutes sortes de soins pour empêcher qu'ils n'entrassent plusieurs à la fois dans l'enclos, c'était un spectacle amusant que de voir leurs efforts et leurs contorsions pour entrer

l'un avant l'autre ; car les Maures sont une nation fort bruyante.

Un Maure nommé Barikada fit présent au général d'un aigle apprivoisé , de la grandeur d'un coq d'Inde. Il n'avait rien d'ailleurs qui le distinguât des aigles ordinaires. Sa familiarité avec les hommes allait jusqu'à se laisser prendre par le premier venu , et en peu de jours il prit l'habitude de suivre le général comme un chien ; mais il fut tué malheureusement par la chute d'un baril qui l'écrasa sur le tillac. Apparemment la science d'apprivoiser les animaux est fort cultivée dans ce pays , car l'auteur parle de deux pintades , mâle et femelle, si privées, qu'elles mangeaient sur son assiette , et qu'avec la liberté de voler au rivage , elles revenaient sur la barque au son de la cloche , pour le dîner et le souper. Pendant toute la foire , Brue ayant observé les jours de fête et les jeûnes de l'Église, et n'ayant pas manqué de faire réciter soir et matin les prières à bord , tous les Maures le prirent pour un marabout français.

Le désert est infecté par une sorte de milans que les Nègres appellent *ekoufs*. Ces animaux sont si voraces , qu'ils venaient prendre les alimens des matelots jusque dans les plats.

Brue , qui ne se ménageait pas dans l'exercice de ses fonctions , gagna une colique violente pour avoir dormi à l'air après s'être extrêmement fatigué. Ses chirurgiens avaient employé vainement toute leur habileté à le

soulager, lorsqu'un Maure, qui était venu lui rendre visite, lui conseilla, comme un remède ordinaire à sa nation, de faire dissoudre de la gomme dans du lait, et d'avaler cette potion fort chaude : il suivit ce conseil, et fut guéri sur-le-champ.

La gomme s'appelle gomme du Sénégal, ou gomme arabique, parce qu'avant que les Français eussent des comptoirs au Sénégal, elle ne venait que de l'Arabie; mais, depuis que le commerce est ouvert par cette voie, le prix en est tellement diminué, qu'on n'en apporte plus d'Arabie : cependant il en vient encore du Levant; on prétend même qu'elle est meilleure que celle du Sénégal, par la seule raison qu'elle est plus chère; car au fond elles sont toutes deux de la même bonté. Cette gomme est pectorale, anodine et rafraîchissante; elle est excellente pour le rhume, surtout lorsqu'elle est mêlée avec le sucre d'orge, suivant l'usage de Blois, où l'on en fabrique beaucoup. C'est un spécifique contre la dysenterie et les hémorrhagies les plus obstinées. On lui attribue quantité d'autres effets. Ce qui est certain, suivant le témoignage de Brue, c'est qu'un grand nombre de Nègres qui la recueillent, et les Maures qui l'apportent au marché, n'ont pas d'autre nourriture; qu'ils n'y sont pas réduits par nécessité, faute d'autres alimens, mais que leur goût les y porte, et qu'ils la trouvent délicieuse. Ils n'y emploient pas d'autre art que de l'adoucir par le mé-

lange d'un peu d'eau. Elle leur donne de la force et de la santé. Enfin, par sa simplicité et ses autres vertus, ils la regardent comme une diète excellente. Si elle a quelque chose d'insipide, on peut lui donner, avec une teinture, l'odeur et le goût qu'on désire. Il paraît étrange, ajoute Brue, que ceux qui l'apportent de plus de trois cents milles dans l'intérieur des terres n'aient aucune provision de reste lorsqu'ils arrivent au marché ; mais il est bien plus surprenant qu'ils n'en aient pas eu d'autre que leur gomme, et qu'elle ait été leur unique subsistance dans une si longue route. Cependant c'est un fait qui ne peut être contesté, et sur lequel on a le témoignage de tous ceux qui ont passé quelque temps au Sénégal. Brue, qui avait goûté souvent de la gomme, la trouvait agréable. Les pièces les plus fraîches, c'est-à-dire celles qui ont été recueillies nouvellement, s'ouvrent en deux comme un abricot mûr. Le dedans est tendre, et ressemble assez à l'abricot par le goût.

On fait un grand usage de la gomme du Sénégal dans plusieurs manufactures, particulièrement dans celles de laine et de soie. Les teinturiers s'en servent beaucoup aussi. Toute l'habileté dans le choix de cette gomme consiste à prendre la plus sèche, la plus nette et la plus transparente, car la grosseur et la forme des pains n'y mettent aucune différence.

L'arbre qui la porte, en Afrique comme en Arabie, est une sorte d'acacia assez petit et

toujours vert, chargé de branches et de pointes, avec de longues feuilles, mais étroites et rudes. Il porte une petite fleur en forme de vase, dans laquelle il y a des filets de la même couleur, qui environnent le pistil et un ovaire renfermant la semence; le fruit est d'abord vert; mais, en mûrissant, il prend une couleur de feuille morte. La semence ou la petite graine dont il est rempli est dure et blanchâtre. On trouve entre le Sénégal et le fort d'Arguin, trois forêts où il y a quantité de ces arbres; la première se nomme Sahel, la seconde et la plus grande, El-Hiébar, et la troisième, Alfatak; elles sont à peu près à la même distance, c'est-à-dire à trente lieues du désert, qui est aussi à trente lieues du fort Saint-Louis; et toutes trois elles sont entre elles à dix lieues l'une de l'autre. De Sahel au comptoir de Portendic on compte soixante lieues, et quatre-vingts jusqu'à la baie d'Arguin.

La récolte de la gomme se fait deux fois chaque année; mais la plus considérable est celle du mois de décembre, où l'on prétend qu'elle est plus nette et plus sèche : celle de mars est plus gluante, avec moins de transparence. La raison en est sensible; c'est qu'au mois de décembre, elle se recueille après les pluies, lorsque l'arbre est rempli d'une sève que la chaleur du soleil vient épaissir et perfectionner, sans lui donner trop de dureté. Depuis cette saison jusqu'au mois de mars, la chaleur devenant excessive, et séchant l'écorce

de l'arbre, oblige d'y faire des incisions pour en tirer cette séve; car, la gomme n'étant qu'un suc propre qui transsude par les pores de l'écorce, on est forcé, lorsqu'elle ne sort pas d'elle-même, de blesser l'arbre pour l'en tirer.

Ce commerce des gommes était, du temps de Brue, entre les mains de trois tribus, ou hordes indépendantes des Maures du désert. Les chefs de ces tribus étaient marabouts, nom générique des prêtres mahométans, qui prêchaient la religion du prophète dans toute la zone torride, qui ont partout un grand crédit, et sont partout de grands hypocrites. Ces Maures du désert méritent d'être considérés avec quelque attention. Ils ont beaucoup de rapport avec cette fameuse nation des Arabes qui a joué si long-temps un si grand rôle dans le monde, et qui, sous la domination des Turcs, n'est plus aujourd'hui qu'un peuple d'esclaves ou un ramas de brigands.

Ces Maures des environs d'Arguin et du Sénégal conservent inviolablement les usages de leurs ancêtres. Si l'on excepte un petit nombre, qui ont leurs cabanes sous les murs du fort de Portendic et vers le Sénégal, ils campent tous en pleine campagne, près ou loin de la mer ou de la rivière, suivant les saisons et les besoins du commerce. Leurs tentes et leurs cabanes ont toutes la forme d'un cône. Les premières sont composées d'une toile grossière de poil de chèvre et de chameau, si bien tissue que, malgré la violence et la longueur

des pluies, il est fort rare que l'eau les pénètre. Ces toiles ou ces étoffes sont l'ouvrage de leurs femmes, qui filent le poil et la laine, et qui apprennent de bonne heure à les mettre en œuvre ; elles n'en sont pas moins chargées de tous les travaux domestiques, jusqu'à celui de panser les chevaux, de faire la provision d'eau et de bois, de faire le pain et de préparer les alimens. Malgré ces assujettissemens où leurs maris les réduisent, ils les aiment et ne les maltraitent presque jamais. Si elles manquent à quelque devoir essentiel, ils les chassent de leur maison, et les pères, les frères ou les autres parens d'une femme coupable la punissent bientôt de l'opprobre qu'elle jette sur la famille; d'ailleurs les maris se font un honneur d'entretenir leurs femmes bien vêtues, et ne leur refusent rien pour leur parure. Tout ce qu'ils gagnent par le commerce ou par le travail est employé à cet usage ; aussi ne faut-il guère espérer d'obtenir d'eux l'or qu'ils apportent de leurs voyages : ils le gardent pour en faire des bracelets et des pendans d'oreilles à leurs femmes, ou pour garnir la poignée de leurs couteaux et de leurs sabres. On voit que l'esprit de galanterie et de magnificence, anciennement renommé chez les Arabes, se retrouve jusque dans les hordes vagabondes des déserts d'Afrique.

Les femmes des Maures ne paraissent jamais sans un long voile qui leur couvre le visage et les mains. Les Européens ne sont pas

encore assez familiers avec leur nation pour obtenir la liberté de les voir à découvert; mais les hommes et les enfans ont généralement la taille et la physionomie fort belles. Quoiqu'ils ne soient pas fort hauts, ils ont les traits réguliers : leur couleur foncée vient de la chaleur du soleil à laquelle ils sont continuellement exposés. Si la beauté du teint manque aussi à leurs femmes, elle est avantageusement compensée par la prudence, la modestie et la fidélité dans les engagemens du mariage; elles ne connaissent pas la galanterie, apparemment, dit Brue, parce qu'elles n'en trouvent pas l'occasion. Non-seulement elles ne sortent jamais seules, mais l'usage des hommes est de détourner le visage lorsqu'ils rencontrent une femme. Ils se rendent même le bon office de veiller mutuellement sur les femmes et les filles l'un de l'autre, et nul autre que le mari n'a la liberté d'entrer dans la tente des femmes. Un Maure qui serait assez pauvre pour n'avoir qu'une seule tente recevrait ses visites et ferait toujours ses affaires à la porte plutôt que d'y laisser entrer ses plus proches parens. Ce privilége n'est accordé qu'à leurs chevaux, ou plutôt à leurs jumens, qu'ils préfèrent beaucoup aux mâles de cette espèce, parce que, outre l'avantage d'en tirer des poulains qui leur apportent beaucoup de profit, ils les trouvent plus douces, plus vives et de plus longue durée que les mâles; elles couchent dans leurs

tentes pêle-mêle avec leurs femmes et leurs enfans. Ils les laissent courir librement avec leurs poulains, ou du moins ils ne les attachent jamais par le cou, et leur seul lien est aux pieds; elles s'étendent par terre, où elles servent d'oreiller aux enfans, sans leur faire le moindre mal; elles prennent plaisir à se voir baiser, caresser; elles distinguent ceux qui les traitent le mieux; et lorsqu'elles sont en liberté, elles s'en approchent et les suivent. Leurs maîtres gardent fort soigneusement leur généalogie, et ne les vendent pas sans faire valoir les bonnes qualités de leurs pères, dont ils produisent un état exact qui en rehausse beaucoup le prix. Elles ne sont pas remarquables par leur grandeur ni par leur embonpoint, mais, dans une taille médiocre, elles sont bien proportionnées. L'usage des Maures n'est pas de les ferrer. Ils les nourrissent pendant la nuit avec du grand millet et de l'herbe un peu séchée. Au printemps, ils les mettent au vert, et les laissent un mois sans les monter.

Un *adouard* est un nombre de tentes et de cabanes où les Maures habitent quelquefois par tribus, quelquefois par familles. Ils les rangent ordinairement en cercle, l'une fort près de l'autre, en laissant au centre une place où leurs bestiaux et leurs animaux domestiques passent la nuit. Il y a toujours une sentinelle établie pour garantir l'habitation des surprises de l'ennemi ou des voleurs, ou des

bêtes farouches. Au moindre danger, la sentinelle donne l'alarme, qui est augmentée par l'aboiement des chiens, et tout le village pense aussitôt à se défendre. Ces adouards sont mobiles et se transportent d'autant plus aisément que les Maures, ayant peu de meubles et d'ustensiles domestiques, chargent en un instant tout leur équipage sur leurs bœufs et leurs chameaux. Ils placent leurs femmes dans des paniers, sur le dos de ces animaux. Cette vie errante n'est pas sans agrémens : ils se procurent ainsi de nouveaux voisins, de nouvelles commodités, et de nouvelles perspectives. Leurs tentes sont de poil de chameau; elles sont soutenues par des pieux, auxquels ils ne les attachent qu'avec des courroies de cuir. Dans le temps de la sécheresse, ils approchent leurs camps des bords du Sénégal pour y trouver de l'herbe et la fraîcheur de l'eau. Dans la saison des pluies, ils se retirent vers les côtes de la mer, où le vent les délivre de l'importunité des moucherons. C'est à la fin de cette dernière saison qu'ils font leurs plantations de millet et de maïs.

Ils n'ont pas d'autre liqueur que l'eau et le lait. Leur pain est de farine de millet, non que la nature leur refuse d'autres grains, puisque le froment et l'orge peuvent croître dans le pays; mais les changemens continuels de leur demeure leur ôtent le goût de l'agriculture. Ils se servent quelquefois de riz. Lorsqu'ils recueillent de l'orge ou du froment, ils

l'enferment, après l'avoir fait sécher, dans des puits fort profonds, qu'ils creusent dans le roc ou dans la terre. L'ouverture de ces trous n'a pas plus de largeur qu'il ne faut pour le passage d'un homme; mais ils s'élargissent par degrés, à proportion de leur profondeur, qui est souvent de trente pieds : on les nomme *matamors*. Le fond et les côtés sont garnis de paille. Les Maures y mettent leur blé jusqu'à l'ouverture, qu'ils couvrent de bois, de planches et de paille; et par-dessus, ils forment une couche de terre, sur laquelle ils sèment ou plantent quelque autre grain. Le blé se conserve longtemps dans ces greniers souterrains.

Les Maures nettoient fort soigneusement leur grain avant de le broyer entre deux pierres pour le réduire en farine. Leur pain se cuit sous la cendre, et leur usage est de le manger chaud. Ils font bouillir doucement leur riz dans un peu d'eau; et, lorsqu'il est à demi cuit, ils le tirent du feu et le laissent ainsi comme en digestion. Dans cet état, il s'enfle sans se coaguler. N'ayant pas l'usage des cuillères, ils se servent de leurs doigts pour en prendre de petites parties qu'ils jettent fort adroitement dans leur bouche; ils ne mangent que de la main droite, parce que l'autre est réservée pour des exercices qui ont moins de propreté : aussi ne se lavent-ils jamais la main gauche. Leurs viandes sont coupées en petits morceaux, avant qu'elles soient cuites, pour éviter la peine de se servir de cou-

teaux à table. Si l'on prépare des poules ou quelque autre pièce de volaille au riz, on les coupe en quartiers, après quoi il n'est plus besoin de couteau pour les dépecer autrement, parce que l'un en prend un quartier qu'il présente à son voisin; et celui-ci, tirant de son côté tandis que l'autre tire du sien, le partage est fait en un moment. Ils mangent, comme au Levant, assis à terre et les jambes croisées, autour d'un cercle de cuir rouge ou d'une natte de palmier, sur laquelle on sert les alimens dans des plats de bois ou dans des bassins de cuivre : ils mangent successivement leur pain et leur viande, et jamais ils ne boivent qu'à la fin du repas, lorsqu'ils quittent la table pour se laver. Les femmes ne mangent point avec les hommes. L'usage ordinaire est de manger deux fois par jour, le matin et vers l'entrée de la nuit. Les repas sont courts et se font avec un grand silence; mais la conversation vient ensuite, du moins entre les personnes de distinction, lorsqu'on commence à fumer, à boire du café ou du vin et de l'eau-de-vie, pour se procurer les amusemens que chacun peut tirer de son rang et de ses richesses. Les marabouts même ne se refusent pas ces plaisirs, lorsqu'ils peuvent les prendre secrètement et sans scandale.

Les Maures de ces contrées n'ont pas de médecine : la santé, qui est un bien commun dans leur nation, les délivre de cette servitude. S'ils sont sujets à quelques maladies,

c'est à la dysenterie et à la pleurésie ; mais ils s'en guérissent eux-mêmes avec le secours des simples. Barbot assure nettement qu'ils ne sont sujets à aucune maladie, et que l'air de Sahara est si bon, qu'on y porte les malades comme à la source de la santé et de la vie.

Les marabouts sont presque les seuls qui sachent lire l'arabe; en général, toute la nation est ensevelie dans l'ignorance. Cependant il se trouve un grand nombre de particuliers qui connaissent fort bien le cours des étoiles, et qui parlent raisonnablement sur cette matière. L'habitude qu'ils ont de vivre en pleine campagne leur donne beaucoup de facilité pour les observations. Ils ont presque tous l'imagination fort vive, et la mémoire excellente ; mais leur histoire est mêlée de tant de fables, qu'il est difficile d'y rien comprendre. Leur habileté principale est pour le commerce. Ils n'ignorent rien de ce qui appartient à leurs intérêts : ils sont adroits et trompeurs; sans goût pour les arts , ils ne laissent pas d'aimer la musique et la poésie. L'instrument qui les anime le plus ressemble à nos guitares. Ils composent des vers qui ne paraissent pas méprisables à ceux qui connaissent le génie des langues orientales, dont la leur est descendue.

Cette partie de l'Afrique produit des chameaux d'une grosseur et d'une force extraordinaires ; ils ne sont pas incommodés d'un poids de douze cents livres. On les accoutume à se mettre à genoux pour recevoir leurs char-

ges ; mais , lorsqu'ils se trouvent assez chargés, ils se lèvent d'eux-mêmes, et ne souffrent pas volontiers qu'on augmente leur fardeau. Il y a peu d'animaux aussi faciles à nourrir. Le chameau se contente de branches d'arbres, de ronces et de jonc qu'il rumine : il est capable de demeurer chargé pendant trente ou quarante jours, et d'en passer huit ou dix sans boire et sans manger. Sa nourriture commune est le maïs et l'avoine. Lorsqu'il est revenu de quelque long voyage, ses maîtres lui donnent la liberté de chercher à vivre dans les plaines, où il trouve toujours de quoi se nourrir. Si l'herbe est fraîche, on ne lui donne de l'eau qu'une fois en trois jours. Il boit beaucoup lorsqu'il en trouve l'occasion; et loin d'aimer l'eau bien claire, il la trouble avec le pied pour la rendre bourbeuse.

Le chameau a le cou fort long, à proportion de sa tête, qui est fort petite. Il a sur le dos une bosse assez épaisse, et sous le ventre une substance calleuse, sur laquelle il se soutient lorsqu'il plie les jambes. Ses cuisses et sa queue sont petites ; mais il a les jambes longues et fermes, et le pied fourchu comme le bœuf. La nature l'a rendu traitable et docile, fort utile aux besoins des hommes et peu incommode pour la dépense. Il vit long-temps. Son naturel le porte à la vengeance ; et s'il est maltraité sans raison par ses guides, il saisit la première occasion de leur marquer son ressentiment par quelques coups de pieds,

qui sont heureusement peu dangereux. Il aime la musique et le chant. La manière de lui faire hâter sa marche, est de siffler ou de jouer de quelque instrument. On assure que les femelles portent une année presque entière, et qu'elles ne s'accouplent qu'une fois en trois ans. Aussitôt qu'un jeune chameau vient au monde, les Maures lui lient les quatre pieds sous le ventre, et le couvrent d'un drap, sur les coins duquel ils mettent des pierres fort pesantes; ils l'accoutument ainsi à recevoir les plus gros fardeaux. Le lait des chameaux est un des principaux alimens des Maures. On mange leur chair lorsqu'ils deviennent vieux ou peu propres au service; et l'on assure que, malgré sa dureté, elle est saine et nourrissante. Les Maures donnent à cette espèce de chameau le nom de *djimal*.

Ils en ont une autre espèce qu'ils nomment *béchets*, mais qui est rare en Afrique, et qui ne se trouve guère hors de l'Asie. Elle est plus faible que la première, quoiqu'elle ait deux bosses sur le dos.

La troisième espèce se nomme dromadaire. Elle est plus faible que la seconde, et ne sert ordinairement que de monture. Mais, en récompense, elle est extrêmement légère à la course, sans compter qu'elle résiste fort longtemps à la soif. Aussi les Maures en font-ils beaucoup d'estime. Le mouvement de cet animal est si rapide, qu'il faut se ceindre la tête et les reins pour le supporter.

Les chimistes attribuent beaucoup d'effets aux diverses parties du corps des chameaux. Mais sa principale vertu est dans son urine, qui, étant séchée et sublimée au soleil, produit le vrai sel ammoniac, drogue fort connue, et souvent contrefaite par les Hollandais et les Vénitiens.

L'autruche est le principal oiseau du même pays. Il est si commun, qu'on en voit souvent de grandes troupes dans les déserts qui sont à l'est du cap Blanc, du golfe d'Arguin, de celui de Portendic, et sur les bords de la rivière de Saint-Jean. Ces oiseaux ont ordinairement six ou huit pieds de hauteur, en les prenant de la tête aux pieds; mais leur corps a peu de proportion avec leur grandeur, quoiqu'il soit assez gros, et qu'ils aient le derrière large et plat. Il semble qu'ils ne soient composés que de pieds et de cou. Le plus grand avantage qu'ils reçoivent de leur taille est de voir de fort loin. Ils ont la tête fort petite et couverte d'une sorte de duvet jaune. Rien n'approche de leur stupidité. Les yeux de l'autruche sont fort grands, avec de longs sourcils. Les paupières supérieures sont aussi mobiles que celles de l'homme. Elle a la vue ferme. Son bec est court, dur et pointu; sa langue est petite et fort rude. Son cou est couvert de petites plumes, ou plutôt d'un poil fort doux et comme argenté. Ses ailes sont trop petites et trop faibles pour soutenir dans l'air un corps si pesant; mais elles l'aident à courir avec une vi-

tesse surprenante, surtout avec la faveur du vent; elles lui servent de voiles, et rien n'égale alors sa légèreté ; au lieu que, si le vent est contraire, leurs ailes cessent de les aider, et sa course est moins rapide.

Les autruches multiplient prodigieusement. Elles couvent leurs œufs plusieurs fois l'année, et jamais elles n'en pondent moins de quinze ou seize à la fois. Ce n'est point en reposant dessus qu'elles leur rendent l'office de mères : elles les placent au soleil, où la chaleur les fait éclore, et les petits n'ont pas plus tôt vu le jour, qu'ils cherchent leur nourriture. Les œufs sont fort gros ; il s'en trouve qui pèsent jusqu'à quinze livres, et qui suffisent pour rassasier sept personnes. On assure qu'ils sont de bon goût et fort nourrissans. L'écaille en est blanche, unie et fort dure, quoique d'une épaisseur médiocre. On en fait des tasses et des ornemens pour les cabinets des curieux. Les Turcs et les Persans les suspendent à la voûte de leurs mosquées.

Les Arabes n'estiment pas seulement l'autruche pour ses plumes, qui sont une marchandise recherchée, mais encore pour sa chair, qui, toute rude qu'elle est, passe chez eux pour un mets délicat. Comme ils ont peu d'adresse à tirer, qu'ils sont mal pourvus d'armes à feu, et qu'ils n'ont pas de chiens formés à la course, ils chassent les autruches à cheval, en prenant soin de les pousser toujours à contre-vent. Lorsqu'ils s'aperçoivent qu'elles

commencent à se fatiguer, ils fondent dessus au grand galop, et les achèvent à coups de flèches et de zagaies.

L'autruche est d'une voracité singulière. Elle dévore tout ce qu'elle rencontre; herbe, blé, ossemens d'animaux, jusqu'aux pierres et au fer. Mais les corps durs passent au travers de son corps avec peu d'altération. D'une infinité de vertus que les chimistes attribuent à cet oiseau, on n'en connaît pas une assez avérée pour mériter un éloge sérieux. Son principal mérite consiste dans ses plumes : elles sont en usage dans tous les pays de l'Europe pour les chapeaux, les dais, les cérémonies funèbres, et surtout pour les habillemens de théâtre. En Turquie, les janissaires s'en servent pour orner leurs bonnets. On n'estime que celles qui sont arrachées à l'oiseau tandis qu'il est vivant. Mais les Arabes en font des amas, dans lesquels il font entrer indifféremment les bonnes et les mauvaises. Dans la difficulté de les distinguer, les facteurs n'ont qu'une règle, c'est de presser le tuyau, qui doit rendre une liqueur rouge semblable à du sang, lorsque les plumes sont d'une autruche vive ; autrement elles sont légères, sèches, et fort sujettes aux vers.

Ce fut sous les auspices de Brue qu'un de ces facteurs, nommé Compagnon, pénétra jusque dans le royaume de Bambouk, célèbre par ses mines, d'où les Mandingues du royaume de Galam et les Saracolez tiraient

l'or qu'ils apportaient au Sénégal et sur les bords de la Gambie.

Il fit par terre son premier voyage du fort Saint-Joseph, en droite ligne, jusqu'à celui de Saint-Pierre sur la rivière de Falémé. Il en fit un second, en suivant le bord oriental de cette rivière, depuis Onnéca jusqu'à Nayé. Dans le troisième, il traversa le pays, depuis Babaiocolam sur le Sénégal, jusqu'à Netteko et Tombaaoura, lieux qui sont au centre de Bambouk et voisins des mines les plus riches. Ainsi, dans l'espace d'un an et demi qu'il mit à voyager dans ce royaume, il le visita de tant de côtés différens, qu'il paraît n'avoir laissé aucun endroit à parcourir. Il porta ses observations sur tous les objets qui se présentèrent dans sa route, avec l'exactitude dont son génie le rendait capable, autant pour satisfaire sa curiosité que pour répondre aux espérances de la compagnie qui l'employait.

La sagesse de sa conduite et ses présens lui gagnèrent aisément l'estime du farim ou chef de Caïnoura, voisin du fort Saint-Pierre, qui le prit moins pour un agent de la compagnie que pour un artiste curieux dont le but était de s'instruire. Il le fit conduire par son propre fils jusqu'à Sambanoura, dans le royaume de Coutou. On y fut extrêmement surpris de voir un blanc; mais on ne le fut pas moins de la hardiesse de cet étranger, et les Nègres l'auraient fort mal reçu s'il n'avait eu pour

guide le fils du farim de Caïnoura. Tout était à craindre de la part d'un peuple si jaloux de son or. Les plus passionnés proposèrent de lui ôter la vie; d'autres, plus modérés, voulurent qu'il fût renvoyé, sans lui laisser le temps d'observer le pays.

Cependant le farim de la ville, sollicité par le fils de son ami, et peut-être gagné par les présens de Compagnon, trouva le moyen de persuader à ses sujets que leurs alarmes étaient mal fondées. Il les assura que ce blanc était un honnête homme, qui venait leur proposer un commerce avantageux, et qui pouvait leur fournir d'excellentes marchandises à meilleur marché que les négocians maures ou nègres auxquels ils permettaient l'entrée de leur pays. Ces raisons, soutenues de quelques présens qui furent répandus à propos entre les principaux habitans et leurs femmes, produisirent un changement merveilleux. La défiance parut se changer en affection. Le peuple accourut en foule pour admirer les armes et l'habillement de l'étranger. On lui trouva du sens et de bonnes qualités. Comme il s'accommodait à leurs maximes, il s'insinua si heureusement dans leur estime, qu'il se vit bientôt autant d'amis qu'il avait eu d'abord d'ennemis et de persécuteurs. On lui répétait de toutes parts : « Nous « remercions le ciel de vous avoir conduit ici. « Nous souhaitons qu'il ne vous arrive aucun « mal. »

Compagnon aurait remercié la fortune, s'il

n'avait pas eu d'autres obstacles à surmonter; mais il devait s'attendre aux mêmes difficultés dans chaque ville qu'il avait à traverser. A la vérité, il n'oublia pas de se faire accompagner, dans toute la suite de ses voyages, par quelques habitans du pays qui lui avaient paru fort attachés à ses intérêts. Cependant les jalousies et les dangers renaissaient à chaque pas. Il fut obligé de répondre à mille questions ennuyeuses, d'essuyer des observations fort gênantes ; et, sans l'amorce de ses présens, il aurait désespéré plus d'une fois de pouvoir pénétrer plus loin. Dans ce pays, comme dans le reste du monde, c'est le plus sûr moyen de donner de la force et du poids aux argumens. Il trouva néanmoins plusieurs villes où les présens joints aux raisons furent trop faibles pour dissiper la crainte et la défiance. Si les habitans paraissaient disposés à ménager sa vie, ils n'en refusaient pas moins de le laisser toucher à la terre de leurs mines. En vain leur offrit-il de l'acheter au prix qu'ils y voudraient mettre, en les assurant par lui-même et par des guides qu'il n'avait pas d'autre motif que sa curiosité, et que son dessein était d'en faire des *cassots* ou des têtes de pipes. Après avoir écouté ses raisons, ils lui déclarèrent que jamais il ne leur ferait croire qu'un homme pût voyager si loin pour un motif si léger. Ils lui soutenaient qu'il était venu dans quelque mauvaise intention, celle peut-être de voler leur or ou de conquérir leur pays après l'avoir reconnu; et

la conclusion ordinaire était de le renvoyer sur-le-champ, ou de le tuer, pour ôter aux blancs la pensée de suivre son exemple.

La fermeté de Compagnon servait souvent à le tirer des plus dangereux embarras. Étant à Tarako, il envoya un de ses guides à Silabali pour lui apporter du *ghingan* ou de la terre dorée, et pour inviter le peuple à lui vendre ses cassots, qu'il promettait de payer libéralement. Son messager fut mal reçu. Non-seulement on rejeta ses demandes, mais il fut chassé brutalement, avec ordre de dire au farim de Tarako qu'il fallait être fou pour ouvrir l'entrée de ses terres à un blanc dont l'unique intention était de voler le pays après y avoir fait ses observations. Cette réponse fut rendue à Compagnon en présence du farim; mais, sans se déconcerter, il répliqua que le farim de Silabali devait être lui-même un fou, pour s'effrayer de l'arrivée d'un blanc dans son pays, et pour refuser quelques morceaux d'une terre dont il avait beaucoup plus qu'il n'en pouvait jamais employer. Après ce discours, il paya le Nègre avec autant de libéralité que s'il eût réussi dans sa commission.

Cette humeur généreuse fit tant d'impression sur les habitans du pays, qu'elle devint le sujet de tous les entretiens. Un autre Nègre offrit à Compagnon de lui aller chercher de la terre pendant la nuit; mais, comme la politique du facteur français le portait toujours à cacher ses vues, il reçut cette offre avec beau-

coup d'indifférence, en se contentant de répondre que, lorsqu'il serait mieux connu, on ne ferait pas difficulté de lui vendre de la terre et des cassots.

Il parvint enfin à s'en voir apporter plus qu'il n'en désirait. Les farims, et le peuple même, prirent par degrés tant de considération pour lui, qn'ils lui rendirent des présens pour les siens, et qu'à la fin ils lui accordèrent la liberté de choisir lui-même la terre qui lui plaisait le plus, et d'en faire autant de cassots qu'il désirait. Brue, qui continuait de commander au fort Saint-Louis, envoya plusieurs de ces cassots à la compagnie, avec des essais de toutes les mines, par le vaisseau *la Victoire*, qui partit du Sénégal le 28 juillet 1716.

La plupart des mines produisent de l'or en si grande abondance, qu'il n'est pas besoin de creuser. On gratte la superficie du terrain. On met la terre dans un vase pour en faire sortir les parties terrestres, qui laissent au fond de l'or en poudre, et quelquefois en assez gros grains. Compagnon fit lui-même l'expérience de cette méthode; mais il remarqua que les Nègres, s'arrêtant ainsi à l'extrémité des rameaux d'une mine, ne parviennent jamais aux principales veines. A la vérité, ces rameaux mêmes sont fort riches; et l'or en est si pur, qu'on n'y trouve aucun mélange de marcassite ni d'autres substances minérales; il n'a pas besoin d'être fondu, et tel qu'il sort de la

mine il peut être mis en œuvre. La terre qui le produit ne demande pas non plus beaucoup de travail. C'est ordinairement une sorte d'argile de différentes couleurs, mêlée de veines de sable ou de gravier; de sorte que dix hommes feraient plus dans ce pays que cent dans les plus riches mines du Pérou et du Brésil.

Les Nègres de Bambouk n'ont aucune notion des différences de la terre, ni la moindre règle pour distinguer celle qui produit l'or de celle qui n'en produit pas. Ils savent en général que leur pays en contient beaucoup, et qu'à proportion que le sol est plus sec et plus stérile il produit plus d'or. Ils grattent la terre indifféremment dans toutes sortes lieux; et quand le hasard leur fait rencontrer une certaine quantité de métal, ils continuent de travailler dans le même endroit jusqu'à ce qu'ils le voient diminuer ou disparaître entièrement. Alors ils tournent leur travail d'un autre côté. Ils sont persuadés que l'or est un être malin qui se plaît à tourmenter ceux qui l'aiment (ce qui est très-vrai dans un sens moral); et que, par cette raison, il change souvent de domicile. Aussi, quand, après avoir remué quelques poignées de terre, ils ne trouvent rien qui réponde à leurs espérances, ils se disent l'un à l'autre sans aucune plainte, « Il est parti »: ensuite ils vont chercher plus de bonheur dans un autre lieu.

Si la mine est fort riche, et que, sans beaucoup de travail, ils soient satisfaits du produit,

ils s'y arrêtent, et creusent quelquefois jusqu'à six, sept ou huit pieds de profondeur. Mais ils ne vont pas plus loin; non qu'ils craignent que le métal vienne à manquer, car ils déclarent au contraire que plus ils pénètrent, plus ils le trouvent en abondance; mais parce qu'ils ignorent la manière de faire des échelles, et qu'ils n'ont point assez d'industrie pour soutenir la terre et pour empêcher qu'elle ne s'écroule. Ils ont seulement l'usage de tailler des degrés pour y descendre, ce qui prend beaucoup d'espace, et n'empêche pas la terre de tomber, surtout dans la saison des pluies, qui est ordinairement celle de leur travail, parce qu'ils ont besoin d'eau pour séparer l'or. Lorsqu'ils s'aperçoivent que la terre menace ruine, ils quittent le trou qu'ils ont ouvert pour en commencer un autre qu'ils abandonnent de même après l'avoir conduit à la même profondeur. On conçoit qu'avec si peu d'industrie non-seulement ils ne tirent qu'une petite partie de l'or qui est dans la mine, mais qu'ils ne recueillent même qu'imparfaitement celui qu'ils ont tiré; car ils ne s'arrêtent qu'aux parties visibles qui demeurent au fond du vase, tandis qu'il en sort avec l'eau et la terre une infinité de particules qui feraient bientôt la fortune d'un Européen.

Cependant les habitans de cette riche contrée n'ont pas la liberté d'ouvrir en tout temps la terre, ni de chercher des mines quand il leur

plaît. Ce choix dépend de l'autorité de leurs farims ou des chefs de leurs villages. Ces seigneurs font publier dans certaines occasions, soit en faveur du public, soit pour leur intérêt particulier, que la mine sera ouverte un certain jour. Ceux qui ont besoin d'or se rendent au lieu marqué et commencent le travail. Les uns creusent la terre, d'autres la transportent, d'autres apportent de l'eau, et d'autres lavent le minerai. Le farim et les principaux Nègres gardent l'or qui est nettoyé, et prennent garde que les ouvriers n'en détournent quelque partie. Après le travail, il est partagé, c'est-à-dire que le farim commence par se mettre en possession de son lot, qui est ordinairement la moitié, à laquelle il joint, par un ancien droit, tous les grains qui surpassent une certaine grosseur. L'ouvrage dure aussi long-temps qu'il le juge à propos; et lorsqu'il est fini, personne n'a la hardiesse de toucher aux mines. Ces interruptions sont la seule cause que l'or n'est point apporté régulièrement dans les mêmes saisons; car, si les Nègres avaient toujours la liberté de travailler, leur paresse céderait au besoin qu'ils ont des marchandises de l'Europe, et le travail serait aussi continuel que la nécessité du commerce. Leur pays est si sec, qu'il ne produit aucune des nécessités de la vie. Les Mandingues, les Nègres de la Guinée, et d'autres marchands tirent avantage de leurs besoins pour leur faire attendre les moindres secours, dans la vue de les

leur faire payer plus cher. Mais si les Européens s'établissaient une fois parmi eux, on les délivrerait de la tyrannie de ces étrangers, et la connaissance qu'on leur donnerait des marchandises de l'Europe servirait également à leur en faire consommer davantage et à nous procurer de l'or avec plus d'abondance.

Dans cette vue, il faudrait commencer par leur fournir sur leurs frontières toutes les commodités dont ils ont besoin, parce qu'ils ont aussi peu de disposition à sortir de leur pays qu'à recevoir les étrangers. D'ailleurs, s'ils entreprenaient de traverser celui des Saracolez pour se rendre aux établissemens de France sur le bord du Sénégal, ces peuples, qui sont pauvres, avides, méchans et de mauvaise foi, ne manqueraient pas, au mépris de tous les traités, de piller des passans qu'ils verraient chargés d'or. Ainsi les Français se trouveraient engagés dans des guerres continuelles pour soutenir leur commerce. L'auteur conclut que l'intérêt de la compagnie française est d'établir des comptoirs bien fortifiés dans un pays dont elle a tant de richesses à se promettre.

La plus riche de toutes les mines est presqu'au centre du royaume de Bambouk, entre les villages de Tombaaoura et Netteko, à trente lieues de la rivière de Falémé, à l'est, et quarante du fort Saint-Pierre, situé près de Kaïnoura, sur la même rivière. Elle est d'une abondance surprenante, et l'or en est fort pur. Quoique tout le pays, à quinze ou vingt lieues,

soit si rempli de mines qu'on ne pourrait les marquer toutes dans une carte sans y mettre trop de confusion, il est certain que ce canton de Bambouk l'emporte sur tous les autres en richesses.

Ces mines sont environnées de montagnes hautes, nues et stériles. Les habitans du pays, n'ayant pas d'autres commodités que celles qu'ils se procurent avec leur or, sont obligés d'y travailler avec plus d'application que leurs voisins. Le besoin sert d'aiguillon à leur industrie. On trouve dans cet espace des trous qui n'ont pas moins de dix pieds de profondeur; ce qui doit paraître merveilleux pour ces peuples qui n'ont ni échelle, ni machines. Ils avouent tous qu'à la profondeur où ils s'arrêtent, l'or se trouve en plus grande abondance qu'à la surface. Lorsqu'ils rencontrent quelque veine mêlée de gravier, ou de quelque substance plus dure, l'expérience leur a fait comprendre qu'il faut briser la marcassite pour en tirer l'or. Ils en lavent les fragmens, et rassemblent ainsi ce qui frappe leurs yeux. Qui ne conçoit pas qu'avec plus d'industrie ils en tireraient infiniment davantage? Ajoutons qu'ils n'ont jamais été capables de pénétrer jusqu'aux principales veines.

Toutes ces terres sont argileuses et de différentes couleurs, comme blanc, pourpre, vert de mer, jaune de plusieurs nuances, bleu, etc. Les Nègres de ce canton l'emportent sur tous les autres pour la fabrique des cassots ou têtes de pipes. On voit briller de tous côtés dans

la terre dont ils se servent, du sable d'or et des paillettes de diverses grandeurs; mais les paillettes sont fort minces. Ils appellent cette terre *ghingan*, c'est-à-dire, terre d'or, ou dorée. Quoiqu'elle ait été lavée lorsqu'on l'emploie pour les cassots, on en tirerait encore beaucoup d'or.

Outre l'or dont la nature est si prodigue dans la contrée de Bambouk, on trouve, dans quantité d'endroits, des pierres bleues, qu'on regarde comme des signes certains de quelques mines de cuivre, d'argent, de plomb, de fer et d'étain. On y a trouvé d'excellentes pierres d'aimant, dont on a pris soin d'envoyer plusieurs morceaux en France. Mais l'ardeur ne doit pas être bien vive pour des biens d'une valeur médiocre, dans un pays où l'on nous représente l'or si commun.

A l'égard du fer, ce n'est pas seulement dans les contrées de Bambouk, de Galam, de Keigné et de Dramanet, qu'il est en abondance et d'une excellente qualité; il s'en trouve dans tous les autres pays en descendant le Sénégal, surtout à Ghiorel et à Donghel, dans les états de Siratik, où il est si commun, que les Nègres en font des pots et des marmites, sans autres secours que le feu et le marteau, aussi n'en achètent-ils pas des Français, à moins qu'il ne soit travaillé.

Le royaume de Galam produit quantité de cristal de roche, des pierres transparentes et de beau marbre. Il n'est pas moins riche en

bois de couleur, d'un grand nombre d'espèces, dont quelques-unes donneraient beaucoup d'éclat à la teinture de l'Europe.

La compagnie de France s'est fait apporter du même pays des essais de salpêtre. Il ne demande que la peine du travail et du transport. Ce serait épargner à l'Europe l'embarras de l'apporter des Indes orientales, d'où l'on en tire beaucoup.

Brue avait formé différentes vues pour l'établissement des Français dans le royaume de Bambouk. Il les réduisit à un seul système, qu'il soumit au jugement de la compagnie. Il voulait d'abord qu'on n'épargnât rien pour se concilier l'affection des farims, et pour en obtenir la permission de bâtir des forts dans leur pays. Il proposait d'en construire deux sur la rivière de Falémé, et d'en faire un troisième qui fût mobile, c'est-à-dire, de bois, pour le transporter de mine en mine, suivant les raisons qu'on aurait de préférer l'une à l'autre. Le directeur, les officiers, les mineurs, les soldats, et tous les gens nécessaires à l'entreprise auraient eu, dans le fort mobile, une retraite toujours sûre, dont la crainte des armes à feu aurait éloigné les Nègres de Bambouk. Mais ce projet entraînant des lenteurs qui ne convenaient point à l'impatience de sa nation, il en forma un second, qu'il présenta à la compagnie le 25 septembre 1723. Il y établissait que douze cents hommes étaient une armée suffisante pour la con-

quête du royaume de Bambouk, et que l'entretien de ce corps de troupes pendant quatre ans ne reviendrait qu'à deux millions de livres. Il comptait que quatre mille marcs d'or, à cinq cents livres le marc, rembourseraient toute la dépense, et que les mines fourniraient annuellement plus de mille marcs. Mais on ne s'est point aperçu jusqu'à présent que ce système ait été goûté.

On ne peut se dispenser de donner ici quelque idée de l'étendue et de la situation d'un royaume dont on a tant vanté les richesses. Du côté du nord, le royaume de Bambouk s'étend dans une partie des régions de Galam et de Casson. A l'ouest, il a la rivière de Falémé et les royaumes de Contou et de Combregoudou; au sud, celui de Mankanna, et les pays à l'ouest de Mandinga; ses bornes orientales sont encore peu connues : on sait seulement qu'elles touchent au pays de Gadoua et de Guinée intérieure, où les voyageurs européens n'ont pas porté bien loin leurs découvertes.

Le pays de Bambouk, comme ceux de Contou et de Combregoudou, n'est gouverné par aucun roi, quoiqu'il porte le nom de royaume. Peut-être avait-il autrefois des souverains ; mais à présent les habitans n'ont pour seigneurs que les chefs des villages, qui sont nommés *farims*, vers la rivière de Falémé, avec l'addition du lieu dont ils sont les maîtres, comme farim Torako, farim Fer-

barana. Dans l'intérieur du pays, ces chefs s'appellent *elémanni*, ou portent d'autres noms. Quoique leurs titres soient moins fastueux que ceux d'empereur ou de roi, ils ont la même autorité, et leurs sujets vivent dans la même soumission, aussi long-temps du moins qu'observant les anciens usages de cette aristocratie, ils n'entreprennent point d'innovation; car il serait dangereux d'aspirer au pouvoir arbitraire. Le moindre châtiment qui menacerait les usurpateurs serait une honteuse déposition ou le pillage de leurs biens. Il semble que l'or du pays de Bambouk y ait combattu le despotisme, dont partout ailleurs il a été l'instrument.

Tous ces farims ou ces chefs sont indépendans l'un de l'autre; mais leur devoir les oblige de se réunir pour la défense du pays, lorsqu'il est attaqué dans le corps ou dans les membres. Les habitans s'appellent Malinkops; ils sont en fort grand nombre, comme on en peut juger par la multitude des villages qui sont à l'est de la rivière de Falémé. Le Sannon, le Guianon, la Mansa, et d'autres petites rivières qui se rendent dans celle de Falémé ou du Sénégal sont aussi bordées d'habitations. Les mines du pays de Bambouk ne sont pas les seules richesses. Quelques auteurs mal instruits ont représenté ce pays comme une contrée si aride, que les Nègres ne pouvaient y trouver des pailles assez grandes pour leurs habitations. La campagne, au

contraire, est partout arrosée de rivières et de ruisseaux dont les débordemens annuels arrosent les terres, les engraissent et fournissent assez d'humidité pour que les benteniers, les calebassiers, les tamariniers, les plus beaux acacias, et plusieurs autres arbres y conservent leur verdure toute l'année. On en trouve d'une grosseur prodigieuse : quelques-uns portent des fruits que les Nègres trouvent fort bons, parce qu'ils y sont accoutumés, mais dont les blancs font peu de cas, à cause de leur acidité. Le miel y est très-commun et très-bon. Les Nègres n'en mangent jamais; ils l'emploient à composer une boisson qu'ils nomment *bedou*, et qu'ils aiment beaucoup.

On y trouve un nombre infini de cabris, peu de moutons, mais beaucoup de vaches. Le pays est couvert d'excellens pâturages; c'est une herbe très-fine que les bœufs mangent avec avidité.

Il y croît une espèce de pois nommée *guerte*, qui ressemblent parfaitement à nos pistaches; ils ont le goût de la noisette, surtout lorsqu'on a soin de les sécher au four pour leur faire jeter leur huile. Ce légume croît en terre au bout de sa racine; car à peine la fleur a-t-elle paru pendant deux jours, qu'elle se recourbe vers la terre et s'y insinue, pour que le germe y grossisse et achève de se développer hors de l'action de la lumière. Les Nègres fon une grande consommation de ces

pistaches; ils les mêlent avec leur millet, et l'estiment d'autant plus qu'elle sert admirablement leur paresse naturelle; car il suffit d'ensemencer un terrain une fois pour recueillir trois récoltes pendant trois années consécutives, sans être obligé d'y faire le moindre travail. Ces pistaches se cultivent présentement en Amérique et dans les parties méridionales de l'Europe. On les nomme pistaches de terre ou arachide (*arachis hypogæa*). Du collet de la racine sortent des feuilles semblables à celles du trèfle.

On trouve au Bambouk une espèce de singes blancs, d'une blancheur beaucoup plus brillante que les lapins blancs de l'Europe; ils ont les yeux rouges: on les apprivoise aisément dans leur jeunesse; mais, lorsqu'ils avancent en âge, ils deviennent aussi méchans que les singes des autres pays. Jusqu'à présent il n'a pas encore été possible d'en apporter un vivant au fort Saint-Louis. Outre la délicatesse de leur constitution, ils paraissent chagrins lorsqu'ils sortent de leur pays, et leur tristesse va jusqu'à leur faire refuser toute sorte de nourriture.

Le renard blanc est un autre animal particulier au pays de Bambouk, et qui n'est pas moins ennemi de la volaille que celui de l'Europe; sa couleur est un blanc argenté. Les Nègres en mangent la chair, et vendent la peau aux comptoirs français.

Les pigeons de Bambouk sont tout-à-fait

verts, ce qui les fait prendre souvent pour des perroquets. On trouve dans le même pays et dans les régions voisines un animal extraordinaire nommé *ghiamala*. Il se retire particulièrement à l'est de Bambouk, dans les cantons de Gadda et de Diaka. Ceux qui l'ont vu prétendent qu'il est plus haut de la moitié que l'élephant, mais qu'il n'approche pas de sa grosseur. On le croît de l'espèce des chameaux, avec lesquels il a beaucoup de ressemblance par la tête et le cou. Il a d'ailleurs deux bosses sur le dos comme le dromadaire; ses jambes sont d'une longueur extraordinaire, ce qui sert encore à le faire paraître plus haut; il se nourrit, comme le chameau, de ronces et de bruyères, aussi n'est-il jamais fort gras; mais les Nègres n'en mangent pas moins la chair lorsqu'ils peuvent le prendre. Cet animal pourrait devenir propre à porter les plus lourds fardeaux, si les Nègres étaient capables de l'apprivoiser. Aucun Européen ne l'a vu. On ne le connaît donc que par les rapports des Nègres, qui mêlent toujours des fables à tout ce qu'ils racontent. Suivant eux, le ghiamala est extrêmement féroce. La nature l'a pourvu de sept petites cornes fort droites, qui, dans leur pleine grandeur, sont longues chacune d'environ deux pieds. Il a la corne du pied noire et semblable à celle du bœuf; sa marche est prompte et se soutient long-temps. C'est probablement la giraffe mal décrite.

Quoique le merle blanc passe pour une chi-

mère, il s'en trouve néanmoins de cette couleur dans le pays de Bambouk et de Galam; on y en voit aussi de tachetés. Le monocéros, ou calao, n'y est pas rare; sa grandeur est celle d'un coq ordinaire, et son plumage varié, surtout aux ailes; son bec est long, très-gros, arqué en faux; la partie supérieure surmontée d'une proéminence qui croît avec l'âge, et prend là forme d'un double bec ou d'un casque. Ce bec monstrueux n'est ni fort à proportion de sa grosseur, ni utile à raison de sa structure. Il n'a pas de prise; sa pointe ne peut serrer que mollement; sa substance est si tendre, qu'elle se fêle à la tranche par le plus léger frottement; heureusement ces cassures accidentelles se raccommodent tous les ans. La corne du bec repousse d'elle-même à chaque mue de l'oiseau, et cette pousse continuelle rend toujours aux becs leur première forme et leurs dentelures naturelles. Ces oiseaux se tiennent ordinairement en grandes bandes; ils vivent d'insectes, de reptiles, de rats, de souris; mais, avant de manger ces animaux, ils les aplatissent, les amollissent dans leur bec, et les avalent entiers; ils recherchent aussi les charognes, et s'en nourrissent comme les vautours : cependant ils donnent la préférence aux intestins; ils marchent peu et fort mal; ils se tiennent ordinairement sur les grands arbres.

L'abel-mosch, nommé autrement la graine de musc ou l'ambrette (*hibiscus abelmoschus*),

croît en abondance et sans culture dans le pays de Galam. Les Nègres n'en font aucun usage. Leurs femmes même, qui aiment beaucoup les odeurs et qui sont passionnées pour les clous de girofle, dont elles portent des paquets autour du cou, négligent cette graine, pour la seule raison, peut-être, qu'elle est fort commune; car, lorsqu'elle est cueillie avec soin, elle rend une odeur de musc fort agréable. Il est vrai que cette odeur se dissipe; mais elle peut être renouvelée avec de la graine fraîche.

Lorsque l'ambrette se trouve dans un riche terroir, et qu'elle rencontre un arbre auquel elle puisse s'attacher, elle s'élève jusqu'à six ou sept pieds de hauteur; sans ce secours, elle rampe sur la terre, et ne s'élève à la fin que d'environ deux pieds. Cette plante est velue dans plusieurs de ses parties; ses feuilles sont dentelées; et quoique l'échancrure ne soit pas fort profonde, elle forme des angles si aigus, qu'on les croirait capables de piquer. Leur couleur est un vert brillant au-dessus, et plus pâle au-dessous. Ses fleurs, semblables à celles de l'arbrisseau connu sous le nom d'*althea* des jardiniers ou de mauve en arbre, sont d'un jaune d'or fort brillant, avec le fond pourpre. Il leur succède des capsules pyramidales, à cinq angles, d'abord d'un vert pâle, ensuite brun et presque noir dans la maturité. Ce fruit contient quatre petites semences grises, plates d'un côté, et d'une odeur

d'ambre qui est fort agréable. On accuse nos parfumeurs de s'en servir pour falsifier leur musc.

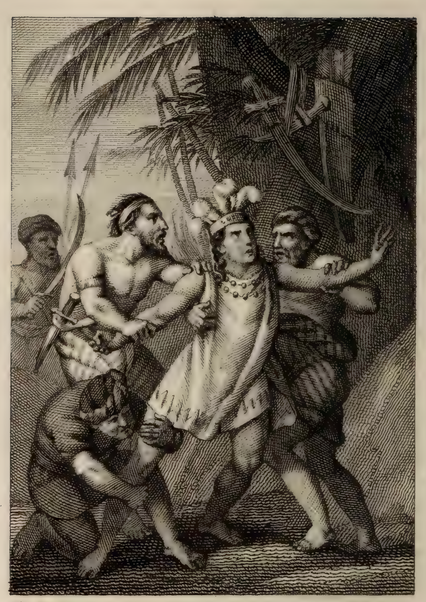
Entre les curiosités du pays de Bambouk, Brue reçut de marchands mandingues plusieurs calebasses remplies d'une certaine graisse qui, sans être aussi blanche que celle du mouton, avait la même consistance. On la nomme *bataule* dans le pays; les Nègres qui sont plus bas sur la rivière, lui donnent le nom de *Bambouk toulou*, ou beurre de Bambouk, parce qu'elle leur vient de cette contrée : c'est un admirable présent de la nature. Cependant on assure que la meilleure vient de Ghiaora, sur les bords du Sénégal, trois cents lieues à l'est de Galam. L'arbre qui produit le fruit d'où l'on tire cette graisse est d'une grosseur médiocre; les feuilles sont petites, rudes et en fort grand nombre; si on les presse entre les doigts, elles rendent un jus huileux; les incisions qu'on fait au tronc de l'arbre en tirent la même liqueur, mais en moindre quantité. On n'en connaît pas d'autre propriété, parce que les Maures et les Nègres s'attachent plus au commerce de leur beurre qu'à l'étude de l'arbre qui le produit. Cependant on sait d'eux que le fruit en est rond, de la grosseur d'une noix, et couvert d'une coque, avec une petite peau sèche et brillante; il est d'un blanc rougeâtre, et ferme comme le gland, huileux et d'une odeur aromatique; son noyau est de la grosseur d'une

muscade, et fort dur; mais l'amande qu'il contient a le goût d'une noisette. Les Nègres sont passionnés pour ce fruit : après en avoir séparé une partie, qui tient de la nature du suif, ils pilent le reste et le mettent dans l'eau chaude : il s'en forme une graisse qui surnage; c'est ce qui leur tient lieu de beurre ou de lard avec leurs légumes, et quelquefois sans aucun mélange. Les blancs qui en mangent sur le pain ou dans les sauces ne le trouvent pas différent du lard, à la réserve d'une petite âcreté qui n'est pas désagréable. Brue paraît persuadé que l'usage de cette graisse est fort sain; les Nègres l'emploient d'ailleurs avec succès pour la guérison des rhumatismes, des sciatiques, des douleurs de nerfs et des autres maladies de cette nature; ils la préfèrent beaucoup à l'huile de palmier : leur méthode est d'en frotter devant le feu les parties attaquées, pour y faire pénétrer la graisse autant qu'il est possible, de les couvrir ensuite avec du papier gris le plus doux, et de les tenir chaudement sous quelque drap fort épais.

Nous joindrons à ce chapitre un fragment historique qu'on ne lira pas sans quelque intérêt; ce sont les aventures d'un prince nègre que le hasard fit tomber dans l'esclavage, et dont l'histoire écrite en anglais par Bluet, qui avait été un de ses intimes amis en Amérique et en Angleterre, est confirmée par des témoignages irrécusables. Il s'appelait Eyoub Ibn Souleyman, ou Job Ben Salomon. Son

père était à la fois prince et alfa, ou grand-prêtre de Bounda, suivant l'usage d'Afrique, qui réunit souvent ces deux qualités. Bounda est une dépendance du royaume de Foula, situé entre la rivière de Falémé et la Gambie. Job n'eut pas plus tôt atteint sa quinzième année, qu'il assista son père en qualité d'iman ou de sous-prêtre. Il se maria dans le même temps à la fille de l'alfa de Tombaoura, qui n'avait alors que onze ans. A treize, elle lui donna un fils qui fut nommé Abdalla, et deux autres ensuite, qui reçurent le nom d'Ibrahim et de Sambo. Deux ans avant sa captivité, il prit une seconde femme, fille de l'alfa de Tomga, de qui il eut une fille nommée Fatime. Ses deux femmes et ses quatre enfans étaient en vie lorsqu'il partit de Bounda.

Au mois de février 1730, le père de Job, ayant appris qu'il était arrivé un vaisseau anglais dans la Gambie, y envoya son fils accompagné de deux domestiques, pour vendre quelques esclaves et se fournir de diverses marchandises de l'Europe; mais il lui recommanda de ne pas passer la rivière, parce que les habitans de l'autre rive sont Mandingues, ennemis du royaume de Foula. Job ne s'étant point accordé avec le capitaine Pike, commandant du vaisseau anglais, renvoya ses deux domestiques à Bounda pour rendre compte de ses affaires à son père, et pour lui déclarer que sa curiosité le portait à voyager plus loin. Dans cette vue, il fit marché avec un négo-



V. Adam inv.t A. Deivaux sc.

tome 2 page 147

ciant qui entendait la langue des Mandingues, pour lui servir d'interprète et de guide. Ayant traversé la rivière de Gambie, il vendit ses Nègres pour quelques vaches. Un jour que la chaleur l'obligea de se rafraîchir, il suspendit ses armes à un arbre; elles consistaient dans un sabre à poignée d'or, un poignard du même métal, et un riche carquois rempli de flèches, dont le fils du roi, avec qui il avait été élevé, lui avait fait présent. Son malheur voulut qu'une troupe de Mandingues accoutumés au pillage passât dans le même lieu et le vît désarmé; sept ou huit de ces brigands se jetèrent sur lui et le chargèrent de liens, sans faire plus de grâce à son interprète. Ils commencèrent par lui raser la tête et le menton; ce qui fut regardé par Job comme le dernier outrage, quoiqu'ils pensassent moins à l'insulter qu'à le faire passer pour un esclave pris à la guerre.

Le 27 de février ils le vendirent avec son interprète au capitaine Pike, et le 1er. de mars ils les livrèrent à bord. Pike, apprenant de Job qu'il était le même qui avait traité de commerce avec lui quelques jours auparavant, et qu'il n'était esclave que par un coup du sort, lui permit de se racheter lui et son compagnon. Job envoya aussitôt chez un ami de son père, qui demeurait près du comptoir anglais de Djôr, en le faisant prier de donner avis de son infortune à Bounda. Mais, la distance étant de quinze journées, et le capitaine pressé de

mettre à la voile, le malheureux Job fut conduit au Maryland, dans la ville d'Annapolis, et livré à Michel Denton, facteur de Hunt, riche négociant de Londres. Il apprit ensuite, par quelques vaisseaux venus de la Gambie, que son père avait envoyé pour sa rançon plusieurs esclaves qui n'étaient arrivés qu'après le départ du vaisseau, et que Sambo, roi de Foula, avait déclaré la guerre aux Mandingues dans la seule vue de le venger.

Denton vendit Job à un marchand nommé Tolsey, dans un canton qui appartient au Maryland. Tolsey l'employa d'abord au travail du tabac; mais, s'apercevant bientôt qu'il n'était pas propre à la fatigue, il rendit sa situation plus douce en le chargeant du soin de ses bestiaux. Job, assez libre dans cet emploi, se retirait assez souvent au fond d'un bois pour y faire ses prières. Il y fut aperçu par un jeune blanc, qui se fit un plaisir de l'interrompre, et souvent de l'outrager, en lui jetant de la boue au visage. Un traitement si cruel, joint à l'ignorance de la langue du pays, qui ne lui permettait pas de porter ses plaintes à personne, le jeta dans un tel désespoir, que, n'imaginant rien de plus terrible que ce qu'il éprouvait, il prit la résolution de s'échapper. Il traversa le bois au hasard jusqu'au comté de Kent, sur la baie Delaware, qui passe aujourd'hui pour une partie de la Pensylvanie, quoiqu'elle appartienne en effet au Maryland. Là, se présentant sans passe-port, et ne pouvant

expliquer sa situation, il fut arrêté au mois de juin 1731, en vertu de la loi contre les Nègres fugitifs qui est en vigueur dans toutes les colonies de l'Amérique. Bluet, alors établi dans cette contrée, et plusieurs autres marchands anglais, eurent la curiosité de le voir dans sa prison. Sur divers signes qu'ils lui firent, il écrivit deux ou trois lignes en arabe; et, les ayant lues, il prononça les mots *Allah* et *Mahomet*, qui furent aisément distingués par les habitans. Cette marque de sa religion, jointe au refus d'un verre de vin qui lui fut présenté, fit assez connaître qu'il était mahométan; mais on n'en devinait pas mieux qui il était, et comment il se trouvait dans le canton. Sa physionomie d'ailleurs, et ses manières composées ne permettaient pas de le regarder comme un homme du commun.

Il se trouva parmi les Nègres du pays un vieux Iolof, qui entendit enfin son langage, et qui, l'ayant entretenu, expliqua aux Anglais le nom de son maître et les raisons de sa fuite. Ils écrivirent dans le lieu d'où il était parti. Tolsey vint le prendre lui-même et le traita fort civilement. Il le conduisit dans son habitation, où il prit soin de lui donner un endroit commode pour ses exercices de religion, et d'adoucir plus que jamais son esclavage. Job profita de la bonté de son maître pour écrire à son père. Sa lettre fut remise à Denton, qui devait en charger le capitaine Pike, au premier voyage qu'il ferait en Afrique; mais alors Pike étant parti pour

l'Angleterre, Denton envoya la lettre à M. Hunt. Pike avait mis à la voile pour l'Afrique, lorsqu'elle fut rendue à Londres ; de sorte que Hunt fut obligé d'attendre une autre occasion. Dans l'intervalle, le célèbre Oglethorpe, ayant vu la lettre, qui était en arabe, et qu'il prit soin de faire traduire dans l'université d'Oxford, fut touché d'une si vive compassion, qu'il engagea Hunt, par une somme dont il lui fit son billet, à faire amener Job en Angleterre. Hunt écrivit aussitôt à son facteur d'Annapolis, qui racheta Job de Tolsey, et le fit partir sur *le William*, commandé par le capitaine Wright. Bluet, auteur de son histoire, fit le voyage sur le même vaisseau.

Pendant quelques semaines que Job fut en mer, il acheva d'apprendre assez d'anglais pour se faire entendre et pour expliquer une partie de ses idées. Sa conduite et ses manières lui gagnèrent l'estime et l'amitié de tout l'équipage. En arrivant à Londres, au mois d'avril 1733, il n'y trouva pas le généreux Oglethorpe, qui était parti pour la Géorgie; mais Hunt lui fournit un logement à Lime-House. Bluet, qui alla passer quelque temps à la campagne, l'ayant visité à son retour, lui trouva le visage fort abattu. Quelques personnes avaient demandé à l'acheter; et la crainte que sa rançon ne fût mise à trop haut prix, ou que de nouveaux maîtres ne le fissent partir pour quelque pays éloigné, le jetait dans une vive inquiétude. Bluet obtint de Hunt de le

prendre dans sa maison de Cheshunt, au comté d'Hertfort, en promettant de ne pas disposer de lui sans le consentement de son maître : Job reçut beaucoup de caresses de tous les honnêtes gens du pays, qui parurent charmés de son entretien, et fort touchés de ses infortunes. On lui fit quantité de présens, et plusieurs personnes proposèrent de lever une somme par souscription pour payer le prix de sa liberté.

Le jour qui précéda son retour à Londres, il reçut une lettre qui portait son adresse, et qui, étant venue sous une enveloppe au chevalier Bybia-Lake, avait été remise à la compagnie d'Afrique. L'auteur n'ajoute pas de qui elle était, quoiqu'il paraisse assez qu'elle venait de M. Oglethorpe; en conséquence, les directeurs de la compagnie ordonnèrent à M. Hunt de leur fournir le mémoire de toute la dépense qu'il avait faite pour Job. Elle montait à cinquante-neuf livres sterling, qui lui furent payées par la compagnie. Cependant Job n'était pas délivré de ses craintes. Il se figura qu'il aurait à payer une grande rançon lorsqu'il serait retourné dans son pays. La souscription n'était pas encore commencée. Bluet ayant renouvelé cette proposition, un homme de mérite entreprit de la faire réussir en souscrivant le premier. Son exemple fut suivi avec empressement. Enfin la somme étant remplie, Job obtint sa liberté, et la compagnie d'Afrique se chargea de son loge-

ment et de son entretien jusqu'à son départ.

Il vécut quelque temps dans une situation tranquille, occupé à visiter ses amis et ses bienfaiteurs. Le chevalier Hans Sloane, qui était de ce nombre, l'employait souvent à traduire des manuscrits arabes et des inscriptions de médailles. Un jour qu'il était chez lui, il marqua une vive curiosité de voir la famille royale. Le chevalier lui promit de le satisfaire, lorsqu'il serait vêtu assez proprement pour paraître à la cour. Aussitôt les amis de Job lui firent faire un riche habit de soie dans la forme de son pays. Il fut présenté dans cet état au roi, à la reine, aux deux princes et aux princesses. La reine lui fit présent d'une belle montre d'or; et le même jour il eut l'honneur de dîner avec le duc de Montague et d'autres seigneurs, qui se réunirent ensuite pour lui faire présent d'une somme honnête. Le duc de Montague le mena souvent à sa maison de campagne, et, lui montrant les instrumens qui servent à l'agriculture et au jardinage, il chargea ses gens de lui en apprendre l'usage. Lorsque Job se vit près de son départ, le même seigneur fit faire pour lui un grand nombre de ces instrumens, qui furent mis dans des caisses et portés sur son vaisseau. Il reçut divers autres présens de plusieurs personnes de qualité jusqu'à la valeur de cinq cents livres sterling. Enfin, après avoir passé quatorze mois à Londres, il s'embarqua, au mois de juillet 1734, sur un

vaisseau de la compagnie qui partait pour la rivière de Gambie.

Job aborda au fort anglais le 8 d'août. Il était recommandé particulièrement par les directeurs de la compagnie au gouverneur et aux facteurs du pays. Ils le traitèrent avec autant de respect que de civilité. L'espérance de trouver quelqu'un de ses compatriotes au comptoir de Djôr, qui n'est qu'à sept journées de Bounda, le fit partir le 23 sur le sloop *la Renommée*, avec Moore, qui allait prendre la direction de ce comptoir. Le 26 au soir, ils arrivèrent à Damasensa. Job, se trouvant assis sous un arbre avec les Anglais, vit passer sept ou huit Nègres de la nation de ceux qui l'avaient fait esclave à trente milles du même lieu. Quoiqu'il fût d'un caractère modéré, il eut de la peine à se contenir; et son premier mouvement le portait à les tuer d'un sabre et de deux pistolets dont il était armé. Moore lui fit perdre cette pensée en lui représentant l'imprudence et le danger de son dessein. Ils firent approcher les Nègres pour leur adresser diverses questions, et leur demander particulièrement ce qu'était devenu le roi leur maître, qui avait jeté Job dans l'esclavage.

Ils répondirent que ce prince avait perdu la vie d'un coup de pistolet qu'il portait ordinairement pendu au cou, et qui, étant parti par hasard, l'avait tué sur-le-champ. Il y avait beaucoup d'apparence que ce pistolet venait du capitaine Pike, et faisait partie des mar-

chandises que le roi avait reçues pour le prix de Job. Aussi Job fut-il si transporté de joie, que, tombant à genoux, il remercia Mahomet d'avoir détruit son ennemi par les armes mêmes qui avaient été le prix de son crime; et se tournant vers Moore : « Vous » voyez, lui dit-il, que le ciel n'a point ap- » prouvé que cet homme m'eût fait esclave, » et qu'il a fait servir à sa punition les mêmes » armes pour lesquelles j'ai été vendu. Ce- » pendant je dois lui pardonner, ajouta-t-il, » parce que, si je n'avais pas été vendu, je » ne saurais pas la langue anglaise, je n'au- » rais pas mille choses utiles et précieuses que » je possède; je n'aurais pas vu un pays tel » que l'Angleterre, et des hommes aussi gé- » néreux que j'en ai trouvé dans cette con- » trée. » Il n'y a guère d'Européen cultivé dont la reconnaissance s'exprimât plus éloquemment.

Le sloop étant arrivé le premier de septembre à Djôr, Job dépêcha le 14 un exprès à Bounda pour donner avis de son retour à ses parens. Ce messager était un Foula, qui se trouva de la connaissance de Job, et qui marqua une joie extrême de le revoir. C'était presque le seul Africain qu'on eût jamais vu revenir de l'esclavage. Job fit prier son père de ne pas venir au-devant de lui, parce que le voyage était trop long, et que, suivant l'ordre de la nature, c'étaient les jeunes gens, disait-il, qui devaient aller au-devant des

vieux. Il envoya quelques présens à ses femmes, et le Foula fut chargé de lui amener le plus jeune de ses fils, pour lequel il avait une affection particulière.

Dans l'intervalle, Job ne cessa point de louer beaucoup les Anglais parmi les Nègres de sa nation. Il fit revenir les Africains de l'opinion où ils avaient toujours été que les esclaves étaient mangés ou tués, parce qu'on n'en voyait pas revenir un seul.

Quatre mois se passèrent avant qu'il pût recevoir les moindres informations de Bounda, Son impatience le fit retourner à Djôr le 29 janvier 1735. Le 14 du mois suivant, il vit arriver enfin le Foula avec des lettres; mais elles ne lui apportaient que de fâcheuses nouvelles. Son père était mort, avec la consolation néanmoins d'avoir appris en expirant le retour de son fils et le traitement qu'il avait reçu en Angleterre. Une des femmes de Job s'était remariée en son absence; et le second mari avait pris la fuite en apprenant l'arrivée du premier. Depuis trois ou quatre ans la guerre avait fait tant de ravage dans le pays de Bounda, qu'il n'y restait plus de bestiaux.

Avec le messager il était arrivé un des anciens amis de Job, qui fut charmé de le revoir, mais qui parut fort touché de la mort de son père et des malheurs de sa patrie. Il protesta qu'il pardonnait à sa femme, et même à l'homme qui l'avait épousée. Ils

avaient raison, disait-il, de me croire mort, puisque j'étais passé dans un pays d'où jamais aucun Foula n'est revenu. Ses entretiens avec son ami durèrent trois ou quatre jours, sans autre interruption que celle des repas et du sommeil.

Lorsque Moore quitta l'Afrique, il laissa Job à Djôr avec le gouverneur Hull, prêts à partir tous deux pour Yanimarriou, d'où ils devaient se rendre à la forêt des Gommiers, qui est proche de Bounda. Job le chargea de plusieurs lettres pour le duc de Montague, la compagnie d'Afrique, Oglethorpe, et ses principaux bienfaiteurs. Elles étaient remplies des plus vives marques de sa reconnaissance et de son affection pour la nation anglaise.

Ses qualités naturelles étaient excellentes. Il avait le jugement solide, la mémoire facile, et beaucoup de netteté dans les idées; il raisonnait avec beaucoup de modération et d'impartialité. Tous ses discours portaient le caractère du bon sens, de la bonne foi, et d'un amour ardent pour la vérité.

Sa pénétration se fit remarquer dans une infinité d'occasions. Il concevait sans peine le mécanisme des instrumens. Après lui avoir fait voir une pendule et une charrue, on lui en montra les pièces séparées, qu'il rejoignit lui-même sans le secours de personne.

Sa mémoire était si extraordinaire, qu'ayant

appris l'Alcoran par cœur à quinze ans, il en fit trois copies de sa main en Angleterre, sans autre modèle que celui qu'il portait dans sa tête, et sans se servir même de la première copie pour faire les deux autres. Il souriait lorsqu'il entendait parler d'oubli, comme d'une faiblesse dont il n'avait pas l'idée. Cette mémoire paraîtra moins surprenante, si l'on fait réflexion qu'ayant nécessairement peu d'idées acquises, celles qui se plaçaient dans sa tête s'y gravaient avec plus de facilité et moins de confusion. C'est par cette raison que dans la première jeunesse on apprend et l'on retient plus aisément : l'organe est neuf, et l'esprit a moins de distractions. C'est quand les traces d'une infinité d'objets divers se sont multipliées dans le cerveau que leur nombre et leur variété commencent à nuire à leur ordre, qu'elles se confondent et s'effacent en même temps que l'organe perd de son énergie, comme la planche du graveur ne rend plus que des traits vagues et confus lorsqu'on en a trop renouvelé les empreintes.

Il avait cette sorte de compassion générale qui rend le cœur sensible à tout. Dans la conversation, il entendait la plaisanterie. Ses inclinations douces et religieuses n'excluaient pas le courage. Il racontait que, passant un jour dans le pays des Arabes avec quatre de ses domestiques, il avait été attaqué par quinze de ces vagabonds, qui sont une sorte de bandits ou de voleurs. Il se mit en défense,

et, plaçant un de ses gens pour observer l'ennemi, il se disposa fièrement au combat avec les trois autres. Il perdit un homme dans l'action, et lui-même fut blessé au bras d'un coup d'épée; mais ayant tué le capitaine arabe et deux de ces brigands, il força le reste de prendre la fuite. Un autre jour, ayant trouvé une des vaches de son père à moitié dévorée, il résolut de prendre le monstre dont elle avait été la proie. Il se plaça sur un arbre près de la vache, et vers le soir il vit paraître deux lions qui s'avancèrent à pas lents et jetant leurs regards autour d'eux avec un air de défiance. L'un s'étant approché, Job le perça d'une flèche empoisonnée qui le fit tomber sur la place. Le second qui vint ensuite fut aussi blessé; mais il eut la force de s'éloigner en rugissant, et le lendemain il fut trouvé mort à cinq cents pas du même lieu.

Il avait de l'aversion pour les peintures; on eut beaucoup de peine à le faire consentir qu'on tirât son portrait. Lorsque la tête fut achevée, on lui demanda dans quels habits il voulait paraître; et sur le choix qu'il fit de l'habillement de son pays, on lui dit qu'on ne pouvait le satisfaire sans avoir vu les habits dont il parlait, ou du moins sans en avoir entendu la description. « Pourquoi donc, ré» pliqua Job, vos peintres veulent-ils repré» senter Dieu qu'ils n'ont jamais vu ? »

Sa religion était le mahométisme; mais il rejetait les notions d'un paradis sensuel et

d'autres traditions qui sont reçues parmi les Turcs. Le fond de ses principes était l'unité de Dieu, dont il ne prononçait jamais le nom sans quelque témoignage particulier de respect. Les idées qu'il avait de cet Être Suprême et d'un état futur parurent fort justes aux Anglais; mais il était si ferme dans la persuasion de l'unité divine, qu'il fut impossible de le faire raisonner paisiblement sur la Trinité. On lui avait donné un Nouveau Testament dans sa langue. Il le lut; et, s'expliquant avec respect sur ce livre, il commença à déclarer que, l'ayant examiné fort soigneusement, il n'y avait pas trouvé un mot d'où l'on pût conclure qu'il y eût trois dieux.

Il ne mangeait la chair d'aucun animal, s'il ne l'avait tué de ses propres mains. Cependant il ne faisait pas difficulté de manger du poisson; mais il ne voulait jamais toucher à la chair de porc.

Pour un homme qui avait reçu son éducation en Afrique, les Anglais jugèrent que son savoir n'était pas méprisable. Il leur rendit compte des livres de son pays. Leur nombre ne surpasse pas trente. Ils sont écrits en arabe, et la religion seule en fait la matière. Job savait fort bien la partie historique de la Bible. Il parlait respectueusement des vertueux personnages qui sont nommés dans l'Écriture sainte, surtout de Jésus-Christ, qu'il regardait comme un prophète digne d'une plus longue vie, et qui aurait fait beaucoup de bien

dans le monde, s'il n'eût péri malheureusement par la méchanceté des Juifs. Mahomet, disait-il, fut envoyé après lui pour confirmer et perfectionner sa doctrine. Enfin Job se comparait souvent à Joseph, fils du patriarche Jacob; et lorsqu'il eut appris que, pour le venger, Sambo, roi de Foula, avait déclaré la guerre aux Mandingues, il protesta qu'il aurait souhaité pouvoir l'empêcher, parce que ce n'étaient pas les Mandingues, mais Dieu qui l'avait envoyé dans une terre étrangère.

Son historien joint ici quelques détails sur le pays de ce prince.

Les esclaves du pays de Bounda, et la plus vile partie du peuple, y sont employés à cultiver la terre, à préparer le blé, le pain et les autres alimens. L'agriculture est pour eux un exercice fort pénible, parce qu'ils n'ont pas d'instrumens propres à labourer la terre, ni même à couper les grains dans leur maturité. Ils sont obligés, pour faire leur moisson, d'arracher le blé avec les racines; et pour le réduire en farine, ils le broient entre deux pierres avec les mains. Leur travail n'est pas moins pénible pour transporter et pour bâtir; car tout s'exécute à force de bras.

Les personnes de distinction qui se piquent de lecture et d'étude n'ont pas d'autres lumières pendant la nuit que celle de leur feu. Cependant c'est le temps de l'obscurité qu'ils emploient à cet exercice, parce que, dans les

principes du pays, le jour est pour l'usage de ce qu'on sait, et la nuit pour s'instruire. Une partie des habitans s'occupe de la chasse, surtout de celle des éléphans, et fait un commerce d'ivoire assez considérable. Job racontait qu'un de ses gens, accoutumé à la chasse, avait vu un éléphant surprendre un lion, le porter près d'un bois, fendre un arbre, mettre la tête de son ennemi entre les deux parties du tronc, et le laisser dans cet état pour y périr. Quoique ce récit paraisse fabuleux, il est rendu plus vraisemblable par un autre exemple dont Job avait été témoin lui-même. Un jour qu'il était à la chasse, il vit un éléphant transporter un lion dans un endroit marécageux, et lui tenir la tête enfoncée dans la boue pour l'étouffer. En supposant la vérité de ces deux faits, il faut conclure que le lion et l'éléphant se portent une haine mortelle.

Le poison dans lequel les Nègres trempent leurs flèches est le suc d'un certain arbre dont les qualités sont si malignes, qu'en peu de temps le sang se trouve infecté par la moindre blessure, et l'animal le plus vigoureux devient stupide et perd le sentiment; ce qui n'empêche pas les habitans de manger la chair des animaux qu'ils tuent avec leurs flèches. Aussitôt qu'ils les voient tomber, ils s'approchent et leur coupent la gorge : cette opération fait sortir apparemment le poison avec le sang. Les hommes qui sont blessés des mêmes flèches se guéris-

sent avec une herbe dont la vertu est infaillible, lorsqu'elle est immédiatement appliquée sur la blessure. L'auteur prend ici l'occasion d'assurer, comme le fruit particulier de son expérience et de ses lumières, 1°. que, dans tous les pays qui produisent des bêtes féroces, il ne s'en trouve pas qui attaquent volontairement l'homme, si elles trouvent le moyen de s'échapper par la fuite; 2°. qu'il n'y a pas de poison violent, de quelque espèce qu'on le suppose, qui n'ait son antidote; et que généralement la nature a placé l'antidote près du poison. Cette dernière assertion paraît plus fondée que l'autre; je crois qu'il sera toujours fort peu sûr de rencontrer un lion ou un tigre quand il aura faim. Le loup, naturellement timide, attaque l'homme quand il n'a trouvé ni proie ni nourriture; et les singes, quand ils se sentent les plus forts, se jettent sur le voyageur par un instinct de férocité.

Les mariages, dans le pays de Job, se font avec peu de formalités. Lorsqu'un père est résolu de marier son fils, il fait ses propositions au père de la fille; elles consistent dans l'offre d'une certaine somme que le père du mari doit donner à la femme pour lui servir de douaire. Si cette offre est acceptée, les deux pères et le jeune homme se rendent chez le prêtre, déclarent leur convention, et le mariage passe aussitôt pour être conclu; il ne reste qu'une difficulté, qui consiste à tirer l'épouse de la maison paternelle. Tous ses cousins s'assemblent

devant la porte pour en disputer l'entrée, mais le mari trouve le moyen de se les concilier par des présens. Il fait paraître alors un de ses parens, bien monté, avec la commission de lui amener sa femme à cheval; mais à peine est-elle en croupe, que les femmes commencent leurs lamentations et s'efforcent de l'arrêter. Cependant les droits du mari l'emportent; il reçoit celle qui doit être la compagne de sa vie. Il fait éclater sa joie par les festins qu'il donne à ses amis. Les réjouissances durent plusieurs jours; sa femme est la seule qui n'y est point appelée : elle n'est vue de personne, pas même de son mari, aux yeux duquel la loi veut que pendant trois ans elle paraisse toujours voilée. Ainsi Job, qui n'en avait passé que deux avec la sienne lorsqu'il tomba dans l'esclavage, et qui avait eu d'elle une fille, ne l'avait point encore vue sans voile. Pour éviter les jalousies et les querelles, les maris font un partage égal du temps entre leurs femmes; et leur exactitude à l'observer va si loin, que pendant qu'une femme est en couches ils passent seuls dans leur appartement toutes les nuits qui lui appartiennent. Ils ont le droit de renvoyer celles qui leur déplaisent, mais en leur laissant la somme qu'elles ont reçue pour dot. Une femme est libre de se remarier après ce divorce, et n'en trouve pas moins l'occasion; au lieu que, si c'est elle qui abandonne son mari, non-seulement elle perd sa dot, mais elle tombe dans un mépris

qui lui ôte l'espérance de faire un second mariage.

Outre la circoncision, qui est en usage pour tous les enfans mâles, il y a une sorte de baptême pour les deux sexes. Au septième jour de la naissance, le père, dans une assemblée de parens et d'amis, donne un nom à l'enfant, et le prêtre l'écrit sur un petit morceau de bois poli. On tue ensuite pour le festin une vache ou une brebis, suivant les richesses de la famille; on la mange sur-le-champ, et le reste est distribué aux pauvres. Après quoi, le prêtre lave l'enfant dans une eau pure, transcrit son nom sur un morceau de papier qu'il roule soigneusement, et le lui attache autour du cou pour y demeurer jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même.

CHAPITRE III.

Mœurs et usages des Iolofs, des Foulas et des Mandingues. Langage. Religion.

Nous avons souvent parlé de ces peuples dans la relation des voyages sur les côtes où ils sont répandus. Nous voulons rassembler ici les observations les plus importantes des voyageurs sur les trois nations les mieux connues de cette latitude. Les Iolofs habitent le long de l'Océan, entre le fleuve de Sénégal et la Gambie. Les Foulas sont situés au nord, au sud et à l'est du Sénégal. Les Mandingues occupent

les deux bords de la Gambie, et se mêlent partout aux deux autres nations.

Une des principales qualités qui se font remarquer dans les Iolofs, et qui paraît leur être commune avec tous les Nègres de la côte, c'est, comme on l'a déjà dit, le penchant au vol; mais ils ont une adresse à voler qui leur est particulière.

Ce n'est pas sur les mains d'un voleur qu'il faut avoir les yeux ouverts, c'est sur ses pieds. Comme la plupart des Nègres marchent pieds nus, ils acquièrent autant d'adresse dans cette partie que nous en avons aux mains. Ils ramassent une épingle à terre. S'ils voient un morceau de fer, un couteau, des ciseaux, et toute autre chose, ils s'en approchent; ils tournent le dos à la proie qu'ils ont en vue; ils vous regardent en tenant les mains ouvertes. Pendant ce temps ils saisissent l'instrument avec le gros orteil; et, pliant le genou, ils lèvent le pied par-derrière jusqu'à leurs pagnes, qui servent à cacher le vol; et, le prenant avec la main, ils achèvent de le mettre en sûreté.

Ils n'ont pas plus de probité à l'égard de leurs compatriotes de l'intérieur des terres, qu'ils appellent *montagnards*. Lorsqu'ils les voient arriver pour le commerce, sous prétexte de servir à transporter leurs marchandises ou de leur rendre l'office d'interprètes, ils leur dérobent une partie de ce qu'ils ont apporté.

Leur avidité barbare va bien plus loin, car

il s'en trouve qui vendent leurs enfans, leurs parens et leurs voisins. Pour cette perfidie on s'adresse à ceux qui ne peuvent se faire entendre des Français. Ils les conduisent au comptoir pour y porter quelque chose, et, feignant que ce sont des esclaves achetés, ils les vendent, sans que ces malheureuses victimes puissent s'en défier, jusqu'au moment qu'on les enferme ou qu'on les charge de chaînes. Un vieux Nègre, ayant résolu de vendre son fils, le conduisit au comptoir. Mais ce fils, qui se défia de ce dessein, se hâta de tirer un facteur à l'écart et de vendre lui-même son père. Lorsque ce vieillard se vit environné de marchands prêts à l'enchaîner, il s'écria qu'il était le père de celui qui l'avait vendu. Le fils protesta le contraire, et le marché demeura conclu; mais celui-ci, retournant en triomphe, rencontra le chef du canton qui le dépouilla de ses richesses mal acquises, et vint le vendre au même marché. Tous ces crimes sont la suite d'un plus grand, celui de les acheter.

Quantité de petits Nègres des deux sexes sont enlevés tous les jours par leurs voisins, lorsqu'ils s'écartent dans les bois, sur les chemins, ou dans les plantations, pour chasser les oiseaux qui viennent manger le millet et les autres grains. Dans le temps de la famine, un grand nombre de Nègres se vendent eux-mêmes pour s'assurer du moins la vie.

Leur pauvreté est extrême. Ils ont pour tout bien quelques bestiaux. Les plus riches n'en

ont pas plus de quarante ou cinquante, avec deux ou trois chevaux, et le même nombre d'esclaves. Il est très-rare qu'on leur trouve de l'or pour la valeur d'onze ou douze pistoles.

Dans quelques pays des Nègres, la couronne est héréditaire; dans d'autres, elle est élective. A la mort d'un prince héréditaire, c'est son frère, et non son fils, qui lui succède; mais, après la mort du frère, le fils est appelé au trône, et le laisse de même à son frère. Dans queques pays héréditaires, c'est au premier neveu par les sœurs que tombe la succession, parce que la propagation du sang royal ne leur paraît certaine que par cette voie, tant ils comptent peu sur la fidélité des femmes.

Dans les royaumes électifs, trois ou quatre des plus grands personnages de la nation s'assemblent après la mort du roi pour lui choisir un successeur, et se réservent le pouvoir de le déposer ou de le bannir lorsqu'il manque à ses obligations. Cet usage devient la source d'une infinité de guerres civiles, parce qu'un roi déposé entreprend ordinairement de se rétablir malgré les constitutions.

Il n'y a point dans l'univers d'autorité plus absolue et plus respectée que celle de ces monarques nègres. Elle ne se soutient que par la rigueur. Les punitions pour les moindres défauts de respect ou d'obéissance sont, la mort, la confiscation des biens, et l'esclavage de toute la famille des coupables. Le peuple est moins à plaindre que les grands, parce que, dans ces

occasions, il n'a que l'esclavage à redouter. Barbot raconte que, sous les plus légers prétextes, sans égard pour le rang ni pour la profession, un roi fait vendre à son gré ses sujets. L'alcade de Rufisque vendit aux Français de Gorée, par l'ordre exprès du damel, un marabout qui avait manqué à quelque devoir du pays. Ce malheureux prêtre fut plus de deux mois sur le vaisseau sans vouloir prononcer une parole. Comme la volonté des princes est une loi souveraine, ils imposent des taxes arbitraires qui réduisent tous leurs sujets à la dernière pauvreté.

Dans le royaume de Barsalli ou Boursalum, il n'y a que le roi et sa famille qui aient le droit de coucher sous des espèces d'étoffes qui servent de défense contre les mouches et les mosquites. L'infraction de cette loi est punie de l'esclavage. Un Iolof qui aurait la hardiesse de s'asseoir sans ordre sur la même natte que la famille royale, est sujet au même châtiment. L'orgueil et la tyrannie siégent donc sur des nattes comme sur la pourpre! Mais, malgré tant de hauteur, les princes iolofs sont des mendians si peu capables de honte, que, s'ils aperçoivent à l'étranger qui les visite quelque chose qui leur plaise, comme un manteau, des bas, des souliers, une épée, un chapeau, etc., ils demandent successivement qu'on leur permette d'en faire l'essai, et se mettent par degrés en possession de toute la parure.

Les épreuves du fer chaud et de l'eau bouil-

lante, ces anciens monumens de notre barbarie, se retrouvent dans la jurisprudence des Nègres; et la corruption, qui déshonore si souvent la nôtre, ne leur est pas étrangère.

Deux petits rois, oncle et neveu, tous deux tributaires du damel, étant en contestation pour les droits de leur souveraineté, résolurent de remettre la décision de leur différent au sort des armes ou à la sentence du damel; et ce prince leur ayant fait défendre les voies violentes, ils furent obligés de venir à celles de l'autorité. Le jour marqué pour leurs explications, ils se rendirent dans une grande place, qui est vis-à-vis du palais royal, tous deux accompagnés d'un nombreux cortége, qui formait deux bataillons armés de dards, de flèches, de zagaies et de couteaux à la mauresque. Ils se postèrent l'un vis-à-vis de l'autre, à trente pas de distance. Le damel parut bientôt à la tête de six cents hommes. Il montait un fort beau cheval de Barbarie, et alla se placer au milieu des deux rivaux. Quoiqu'ils parlassent tous la même langue, ils employèrent des interprètes pour s'expliquer. Le neveu, qui était fils du dernier roi, finit sa harangue en représentant que les domaines contestés devaient lui appartenir de plein droit, puisque le ciel les avait donnés à son père, et qu'il attendait par conséquent de l'équité du damel la confirmation d'un titre qui ne pouvait lui être disputé sans injustice. Après l'avoir écouté fort attentivement, le damel lui répon-

dit d'un air majestueux: « Ce que le ciel vous « a donné, je vous le donne à son exemple. » Une réponse si positive dissipa aussitôt le parti opposé. Les guiriots, avec leurs instrumens et leurs tambours, célébrèrent les louanges du vainqueur. Ils lui répétèrent mille fois que le damel lui avait rendu justice, qu'il était plus beau, plus riche, plus puissant et plus courageux que son rival. Mais, tandis qu'il n'était occupé que de son bonheur, il fut surpris de s'en voir dépouillé le jour suivant. Le damel, corrompu par des présens, révoqua la sentence qu'il avait portée, et rétablit l'oncle à la place du neveu. Ce revers de fortune fit changer d'objet aux chants des guiriots. Toutes leurs louanges furent pour celui qu'ils avaient décrié par leurs satires (1).

Les rois nègres entreprennent la guerre sur les moindres prétextes; mais les batailles ne sont que des escarmouches. Dans tout le royaume du damel à peine se trouverait-il assez de chevaux pour former deux cents hommes de cavalerie. Ce prince n'a pas besoin de provisions de bouche quand il est en campagne: toutes les femmes lui fournissent des vivres sur son passage.

Les armes de la cavalerie sont la zagaie,

(1) On a vu un exemple d'une bassesse à peu près semblable dans un guiriot français. Il adressa une ode à un ministre qui venait d'en faire renvoyer un autre, ode dans laquelle le ministre disgracié était fort maltraité; celui ci revint, et le guiriot lui dédia à son tour une autre ode. Toutes les deux eurent la même récompense, le mépris.

sorte de javeline fort longue, et trois ou quatre dards de la forme des flèches, avec cette différence que la tête en est plus grosse, et qu'étant dentelée, elle déchire la blessure lorsqu'on la retire après le coup. Tous les cavaliers sont si chargés de grisgris, qu'ils ne peuvent faire quatre pas, s'ils sont démontés; ils lancent assez loin leurs zagaies. Avec ces armes, ils ont un cimeterre et un couteau à la mauresque, long d'une coudée sur deux doigts de largeur. Quoique chargés de tant d'instrumens, ils ont les bras et les mains libres, de sorte qu'ils peuvent charger avec beaucoup de vigueur.

L'infanterie est armée d'un cimeterre, d'une javeline et d'un carquois rempli de cinquante ou soixante flèches empoisonnées, dont les blessures causent infailliblement la mort, pour peu que les remèdes soient différés. Les dents de ces flèches ne causent pas des effets moins dangereux, puisque, ne pouvant être retirées, il faut qu'elles traversent la partie dans laquelle elles sont entrées. L'arc est composé d'un roseau fort dur qui ressemble au bambou; la corde est d'une autre sorte de bois, et est jointe à l'arc avec beaucoup d'art. Les Nègres, en général, se servent de leurs arcs avec tant d'adresse, que de cinquante pas ils sont sûrs de frapper un écu. Ils marchent sans ordre et sans discipline au milieu même du pays qu'ils attaquent. Leurs guiriots les excitent au combat par le son de leurs instrumens.

Lorsqu'ils sont à la portée de leurs armes,

l'infanterie fait une décharge de ses flèches, et la cavalerie lance ses dards; on en vient ensuite à la zagaie. Ils épargnent néanmoins leurs ennemis, dans l'espérance de faire un plus grand nombre d'esclaves; c'est le sort de tous les prisonniers, sans distinction d'âge ni de rang. Malgré les ménagemens qu'ils observent dans la mêlée, comme ils combattent nus et qu'ils sont fort adroits, leurs guerres sont toujours fort sanglantes. D'ailleurs ils aiment mieux perdre la vie que de s'exposer au moindre reproche de lâcheté, et ce motif les anime autant que la crainte de l'esclavage.

Si le premier choc ne décide pas de la victoire, ils renouvellent souvent le combat pendant plusieurs jours. Enfin, lorsqu'ils commencent à se lasser de verser du sang, ils envoient de chaque côté les marabouts pour négocier la paix; et, s'ils conviennent des articles, ils jurent sur l'Alcoran et par Mahomet d'être fidèles à les observer. Il n'y a jamais de composition pour les prisonniers. Ceux qui ont le malheur d'être pris demeurent les esclaves de celui qui les a touchés le premier.

Si l'on veut avoir une idée de ces misérables brigands que les historiens appellent *rois*, il n'y a qu'à voir dans Le Maire et dans Moore le portrait qu'ils tracent des princes qui de leur temps régnaient en Afrique.

Le roi, qui porte le titre de *brack*, et qui gouverne la contrée que nous nommons Oualo, est si pauvre, dit Le Maire, qu'il manque sou-

vent de millet pour se nourrir. Il aime les chevaux jusqu'à se priver de la nourriture pour fournir à leur entretien, comme maître Jacques dans *l'Avare ;* il leur donne le grain dont il devrait se nourrir, et se contente ordinairement d'une pipe de tabac et de quelques verres d'eau-de-vie. La nécessité le force souvent de faire des incursions dans les cantons les plus faibles de son voisinage, où il enlève les bestiaux et des esclaves qu'il vend aux Français pour de l'eau-de-vie. Lorsqu'il voit baisser sa provision de cette liqueur, il enferme le reste dans une petite cantine, dont il donne la clef à quelqu'un de ses favoris, avec ordre de la porter à vingt ou trente lieues de sa demeure, pour se mettre lui-même dans la nécessité de s'en priver. S'il exerce sa tyrannie sur ses voisins, il garde encore moins de ménagement pour ses propres sujets. Son usage est d'aller de ville en ville avec toute sa cour, qui est composée d'environ deux cents Nègres, la plupart infectés de tous les vices des blancs, et de demeurer dans chaque lieu jusqu'à ce qu'il en ait mangé toutes les provisions. Ceux qui ont la hardiesse de s'en plaindre sont vendus pour l'esclavage.

Ceux des Iolofs qui bordent immédiatement la Gambie habitent les royaumes de Barsalli et du bas Yani. Le roi de Barsalli gouverne avec une autorité absolue, et sa famille est si respectée, que tous ses peuples se prosternent la face en terre lorsqu'ils paraissent devant

quelque personne de son sang. Cependant il vit dans l'égalité avec sa milice. Chaque soldat a la même part au butin de la guerre, et le roi ne prend que ce qui est nécessaire à ses besoins. Cette loi, qu'il s'est imposée, ne lui permet guère de quitter les armes; car aussitôt qu'il a consommé les fruits d'une guerre, il est obligé, pour satisfaire son avidité et celle de ses gens, de chercher quelque nouvelle proie.

En 1732, c'est-à-dire dans le temps que Moore était en Afrique, le roi de Barsalli était un prince d'une humeur si emportée, qu'au moindre ressentiment il ne faisait pas difficulté de tirer sur celui dont il se croyait offensé. Moore n'ajoute pas si c'était un coup de flèche ou d'arme à feu; mais cette fureur était d'autant plus dangereuse, que le roi tirait fort adroitement; quelquefois, lorsqu'il se rendait sur une chaloupe de la compagnie, à Cahone, qui était une de ses propres villes, il se faisait un amusement de tirer sur tous les canots qui passaient, et dans la journée il tuait toujours un homme ou deux. Quoiqu'il eût un grand nombre de femmes, il n'en menait jamais plus de deux avec lui. Il avait plusieurs frères; mais il était rare qu'il leur parlât ou même qu'il les reçût dans sa compagnie. S'ils obtenaient cet honneur, ils n'étaient pas dispensés de la loi commune qui oblige tous les Nègres à se jeter de la poussière sur le front lorsqu'ils approchent de leur roi: cependant ils sont les héritiers de la couronne après lui; mais dans le

royaume de Barsalli, elle est ordinairement disputée par les enfans du roi mort, et c'est au plus fort qu'elle demeure.

On peut prendre une grande idée de leur adresse à dompter et à manéger les chevaux, si l'on en juge par ce que raconte Moore d'un des princes de Barsalli qu'il nomme Haman Sica. Il montait un cheval blanc de lait d'une grande beauté, avec la crinière longue et une des plus belles queues du monde. Les étriers de Haman étaient courts, de la largeur et de la longueur de ses pieds; de sorte qu'il pouvait se lever facilement et s'y soutenir en courant à toute bride, tirer un fusil, lancer son dard ou sa zagaie avec autant de liberté qu'à pied. Il portait toujours à la main une lance de douze pieds de long, qu'il tenait droite et appuyée par le bas sur son étrier entre ses orteils; mais, lorsqu'il exerçait son cheval, en lui faisant faire des courbettes, il la secouait au-dessus de sa tête, comme s'il eût été prêt à combattre. Je l'ai vu plusieurs fois, dit Moore, monté sur ce beau cheval, auquel il faisait faire des exercices surprenans; il le faisait quelquefois avancer quarante ou cinquante pas sur les deux pieds de derrière, sans toucher la terre avec ceux de devant; quelquefois, lui faisant courber les jambes, il le faisait passer ventre à terre sous les portes des Mandingues, qui n'ont pas plus de quatre pieds de hauteur.

On a déjà vu que les Foulas du Siratik occupent un pays fort étendu, sous le gouverne-

ment d'un roi qui leur est propre; mais ceux qui habitent les deux bords de la Gambie vivent dans la dépendance des Mandingues, parmi lesquels ils ont formé des établissemens par intervalles. Il y a beaucoup d'apparence que c'est la famine ou la guerre qui les a chassés de leur pays. Les voyageurs disent beaucoup plus de bien de ces Foulas de la Gambie que de tous les autres Nègres du même pays.

Quoiqu'ils aient quelques habitations fixes, la plupart mènent une vie errante, avec leurs bestiaux, qu'ils conduisent dans les cantons bas ou élevés, suivant qu'ils y sont forcés par les pluies. Lorsqu'ils rencontrent quelque bon pâturage, ils s'y établissent avec la permission du roi, et y restent tant qu'il y a de l'herbe. La vie des hommes est fort pénible. Outre le travail de leur profession, ils ont sans cesse à se défendre contre les bêtes féroces sur la terre, et contre les crocodiles sur le bord des rivières. La nuit ils rassemblent leurs bestiaux au centre de leurs tentes et de leurs cabanes; ils allument quantité de feux, et font la garde autour du troupeau. Jobson, ayant eu occasion de traiter souvent avec eux pour des vaches et des chèvres, faisait avertir le chef d'un de ces troupeaux, qui se présentait couvert de mouches dans toutes les parties du corps, surtout aux mains et au visage. Quoiqu'elles fussent de la même espèce que celles qui tourmentent les chevaux en Europe, il en était si peu incommodé, qu'il ne prenait pas

la peine de lever la main pour les chasser, tandis que Jobson, piqué jusqu'au sang, était forcé de s'en défendre avec une branche d'arbre.

Ces peuples ressemblent beaucoup aux Arabes, dont la langue s'apprend dans leurs écoles, et en général ils sont plus versés dans cette langue que les Européens dans la langue latine; ils la parlent presque tous, quoiqu'ils aient leur propre langue qui se nomme le foula.

Ils ont des chefs qui les gouvernent avec douceur; ils vivent en société et bâtissent des villes, sans être assujettis au prince dans les terres duquel ils s'établissent. S'ils reçoivent quelque mauvais traitement de lui ou de sa nation, ils détruisent leur ville pour aller s'établir dans quelque autre lieu. La forme de leur gouvernement se soutient sans peine, parce qu'ils sont d'un caractère doux et paisible. Ils ont des notions si parfaites de justice et de bonne foi, que celui qui les blesse est regardé avec horreur de toute la nation, et ne trouve personne qui prenne parti pour lui contre le chef. Comme on n'a pas de passion dans ce pays pour la propriété des terres, et que les Foulas d'ailleurs se mêlent peu de l'agriculture, les rois leur accordent volontiers la liberté de s'établir dans leurs états. Ils ne cultivent que les environs de leurs villes ou de leurs camps, pour en tirer leurs véritables nécessités : c'est du tabac, du coton, du maïs, du riz, du millet et d'autres sortes de grains.

L'industrie et la frugalité des Foulas leur

fait recueillir plus de blé et de coton qu'ils n'en consomment; ils les vendent à bon marché. Ils sont très-hospitaliers , mais entre eux. Qu'un Foula tombe dans l'esclavage, tous les autres se réunissent pour racheter sa liberté. Ils ne laissent jamais un homme de leur nation dans le besoin ; ils prennent soin des vieillards, des aveugles et des boiteux. Leurs armes sont la lance, la zagaie, l'arc et les flèches, des coutelas fort courts qu'ils appellent *fongs* , et même le fusil, dans l'occasion. Ils se servent de tous ces instrumens avec beaucoup d'adresse. On les voit chercher ordinairement à s'établir près de quelque ville des Mandingues ; ils sont encore attachés au paganisme, et ne se font pas faute de boire de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs.

Leur industrie est si reconnue pour élever et nourrir des bestiaux , que les Mandingues leur abandonnent le soin de leurs troupeaux.

Ils ont pourtant leurs superstitions comme les autres Nègres. S'ils apprennent qu'on ait fait bouillir le lait de leurs vaches, ils s'obstinent à n'en plus vendre, du moins à celui qui l'aurait acheté pour en faire cet usage , parce qu'ils attribuent à l'action du feu une vertu éloignée qui peut faire mourir leurs bestiaux.

Les Mandingues seraient souvent exposés à mourir de faim, sans le secours des Foulas. Ils tirent d'eux , par des échanges, une partie de leurs provisions. On ne connaît pas non plus d'autre peuple que les Foulas qui ait l'art

de faire du beurre sur la rivière de Gambie. Ils le vendent pour diverses sortes de marchandises, mais surtout pour du sel.

Leur habillement n'est pas moins particulier à leur nation que leur commerce. Ils n'emploient pas d'autres étoffes que celles de leurs propres manufactures : elles sont de coton blanc, et leurs femmes ont soin de les entretenir avec beaucoup de propreté. Il n'y en a pas moins dans l'intérieur de leurs cabanes, où l'odorat n'a rien à souffrir, non plus que les yeux. On reconnaît aussi de la régularité dans l'ordre de ces petits édifices; il y a toujours de l'un à l'autre assez de distance pour les garantir de la communication du feu. Les rues sont fort bien ouvertes, et les passages libres ; ce qui ne se trouve guère dans les villes des Mandingues. La plupart des habitations des Foulas sont bâties sur le même modèle.

La plus nombreuse de toutes les nations qui habitent les bords de la Gambie, et toute l'étendue même de cette côte, porte le nom de Mandingues. Ils sont vifs et enjoués, passionnés pour la danse, et pourtant querelleurs. Cette nation, distribuée dans toutes les parties du pays, vient de l'intérieur des terres et du pays de Mandinga. Ils sont les plus zélés mahométans d'entre tous les Nègres. Ils ne connaissent pas l'usage du vin ni de l'eau-de-vie. Ils sont aussi les plus instruits de toutes ces régions de l'Afrique. Le principal commerce du pays est entre leurs mains.

Dans l'économie du ménage, le soin du riz est abandonné aux femmes. Après en avoir mis à part ce qui leur paraît suffisant pour la subsistance de la famille, elles ont droit de vendre le reste et d'en garder le prix, sans que les maris aient celui de s'en mêler. Le même usage est établi pour la volaille, dont elles élèvent une grande quantité.

On voit des Mandingues qui mettent leur gloire à nourrir un grand nombre d'esclaves. Ils leur rendent la vie si douce, qu'on a peine quelquefois à les distinguer de leurs maîtres; surtout les femmes, qui sont ornées de colliers d'ambre, de corail et d'argent, comme si l'unique soin de leur esclavage était de se parer. La plupart de ces esclaves sont nés dans les familles.

Tous les royaumes de la Gambie ont quantité de seigneurs particuliers, qui sont comme les rois des villes où ils font leur demeure. Leur principal droit est d'avoir en propriété tous les palmiers et les *siboas* qui croissent dans le pays; de sorte que, sans leur permission, personne n'ose en tirer le vin ni couper la moindre branche. Ils accordent cette liberté à quelques habitans, en se réservant dans la semaine deux jours de leur travail. Les blancs même sont obligés d'obtenir d'eux une permission formelle pour couper des feuilles de siboa et de l'herbe lorsqu'ils ont à couvrir quelque maison.

On compte les richesses des Mandingues par

le nombre de leurs esclaves. Pour en fournir aux Européens, leur méthode est d'envoyer une troupe de gardes autour de quelque village, avec ordre d'enlever le nombre des habitans dont ils ont besoin. On lie les mains derrière le dos à ces misérables victimes pour les conduire droit aux vaisseaux; et lorsqu'ils y ont reçu la marque du bâtiment, ils disparaissent pour jamais. On transporte ordinairement les enfans dans des sacs, et l'on met un bâillon aux hommes et aux femmes, de peur qu'en traversant les villages, ils n'y répandent l'alarme par leurs cris. Ce n'est pas dans les lieux voisins des comptoirs qu'on exerce ces violences; l'intérêt des princes n'est pas de les ruiner; mais les villes intérieures du pays sont traitées sans ménagement. Il arrive quelquefois que les prisonniers s'échappent des mains de leurs gardes, et que, rassemblant les habitans par leurs cris, ils poursuivent ensemble les ministres du roi. S'ils peuvent les arrêter, leur vengeance est de les conduire à la ville royale. Le roi ne manque jamais de désavouer leur commission; mais, pour ne rien perdre de ses espérances, et sous prétexte de justice, il vend sur-le-champ les coupables pour l'esclavage; et si les habitans arrêtés paraissent devant le roi pour rendre témoignage contre leurs ravisseurs, ils sont aussi vendus, comme si le malheur qu'ils ont souffert devenait un droit sur leur liberté.

On rapporte un usage singulier du royaume

de Baol. Lorsqu'il est question de délibérer sur quelque affaire importante, le roi fait assembler son conseil dans la plus épaisse forêt qui soit près de sa résidence. Là, on creuse dans la terre un grand trou, sur les bords duquel tous les conseillers prennent séance, et, la tête baissée vers le fond, ils écoutent ce que le roi leur propose. Les sentimens se recueillent, et les résolutions se prennent dans la même situation. Lorsque le conseil est fini, on rebouche soigneusement le trou de la même terre qu'on en a tirée, pour signifier que tous les discours qu'on y a tenus y demeurent ensevelis. La moindre indiscrétion est punie du dernier supplice; ce qui probablement contribue, plus que la cérémonie du fossé, à rendre les secrets impénétrables.

L'habillement populaire, dans cette partie de l'Afrique dont nous parlons, consiste dans une pagne qui couvre la ceinture. C'est à peu près l'habillement de toutes les nations nègres, avec quelques variations. Les plus riches y joignent une espèce de chemise de coton fort courte, et dont les manches sont très-larges.

Leur bonnet, quand ils en ont, ressemble au capuchon d'un jacobin. Le peuple marche pieds nus, mais les personnes de qualité ont des sandales de cuir, de la forme de nos semelles de souliers, attachées au gros orteil avec une courroie. Quoique leurs cheveux soient courts, ils les ornent assez agréablement de grisgris, de brins d'argent, de cui-

vre, de corail, etc. Ils ont aux oreilles des pendans d'étain, d'argent et de cuivre. Ceux qui descendent d'une race servile n'ont pas la liberté de porter leurs cheveux.

Les femmes et les filles sont nues de la ceinture jusqu'à la tête, à moins que le froid ne les oblige de se couvrir. Le reste du corps est couvert d'un pagne, qui est de toile ou d'étoffe, de la grandeur de nos serviettes d'Europe, et qui leur descend jusqu'au mollet. Elles se parent la tête de corail et d'autres bagatelles éclatantes, et leurs cheveux sont rangés avec assez d'art pour fournir une espèce de coiffure d'un demi-pied de hauteur. Les plus hautes passent pour les plus belles. Ainsi nos modes de Paris sont aujourd'hui celles d'Afrique. Jusqu'à l'âge de onze ou douze ans, les garçons et les filles sont entièrement nus.

Les Nègres ne boivent ordinairement que de l'eau, quoiqu'ils usent quelquefois de vin de palmier, et d'une sorte de bière qu'ils appellent *boullo*, composée des grains du pays. Mais ils ont une passion si ardente pour les liqueurs fortes des Européens, qu'ils vendent jusqu'à leurs habits pour en acheter. L'exemple des hommes n'empêche pas que les femmes ne soient plus réservées, et ne les autorise pas même à toucher l'eau-de-vie de leurs lèvres, à l'exception de quelques favorites des princes, que leur situation met au-dessus de l'usage.

Ils n'ont pas proprement de pain ; ils man-

gent leurs grains cuits au lait et à l'eau. Le plus grand usage qu'ils fassent du maïs est lorsqu'il est vert ; ils le font rôtir sur les charbons dans les épis, et l'avalent comme des pois verts. Leur riz, ils l'emploient ordinairement à faire du pilau, suivant l'usage des Turcs ; enfin ils n'avaient ni l'usage du pain ni celui de la pâtisserie; mais, en se familiarisant avec les Européens, leurs femmes ont appris d'eux l'art d'en faire, et le pratiquent aujourd'hui avec succès.

On trouve beaucoup de variations dans les voyageurs sur la forme du mariage des Nègres ; mais il faut l'attribuer moins à l'incertitude des témoignages qu'à l'inconstance des usages mêmes, qui ne sont pas établis avec assez d'uniformité pour ne pas recevoir quantité de changemens et d'altérations. Jobson nous apprend que tout Nègre est en droit de contracter avec une fille qui est en âge d'être mariée, mais que ce n'est jamais sans la participation, et même sans le consentement des parens, entre les mains desquels il doit déposer la dot dont on est convenu. Le roi, ou le principal seigneur du canton, tire aussi quelques droits pour la ratification du traité. Alors le mari, accompagné de quelques amis de son âge, s'approche le soir, au clair de la lune, de la maison de sa femme, et cherche le moyen de l'enlever ; il y réussit toujours, malgré sa résistance et ses cris, qui n'ont rien de sérieux. Elle demeure quelque temps enfermée

dans sa maison ; et, plusieurs mois après, elle ne sort jamais sans un voile, qui doit lui couvrir toute la tête, à l'exception d'un œil. Sa dot est réservée pour le cas où elle survivrait à son mari, parce que l'usage oblige les veuves qui se remarient d'acheter un homme, comme elles ont été achetées pour leur premier mariage.

Quand la jeune femme est conduite à son mari, il lui offre la main pour la recevoir dans sa maison ; mais il lui ordonne immédiatement d'aller chercher de l'eau, du bois et les autres nécessités du ménage. Elle obéit respectueusement. Le mari se met à souper ; elle ne soupe qu'après lui ; et, demeurant en silence, elle attend son ordre pour l'aller trouver au lit. C'est un usage constant chez les Nègres que les femmes ne mangent jamais avec eux. On retrouve partout l'esclavage des femmes, qui a été général dans le monde jusqu'au temps de la perfection des sociétés, et qui l'est encore dans tout l'Orient.

La dot consiste souvent en quelques veaux, qui doivent être donnés au père, et qui ne surpassent jamais le nombre de cinq. Le mari et la femme se mettent sur-le-champ au lit ; si la femme est garantie vierge, on couvre le lit d'un drap de coton blanc, et les marques sanglantes de la virginité sont exposées aux yeux de l'assemblée ; ensuite on porte le drap en procession dans toute la ville, au son des instrumens, qui font retentir les louanges de

la jeune femme et ses plaisirs. Mais si la virginité ne se déclare pas par des preuves, le père est obligé, sur la demande du mari, de reprendre sa fille et de rendre les veaux. Cette disgrâce est rare, parce qu'on prend soin d'examiner la fille avant le mariage, et qu'elle n'est demandée qu'après une parfaite conviction : d'ailleurs le malheur d'une fille n'est jamais irréparable; si elle ne peut demeurer femme de celui qui l'avait épousée, elle devient la concubine d'un autre ; et le père est toujours sûr de trouver des marchands qui la recherchent.

Barbot observe qu'en Afrique, comme en Europe, les goûts sont fort partagés sur ce qui rend une femme aimable. Les uns veulent des vierges d'autres comptent pour rien cette qualité.

Tous les voyageurs conviennent qu'un Nègre peut prendre autant de femmes qu'il est capable d'en nourrir, mais qu'il n'y en a qu'une qui jouisse des priviléges du mariage, et qui ne s'éloigne jamais du mari. Du temps de Jobson, les Anglais donnaient à ces véritables épouses le nom de *handwifes*, c'est-à-dire, *femmes de la main*, parce qu'ils les trouvaient sans cesse à côté de leurs maris. Elles sont dispensées de plusieurs travaux pénibles qui sont le partage des autres ; cependant elles ne mangent ni avec leurs maris, ni en leur présence. Jobson parle avec étonnement de la bonne intelligence qui règne entre toutes ces

femmes ; elles se retirent le soir dans leurs cabanes, elles y attendent l'ordre de leur mari commun, et le matin elles vont le saluer à genoux, en mettant la main sur sa cuisse. L'épouse légitime, c'est-à-dire, celle qui a été épousée la première, a l'autorité sur toutes les autres, à moins qu'elle ne soit sans enfans.

Dans le cas d'adultère, les deux coupables sont vendus pour l'esclavage étranger, sans espérance d'être jamais rachetés. Cette punition est celle des plus grands crimes; car les supplices capitaux sont rares parmis les Nègres. On prend soin que ces esclaves soient vendus aux Portugais, parce qu'on est sûr alors qu'ils seront transportés au delà des mers.

Malgré la rigueur de ces lois, la plupart des Nègres se trouvent honorés que les blancs de quelque distinction daignent coucher avec leurs femmes, leurs sœurs et leurs filles. Ils les offrent souvent aux principaux officiers des comptoirs. Le Maire, Jannequin, et d'autres voyageurs rendent là-dessus le même témoignage. Barbot ajoute seulement que c'est l'intérêt qui les rend si lâches, et qu'il n'y a rien de sacré qui les arrête lorsqu'ils espèrent quelque profit.

Le Maire raconte que leurs femmes ont beaucoup d'inclination pour la galanterie, qu'elles sont passionnées pour les caresses des blancs. Cependant elles ont le cœur mercenaire, et toutes leurs faveurs doivent être payées. Mais Barbot assure qu'elles se conten-

tent d'un prix fort léger. Elles ont, dit-il, la taille belle, les yeux vifs, la couleur d'un noir fort brillant, et l'air extrêmement lascif. Cette passion, qu'elles déguisent peu pour le commerce des blancs, trouble souvent la tranquillité des mariages.

Les travaux pénibles du ménage sont le partage des femmes. Non-seulement elles préparent les alimens et les liqueurs, mais elles sont chargées de la culture des grains et du tabac, de broyer le millet, de filer et de sécher le coton, de fabriquer des étoffes, de fournir la maison d'eau et de bois, de prendre soin des bestiaux, enfin de tout ce qui appartient à l'autre sexe dans des régions mieux policées. Tandis que les hommes passent le temps dans une conversation oisive, ce sont leurs femmes qui veillent à les garantir des mouches, et qui leur servent la pipe et le tabac.

Entre les Nègres mahométans il y a des degrés de parenté qui ôtent la liberté de se marier. Un homme ne peut épouser deux sœurs. Le damel, qui avait violé cette loi, reçut en secret la censure et les reproches des marabouts.

La facilité des femmes à se délivrer de leur fruit dans l'accouchement paraîtrait incroyable, si elle n'était attestée par tous les voyageurs. Elle ne jettent pas un cri; elles ne poussent pas même un soupir. Après le travail, elles se lavent long-temps; l'enfant est lavé avec le même soin. On l'enveloppe dans une pagne,

sans aucun lange qui le serre, dans l'opinion que cette contrainte n'est propre qu'à le rendre tordu ou difforme. Dès le douzième ou le quinzième jour de sa naissance, la mère commence à le porter sur son dos, et ne le quitte jamais, de quelque travail qu'elle soit occupée. On voit ordinairement sortir les femmes le jour même ou le lendemain de leur délivrance. Chaque jour au matin l'enfant est lavé dans l'eau froide et frotté d'huile de palmier. Jusqu'au temps où la mère commence à le porter sur le dos, on le laisse ramper nu sur la terre, sans autre attention que celle de le nourrir.

Quelques auteurs attribuent leurs nez plats et la forme de leur ventre à cette manière de les porter, qui les expose à heurter le nez contre le dos de leur mère, lorsqu'elle se lève ou qu'elle se baisse, et qui leur fait avancer le ventre pour reculer la tête. Moore reconnaît qu'ils ne naissent point avec le nez plat et les grosses lèvres; au contraire, il assure qu'à l'exception de la couleur, leurs idées de beauté sont les mêmes qu'en France, c'est-à-dire, qu'ils aiment de grands yeux, une petite bouche, de belles lèvres, et un nez bien proportionné. On voit des Négresses aussi bien faites et d'une taille aussi fine que les plus belles femmes de l'Europe. Elles ont la peau extrêmement douce, et communément plus d'esprit que les hommes.

Leur tendresse est excessive pour leurs en-

fans. Elles ne leur épargnent aucun soin jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher seuls. Alors, sans relâcher rien de leur attention pour les nourrir et les élever, elles paraissent s'embarrasser peu de leur instruction. Ils se fortifient en croissant; et leur constitution devient si vigoureuse, qu'ils ne connaissent guère d'autre maladie que la petite vérole. Mais, comme il sont élevés dans une oisiveté continuelle, ils deviennent si paresseux, que, s'ils n'étaient pas pressés par la nécessité, ils ne prendraient pas la peine de cultiver leurs terres. Aussi leur travail ne surpasse-t-il guère leurs besoins. Si leur pays n'était extrêmement fertile, ils seraient exposés tous les ans à la famine, et forcés de se vendre à ceux qui leur offriraient des alimens. Ils ont de l'aversion pour toutes sortes d'exercices, excepté la danse, dont ils ne se lassent jamais.

Les jeunes filles affectent beaucoup de modestie et de réserve, surtout lorsqu'elles sont en compagnie. Mais prenez-les à part, vous les trouvez fort obligeantes et disposées à ne rien refuser, pour quelques grains de corail, ou pour un mouchoir de soie. Celles qui se croient de race portugaise, et qui prétendent aussi à la qualité de chrétiennes, sont plus réservées que les Mandingues; quoiqu'elles ne se fassent pas scrupule de vivre sans la cérémonie du mariage avec un blanc qui est capable de les entretenir. Une femme, après avoir mis au monde un enfant, demeure

privée pendant trois ans du commerce de son mari, du moins si son fruit vit aussi longtemps. Elle le sèvre alors, et reprend ses droits au lit conjugal. L'opinion commune est que le lait des femmes s'altère par le commerce des hommes, et que les enfans en contractent de grandes maladies. Cependant Jobson doute que de vingt femmes il y en ait une qui soit capable d'une si longue privation. Il en a vu soupçonner un grand nombre de manquer à la fidélité de leur état, par la seule raison que l'enfant qu'elles allaitaient ne jouissait pas d'une bonne santé.

Aussitôt qu'un Nègre a rendu le dernier soupir, sa famille donne avis de sa mort au voisinage par des cris aigus et des lamentations qui attirent beaucoup de monde autour de sa cabane. Les cris des assistans se joignent à ceux de la famille. Mais pour les funérailles chaque canton a ses propres usages.

En général, il y apportent tous beaucoup de formalités et de cérémonie. Un marabout lave le corps du défunt, et le couvre des meilleurs habits qu'il ait portés pendant sa vie. Les parens et les voisins viennent faire successivement leurs lamentations, et proposer au mort plusieurs questions ridicules. L'un lui demande s'il n'était pas content de vivre avec eux et quel tort on lui a jamais fait, s'il n'était pas assez riche, s'il n'avait pas d'assez belles femmes, etc. Ne recevant point de réponse, ils se retirent l'un après l'autre, après la même cérémo-

nie. D'un autre côté, les guiriots chantent les louanges du mort.

L'usage général est de faire un folgar pour toute l'assemblée On tue quelques veaux ; on vend des esclaves pour acheter de l'eau-de-vie. Après la fête, on ôte le toit de la cabane où le mort doit être enterré : c'est celle qui lui servait de demeure ; on renouvelle les cris et les plaintes. Quatre personnes soutenant une pièce d'étoffe carrée qui cache le corps à la vue des assistans , le marabout lui prononce quelques mots dans l'oreille ; après quoi il est couvert de terre, et l'on replace le toit, ou le dôme de la maison, auquel on attache un morceau d'étoffe de la couleur que les parens aiment le plus. Nous avons déjà vu que le folgar était le bal des Nègres. Ainsi ces peuples pleurent leurs morts en donnant le bal et en buvant l'eau-de-vie. C'est qu'ils aiment l'eau-de-vie et la danse, et que chez les peuples barbares vous verrez toujours les usages conformes aux penchans.

A la mort d'un roi ou d'un grand, on fixe un temps pour les cris ; c'est ordinairement un mois ou quinze jours après le décès. Ces cris ne sont pas plus une preuve de la douleur des peuples que les oraisons funèbres parmi nous ne sont une preuve du mérite des grands.

Tous les habitans de cette partie de l'Afrique sont passionnés pour la musique et la danse. Ils ont inventé plusieurs sortes d'instrumens qui répondent à ceux de l'Europe,

mais qui sont fort éloignés de la même perfection. Ils ont des trompettes, des tambours, des flûtes et des flageolets.

Leurs tambours sont des troncs d'arbres creusés, et couverts, du côté de l'ouverture, d'une peau de chèvre ou de brebis assez bien tendue. Quelquefois ils ne se servent que de leurs doigts pour battre ; mais plus souvent ils emploient deux bâtons à tête ronde et de grosseur inégale, et d'un bois fort dur et fort pesant, tel que le courbaril ou l'ébène. La longueur et le diamètre des tambours sont aussi différens, pour mettre de la variété dans les tons. On en voit de cinq pieds de long, et de vingt ou trente pouces de diamètre; mais en général le son en est mort, et moins propre à réjouir les oreilles ou à réveiller le courage qu'à causer de la tristesse et de la langueur. Cependant c'est le seul instrument favori, et comme l'âme de toutes les fêtes.

Dans la plupart des villes, les Nègres ont un grand instrument qui a quelque ressemblance avec leur tambour, et qu'ils nomment *tong-tong*. On ne le fait entendre qu'à l'approche de l'ennemi, ou dans les occasions extraordinaires, pour répandre l'alarme dans les habitations voisines. Le bruit du tong-tong se communique jusqu'à six ou sept milles.

Les flûtes et les flageolets des Nègres ne sont que des roseaux percés; ils s'en servent comme les sauvages de l'Amérique, c'est-à-dire fort mal, et toujours sur les mêmes tons : ils n'en

tireraient pas d'autres de nos flûtes d'Europe.

Mais leur principal instrument est celui qu'ils nomment *balafo*, et que Jobson nomme *ballard*. Il est élevé d'un pied au-dessus de la terre et creux par-dessous. Du côté supérieur, il a sept petites clefs de bois rangées comme celles d'un orgue, auxquelles sont attachés autant de cordes et de fils d'archal de la grosseur d'un tuyau de plume et de la longueur d'un pied, qui fait toute la largeur de l'instrument. A l'autre extrémité sont deux gourdes suspendues comme deux bouteilles, qui reçoivent et redoublent le son. Le musicien est assis par terre vis-à-vis le milieu du balafo, et frappe les clefs avec deux bâtons d'un pied de longueur, au bout desquels est attachée une balle ronde, couverte d'étoffe, pour empêcher que le son n'ait trop d'éclat. Au long des bras, il a quelques anneaux de fer, d'où pendent quantité d'autres anneaux qui en soutiennent de plus petits, et d'autres pièces du même métal. Le mouvement que cette chaîne reçoit de l'exercice du bras, produit une espèce de son musical qui se joint à celui de l'instrument, et qui forme un retentissement commun dans les gourdes. Le bruit en doit être fort grand, puisque Jobson l'entendait quelquefois d'un bon mille d'Angleterre.

Le balafo, suivant cette description, doit être le même instrument que Le Maire fait consister dans une rangée de cordes de différentes grandeurs, étendues, dit-il, comme

celles de l'épinette. Il jugea qu'entre des mains capables de le toucher, il serait fort harmonieux. Moore raconte qu'ayant été reçu à Nakkaouay, sur la Gambie, au son d'un balafo, il lui trouva dans l'éloignement beaucoup de ressemblance avec l'orgue; mais la description qu'il en donne paraît un peu différente. Il était composé, dit-il, d'environ vingt tuyaux d'un bois fort dur et fort poli, dont la longueur et la grosseur allaient en diminuant. Ils étaient joints ensemble avec de petites courroies d'un cuir fort mince, cordonnées autour de plusieurs petites verges de bois. Sous les tuyaux étaient attachées douze ou quinze calebasses de grosseur inégale, qui produisaient le même effet que le ventre d'un clavecin. Les Nègres, ajoute Moore, frappent sur cet instrument avec deux baguettes, couvertes d'une peau fort mince de l'arbre qui se nomme *siboa*, ou d'un cuir léger, pour adoucir le son.

Ceux qui font profession de jouer du balafo sont des Nègres d'un caractère singulier, et qui paraissent également faits pour la poésie et pour la musique. On les comparerait volontiers aux anciens bardes des îles Britanniques. Tous les voyageurs Français qui ont décrit le pays des Iolofs et des Foulas les ont nommés *guiriots*. Jobson leur donne le nom de *djeddis*, qu'il rend en anglais par *fiddlers* ou ménétriers. Peut-être celui de *guiriot* est-il en usage parmi les Iolofs, et celui de *djeddis* parmi les Mandingues.

Barbot dit que, dans la langue des Nègres du Sénégal, *guiriot* signifie bouffon, et que le caractère de ceux qui sont distingués par ce nom répond assez à cette idée. Les rois et les seigneurs du pays en ont toujours près d'eux un certain nombre pour leur propre amusement et pour celui des étrangers qui paraissent à leur cour. Jobson observe que tous les princes et les Nègres de quelque distinction sur la Gambie ne rendaient jamais de visite aux Anglais sans être accompagnés de leur djeddis ou de leur musique. Il les compare aux joueurs de harpe gallois. Leur usage est de s'asseoir à terre comme eux, un peu éloignés de la compagnie. Ils accompagnent leurs instrumens de diverses chansons, dont le sujet ordinaire est l'antiquité, la noblesse et les exploits de leur prince. Ils en composent aussi sur les événemens; et l'espoir des moindres présens leur faisait faire souvent des impromptus à l'honneur des Anglais.

Les guiriots ont seuls le glorieux privilége de porter l'*olamba*, tambour royal, d'une grandeur extraordinaire dans toutes ses dimensions, et marchent à la guerre devant le roi avec cet instrument, comme autrefois Tyrtée devant les Spartiates. Dans tous les temps on a employé la louange à exciter la valeur.

Les Nègres sont si sensibles aux louanges des guiriots, qu'ils les paient fort libéralement. Barbot leur a vu pousser la reconnaissance

jusqu'à se dépouiller de leurs habits pour les donner à ces flatteurs; mais un guiriot qui n'obtiendrait rien de ceux qu'il a loués ne manquerait pas de changer ses louanges en satires, et d'aller publier dans les villages tout ce qu'il peut inventer d'ignominieux pour ceux qui ont trompé ses espérances; ce qui passe pour le dernier affront parmi les Nègres. On regarde comme un honneur extraordinaire d'être loué par le guiriot du roi. C'est le poëte lauréat du pays. On ne croit pas le récompenser trop en lui donnant deux ou trois veaux, et quelquefois la moitié de ce qu'on possède. Il paraît que chez les Nègres on doit ambitionner beaucoup l'état de guiriot.

Les chansons et les discours ordinaires des guiriots consistent à répéter cent fois : Il est grand homme, il est grand seigneur, il est riche, il est puissant, il est généreux, il a donné du *sangara*, nom qu'ils donnent à l'eau-de-vie; et d'autres lieux communs de la même nature, avec des grimaces et des cris insupportables. Entre plusieurs expressions de cette sorte, qu'un musicien nègre adressait à quelques Français, il leur dit qu'ils étaient les esclaves de la tête du roi; et ce compliment fut regardé dans le pays comme un trait merveilleux. Quand la vanité est grossière, le goût n'est pas fort délicat; et ces guiriots, sans être bien fins, ont pu s'apercevoir que, pour la plupart des hommes, il valait mieux répéter la louange que la varier.

Les guiriots acquièrent ainsi des richesses, qui les distinguent beaucoup du commun des Nègres. Leurs femmes sont souvent mieux parées en verroteries de toutes sortes que les reines et les princesses; mais la plupart poussent à l'excès le déréglement des mœurs. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'avec tant de passion pour la musique et tant de libéralité à la payer, les Nègres méprisent les guiriots jusqu'à leur refuser les honneurs communs de la sépulture. Au lieu de les enterrer, ils mettent leurs corps dans le trou de quelque arbre creux, où ils ne sont pas long-temps à pourir. Ils donnent pour raison de cette conduite que les guiriots vivent dans un commerce familier avec le diable, que les Nègres nomment *Horey*. Il est assez singulier que l'on retrouve chez les barbares du Sénégal la même inconséquence qui porte quelques nations de l'Europe à flétrir les talens du théâtre qui font le charme des sociétés cultivées, et à croire quelque chose de diabolique à ceux qui ont l'art d'amuser les autres. Au reste, il paraît que tous les peuples de cette partie de l'Afrique sont dans les mêmes principes sur la profession des guiriots; car ils se croiraient déshonorés d'avoir touché quelque instrument.

La danse n'est pas moins chère aux Nègres que la musique. Dans quelque lieu que le balafo se fasse entendre, on est sûr de trouver un grand concours de peuple qui s'assemble pour danser nuit et jour, jusqu'à ce que le mu-

sicien soit épuisé de fatigue. Les femmes ne se lassent point de cet exercice : elles ont les pieds légers et les genoux fort souples; elles penchent la tête d'un air gracieux : leurs mouvemens sont vifs et leurs attitudes agréables. Elles dansent ordinairement seules, et les assistans leur applaudissent en battant les mains par intervalles, comme pour soutenir la mesure. Les hommes dansent l'épée à la main, en la secouant et la faisant briller en l'air, avec d'autres galanteries dans le goût de leur nation.

Mais, sans le secours du balafo, les femmes qui ont l'humeur généralement vive et gaie prennent plaisir à danser le soir, surtout aux changemens de lune : elles dansent en rond en battant les mains, et chantent tout ce qui leur vient dans l'esprit, sans sortir de leur première place, à l'exception de celles qui sont au milieu du cercle. Les plus jeunes, qui se saisissent ordinairement de cette place, tiennent, en dansant, une main sur la tête et l'autre sur le côté, et jettent le corps en avant en battant du pied contre terre : leurs postures sont fort lascives, surtout lorsqu'un jeune homme danse avec elles. Dans ces bals fréquens, une calebasse ou un chaudron leur sert d'instrument de musique, car elles aiment beaucoup le bruit.

La lutte est un autre de leurs exercices. Les combattans s'approchent et s'efforcent de se renverser l'un l'autre avec des gestes et des postures fort ridicules. Dans ces occasions, il

y en a toujours un qui fait l'office de guiriot, et qui bat un tambour ou un chaudron pour animer les athlètes, tandis que les autres applaudissent à l'adresse et au courage.

Les exercices utiles des Nègres sont la pêche et la chasse. La plupart de ceux qui habitent les bords des rivières font leur unique occupation de la pêche, et forment leurs enfans à la même profession. Ils ont des pirogues ou de petites barques composées d'un tronc d'arbre qu'ils ont l'art de creuser, et dont les plus grandes contiennent dix ou douze hommes. Leur longueur est ordinairement de trente pieds, sur deux pieds et demi de largeur : elles vont à rames et à voiles. Il n'est pas rare qu'un coup de vent les renverse; mais les Nègres sont si bons nageurs, qu'ils s'en alarment peu. Ils redressent aussitôt leur pirogue avec leurs épaules, sans paraître plus embarrassés que s'il n'était rien arrivé. Une flèche n'est pas plus prompte que ces petites barques. Il n'y a pas de chaloupe de l'Europe qui puisse aller aussi vite.

Lorsque les Nègres vont à la pêche, ils sont ordinairement deux dans une pirogue, et ne craignent pas de s'écarter jusqu'à six milles en mer : ils n'emploient guère que la ligne. Mais, pour le gros poisson, ils se servent d'un dard de fer au bout d'un bâton de la longueur d'une demi-pique; et, le tenant attaché avec une corde, ils n'ont pas de peine à le retirer après l'avoir lancé.

Ils font sécher le petit poisson entier, et mettent le grand en pièces; mais, comme ils ne le salent jamais, il se corrompt ordinairement avant d'être sec : c'est alors qu'ils le trouvent meilleur et plus délicat. Les pêcheurs vendent ce poisson dans l'intérieur des terres, et pourraient en tirer un profit considérable, s'ils avaient moins de paresse à le transporter. Mais, les habitans et les pêcheurs redoutant également le travail, il demeure quelquefois sur le rivage jusqu'à ce qu'il soit entièrement corrompu.

Le nombre des pêcheurs est fort grand à Rufisque, et dans d'autres lieux sur les côtes voisines du Sénégal. Ils se mettent ordinairement trois dans une almadie ou une pirogue avec deux petits mâts, qui ont chacun deux voiles; et si le temps n'est pas orageux, ils se hasardent quelquefois quatre ou cinq lieues en mer. L'heure de leur départ est toujours le matin avec le vent de terre. S'ils ont fini leur pêche, ils reviennent à midi avec le vent de mer. Lorsque le vent leur manque, ils se servent d'une sorte de pelle pointue, avec laquelle ils rament si vite, que la meilleure pinasse aurait peine à les suivre.

Avec la ligne, ils ont des filets de leur propre invention, composés, comme leurs lignes, d'un fil de coton. D'autres pêchent pendant la nuit, en tenant d'une main une longue pièce d'un bois combustible qui leur donne assez de clarté; et de l'autre un dard, dont ils

ne manquent guère le poisson, lorsqu'il s'approche de la lumière. S'ils en trouvent de fort gros, ils les attachent avec une ligne à l'arrière de leur pirogue, et les amènent ainsi jusqu'au rivage.

Les Nègres de la Gambie, du Sénégal et du cap Vert, sont excellens tireurs, quoique la plupart n'aient pas d'autres armes que leurs dards et leurs flèches, qui leur servent à tuer des cerfs, des lièvres, des pintades, des perdrix et d'autres sortes d'animaux. Ceux qui habitent plus loin dans les terres ont beaucoup moins d'habileté pour cet exercice, et n'y prennent pas tant de plaisir. Un facteur français de l'île Saint-Louis au Sénégal eut un jour la curiosité d'aller avec eux à la chasse de l'éléphant. Ils en trouvèrent un qui fut percé de plus de deux cents coups de balles ou de flèches. Il ne laissa pas de s'échapper, mais le jour suivant, il fut trouvé mort à cent pas du même lieu où il avait été tiré. Les Nègres du Sénégal se joignent pour la chasse au nombre de soixante, armés chacun de six petites flèches et d'une grande. Lorsqu'ils ont découvert la trace d'un éléphant, ils s'arrêtent pour l'attendre; et le bruit qu'il fait en brisant les branches le fait bientôt reconnaître. Alors ils se mettent à le suivre, en lui décochant continuellement leurs flèches, jusqu'à ce que la perte de son sang leur fasse juger qu'il est fort affaibli. Ils s'en aperçoivent aussi à la faiblesse de ses efforts

contre les obstacles qu'il trouve à sa fuite. Quelquefois l'animal s'échappe malgré toutes ses blessures; mais c'est ordinairement pour mourir quelques jours après dans le lieu où ses forces l'abandonnent. C'est à ces accidens qu'il faut attribuer la rencontre qu'on fait souvent, dans les forêts, de plusieurs dents d'éléphant. La chair est dévorée par d'autres bêtes; les os tombent en pouriture, et les dents sont les dernières parties qui résistent. Cependant comme elles ne peuvent être longtemps exposées aux injures de l'air sans s'altérer beaucoup, elles perdent quelque chose de leur prix.

Après l'idée qu'on a dû prendre de l'indolence naturelle des Nègres, on ne s'attendra pas à leur trouver beaucoup d'ardeur et d'habileté pour les arts. Ils n'ont pas d'autres ouvriers que ceux qui sont absolument nécessaires au soutien de la vie, tels que des forgerons, des tisserands, des potiers de terre. Le métier de forgeron, qu'ils appellent *ferraro*, est le principal, parce qu'il est le plus indispensable. Ils ont chez eux des mines de fer; mais elles sont éloignées des côtes; de sorte que ceux qui habitent près de la mer achètent généralement ce métal des Européens.

Les forgerons n'ont pas d'ateliers qui méritent le nom de boutiques ni de forges; ils portent avec eux leurs ustensiles, et se mettent sous le premier arbre pour y travailler.

Ils n'ontpas d'autres instrumens qu'une petite enclume, une peau de bouc qui leur sert de soufflet, quelques marteaux, une paire de tenailles et deux ou trois limes. Leur indolence paraît jusqu'au milieu du travail; car ils sont assis, ils fument, ils s'entretiennent avec le premier venu. Comme leur enclume n'a que le pied en terre ou dans le sable, sans aucun soutien pour la fixer, quelques coups la renversent, et le temps se perd à la redresser; ordinairement ils sont trois au travail d'une même forge. L'unique occupation de l'un est de souffler continuellement. Leurs soufflets sont composés d'une peau de bouc coupée en deux, ou de deux peaux jointes ensemble, avec un passage à l'extrémité pour le tuyau. Ils n'emploient le plus souvent que du bois faute de charbon. Le Nègre dont l'emploi est de souffler se tient assis derrière les soufflets, et les presse alternativement des coudes et des genoux. Les deux autres sont assis de leur côté avec l'enclume au milieu d'eux, et frappent aussi négligemment sur le métal que s'ils appréhendaient de le blesser. Ils ne laissent pas de forger d'assez jolis ouvrages en or et en argent. Ils font des couteaux, des haches, des crocs, des pelles, des scies, des poignées de sabres, de petites plaques pour l'ornement de leurs fourreaux et de leurs étuis, et quantité d'autres petits ouvrages de fer auxquels ils donnent une aussi bonne trempe que les Européens. Ainsi l'on

ne peut douter qu'ils ne pussent acquérir plus d'habileté, s'ils avaient moins de paresse avec un peu plus d'instruction. Ils forgent encore l'espèce de pelle ou de bêche avec laquelle ils cultivent la terre. Le fer de l'Europe leur sert à fabriquer de courtes épées, et les têtes de leurs zagaies et de leurs dards. Ils en forment aussi la pointe barbelue de leurs flèches empoisonnées. L'ouvrage est assez propre dans la plupart de ces armes; mais la plus grande utilité qu'ils tirent du fer est pour l'agriculture. Ils en composent une sorte de pelle avec laquelle ils grattent la terre plutôt qu'ils ne l'ouvrent. Jobson employa un de ces forgerons nègres pour briser une barre de fer en plusieurs parties de longueur convenable pour le commerce. Le Nègre apporta toute sa boutique sur la rive : elle consistait dans une paire de soufflets et une petite enclume, qu'il enfonça dans la terre sous un arbre fort touffu. Il fit un trou pour y placer ses soufflets, en faisant passer les tuyaux dans un autre trou voisin qui était destiné à contenir le charbon. Un petit Nègre ne cessait de souffler. Le fer fut coupé suivant les ordres de Jobson; mais il avertit qu'il ne faut pas perdre le forgeron de vue, si l'on ne veut pas qu'il dérobe une partie de la matière.

Après le forgeron, leur principal artisan est le *sepatero*, qui fait les grisgris, c'est-à-dire de petites boîtes ou de petits étuis où les Nègres renferment certains caractères écrits

sur du papier par les marabouts. Ces étuis sont de cuir en différentes formes, et passeraient dans tous les pays du monde pour un ouvrage curieux. Les mêmes ouvriers font des selles et des brides. Celles-ci, suivant le même auteur, sont aussi bien taillées que les brides d'Angleterre; d'où l'on doit conclure qu'ils ont l'art de préparer le cuir : mais ils ne l'exercent que sur les peaux de boucs et de daims, qu'ils savent teindre aussi de différentes couleurs. Ils n'ont jamais pu parvenir à préparer les grandes peaux. Les plus ingénieux et les plus entendus s'imaginent, en maniant le drap d'Angleterre, qu'il est composé de leur cuir, mais qu'on se garde soigneusement de le travailler en leur présence, de peur qu'ils n'apprennent les secrets de l'Europe. Ils disent la même chose du papier et de quantité d'autres marchandises qu'ils croient faites de leurs dents d'éléphant. Moore assure qu'outre les selles, les brides et les étuis pour les grisgris, ils font des fourreaux d'épées, des sandales, des boucliers, des carquois avec beaucoup de propreté; que leurs selles sont couvertes de beau maroquin rouge relevé de plaques d'argent, qu'elles ont des étriers fort courts, et qu'elles sont sans croupière.

Le troisième métier, suivant Jobson, consiste à préparer la terre pour faire les murs des édifices, et des vases de différentes sortes à l'usage de la cuisine. Pour tous les autres

besoins, ils emploient des calebasses, excepté néanmoins pour leurs pipes, qui sont aussi de terre et d'une forme assez agréable. Ils y apportent d'autant plus de soin, que c'est un instrument d'usage continuel, sans lequel on ne voit guère paraître aucun Nègre de l'un ou de l'autre sexe. La partie de terre, qui est la tête, peut contenir une demi-once de tabac. La longueur du col est de deux doigts : On y insère un roseau qui a quelquefois plus d'une aune de long, et qui est le canal de la fumée.

Jobson ne donne que ces trois métiers aux Nègres; mais Labat y joint les tisserands, et les regarde comme les premiers artisans du pays. Il met dans cette profession les femmes et les filles, qui filent le coton, qui le travaillent avec beaucoup d'adresse, qui le teignent en bleu ou en noir, ou qui lui laissent sa blancheur naturelle. Leur art se borne à ces trois couleurs. Elles ne peuvent donner à leurs pièces plus de cinq ou six pouces de largeur. La longueur est depuis deux aunes jusqu'à quatre; mais elles savent les coudre ensemble pour les rendre aussi longues et aussi larges qu'on le désire.

Moore ne s'accorde pas ici tout-à-fait avec Labat. Les Iolofs, suivant ce voyageur anglais, font les plus belles étoffes du pays. Leurs pièces sont généralement longues de vingt-sept aunes, et n'ont jamais plus de neuf pouces de largeur. Ils les coupent de la longueur

qui convient à leurs besoins, et, pour les élargir, ils savent les coudre ensemble avec beaucoup de propreté. Les femmes n'emploient que la main pour nettoyer le coton qui sort de sa cosse. Elles le filent avec le rouet et la quenouille. Leur manière de le travailler est si simple, qu'elles ne connaissent pas d'autre instrument que la navette. Elles font des garnitures entières, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à l'habillement d'un homme ou d'une femme; par exemple, une pièce d'environ trois aunes de long sur une aune et demie de largeur pour couvrir les épaules et le corps, et une autre pièce à peu près de la même grandeur, qui sert depuis la ceinture jusqu'en bas. Ainsi deux pièces forment tout l'habillement d'un Nègre, et peuvent servir également aux hommes et aux femmes, parce que la différence ne consiste que dans la manière de les porter. Moore vit deux de ces pièces si bien travaillées et d'une si belle teinture, qu'elles furent évaluées trente livres sterling. Les couleurs sont le bleu et le jaune : pour la première, les Iolofs emploient l'indigo, et pour l'autre, différentes écorces d'arbres. Moore ne leur a jamais vu de couleur rouge.

A l'égard des objets usuels qui n'entrent pas dans le commerce, Jobson dit que les Nègres n'ont pas d'autres ouvriers que leurs propres mains. Les nattes sont entre eux d'un usage général. Elles sont l'ouvrage des

femmes. C'est sur leurs nattes que les Nègres passent la moitié de leur vie, qu'ils boivent, qu'ils mangent, qu'ils se reposent et qu'ils dorment. Au marché de Mansegar, Jobson remarque qu'au lieu d'argent, dont les Nègres sont mal pourvus, c'étaient des nattes qui passaient pour la monnaie courante. Ainsi, pour s'informer du prix d'une chose, on demandait combien elle valait de nattes. Le Maire raconte que les Nègres tiennent des marchés, mais que les objets qu'ils y étalent sont de très-petite valeur, et qu'ils viennent quelquefois de six à sept lieues pour apporter un peu de coton, quelques légumes, tels que des pois et de la vesce, des plats de bois et des nattes. Un jour il vit une femme qui était venue de six lieues avec une seule barre de fer d'un demi pied de long.

La plupart de leurs villes sont rondes dans leur forme, et leurs maisons sont composées d'une sorte de terre rougeâtre qui s'endurcit beaucoup par l'usage. Le pays est rempli de cette terre, qui ferait d'excellentes briques, si elle était bien travaillée. On voit des cabanes entièrement bâties de roseaux, comme toutes les autres en sont couvertes. Leur forme est généralement ronde, parce qu'ils la croient plus capable de résister aux orages et aux pluies. Toutes les villes ou villages sont environnés d'une ou deux haies de roseaux, de la hauteur de six pieds, pour servir de rempart contre les bêtes féroces ; ce qui n'empêche pas

que les habitans ne soient quelquefois obligés d'allumer des feux et de battre leurs tambours en poussant de grands cris pour chasser des ennemis si dangereux : réponse péremptoire à celui qui prétendait tout à l'heure que les bêtes n'attaquaient point l'homme.

Les Mandingues ont l'usage de bâtir leurs maisons l'une contre l'autre, ce qui devient l'occasion d'une infinité d'incendies. Si vous leur demandez pourquoi ils n'y mettent pas plus de distance, ils répondent que c'était la méthode de leurs ancêtres, qui étaient plus sages qu'eux. Il n'y a point de réponse plus commune, en fait d'administration, que cette réponse des Mandingues.

Les huttes des Nègres se nomment *kombets*. Un kombet est distribué en plusieurs parties, dont l'une sert de cuisine, l'autre de salle à manger, une autre de chambre de lit, avec des ouvertures pour la communication. Les maisons des seigneurs, suivant Le Maire, ont quelquefois quarante ou cinquante de ces pavillons. Celle des rois n'en a pas moins de cent, mais couverts de paille comme les plus pauvres. Le commun des Nègres en a deux ou trois. L'enclos des personnes de qualité est une palissade ou d'épines ou de roseaux, soutenue de distance en distance par des piliers. Leurs kombets communiquent de l'un à l'autre par des routes qui s'entrelacent en forme de labyrinthe. Dans l'intérieur de l'enclos il se trouve ordinairement de fort beaux arbres, mais sans

ordre et dispersés comme au hasard, à moins que la maison, comme celles de plusieurs princes, n'ait été bâtie exprès dans le voisinage de quelques petits bois, dont une partie se trouve renfermée dans l'enclos.

Le palais du damel, ou du roi de Cayor, est distingué par sa magnificence. Avant la première porte de l'enclos, on trouve une grande et belle place pour exercer ses chevaux, quoiqu'il n'en ait pas plus de dix ou douze. Au long de l'enclos, les seigneurs ont des huttes, qui composent comme l'avant-garde de celle du roi. Une longue allée de baobabs conduit de la première place au palais. Des deux côtés de cette avenue sont les logemens des officiers et des principaux domestiques du roi, entourés chacun d'une palissade, ce qui forme beaucoup de détours avant qu'on arrive à son appartement; mais le respect seul empêche les sujets d'en approcher. Toutes ses femmes ont aussi des kombets particuliers, où elles ont cinq ou six esclaves pour les servir. Il voit celle chez qui son caprice le porte, sans autre règle que celle de ses désirs. Les autres n'en témoignent jamais de jalousie; cependant il y en a toujours une qui est traitée en favorite; et lorsqu'il en est fatigué, il l'envoie dans quelque village, en lui assignant les fonds nécessaires pour son entretien. Sa place est aussitôt occupée. De trente femmes que ce prince entretient, il en avait envoyé successivement la moitié dans ces demeures étrangères.

Rien n'est si pauvre que l'ameublement des Nègres. C'est un coffre pour renfermer leurs habits, une natte élevée sur quelques pieux pour leur servir de lit, une ou deux jattes qui contiennent de l'eau, quelques calebasses, deux ou trois mortiers de bois pour broyer le maïs et le riz, un panier pour l'y renfermer, et quelques plats de bois pour servir le cous-cous aux heures du repas. Les Nègres de distinction ne sont jamais sans une estrade ou une sorte de banc élevé de deux ou trois pieds, et couvert de belles nattes, sur lesquelles ils sont assis pendant le jour. Les palais des rois et des princes sont un peu mieux meublés, parce qu'il y en a peu qui n'emploient à cet usage une partie des marchandises qu'ils achètent des Européens.

Jobson rapporte que l'agriculture est l'office de tous les Nègres, sans exception de rang et de condition. Les rois et les chefs des villes en sont seuls exempts. Ils se mettent l'un à la suite de l'autre pour former les sillons; de sorte que chacun levant à peu près la même quantité de terre, le travail n'est pénible pour personne. Ces sillons sont faits avec autant d'ordre et de propreté qu'en Europe. Ils y jettent la semence et les remplissent aussitôt de la même terre; leur industrie ne s'étend pas plus loin, à l'exception du riz, qu'ils sèment d'abord dans de petites pièces de terres basses et marécageuses, et qu'ils prennent la peine de transplanter: aussi croît-il en abondance.

Ils observent des saisons pour semer leurs grains, surtout pour planter le tabac, dont chaque famille cultive sa provision autour de ses cabanes. Ils n'apportent pas moins de soin à la culture du coton, et la plupart des villages en ont des champs entiers.

Comme ils n'ont pas de pluie depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de mai, la terre est si dure dans cet intervalle, qu'ils ne peuvent la cultiver. Les pluies commencent vers la fin de mai, et continuent dans le mois de juin avec une grande violence, un tonnerre et des éclairs épouvantables; et la terre ne pouvant manquer d'être assez amollie, c'est la saison du labourage. Le plus mauvais temps, c'est-à-dire l'extrême violence des eaux, se fait ordinairement sentir depuis le milieu de juin jusqu'à la fin de septembre; c'est alors que les rivières s'élèvent de trente pieds perpendiculaires; mais jusqu'à la fin d'octobre les pluies et les eaux diminuent par degrés comme elles ont commencé.

Pour semer le millet, le Nègres mettent un genou à terre, font de petits trous comme on en fait en Europe pour planter des pois, y jettent trois ou quatre grains, et bouchent chaque trou de la même terre. D'autres ouvrent des sillons en ligne droite, y jettent leur millet et les couvrent de même; mais la première de ces deux méthodes est la plus commune, parce que plus le grain est enfoncé dans la terre, plus il est en sûreté contre les oiseaux, dont le nombre est incroyable.

Le temps où les Nègres sèment est pour eux une saison de fêtes pendant laquelle ils se traitent les uns les autres. Leurs terres sont si fertiles, que la moisson du millet se fait dès le mois de septembre; et c'est encore l'occasion d'une infinité de réjouissances.

Les rois étant maîtres absolus de toutes les terres, chaque famille est obligée de s'adresser à eux ou à leurs alcades pour se faire assigner la portion dont elle doit tirer sa subsistance. Les Nègres sont si paresseux, qu'ils ne cultivent point assez de terre pour leur usage, et que, leur moisson ne suffisant pas à leurs besoins, ils vivent d'une racine noire qu'ils font sécher jusqu'à ce qu'elle ait perdu son goût naturel, et des pistaches de terre. Si leur moisson manque, ils ne peuvent éviter la plus affreuse famine, et les Européens en ont vu souvent des exemples.

Ils se laissèrent séduire une fois par les promesses d'un de leurs marabouts, de la tribu des Arabes, qui, sous le voile de la religion, s'était rendu maître d'un grand pays entre les états du siratik et les Sérères. Cet imposteur trouva le moyen de leur persuader qu'il était inspiré du ciel pour les venger de la tyrannie de leurs princes. Il leur promit des forces miraculeuses pour les soutenir dans leur révolte; et, ce qui fit sur eux encore plus d'impression, il leur garantit que leurs terres produiraient chaque année une moisson abondante, sans qu'ils prissent la peine de les cultiver. La paresse des

Nègres ne résista point à des offres si flatteuses. Ils se rangèrent sous les étendards du marabout ; et les sujets du damel, qui furent les plus ardens, parvinrent à détrôner leur souverain. Ils attendirent pendant deux ans les miraculeuses moissons du marabout ; mais la famine devint si terrible, que, faute d'alimens, ils furent contraints de se manger les uns les autres, ou de se livrer volontairement à l'esclavage pour éviter la mort. Une si triste expérience leur ayant fait ouvrir les yeux sur leur folie, ils chassèrent l'usurpateur, et remirent le damel en possession de sa couronne.

Nous avons déjà parlé de leurs armes : ils y ont moins de confiance qu'à leurs grisgris, avec lesquels, malgré l'expérience journalière, ils s'obstinent à se croire invulnérables et supérieurs à leurs ennemis. Les Européens sont les seuls qu'ils désespèrent de vaincre, parce qu'ils ont éprouvé qu'aucun grisgris n'est à l'épreuve des armes à feu, auxquels ils donnent le nom imitatif de *pouffs*.

On n'est point encore parvenu à se faire de justes idées du langage des Nègres. Les principales langues sont celles des Iolofs, des Foulas et des Mandingues. La langue la plus commune sur la Gambie est le mandingue ; avec cette clef, on peut voyager sans embarras depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au pays des Dionkos, ou des marchands auxquels on donne ce nom, parce qu'on achète d'eux un très-grand nombre d'esclaves ; ce pays est à six

semaines de route de Jamesfort, principal comptoir des Anglais sur la Gambie.

Outre la langue commune, les Mandingues ont un jargon mystérieux entièrement ignoré des femmes, et dont les hommes ne font usage qu'à l'occasion du *moumbo dioumbo*, dont nous parlerons plus bas. Le créole portugais, qui est une corruption de la langue portugaise, est devenu le langage ordinaire du commerce entre les Européens de la Gambie et les Nègres. Peut-être ne serait-il pas entendu à Lisbonne; mais les Anglais l'apprennent plus facilement que la langue des Nègres, et leurs interprètes n'en emploient pas d'autres. Les Foulas et plupart des mahométans qui habitent la rivière parlent fort bien l'arabe, quoiqu'ils soient Mandingues. Chaque royaume ou chaque nation a d'ailleurs sa langue particulière.

Les compilateurs des voyages ont placé ici des tables d'un certain nombre de mots des langues nègres. Il semble qu'une esquisse de ces jargons barbares, dans lesquels on ne peut pas même reconnaître les premiers rapports que le langage humain a dû présenter entre les objets et les sons, ne doive pas être fort intéressante pour nous; cependant la curiosité s'étend sur tous les détails de ces peuplades lointaines, ébauches imparfaites de la nature, et qui donnent aux nations policées le plaisir de sentir toute leur supériorité. Le lecteur retrouvera donc ici les mêmes tables que dans l'*Histoire générale des Voyages*.

TABLE PREMIÈRE.

VOCABULAIRE IOLOF ET FOULA.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Aiguille,	Poursa,	Messelaël.
Ananas,	Ananas,	Annanas.
S'arrêter,	Guékiffi,	Deradan.
S'asseoir,	Songoane,	Ghiod.
Aveugle,	Bomena,	Gomdo.
Autruche,		Nedau.
Se baigner,	Mongro-sangou.	
Un bal,	Folgar.	
La barbe,	Sekiem,	Onhare.
Barre de fer,	Barra-win,	Barra.
Barril,	Pippa.	
Beaucoup,	Barena,	Huri.
Blé *ou* maïs,	Dougoub,	Makkari.
Une boîte,	Ovachande.	
Un veau *ou* un bœuf,		Nague.
Boire,	Mangrinam,	Hiarde.
Bois,	Matte,	Leggal.
Boiteux,	Sogha,	Bossara.
Borgne,	Patte.	
La bouche,	Gueminin,	Hendouko.
Les boyaux,	Vuete,	Chabiburde.
Une branche,	Kala,	Baberou.
Branle,	Tidoap,	Lesso.
Les bras,	Smallou,	Ghiomgé.
Une brebis,		Sedre.
Un canon,	Bamborta,	Fetel.
Un canot,		Lana.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Capitaine,	Capitane,	Loamdo.
Carquois,	Smakalla.	
Chair,	Yap,	Tehan.
Chanter,	Ovayel,	Yemdi.
Un chat,	Guenape,	Oulonde.
Un chaudron,	Kranghiare,	Barma.
Une chemise,	Bougtovap,	Dolanke.
Un cheval,	Farfs,	Pouskiou.
Cheveux,	Kogavar,	Soukenko.
Chèvre,	Bay,	Behova.
Un chien,	Kraf,	Rahovanden.
Chier,	Mangredouli,	Boude.
Le ciel,	Assaman,	Hialla.
Une clef,	Donovachande,	Bidho.
Un clou,	Dinguetite,	Pauomgal.
Un cochon de lait,	Droai,	Babaladi.
Un coffre,	Ovachande,	Breteval.
Une corde,	Bouma,	Boghol.
Le coude,	Smainoton,	Somdon.
Couper,	Doghol,	Tay.
Un couteau,	Pakha,	Pake.
Cracher,	Toffii,	Toude.
Cravate,	Sma,	Leffol.
Crocodile,	Guasik,	Norova.
Les cuisses,	Loupe,	Benhall.
Cuivre,	Prum,	Hiackaovale.
Danser,	Faike,	Hemde.
Demain,	Aileg akaghiam,	Soubako.
Demeure,	Gangone,	Ghiodorde.
Les dents,	Sonobenatia,	Nhierre.
Dents d'éléphans,	Gnieï negnay,	Nhierre-ghiova.
Le derrière,	Tate *ou* Ghir,	Rotec.
Le diable,	Guinnay,	Guine.
Dieu,	Ihalla,	Allah.
Les doigts,	Smaharam,	Sedohenda.
Dormir,		Danadi.
Eau,	Mdoch,	Diam.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
De l'eau-de-vie,	Sangara,	Sangara.
Écorcher,	Maugre fesse,	Houtonde.
Écrire,	Binde,	Ovindove.
Un éléphant,	Gnieï,	Ghiova.
Enfans des princes,	Domeguaïbe,	Byla hamde.
Une épée,	Gnassi,	Kaffe.
Un esclave,	Gnamen,	Mokkioudou.
Éternuer,	Maugre-tesseli,	Hisseloude.
Étui de couteau,	Gangone,	Ghiodorde.
Feu,	Safara,	Ghia hingol.
Une femme,	Dighen,	Debo.
Le séve des femmes,	Facere *ou* Fere,	Kotto.
Une femme de mauvaise vie,	Ghelarbi,	Sakke.
Une femme grosse,	Dighen gohir,	Deboredo.
La fièvre,	Guernama.	
Fil à coudre,	Ovin,	Gnarabi.
Une fille,	Ndaougdighen,	Soukka.
Une flèche,	Sinaklonghar.	
Un fourreau,	Finan harguaisi,	Ovana.
Un fripon,		Abonde.
Un fusil,	Sochhorby,	Loussoul fetel.
Un garçon,	Ovassi,	Soukagorko.
Les genoux,	Smahoum,	Holbondon.
Glouton,		Haderors.
Gomme,		La konde.
Le gosier,	Smanpourreh,	Dandy.
Goudron,	Sandol.	
Graisse *ou* Suif,	Dirgunek,	Helere.
Grand,	Maguma,	Mahardo.
Gratter,	Hock-halma,	Nanhyadi.
Habit,	Bouboutouvap,	Dolangue.
Hameçons,	Delika,	Ovande.
Haut-de-chausses,	Touap,	Tonhouka.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Herbes,	Miagh.	
Un homme,	Goourgue,	Goskomaodo.
La jambe,	Lmappaice,	Kovassongal.
Jeter,	Sanner,	Verlady.
Les joues,	Bekigg,	Kobe.
Le jour,	Lelegh,	Soubakka.
La langue,	Lamaing,	D'heingall.
Se laver les mains,	Raghen,	Lahonyongo.
Les lèvres,	Smatovin,	Fondo.
Ligne à pêcher,	Smabou,	Delingha ovande.
Un lit,	Cuntodou,	Lessen.
Un livre,	Smater gumara jank,	Torade allah.
Livre à écrire,	Smakiel gumorebind,	Deffeterre.
La lune,	Vhackiré,	Leour.
La main,	Leho,	Yongo.
Une maison,	Smanrig,	Souddo.
Une maîtresse,	Soumak hiore,	Medodano.
Maïs, sorte de blé,	Dougoub,	Makkarg.
Malade,	Raguena,	Ognia hui.
Les mamelles,	Ouhanie,	Enhdo.
Marc du millet,		Changle.
Marcher,	Docholl,	Medo hyassa.
Un matelas,	Entedou,	Lesso.
La mer,	Smandai,	Guéeck.
Mentir,	Namna,	Hadarime.
Mordre,	Matt,	N'hadde.
La mort,	Dehaina,	Mahyse.
Se moucher,	Niendoou,	Ngiéto.
Un mousquet,	Fairal,	Fetel.
Moi et mien,		Sman.
Le nez,	Smackbockan,	Hener.
Non,	Dhaair,	Ala.
La nuit,	Goudina,	Guiema.
Un œuf,	Nen,	Ouchirnde.
Un oiseau,	Arral,	Niolli.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Les ongles,	Huai,	Chegguen.
Oranges,		Kanghe.
Les oreilles,	Smanoppe,	Noppy.
Les orteils,	Smahuajetanks,	Pedly.
Du pain,	Bourou,	Bourou.
Papier,	Kahait,	Harkal.
Parler,	Ovache,	Hall.
Un pavillon,	Raya,	Arhair billam.
La peau,	Smagdayr,	Goure.
Pêcheur,	Moll,	Kiruballs.
Toiles peintes,	Calicos,	Calicos.
Perroquet,	Inkay,	Saleron.
Petit,	Nercina,	Chonkayel.
Les pieds,	Simatank,	Kossede.
Une pierre,	Doyg,	Hayre.
Un pigeon,	Petreik.	
Pincer,	Domp,	Mouchionde.
Une pipe,	Smanan,	Hy-ardougal.
Pisser,	Berouch,	Kaing-huye.
Pleurer,	Dgoise,	Ouhedde.
Plomb,	Bettaigh,	Chaye.
Plume,	Dongue,	Donguo.
La pluie,	Taon,	Tobbo.
Poisson,	Guenn,	Lingno.
Un pot,	Kingu,	Sahando.
Une poule,	Gnaar,	Guertpgal.
Un rat,	Guenak,	Donbron.
Reine,	Gnache,	Guefoulbe.
Rire,	Raihal,	Ghialde.
Rouge,	Laghovek,	Bode ghioune.
Le roi,	Bur,	Lahamdé.
Le sang,	Galtovap,	
Du sel,	Sokmate,	Lambdan.
Serment,	Smabokhanabi,	Soldehama *ou* Kotelyacmo.
Serpent,	Gnaun,	Body *ou* Gorory.
Siffler,	Ananileste,	Honde.
Un singe,	Golok,	Ovandou.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Soleil,	Ghiante Sinkan,	Nahangue.
Souliers,	Dole,	Pade.
Les sourcils,		Hiambianke.
Sucre,	Lhom,	Lhiombry.
Tabac,	Tmagha,	Taba.
Une table,	Gangona,	Gango.
Tasse de coco,	Tassa,	Horde.
La terre,	Soffi,	Letudi.
La tête,	Smabab,	Horde.
Toiles,	Endimon,	Chomchou,
Le tonnerre,	Denadeno,	Dherry.
Tortu,		Loko.
Tousser,	Sokka,	Loghiomde.
Trembler,	Denalock,	Chinhoude.
Troquer *ou* Échanger,	Nanvequi,	Sohade.
Trompette,	Bouffra.	
Tuer,	Rui,	Ouarde.
Un vaisseau,	Manguma,	Randi.
Les veines,	Sa ditte,	Dadok.
Le vent,	Gallaon,	Hendon.
Le ventre,	Smahir,	Rhédo.
Vin de France,	Msangotovabb,	Chenk.
Vin de palmier,	Msangojeloffi,	Chengue.
Une voile,	Ouir,	Ougderelhana.
Les yeux,	Smabut,	Hytere.

NOMBRES.

Un,	Ben,	Goto.
Deux,	Gniare,	Didy.
Trois,	Gniet,	Taty.
Quatre,	Gnianet,	Naye.
Cinq,	Gurom,	Guioï.
Six,	Gurom-ben,	Guiego.
Sept,	Gurom-gniare,	Guiedidy.
Huit,	Gurom-gniet,	Guietaty.
Neuf,	Gurom-gnianet,	Guienaye.
Dix,	Fouk,	Sappo.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Onze,	Fouk-ak-ben,	Sappo-e-go.
Douze,	Fouk-ak-gniare,	Sappo-e-didy.
Treize,	Fouk-ak-gniet,	Sappo-e-taty.
Quatorze,	Fouk-ak-gnia-net,	Sappo-e-naye.
Quinze,	Fouk-ak-gurom,	Sappo-e-guioï.
Seize,	Fouk-ak-gurom-ben,	Sappo-guiego.
Dix-sept,	Fouk-ak-gurom-gniare,	Sappo-guiedidy.
Dix-huit,	Fouk-ak-gurom-gniet,	Sappo-guietaty.
Dix-neuf,	Fouk-ak-gurom-gnianet,	Sappo-gui-e-naye.
Vingt,	Nitte,	Sappo.
Vingt-un,	Nitt-ak-ben,	Sappo-e-go.
Trente,	Frononir,	Noggas.
Quarante,	Gnianet-fouk,	Tchiapaldé taty.
Cinquante,	Gurom-fouk,	*Le Foula s'est perdu.*
Soixante,	Gurom-ben-ak-fouk,	
Soixante-dix,	Gurom-gniare-fouk,	
Quatre-vingts,	Gurom-gniet-fouk,	
Quatre-vingt-dix,	Gurom-gniaï-fouk,	
Cent,	Temir,	Témédéré.
Cent un,	Temir-ak-ben,	Témédéré-go.
Deux cent,	Gniare-temir,	Témédéré-didy.
Trois cent,	Gniet-temir,	Témédéré-taty.
Mille,	Guné,	Témédéré-sappo.
Mille vingt,	Guné-ak-nitte,	Témédéré-sappo

PHRASES FAMILIÈRES.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Bonjour, monsieur,	Diarakio-samba,	Cossé samba.
Comment vous portez-vous?	Dia mesa,	Ada heghiam.
Fort bien, monsieur,	Diam édal,	Samba mido.
Venez,	Calé,	Arga.
Venez manger,	Calé lek.	
Ne venez pas,	Bouldik,	Da rothan.
Allez-vous-en,	Dock hodem,	Hia.
Montez,	Quia qua ou,	Arga.
Descendez,	Démal-ki-souf,	Hialesse.
Je veux,	Doina man,	Bido hidy.
Je ne veux pas,	Baino man,	My hida.
Donnez-moi à boire,	Maïman nan,	Loca hiarde.
Apportez-moi vite une brebis,	Iassi ma ommgharg.	Addou nambalou.
Je vous remercie,	Diorekio,	Medo hietoma.
Allons nous promener,	Caï dokhan,	Harque Guehin hilojade.
J'y vais,	Man ghé dok,	Mede Lebo.
Il fait grand vent,	Galigou baréna,	Hendou hevy.
Il pleut,	Vta ou.	
Il tonne,	Denadeno,	Dhirry.
Il fait chaud,	Gniak éna,	Ouarn hiend.
Il fait froid,	Lioul na,	Ghiangol.
Je vous vois,	Guesnala,	Medo hyma.
Taisez-vous,	Noppil,	De you.
Fort matin,	Leleg,	Soubake allau.
Bonsoir, monsieur,	Diaragonal samba,	Fon angiam samba.
Je voudrais coucher avec une fille,	Bougué nadièkil ak béné dighen,	Medo leleby.

Français.	*Iolof.*	*Foula.*
Je m'endors,	Nélao.	
Je ne m'en souviens pas,	Fatou ma,	Myfa hiacke.
Mettez-le dans les fers,	Guinguela maguiou,	Ovarguihielle cassedo.

TABLE SECONDE.

VOCABULAIRE MANDINGUE.

L'astérisque* marque les mots qui se trouvent dans la première table.

Français.	*Mandingue.*
Acheter,	Sann.
Aigre,	Akonemota.
Allez,	Ta.
Ambre,	Lambre.
Amitié,	Barnalem.
L'année *ou* une pluie,	Sanju killin.
Un arc,	Kulla.
Argent,	Kodey.
Une armoire,	Konneo.
Asseyez-vous,	Secdouma.
Une balle,	Kiddo kassi.
Un baril,	Ankoret. *
Beau,	Neemau.
Du beurre,	Tooloo.
Bien,	Kandi.
Blanc,	Qui.
Un homme blanc,	Tobauho.
Du blé,	Neo.
Boire,	Ami.
Bon,	Abetti.

Français.	*Mandingue.*
La bouche,	Dau. *
Une brebis,	Kornell.
Calebasse,	Merrug.
Caméléon,	Minnir.
Canard,	Bru.
Un canon,	Kiddo. *
Poudre à canon,	Kiddo mungo.
Un canot,	Kalloun. *
Ceci,	Ning.
Cela,	Olim.
Une chaise,	Serong. *
Chaleur,	Kandeca.
Une chambre,	Bung.
Un chameau,	Komaniung.
Une chandelle,	Kaudet.
Un chanteur,	Jelliki.
Un chat,	Neankom. *
Chaud,	Kandeka.
Un cheval,	Souho.
Un cheval marin,	Mally.
Une chèvre,	Ha. *
Un chien,	Oulve.
Un grand chien,	Oulve dau. *
Cire,	Lekonnio.
Un coq,	Deontong *ou* Soufeki.
Collier,	Ronnun.
Une colline,	Koanko.
Comment vous portez-vous ?	Animbatta montainia ?
Un couteau,	Moroo. *
Un coutelas, une épée,	Fong. *
Du cristal,	Christall.
Un crocodile,	Bumbo.*
Une cuillère,	Kulear.
Cuivre,	Tasso.
Un daim,	Tonkong.
Que demandez-vous?	Laffeta munnum?
Dent,	Ning. *

Français.	*Mandingue.*
Dent d'éléphant,	Samma ning.
Le diable,	Bua.
Dieu,	Alla.*
Doux,	Timeata.
Un drap,	Fauno.
Du drap rouge,	Murfée.
La jambe droite,	Sing bau.
La main droite,	Bulla bau.
Dur,	A Koleata.
Eau,	Jée ou si. *
Un éléphant,	Samma.
Enfer,	Jehonama.
Entendre,	Amoi.
Un esclave,	Jong. *
L'est,	Tillo vooleta.
L'étain,	Tasroqui.
Étoile,	Lolo.
Étranger,	Leuntung.
Un facteur,	Mercador.
Faux,	Funniala.
Une femme,	Mouza.*
Une femme de mauvaise vie,	Jelli mouza. *
Une femme mariée,	Mouza.
Fenêtre,	Jenell.
Flèche,	Beuna. *
Un fou,	Toorala.
Une fourchette,	Garfa.
Frère,	Barrin kea.
Froid,	Ninny.
Fumée,	Sizi.
La jambe gauche,	Sing nding.
La main gauche,	Bulla nding.
Grand,	Bau.
Un grand chien,	Mouve bau. *
Grand'mère,	Mooza bau.
Grand-père,	Keal bau.
Guerre,	Killi.

Français.	*Mandingue.*
Un hibou, *c'est le même nom que diable*,	Bucca.
Un homme,	Kea. *
Une huître,	Oystre.
La jambe,	Sing. *
Je ne sais,	Malo.
Je sais,	Alo.
Je veux donner,	Msadi.
Une île,	Joüio.
Une jument,	Souho mouza.
Jurement,	Tikiniani ma ma mau.
Du lait,	Nanuo.
Levez-vous,	Oully.
Un lion,	Jatta.
Un lit,	La rong. *
Un loup,	Sillo.
La lune,	Korro. *
La main,	Bulla.
Une maison,	Fu.*
Malade,	Munkandi.
Un marchand,	Jonko.
Méchant,	Munbetty.
Une médecine,	Borru.
La mer,	Bato bau.*
Mère,	Mouza.
Miel,	Li.
Mort,	Sata.
Moi,	Mta.
Noir,	Fin.
Noix,	Tiah.
Un œuf,	Sousey killy.*
Un oiseau,	Sousi.
L'ouest,	Tillo bonita.
Pain,	Mongo.*
Papier,	Koyto.*
Paresseux,	Narita.
Père,	Fau.
Pesant,	Kuleata.

Français.	*Mandingue.*
Petit,	Nding.
Une pintade,	Commi.
Une pipe,	Da.
De la pluie,	Sanju.
Un cheval marin,	Mally.
Poisson,	Heo.*
Une porte,	Dau.
Poudre à canon,	Kiddo mundo.
Une poule,	Sousi mouza.
Un pouce,	Kranki.
Prendre,	Amoota.
Puant,	Akoneata.
Que demandez-vous?	Laffetta munnum?
Rien du tout,	Feng o feng.
Rivière,	Bato.
Un roc,	Barry.
Rouge,	Ouillima.*
Du drap rouge,	Murfée.
Roi,	Mansa.*
Sable,	Kenne-kenne.
Sale,	Nota.
Un sanglier,	Seo.
Sec,	Mindo.
Sel,	Ki.*
Sentir,	Mamaung.
Serpent,	Sau.*
Vin de Siboa,	Bandji.
Un singe,	Kanic.
Jouir,	Barrin mouza.
Le soleil,	Tillo.*
Un sorcier,	Baa.*
Sucre,	Tobauboli.*
Une table,	Meso.*
Un taureau,	Nisi ké.
La terre,	Banko.*
La tête,	Kung.*
Timide,	Yanimi.
Tonnerre,	Korram alla.*

Français.	*Mandingue.*
Toucher,	Ametta.
Tourbillon de vent,	Sau.
Une vache,	Neesa Moossa.
Un vaisseau,	Tobaubo kaloun.
De la vaisselle,	Prata.
Un valet,	Buttlau.
Un veau,	Neefa-nding.
Vendre,	Saun.
Venez,	Na.*
Venez ici,	Nana re.
Vent,	Funnio.
Je veux donner,	Msadi.
Ville,	Konda.
Vin de palmier,	Tangi.*
Voleur,	Suncar.
Vous,	Itta.
Vrai,	Atoniala.
Un ivrogne,	Serrata.

NOMBRES.

Un,	Killing.
Deux,	Foulla.
Trois,	Sabba.
Quatre,	Nani.
Cinq,	Loulou.
Six,	Oro.
Sept,	Oronglo.
Huit,	Sye.
Neuf,	Konnunti.
Dix,	Tong.
Onze,	Tong-ning-killing.
Douze,	Tong-ning-foulla.
Treize,	Tong-ning-sabba.
Quatorze,	Tong-ning-nani.
Quinze,	Tong-ning-loulou.
Seize,	Tong-ning-oro.
Dix-sept,	Tong-ning-oronglo.
Dix-huit,	Tong-ning-sye.

Français.	*Mandingue.*
Dix-neuf,	Tong-ning-konnunti.
Vingt,	Noau.
Trente,	Noau-ning-tong.
Quarante,	Noau-foulla.
Cinquante,	Noau-foulla-ning-tong.
Soixante,	Noau-sabba.
Soixante-dix,	Noau-sabba-ning-tong.
Quatre-vingts,	Noau-nani.
Quatre-vingt-dix,	Noau-nani-ning-tong.
Cent,	Kemmy.
Mille,	Ouoully.

Les Nègres qui habitent les deux bords du Sénégal, et qui s'étendent dans les terres à l'est et au sud, sont mahométans, convertis par les Maures. Ceux du royaume de Mandinga, dont le zèle est plus ardent, sont depuis long-temps les missionnaires de cette religion. Tous les autres Nègres, du moins ceux avec qui les Européens ont des relations de commerce, depuis la Gambie jusqu'en Guinée, sont idolâtres, à l'exception des Sérères et de quelques autres qui n'ont aucune apparence de religion.

On en voit beaucoup qui ne veulent pas souffrir qu'on tue les lézards autour de leurs maisons. Ils sont persuadés que ce sont les âmes de leur père, de leur mère et de leurs proches parens, qui viennent faire le folgar, c'est-à-dire se réjouir avec eux. On voit que l'opinion de la métempsycose leur est familière.

Le mahométisme établi parmi les Nègres est imparfait, autant par l'ignorance de ceux

qui l'enseignent que par le libertinage des prosélytes. Il consiste dans la croyance de l'unité de Dieu, et dans deux ou trois pratiques cérémoniales, telles que le ramadan ou le carême, le bayram ou pâques, et la circoncision.

Jobson observe que les habitans naturels de la Gambie adorent un seul Dieu sous le nom d'Allah, qu'ils n'ont point de peintures ni d'images à la ressemblance de la Divinité; qu'ils reconnaissent la mission de Mahomet, sans qu'ils invoquent jamais son nom; qu'ils comptent les années par les pluies, et qu'ils ont des noms particuliers pour chaque jour de la semaine; qu'ils donnent le nom de sabbat au vendredi, mais qu'ils l'observent si peu régulièrement, que leur commerce et leurs occupations ordinaires n'en reçoivent pas d'interruption.

Ils ont quelques traditions confuses de la personne de Jésus-Christ. Ils parlent de lui comme d'un prophète qui s'est rendu célèbre par un grand nombre de miracles; mais ce qu'ils racontent de sa sainteté et de sa puissance est un tissu de fables sans vraisemblance et sans ordre. Ils lui donnent le nom d'Issa : ils nomment sa mère Maria. La sainteté, la bonté, la justice, sont des qualités qu'ils lui attribuent dans le plus haut degré; mais il leur paraît impossible qu'il soit le fils de Dieu, parce que Dieu, disent-ils, ne peut être vu par les hommes. La doctrine de l'incarnation leur

paraît scandaleuse. Elle suppose, dans leurs idées, que Dieu soit capable d'une liaison charnelle avec les femmes. Une prophétie, qui subsiste depuis long-temps dans leur nation, leur annonçait qu'ils seraient subjugués par un peuple blanc.

Les Nègres croient aussi à la prédestination, et mettent toutes leurs infortunes sur le compte de la Providence. Qu'un Nègre en assassine un autre, ils croient que c'est Dieu qui est l'auteur du meurtre. Cependant ils se saisissent du meurtrier et le vendent pour l'esclavage.

A l'égard de leur dévotion et de la forme de leur culte, Le Maire observe que le commun du peuple n'a pas de pratiques réglées qui puissent porter le nom de culte religieux; mais les personnes de distinction affectent plus de zèle, et ne sont jamais sans un marabout, qui a beaucoup d'ascendant sur leur esprit et leur conduite.

On sait que les mahométans d'Asie font le salam ou la prière cinq fois le jour et la nuit. Le vendredi, qui est le jour de leur sabbat, ils la font sept fois; mais ceux des Nègres qui sont bons mahométans se contentent de prier trois fois le jour, c'est-à-dire, le matin, à midi et le soir. Chaque village a son marabout ou prêtre, qui les rassemble pour ce devoir. Le lieu de leurs assemblées est un champ qui leur sert de mosquée. Là, après les ablutions ordonnées par l'Alcoran, ils se rangent en plusieurs lignes derrière le prêtre, dont ils imitent les mouve-

mens et les gestes. Ils ont le visage tourné vers l'orient; mais, lorsqu'ils sont fatigués de leur posture, ils s'accroupissent à la manière des femmes, en tournant le visage à l'ouest.

Le marabout étend ses bras, répète plusieurs mots d'une voix si lente et si haute, que toute l'assemblée peut les répéter après lui; il se met à genoux, baise la terre, recommence trois fois cette cérémonie, et ne fait rien qui ne soit imité par tous les assistans. Ensuite il se met à genoux pour la quatrième fois, et fait quelque temps sa prière en silence : il se relève, et traçant du doigt, autour de lui, un cercle dans lequel il imprime plusieurs caractères, il les baise respectueusement; après quoi, la tête appuyée sur les deux mains, et les yeux fixés contre terre, il passe quelques momens dans une profonde méditation. Enfin il prend du sable et de la poussière, se la jette sur la tête et sur le visage, commence à prier d'une voix haute, en touchant la terre du doigt et le levant au front; et pendant toutes ces formalités, il répète plusieurs fois ces mots, *salam-aleck;* c'est-à-dire, je vous salue. Il se lève : toute l'assemblée suit son exemple, et chacun se retire. La modestie, le respect et l'attention qu'ils apportent à cet exercice causent une juste admiration à nos voyageurs. La prière dure une grande demi-heure, et se renouvelle trois fois le jour. Il n'y a point d'affaire ni de compagnie qui leur en fasse oublier le temps. S'ils ne peuvent assister à l'assem-

blée, ils se retirent à l'écart pour observer les mêmes pratiques; et lorsqu'ils manquent d'eau pour leur ablution, ils emploient de la terre. Brue, qui fut plusieurs fois témoin de leurs cérémonies, eut la curiosité de demander aux marabouts quel était le sens de leurs postures et de leurs prières. Ils lui répondirent qu'ils adoraient Dieu en se prosternant devant lui; que cette humiliation était un aveu de leur néant aux yeux du premier Être, qu'ils le priaient de pardonner leurs fautes et de leur accorder les commodités dont ils avaient besoin, telles qu'une femme, des enfans, une moisson abondante, la victoire sur leurs ennemis, une bonne pêche, la santé, et l'exemption de toutes sortes de dangers.

Aussitôt qu'ils voient paraître la première lune de l'équinoxe d'automne, ils la saluent en crachant dans leurs mains et en les étendant vers le ciel. Ensuite ils les tournent plusieurs fois autour de leur tête, et répètent à deux ou trois reprises la même cérémonie. En général, les mahométans rendent beaucoup de respect à la nouvelle lune, la saluent aussitôt qu'ils la voient paraître, ouvrent leur bourse, et demandent au ciel que leurs richesses puissent augmenter avec les quartiers de la lune.

La ramadan ou le carême des mahométans nègres est observé avec beaucoup de rigueur. Ils ne mangent et ne boivent qu'après le coucher du soleil. Les dévots n'avaleraient pas même leur salive, et se couvrent la bouche

d'un morceau d'étoffe, de peur qu'il n'y entre une mouche. Malgré la passion qu'ils ont pour le tabac, ils ne touchent point à leur pipe. Mais, lorsque la nuit arrive, ils se dédommagent de l'abstinence du jour. Les grands et les riches passent ensuite tout le jour à dormir.

Lorsque le mois du ramadan approche de sa fin, ils proclament le Tabasket, c'est-à-dire, la plus grande fête des mahométans nègres, comme des Turcs et des Persans, qui lui donnent le nom de *Bayram*. Brue, qui en avait été témoin, nous a laissé la description de cette fête, qui est proprement leur carnaval.

Un peu avant le coucher du soleil, on vit paraître six marabouts, ou prêtres mahométans, revêtus de tuniques blanches, qui ressemblent à nos surplis. Elles leur descendent jusqu'au milieu des jambes, et le bas est bordé de laine rouge. Ils marchaient en rang, avec une longue zagaie à la main, précédés de cinq grands bœufs, qui étaient couverts d'un beau drap de coton et couronnés de feuilles, chacun conduit par deux Nègres, comme on conduit dans les rues de Paris ce qu'on appelle *le bœuf gras*. Les fêtes populaires ont partout des rapports d'un bout du monde à l'autre. Les chefs des cinq villages dont la ville de Boucar est composée suivaient les prêtres sur une seule ligne, parés de leurs plus riches habits, armées de zagaies, de sabres, de poignards et de boucliers. Ils étaient suivis eux-mêmes de tous les habitans, leurs sujets, cinq sur chaque

rang. Lorsque la procession fut arrivée au bord de la rivière, les bœufs furent attachés à des poteaux, et le plus ancien marabout cria trois fois à haute voix, *salam-aleck*, qui est l'exhortation à la prière. Ensuite, mettant bas sa zagaie, il étendit le bras vers l'est. Les autres prêtres suivirent son exemple, et commencèrent la prière de concert. Ils se levèrent et reprirent leurs armes. Alors l'ancien marabout donna ordre aux Nègres d'amener les bœufs et de les renverser par terre, ce qui fut exécuté à l'instant. Ils les attachèrent à terre par les cornes, et, leur tournant la tête à l'est, ils leur coupèrent la gorge avec beaucoup de précaution, pour empêcher que ces animaux ne les regardassent tandis que leur sang coulait, parce que c'est pour eux un fort mauvais présage. Ils prennent soin, pour se garantir de leurs regards, de leur jeter du sable dans les yeux. Aussitôt que le sacrifice est achevé, et les victimes écorchées, ils les coupent en pièces, et chaque village emporte celles de son bœuf. Après cette cérémonie, le folgar commence. Le folgar fait place au festin, et les réjouissances durent trois jours.

La circoncision est une pratique rigoureusement observée parmi les mahométans nègres. Elle se fait aux mâles vers l'âge de quatorze ou quinze ans, pour leur donner le temps de se fortifier contre l'opération, et d'être bien instruits dans la profession de leur foi. On attend aussi pour cette sanglante cérémonie qu'il y

ait un grand nombre de jeunes gens rassemblés, ou que le fils de quelque roi et d'autres grands aient atteint l'âge de la circoncision. Alors on avertit que tous les sujets du même roi, ses alliés et ses voisins, peuvent amener leurs enfans; car l'éclat de la fête répond au nombre des acteurs, et les chefs d'une nation souhaitent toujours que l'assemblée soit nombreuse, parce que, dans ces occasions, les jeunes gens forment des liaisons et des amitiés qui durent autant que leur vie.

Quoiqu'il n'y ait pas de temps réglé pour la cérémonie, on observe de ne jamais choisir la saison des grandes chaleurs, ni celle des pluies, ni le ramadan, qui ne sont pas des temps propres à la joie. On a soin aussi de prendre le décours de la lune, dans l'idée que l'opération est alors moins douloureuse, et la plaie plus facile à guérir.

Brue nous donne une description exacte de la cérémonie. Il y avait assisté dans l'île de Jean Barre, près du fort Saint-Louis, et les plus petits détails n'avaient point échappé à ses observations.

Le lieu de la scène était un champ fort agréable, environné de beaux arbres, à trois cents pas du village de Jean Barre, riche Nègre, qui servait d'interprète à la compagnie française, et dont le fils était le principal des jeunes gens qui devaient être circoncis. On choisit toujours un endroit éloigné des habitations, à cause des femmes, qui sont absolu-

ment exclues de l'assemblée. Lorsque Brue se fut assis avec les gens de sa suite sur un banc qui avait été préparé pour lui, la procession commença dans l'ordre suivant : les guiriots ou musiciens faisaient l'avant-garde en battant une marche lente et grave, sans y joindre leur chant. Ils étaient suivis de tous les marabouts des villages voisins qui marchaient deux à deux en robe de coton blanc, et leur zagaie à la main. Après les marabouts, on vit venir, à quelque distance, tous les jeunes gens qui devaient être circoncis. Ils étaient vêtus de longues pagnes de coton, croisées par-devant, mais sans haut-de-chausses. Ils marchaient sur une seule ligne, c'est-à-dire l'un après l'autre, accompagnés chacun de deux parens ou de deux amis, pour servir de témoins à leur profession de foi, ou pour les encourager à souffrir constamment l'opération. Yamsek, Nègre de distinction, qui devait être l'exécuteur, suivait immédiatement avec Jean Barre, chef de la fête. Cette marche était fermée par un corps de deux mille Nègres bien armés. Au milieu du champ, fort près du lieu où les Français étaient assis, on avait placé une planche sur une petite élévation. Les prêtres et les chefs des villages se rangèrent sur deux lignes, de chaque côté de la planche; et tous les candidats, avec leurs parrains, demeurèrent au centre, dans le même ordre que celui de leur marche. Le reste des Nègres formait un cercle autour des prêtres et des victimes.

Aussitôt que l'ordre et le silence furent bien établis, le principal marabout fit le salam ou la prière. Tous les assistans répétaient ses paroles d'une voix claire et intelligible, avec autant de respect que d'attention. Après cet exercice, Guiopo, fils de Jean Barre, fut annoncé par ses deux parrains, qui le firent monter sur la planche, en le soutenant des deux côtés. Yamsek fit heureusement l'opération. Guiopo descendit immédiatement après, suivi de ses deux parrains, et branlant sa zagaie d'un air riant. Il se retira derrière les marabouts, pour laisser saigner sa plaie, pendant que les autres jeunes gens allèrent se présenter successivement à l'exécuteur.

Lorsque la blessure a jeté assez de sang, on la lave plusieurs fois le jour avec de l'eau fraîche, jusqu'à ce qu'elle se ferme d'elle-même, ce qui ne demande ordinairement que dix ou douze jours. Pendant l'opération, le candidat doit tenir le pouce droit élevé, et prononcer la formule de foi mahométane. Les plus fermes la prononcent d'une voix haute; ils affectent même de la gaieté après la cérémonie; mais il est aisé de juger à leur marche qu'ils souffrent une vive douleur. La plupart ne peuvent se retirer sans être soutenus par les parrains.

Quoique la circoncision ne soit pas ordonnée pour les femmes, les docteurs mandingues les admettent à la participation de ce privilége. Ce sont leurs propres femmes qui font l'office de

prêtresses; mais cet usage n'est pas universel parmi les Nègres.

Moore explique la cérémonie de la circoncision en fort peu de mots; mais il ajoute une circonstance singulière, et qui peut donner une idée de la politique du sacerdoce nègre. Un peu avant la saison des pluies, dit-il, on circoncit un grand nombre de jeunes gens de l'âge de douze ou de quatorze ans. Après l'opération, ils portent un habit différent de l'usage ordinaire, et chaque royaume a le sien. Depuis la circoncision jusqu'au temps des pluies, les jeunes circoncis ont la liberté de commettre toutes sortes d'excès sans être soumis au châtiment de la justice. Lorsque les pluies commencent, ils sont obligés de rentrer dans l'ordre et de reprendre l'habit commun de leur nation. Cette licence accordée aux circoncis semble faite pour perpétuer l'usage de la circoncision et en balancer le désagrément.

Les Mandingues croient que la cause des éclipses de la lune est l'interposition d'une panthère qui met sa pate entre la lune et la terre. Dans ces occasions, ils ne cessent pas de chanter et de danser en l'honneur de leur prophète Mahomet; mais il ne paraît pas que leurs mouvemens soient l'effet de la crainte.

En général, ils sont extrêmement livrés à la superstition. Lorsqu'ils ont un voyage à faire, ils égorgent un poulet, et les observations qu'ils font sur les entrailles leur servent de règle pour avancer ou différer leur départ. Ils

n'ont pas moins d'égard pour certains jours de la semaine qu'ils regardent comme malheureux ; rien ne serait capable de les leur faire choisir pour une entreprise d'importance. Voilà les superstitions des fameux Romains qui se retrouvent chez les hordes noires. Ces poulets sacrés , qui nous font rire chez les Nègres , ces présages, ces jours malheureux , sont pourtant fort imposans dans vingt endroits de l'histoire romaine, grâce au génie des Tite Live et des Salluste , tant l'éloquence produit d'illusion ! tant le nom de Rome et l'antiquité commandent à notre imagination ! Car, dans le fait, l'appétit des poulets , qui décidait, chez les Romains , du jour d'une bataille , est tout aussi ridicule que la pate de la panthère qui éclipse la lune.

Moore raconte que , pendant tout le temps qu'il passa dans leur pays , ils étaient persuadés que les sorciers avaient répandu des qualités malignes dans l'air et dans les eaux , qu'il ne mourait personne qui ne fût tué par ces ennemis publics , à l'exception d'un misérable qu'il vit enterrer , et que tous les Nègres croyaient tué par Dieu même , pour avoir violé son serment ou son vœu. L'usage des vœux est fort commun dans toutes ces nations. On leur voit porter autour du bras des manilles de fer , pour marque de leur engagement et pour s'en rappeler la mémoire. Celui qu'ils accusaient de parjure avait fait vœu de ne jamais vendre un esclave dont on lui avait

fait présent, et portait une manille dans la crainte de l'oublier; mais ses besoins et ceux de sa famille l'ayant emporté sur son serment, sa mort, qui arriva quelques jours après, fut regardée de tous les Nègres comme un effet signalé de la vengeance du ciel.

Entre une infinité d'autres superstitions, la plus commune et la plus remarquable est celle des grisgris dont nous avons déjà parlé. Chaque grisgris a sa vertu particulière; l'un contre le péril de se noyer, l'autre contre la blessure des zagaies ou la morsure des serpens. Il y en a qui doivent rendre invulnérable, aider les plongeurs et les nageurs, procurer une pêche abondante. D'autres éloignent l'occasion de tomber dans l'esclavage, procurent de belles femmes et beaucoup d'enfans. Enfin les marabouts inventent des grisgris en faveur de tous les désirs et contre toutes les craintes. On sait d'ailleurs que, sur l'article des grisgris, il n'y a guère de peuple sur la terre qui ait droit de se moquer des Nègres.

Moore remarque qu'en allant à la guerre, le plus pauvre Nègre achète un grisgris des marabouts pour se garantir de toutes sortes de blessures. Si le charme manque de pouvoir, les marabouts en rejettent la faute sur la mauvaise conduite des Nègres, que Mahomet n'a pas jugés dignes de sa protection. Les prophètes des croisades se justifiaient de la même manière, ce qui est un moyen sûr de n'avoir jamais tort. Les marabouts se ressemblent

en tous temps et en tous lieux. Moore assure qu'ils s'enrichissent tous en peu de temps. Le Maire dit que les marabouts ruinent les Nègres, en leur faisant payer jusqu'à trois esclaves et quatre ou cinq veaux pour un grisgris, suivant les qualités qu'ils lui attribuent.

Les grisgris de la tête se portent en couronne. Ceux du cou se portent en forme de colliers. Les épaules et les bras n'en sont pas moins garnis; de sorte que cette religieuse parure devient un véritable fardeau. Les rois en sont plus chargés qu'aucun de leurs sujets. Moore prétend que le poids en monte souvent jusqu'à trente livres.

Au reste, ces grisgris pourraient en un sens rendre invulnérable, s'il est vrai, comme le disent les voyageurs, que leur multitude et leur grandeur forment une cuirasse que la zagaie aurait peine à pénétrer. Les grands en ont la tête et le corps tellement couverts, qu'étant presque incapables de se remuer, ils ne peuvent monter à cheval qu'avec le secours d'autrui. Le grisgris du dos et celui de l'estomac sont de la grandeur d'un livre in-4°. et d'un pouce d'épaisseur. Une main de papier est moins épaisse, et l'on assure qu'il n'y a point d'épée qui pût les percer.

Le Moumbo-Dioumbo est une idole mystérieuse des Nègres, inventée par les maris pour contenir leurs femmes dans la soumission. Elles ont tant de simplicité et d'ignorance, qu'elles prennent cette machine pour un hom-

me farouche; c'est ainsi que parmi nous on fait peur aux enfans en leur parlant du loup-garou. Elle est revêtue d'une longue robe d'écorce d'arbre avec une toque de paille sur la tête. Sa hauteur est de huit ou neuf pieds. Peu de Nègres ont l'art de lui faire pousser les sons qui lui sont propres. On ne les entend jamais que pendant la nuit, et l'obscurité aide beaucoup à l'imposture. Lorsque les hommes ont quelque différent avec leurs femmes, on s'adresse au Moumbo-Dioumbo, qui décide ordinairement la difficulté en faveur des maris.

Le Nègre qui agit sous la figure monstrueuse de Moumbo-Dioumbo jouit d'une autorité absolue, et s'attire tant de respect, que personne ne paraît couvert en sa présence. Lorsque les femmes le voient ou l'entendent, elles prennent la fuite et se cachent soigneusement; mais si les maris ont quelque liaison avec l'acteur, il fait porter ses ordres aux femmes, et les force de reparaître. Alors il leur commande de s'asseoir, et les fait chanter ou danser suivant son caprice. Si quelques-unes refusent d'obéir, il les envoie chercher par d'autres Nègres qui exécutent ses lois, et leur désobéissance est punie par le fouet. Ceux qui sont initiés dans le mystère du Moumbo-Dioumbo, s'engagent, par un serment solennel, à ne le jamais révéler aux femmes, ni même aux autres Nègres qui ne sont pas de la société. On n'y peut être reçu avant l'âge de seize ans. Le

peuple jure par cette idole, et n'a pas de serment plus respecté.

Vers l'an 1727, le roi de Diagra, ayant une femme curieuse, eut la faiblesse de lui révéler le secret du Moumbo-Dioumbo; elle n'eut rien de plus pressé que d'en informer toutes ses compagnes. Le bruit alla jusqu'aux oreilles de quelques seigneurs nègres, qui n'étaient pas bien disposés pour le roi. Ils s'assemblèrent pour délibérer sur une affaire de cette importance; et, ne doutant pas que leurs femmes ne devinssent fort difficiles à gouverner, si la crainte du Moumbo-Dioumbo ne les arrêtait plus, ils prirent une résolution très-hardie, qui ne fut pas exécutée avec moins d'audace. Ils se rendirent à la ville royale avec l'idole : là, prenant l'air d'autorité qui est propre à la religion dans tous les pays du monde, ils firent avertir le roi de venir parler à l'idole. Ce faible prince n'ayant osé refuser d'obéir, Moumbo-Dioumbo lui reprocha son crime, et lui donna ordre de faire paraître sa femme. A peine eut-elle paru, que, par la sentence de Moumdo-Dioumbo, ils furent poignardés tous deux. Le Moumbo-Dioumbo est une terrible leçon, si l'on sait l'entendre.

Il y a peu de villes considérables qui n'aient une figure de Moumbo-Dioumbo. Pendant le jour, elle demeure sur un poteau, dans quelque lieu voisin de la ville, jusqu'à l'entrée de la nuit, qui est le temps de ses opérations.

Il nous reste à parler des marabouts ou des

prêtres nègres. Ils s'attachent sur plusieurs points à la loi du Lévitique, dont ils ont quelque connaissance. Ils ont des villes et des terres particulières à leur tribu, où ils n'admettent pas d'autres Nègres que leurs esclaves. Leurs mariages ne se font qu'entre les hommes et les femmes de leur race, et tous leurs enfans sont élevés pour la prêtrise. Labat les représente comme de scrupuleux observateurs de tous les préceptes de l'Alcoran. Ils s'abstiennent de vin et de liqueurs spiritueuses. Ils observent le ramadan avec beaucoup d'exactitude. Ils ont plus de douceur et de politesse que le commun des Nègres. Ils aiment le commerce, et se plaisent à voyager dans cette vue. Leur honnêteté et leur bonne foi sont généralement reconnues dans les affaires. La charité est une vertu qu'ils ne violent jamais entre eux; et jamais ils ne souffrent qu'un homme de leur tribu soit vendu pour l'esclavage, s'il n'a mérité ce châtiment par quelque grand crime. Voilà du moins ce que les historiens, que nous suivons ici, appellent charité. On peut observer que, si les marabouts ne l'exécutent qu'envers leurs confrères, ils n'ont pas souvent l'occasion de la pratiquer, puisque le commerce des grisgris, tel qu'on l'a représenté, doit les rendre les plus riches de tous les Nègres; et qu'est-ce qu'une charité qui ne respecte et ne soulage le malheur que dans celui qui a le même habit et la même doctrine que nous? Cette charité, qui dérobe tous les marabouts

à l'esclavage et à la misère, pourrait plutôt s'appeler politique et esprit de corps. Ce n'est pas là la charité de l'Évangile ; ce n'est pas celle de nos curés, qui n'emploient les aumônes, qui sont les revenus de l'Église, qu'à les répandre dans le sein des pauvres.

Entre plusieurs bonnes qualités des marabouts, Jobson loue beaucoup leur tempérance. A cette seule marque, dit-il, on les distingue aisément des autres Nègres. Ils se réduisent à l'eau pure, sans excepter les cas de maladie et de nécessité. Dans les voyages que l'auteur fit sur la Gambie, un marabout qu'il avait pris avec lui, ayant voulu prêter la main aux gens de l'équipage pour traverser une basse, fut entraîné par un courant qui mit sa vie dans un grand danger. Il disparut deux fois dans l'eau, et les Anglais ne l'ayant remis à bord qu'avec beaucoup de peine, il y demeura quelque temps sans connaissance. Dans cet état, ceux qui le secouraient ayant porté à sa bouche un flacon d'eau-de-vie, il ferma constamment les lèvres à la seule odeur de cette liqueur ; et, lorsqu'il eut rappelé ses sens, il demanda, avec un mélange de colère et d'inquiétude, s'il avait eu le malheur d'en avaler : on lui répondit qu'il s'y était opposé avec trop d'obstination. « J'aimerais mieux être mort, dit-il, à Jobson, » que d'en avoir avalé la moindre goutte. »

Cet excès de scrupule s'étend jusqu'à leurs enfans. Non-seulement ils ne leur permettent pas de toucher au vin ni aux liqueurs fortes,

mais ils ne souffrent pas même qu'on leur présente du raisin, du sucre, ni aucunes confitures.

Le même auteur ajoute que le respect des rois et des grands pour les marabouts ne le cède guère à celui du peuple. Si les personnes de la plus haute distinction rencontrent un marabout en chemin, elles forment un cercle autour de lui, et se mettent à genoux pour faire la prière et recevoir sa bénédiction; le même usage se pratique dans la chambre du roi lorsqu'il y entre un marabout. Labat dit que les Nègres en général, mais surtout ceux du Sénégal, ont tant de respect pour leurs prêtres, qu'ils croient que ceux qui les offensent meurent dans l'espace de trois jours. Il est probable que les marabouts ne combattent pas cette opinion.

Les marabouts apprennent à lire et à écrire à leurs enfans, dans un livre composé d'une petite planche de bois fort unie, où la leçon est écrite avec une sorte d'encre noire et un roseau taillé comme une plume; leurs caractères ressemblent à ceux de la langue arabe; Jobson n'étant pas capable de les lire, en apporta plusieurs exemples en Angleterre. Cependant il observe que leur religion et leurs lois sont écrites dans une langue particulière, et fort différente de la langue vulgaire; que les laïques nègres, de quelque rang qu'ils soient, ne savent ni lire ni écrire, et qu'ils n'ont par conséquent ni caractères ni livres.

Le grand livre de la loi est un manuscrit, dont les marabouts s'exercent à faire des copies pour leur propre usage. Les rois mahométans en obtiennent à grand prix, et se font un honneur de les porter malgré la pesanteur du fardeau. Jobson a vu plusieurs marabouts qui en étaient chargés aussi dans leurs voyages.

Quand les élèves ont lu l'Alcoran, ils passent eux-mêmes pour autant de docteurs. Ils apprennent ensuite à écrire en arabe, car la langue du pays n'a pas de caractères. Les marabouts ne sont pas seulement prêtres, ils sont marchands, et font la plus grande partie du commerce du pays.

Ceux de Sétiko firent leurs efforts pour ôter au capitaine Jobson la pensée de remonter plus loin sur la Gambie. Ils lui représentèrent les difficultés et les dangers de ce voyage avec d'autant plus d'exagération, que, dans la vue de s'assurer tous les avantages de ce commerce, ils s'étaient procuré avec beaucoup de peine et de dépense une grande quantité d'ânes pour le transport de leurs marchandises. Leur méthode, en voyageant, est de suivre leurs ânes à pied, et de marcher du même pas que ces animaux. Ils partent à la pointe du jour, qui, dans ces climats, ne précède guère le lever du soleil. Leur marche dure trois heures, après lesquelles ils se reposent pendant la chaleur du jour. Ils recommencent à marcher deux heures avant la nuit, et la crainte des bêtes féroces ne leur permet pas de se hasarder

dans l'obscurité, excepté pendant les clairs de lune, qui leur paraissent un temps fort commode pour les voyageurs. Ils s'arrêtent deux ou trois jours près des grandes villes ; et, déchargeant leurs marchandises, qu'ils étalent sous quelques arbres, ils font une espèce de foire pour la ville voisine. Dans ces occasions, ils n'ont pas d'autre logement que leurs paquets, entre lesquels ils passent la nuit sur des nattes.

CHAPITRE IV.

Sierra-Leone.

La partie de l'Afrique que nous considérons se termine à la baie qui porte le nom de *Sierra-Leone*, nom que les Portugais lui donnèrent, soit à cause des lions dont les montagnes voisines sont remplies, soit plutôt à cause du bruit des flots qui, en se brisant contre les rochers de la côte, semblaient imiter le rugissement de ces animaux. Le pays est borné au nord par le cap de la Vega et par celui de Tagrim au sud. Ces deux caps forment une baie spacieuse où la rivière de Sierra-Leone vient se jeter.

Le roi du pays fait sa résidence au fond de la baie : les Maures lui donnent le nom de Boréa. Les états du Boréa ou Bourré s'étendent l'espace de quarante lieues dans les terres. Ses

revenus consistent dans un tribut d'étoffes de coton, de dents d'éléphans, d'un peu d'or, et dans le pouvoir de vendre ses sujets pour l'esclavage. L'usage des habitans est de s'arracher entièrement les sourcils, quoiqu'ils laissent croître leur barbe, qui est naturellement courte, noire et frisée. Leurs cheveux sont ordinairement coupés en croix et s'élèvent sur la tête en petites touffes carrées : d'autres les portent découpés en différentes formes; mais les femmes ont généralement la tête rasée.

Ils ont de petites idoles; mais ils n'en reconnaissent pas moins le Dieu du ciel. Lorsqu'un Anglais leur demandait l'usage de ces petites figures de bois, ils levaient leurs mains au-dessus de leur tête, pour faire entendre que le véritable objet de leurs adorations était en haut.

Au sud de la baie, à quarante ou cinquante lieues dans les terres, on trouve une nation d'anthropophages, qui inquiètent souvent leurs voisins.

Les fruits sont innombrables dans les bois de Sierra-Leone. Il se trouve des forêts entières de citronniers, surtout en-deçà du lieu de l'aiguade, assez près de la ville; on y voit aussi quelques orangers. La boisson commune du pays est de l'eau. Cependant les hommes sont passionnés pour le vin de palmier qu'ils appellent *may*, et le partagent rarement avec les femmes. On trouve dans le pays beaucoup

de mancenilles, espèce de pomme vénéneuse, qui ressemble à la prune jaune, et dont le jus est si malin, que la moindre goutte qui rejaillirait dans l'œil ferait perdre aussitôt la vue. On y voit le beguil, fruit de la grosseur d'une pomme ordinaire, mais dont la chair a la couleur, le grain et le goût de la fraise; l'arbre qui le porte ressemble à l'arbousier. Les bois sont remplis de vignes sauvages, qui produisent un raisin dont le goût est amer. Les Nègres aiment beaucoup la datte et la mangent rôtie. Ils font des amas de cardamome, sorte de poivre qui leur sert de remède dans plusieurs maladies, et d'assaisonnement pour leur nourriture.

Les Nègres plantent des patates, et plus loin dans les terres, ils cultivent du coton, nommé parmi eux *innoumma*, dont ils font d'assez bon fil et des étoffes larges d'un quart. Le kambe est un bois qui leur sert à teindre en rouge leurs bourses et leurs nattes. Leur citronnier ressemble au pommier sauvage; sa feuille est mince comme celle du saule; il est rempli de pointes, et porte une prodigieuse quantité de fruits qui commencent à mûrir au mois d'août, et qui demeurent sur l'arbre jusqu'au mois d'octobre.

Le poivre de Guinée croît naturellement dans les bois, mais il n'y est pas fort abondant. Sa plante est petite, assez semblable à celle du troëne, et chargée de petites feuilles fort minces. Son fruit ressemble à l'épine-vi-

nette ; il est d'abord très-vert ; mais, en mûrissant, il devient rouge. Quoiqu'il ne se réunisse point en grappe, il s'en trouve de côté et d'autre deux ou trois ensemble autour de la tige. Le péné, dont les Nègres de ce pays composent leur pain, est une plante fort mince, qui ressemble à l'herbe ordinaire, et dont les petites tiges sont couvertes d'une graine qui n'est renfermée dans aucune espèce d'enveloppe.

Plus loin, dans l'intérieur des terres, il croît un fruit nommé *gola* ou *kola*, dans une coque assez épaisse ; il est dur, rougeâtre, amer, à peu près de la grosseur d'une noix, et divisé par divers angles. Les Nègres font des provisions de ce fruit, et le mâchent mêlé avec l'écorce d'un certain arbre. Leur manière de s'en servir n'aurait rien d'agréable pour les Européens. Celui qui commence à le mâcher le donne ensuite à son voisin, qui le mâche à son tour, et qui le donne au Nègre suivant. Ainsi chacun le mâche successivement, sans rien avaler de la substance. Ils le croient excellent pour la conservation des dents et des gencives. Les chevaux n'ont pas les dents plus fortes que la plupart des Nègres. Ce fruit leur sert aussi de monnaie courante, et le pays n'en a pas d'autre.

Le kola est fort estimé des Nègres qui habitent les bords de la Gambie. Il ressemble aux châtaignes de la plus grosse espèce, mais sa coque est moins dure. On en fait tant de

cas parmi les Nègres que dix noix de kola sont un présent digne des plus grands rois. Après en avoir mâché, l'eau la plus commune prend le goût du vin blanc, et paraît mêlée de sucre. Le tabac même en tire une douceur singulière. On n'attribue d'ailleurs aucune autre qualité au kola. Les personnes âgées, qui ne sont plus capables de le mâcher, le font broyer pour leur usage; mais ce n'est pas le peuple qui peut se procurer un ragoût si délicieux; car cinquante noix suffisent pour acheter une femme.

Barbot décrit l'arbre qui produit cette fameuse noix; il lui donne le nom de *froglo;* il assure que la région de Sierra-Leone en est remplie; qu'il est d'une hauteur médiocre; que la circonférence du tronc est de cinq ou six pieds; que le fruit croît en pelotons de dix ou douze noix, dont quatre ou cinq sont sous la même coque, divisées par une peau fort mince; que le dehors de chaque noix est rouge, avec quelque mélange de bleu; que, si elle est coupée, le dedans paraît d'un violet foncé. Les Nègres et les Portugais en demandent sans cesse, comme les Indiens ne demandent que leurs noix d'arek et leur bétel. Labat parle aussi de ce fruit, et dit que la plus grande partie vient de l'intérieur des terres, environ trois cents lieues de la côte; l'arbre qui le porte est le *sterculia acuminata.*

La baie est remplie de poissons de toutes

les espèces, tels que le mulet, la raie, la vieille, le brochet, le gardon, le cavallos, qui ressemble au maquereau; la scie, le requin; une autre espèce de squale, qui ressemble au requin, excepté que sa tête se termine dans la forme d'une pelle, et que l'on appelle marteau ou pantoufflier; le cordonnier, qui a des deux côtés de la tête une espèce de barbe ou de soie pendante, et qui grogne comme un cochon, etc. Finch, voyageur anglais, prit dans l'espace d'une heure six mille poissons de la forme de l'able. Les huîtres y sont très-communes et s'y attachent aux branches des mangliers.

La côte n'est pas moins abondante en toutes sortes d'oiseaux dont l'espèce n'est pas connue dans nos climats. Les Nègres parlèrent à Finch d'un animal fort étrange, que son interprète nommait *carboucle*. On le voit souvent, mais toujours pendant la nuit; sa tête jette un éclat surprenant, qui lui sert à trouver sa pâture. L'opinion des habitans est que cette lumière vient d'une pierre qu'il a dans les yeux ou sur le front. S'il entend le moindre bruit, il couvre aussitôt cette partie brillante de quelque membrane qui en dérobe l'éclat. Finch ajoute qu'il regarde ce récit comme fabuleux.

Les parties septentrionales dépendent du roi de Boulom, comme celles du sud sont soumises au roi de Bourré. Le royaume de Boulom est peu connu des Français et des

Hollandais. L'affection des habitans s'est déclarée pour les Anglais et pour les Portugais, dont plusieurs y ont formé des établissemens.

Les singes se rassemblent en troupes nombreuses, et détruisent tous les champs cultivés dont ils peuvent approcher. Leurs ravages inspirent pour eux une haine implacable aux habitans.

La rivière, qui est connue sous le nom de Sierra-Leone, porte aussi ceux de Mitomba et de Tagrim : elle vient de fort loin dans les terres; et, vers son embouchure, elle n'a pas moins de trois lieues de largeur; mais, à quatorze ou quinze lieues de la mer, elle se resserre à la largeur d'une lieue.

Cette rivière, comme la plupart de celles de tous les pays très-chauds, est bordée à son embouchure de mangliers ou paletuviers.

Quoique les jours d'été soient fort chauds dans le pays plat et ouvert, les vents du sud-ouest y apportent de la fraîcheur pendant l'après-midi; mais la chaleur est insupportable dans les parties montagneuses. En général, on peut dire que c'est une région fort malsaine pour les Européens, témoin tous les Anglais qui sont morts dans l'île de Bense. La pluie et le tonnerre y règnent continuellement pendant six mois, avec une chaleur si maligne aux mois de juin et juillet, qu'on est obligé de se tenir renfermé dans ses huttes. L'air, corrompu par tant de mauvaises in-

fluences, y produit en un instant des vers sur les alimens et sur les habits : quelquefois les ouragans, nommés *tornados*, y jettent l'épouvante. Souvent une épaisse obscurité, qui ne se dissipe pas un moment dans le jour, semble changer la face de la nature, et rend la vie presque insupportable.

Cette rivière porte le nom de Mitomba jusqu'à vingt-cinq ou trente lieues de son embouchure, et n'est pas connue plus loin des Européens : elle a, du côté du sud, une ville nommée las Magoas, où la permission de résider pour le commerce n'est accordée qu'aux Portugais. Les habitans viennent seulement dans la baie pour y faire des échanges avec les Français et les Anglais, lorsqu'ils voient entrer leurs bâtimens.

A l'entrée de la rivière on voit plusieurs petites îles. Les principales sont celles de Togou, de Tasso et de Bense. Dans cette dernière, qui est à neuf lieues de la rade, les Anglais ont élevé un petit fort.

Les Portugais sont établis dans divers endroits du pays ; mais la jalousie du commerce ne leur permet pas d'entretenir beaucoup de correspondance avec les Anglais de l'île de Bense.

La baie de France, où l'on trouve la fontaine du même nom, est éloignée d'environ six lieues du cap Tagrim, en remontant la rivière. On la distingue aisément à la couleur brillante du sable qui se présente sur le ri-

vage comme une voile étendue; aussi n'y voit-on pas de rocs qui en rendent l'accès difficile aux barques et aux chaloupes. La fontaine est à quelques pas de la mer; c'est la meilleure et la plus commode de toute la côte. On y peut remplir cent tonneaux dans l'espace d'un jour : elle vient du centre des montagnes de Timna, qui forment une chaîne d'environ quinze lieues, mais dont les tigres, les lions et les crocodiles ne permettent pas d'approcher. Les eaux fraîches se précipitent du sommet des montagnes, et forment en tombant diverses cascades, avec un très-grand bruit. Ensuite, se réunissant dans une espèce d'étang, leur abondance les fait déborder pour se répandre sur un rivage sablonneux, où elles se rassemblent encore dans un bassin qu'elles se forment au pied des montagnes : de là elles recommencent à couler sur le sable, et se perdent enfin dans la mer. Barbot représente ce lieu comme un des plus beaux endroits de la contrée. Le bassin qui reçoit toutes ces eaux est environné de grands arbres d'une verdure continuelle, qui forment un ombrage délicieux dans les plus grandes chaleurs. Les rochers même qui sont dispersés aux environs contribuent à l'embellissement du lieu. C'était dans cette agréable retraite que Barbot prenait souvent plaisir à faire ses repas.

Les singes nommés *barris* sont d'une très-grande taille; on les accoutume dans leur jeunesse à marcher droit, à broyer les grains,

à puiser de l'eau dans des calebasses, à l'apporter sur leur tête, et à tourner la broche pour rôtir les viandes. Ces animaux se bâtissent des cabanes dans les bois; ils aiment si passionnément les huîtres, que, dans les basses marées, ils s'approchent du rivage entre les rocs; et lorsqu'ils voient les huîtres ouvertes à la chaleur du soleil, ils mettent dans l'écaille une petite pierre qui l'empêche de se fermer, et l'avalent ainsi facilement. Quelquefois il arrive que la pierre glisse, et que le singe se trouve pris comme dans une trappe : alors ils n'échappent guère aux Nègres, qui les tuent et qui les mangent. Cette chair et celle des éléphans leur paraissent délicieuses.

Les bois sont la retraite d'un nombre infini de perroquets, de pigeons ramiers, et d'autres oiseaux; mais l'épaisseur des arbres ne permet guère qu'on les puisse tirer. La mer et les rivières fournissent les mêmes espèces de poissons que celles du cap Vert.

Chaque village est pourvu d'une salle ou d'une maison publique, où toutes les personnes mariées envoient leurs filles, après un certain âge, pour y apprendre à danser, à chanter, et d'autres exercices, sous la conduite d'un vieillard des plus nobles du pays. Lorsqu'elles ont passé un an dans cette école, il les mène à la grande place de la ville ou du village; elles y dansent, elles chantent, elles donnent aux yeux des habitans des témoignages de leurs progrès. S'il se trouve quel-

que jeune homme à marier, c'est alors qu'il fait le choix de celle qu'il aime le mieux, sans aucun égard pour la naissance ou la fortune. Un amant n'a pas plus tôt déclaré ses intentions, qu'il passe pour marié, à la seule condition qu'il soit en état de faire quelques présens aux parens de la fille et à son vieux précepteur.

La rivière de Sierra-Leone est fréquentée depuis long-temps par les Européens. C'est à la fois un lieu de commerce et de rafraîchissement dans leurs navigations à la côte d'Or et au royaume de Juida. Les marchandises qu'ils y achètent sont des dents d'éléphans, des esclaves, du bois de sandal, une petite quantité d'or, beaucoup de cire, quelques perles, du cristal, de l'ambre gris, du poivre-long, etc. Les dents d'éléphans de Sierra-Leone passent pour les meilleures de toute l'Afrique; elles sont d'une grosseur et d'une blancheur extraordinaires. Barbot en a vu qui pesaient cent livres, et qui ne se vendaient que la valeur de cent sous de France, en petites merceries fort méprisables.

Les peuples de Sierra-Leone ont quelques parties de gouvernement et de religion qui leur sont propres. Les Capez et les Combas, les deux principaux peuples de cette contrée, ont chacun leur gouverneur ou leur vice-roi, qui administre la justice suivant les lois.

Les avocats, qui portent le nom de *troëns* ont un habillement fort singulier. Ils portent

un masque sur le visage et des cliquettes aux mains, des sonnettes aux jambes, et sur le corps une sorte de casaque ornée de diverses plumes d'oiseaux. Cet habit emblématique pourrait fournir des explications plaisantes que nous abandonnerons à la fantaisie des lecteurs.

Les conseillers ou juges se nomment *saltatesquis*. Les cérémonies qui accompagnent leur élection ne sont pas moins ridicules que l'habit des troëns. Le sujet désigné s'assied dans une chaise de bois ornée à la manière du pays. Alors le gouverneur le frappe plusieurs fois au visage de la fressure sanglante d'un bouc qu'on a tué pour cet usage ; ensuite il lui frotte tout le corps de la même pièce, et, lui couvrant la tête d'un bonnet rouge, il prononce le mot de *saltatesquis*.

Le cap de Sierra-Leone se reconnaît à un arbre qui surpasse tous les autres en hauteur, et à la haute terre qui se présente par-derrière.

Atkins, un des voyageurs qui ont écrit sur le commerce de Sierra-Leone, a tracé un tableau de la vente des Nègres et des traitemens qu'éprouvent ces misérables victimes, qu'il faut rapporter ici, pour ne pas perdre une occasion d'intéresser l'humanité en faveur des opprimés. Atkins eut occasion de visiter les esclaves que vendait un vieux flibustier nommé Loadstone.

Jusqu'au moment de la vente, les esclaves demeurent dans les chaînes ; alors on les place

dans des loges grillées, non-seulement pour la commodité de l'air et pour leur santé, mais encore pour faciliter à ceux qui les achètent le moyen de les mieux observer. Atkins remarqua que la plupart avaient le visage fort abattu. Il en découvrit un d'une haute taille, qui lui parut hardi, fier et vigoureux. Il semblait regarder ses compagnons avec dédain, lorsqu'il les voyait prompts et faciles à se laisser visiter. Il ne tournait pas les yeux sur les marchands; et si son maître lui commandait de se lever ou d'étendre la jambe, il n'obéissait pas tout d'un coup ni sans regret. Loadstone, indigné de cette fierté, le maltraitait sans ménagement à grands coups de fouet, qui faisaient de cruelles impressions sur un corps nu; il l'aurait tué, s'il n'eût fait attention que le dommage retomberait sur lui-même. Le Nègre supportait toutes ces insultes et ces cruautés avec une fermeté surprenante. Il ne lui échappait pas un cri. On lui voyait seulement couler une larme ou deux le long des joues; encore s'efforçait-il de les cacher, comme s'il eût rougi de sa faiblesse. Quelques marchands, à qui ce spectacle donna la curiosité de le connaître, demandèrent à Loadstone d'où cet esclave lui était venu. Il leur dit que c'était un chef de quelques villages qui s'étaient opposés au commerce des Anglais sur la rivière Nougnez; qu'il se nommait le capitaine Tomba, et qu'il avait tué plusieurs Nègres de leurs amis, brûlé leurs cabanes, et donné des marques

d'une hardiesse extraordinaire; que ceux qu'il avait traités si mal avaient aidé les Anglais à le surprendre pendant la nuit, et l'avaient amené prisonnier depuis un mois; mais qu'avant de tomber entre leurs mains, il en avait tué deux de la sienne.

Atkins prétend que les alligators, dont la rivière de Sierra-Leone est remplie, ressemblent entièrement aux crocodiles du Nil, et sont en effet de la même espèce. Leur forme diffère peu de celle du lézard; ils pèsent jusqu'à deux cents livres. L'écaille qui les couvre est si dure, qu'elle est à l'épreuve de la balle, si le coup n'est tiré de fort près. Il ont les gencives fort longues, armées de dents tranchantes; quatre nageoires semblables à des mains, deux grandes et deux petites; la queue épaisse et d'une grosseur continue. Ils vivent si longtemps hors de l'eau, qu'ils se vendent vivans dans les Indes orientales. Quoique le moindre bruit les éveille, ils s'effraient peu, et ne prennent pas tout d'un coup la fuite. Les barques qui descendent la rivière en sont quelquefois fort proches avant qu'on leur voie quitter les gîtes qu'ils se font dans la vase, où ils se chauffent au soleil. Lorsqu'ils flottent sur l'eau, ils paraissent si tranquilles, qu'on les prendrait pour une pièce de bois, jusqu'à ce que les petits poissons qui se rassemblent autour d'eux semblent les exciter à fondre sur leur proie. Un matelot anglais, qui avait la tête échauffée de liqueurs, entreprit de passer à gué l'extré-

mité de la pointe de Tagrim, pour s'épargner la peine d'en faire le tour dans son canot. Il fut saisi en chemin par un alligator; mais, ne manquant point de courage, il perça l'animal d'un coup d'épée. Le combat n'en fut pas moins vif, et recommença deux ou trois fois, jusqu'à l'arrivée du canot d'où l'Anglais reçut du secours. Mais il avait les épaules, les fesses et les cuisses cruellement déchirées; et, quoique ces blessures ne fussent pas mortelles, on ne doute pas que, si le monstre avait été moins jeune, le matelot n'eût péri.

Le pays de Sierra-Leone est si couvert de bois, qu'on ne saurait pénétrer vingt pas sur le rivage, excepté du côté de la rivière où les bâtimens prennent leur eau. Cependant les Nègres ont des sentiers qui les conduisent à leurs lougans ou plantations. Quoique les champs semés de millet, de riz et de maïs, ne soient pas à plus d'un mille ou deux de leur ville, ils servent de promenade ordinaire aux bêtes féroces. Atkins aperçut de tous côtés leurs excrémens. Les Nègres mettent de la différence entre les lougans et les lollas. Les premiers sont des champs ouverts et fort bien cultivés; mais les lollas, quoique ouverts comme les lougans, demeurent sans culture, et ne servent d'habitations qu'aux fourmis.

Les hommes du pays sont bien faits et n'ont pas le nez tout-à-fait plat. Les femmes ont la taille beaucoup moins belle que les hommes; mais elles ont le ventre pendant et les mamel-

les si longues, qu'elles peuvent allaiter un enfant derrière leurs épaules. Les travaux pénibles dont elles s'occupent continuellement les rendent extrêmement robustes. Elles cultivent la terre, elles font l'huile de palmier, les étoffes de coton, etc., etc. Lorsqu'elles ont fini cet ouvrage, leurs indolens maris les occupent au soin de leur chevelure laineuse, dont ils sont extrêmement curieux, et leur font passer deux ou trois heures à cet exercice.

On voit souvent des villes entières qui se transportent d'un canton à l'autre, soit par haine pour leurs voisins, soit pour se procurer plus de commodités dans un autre lieu. Il ne leur faut pas beaucoup de temps pour défricher le terrain.

Les hommes et les femmes ne manquent pas chaque jour de s'oindre le corps d'huile de palmier ou de civette; mais cette onction, qui n'est pas sans quelque mélange, jette une odeur forte et désagréable.

Sur les accusations de meurtre, d'adultère, et d'autres crimes odieux dans la nation, les personnes suspectes sont forcées de boire d'une eau rouge qui est préparée par les juges, et qui s'appelle *l'eau de purgation.* Si la vie de l'accusé n'est pas régulière, ou si on lui connaît quelque sujet de haine contre le mort, quoique l'évidence manque à l'accusation, les juges rendent la liqueur assez forte ou la dose assez abondante pour lui ôter la vie. Mais s'il mérite de l'indulgence par son caractère ou

par l'obscurité des accusations, on lui fait prendre un breuvage plus doux, pour le faire paraître innocent aux yeux de la famille et des amis du mort. C'est une espèce de question qu'on rend plus ou moins cruelle, suivant l'opinion qu'on a de l'accusé. La nôtre est également barbare pour les innocens et pour les coupables.

Les bêtes farouches se font craindre jusqu'aux environs des villes et des villages. Les maisons même sont infectées d'une multitude de rats, de serpens, de crapauds, de mousquites, de scorpions, de lézards, et surtout d'une prodigieuse quantité de fourmis. On en distingue trois sortes, les blanches, les noires et les rouges. Celles-ci s'élèvent des logemens de neuf pieds de hauteur, emploient deux ou trois ans à jeter les fondemens de leur édifice, et réduisent en poudre une armoire pleine d'étoffe, dans l'espace de quinze ou vingt jours.

Le terroir est très-fertile: le riz, le millet, les pois, les fèves, les melons, les patates, les bananes et les figues y croissent en abondance et se vendent presque pour rien. La rivière est remplie de poissons, et les habitans en mangent beaucoup plus que de toute autre viande, quoiqu'ils ne manquent d'aucune sorte d'animaux, et qu'on les achète à leur marché. La volaille ordinaire, les pintades, les oies, les canards, les pigeons, ne leur coûtent que la peine de les prendre. Leurs champs présentent

de vastes troupeaux de bœufs, de vaches, de chèvres et de moutons. Les montagnes sont remplies de cerfs, de sangliers, de daims et de chevreuils. Ceux à qui le gibier manque n'en peuvent accuser que leur paresse. La bonté du pays et l'abondance du fruit y attirent une quantité incroyable de singes.

Le pays ne paraît pas propre à la production des métaux. C'est le partage des régions sèches et hautes telles que Bambouk. Ceux qui travaillent à la découverte des mines prennent pour un heureux signe les apparences les plus contraires à la fertilité, telles que les rocs, la sécheresse des terres, la couleur pâle et morte des plantes et de l'herbe. Il semble que la nature ne nous ait donné l'or qu'à regret, et comme un présent funeste. Elle l'a relégué dans des lieux où elle-même paraît n'avoir plus sa vertu productrice, ni sa richesse bienfaisante, où elle est comme ensevelie dans ses débris, et où, loin d'appeler l'homme, tout le repousse et l'effraie, si quelque chose pouvait effrayer l'avarice.

CHAPITRE V.

Histoire naturelle de la côte occidentale d'Afrique jusqu'à Sierra-Leone.

Cette histoire naturelle sera divisée en cinq classes: les végétaux, les quadrupèdes, les oiseaux et la volaille, les amphibies avec les insectes et les reptiles, enfin les poissons. Ces cinq articles seront traités successivement dans l'ordre où l'on vient de les nommer; mais il est à propos de commencer par quelques remarques générales des voyageurs sur le climat et les saisons, l'air, les maladies et le terroir de cette division de l'Afrique. Au surplus, nous devons prévenir le lecteur qu'il ne trouvera pas ici de description complète, telle qu'il pourrait la désirer chez les naturalistes. Nous donnerons plus ou moins de détails, selon que l'objet sera plus ou moins connu, plus ou moins intéressant. On se souviendra qu'un abrégé n'est pas un dictionnaire.

Dans les parties de l'Afrique dont on traite ici l'histoire, l'année peut être divisée entre la saison sèche et la saison humide. La première dure huit mois, c'est-à-dire, depuis le mois de septembre jusqu'au mois de juin; la seconde depuis le mois de juin jusqu'à celui d'octobre exclusivement. C'est cette dernière saison qui

fait l'hiver. Pendant celle de la sécheresse, les chaleurs sont excessives par la rareté des pluies; à peine tombe-t-il quelques rosées dans tout cet espace.

Les pluies commencent fort doucement, et par quelques ondées passagères, mais qui ne laissent pas d'être accompagnées d'éclairs et de tonnerre; elles augmentent vers la fin de juin. La chute des eaux devient alors si violente, avec des orages, des vents, un tonnerre et des feux si terribles, qu'on croirait avoir à redouter la confusion des élémens. C'est néanmoins dans cette saison que les habitans du pays sont obligés de travailler à la terre. La plus grande impétuosité des pluies est depuis le milieu de juillet jusqu'au milieu d'août.

La première et la dernière tempête sont généralement les plus violentes. Il s'élève d'abord un vent fort impétueux, qui dure environ une demi-heure avant la chute de la pluie, de sorte qu'un vaisseau surpris par cette agitation subite peut être fort aisément renversé. Cependant les apparences du ciel sont des avertissemens qui la font prévoir. Il se charge quelque temps auparavant; il devient noir et triste. A mesure que les nuées s'avancent, il en sort des éclairs qui sont capables de répandre l'effroi. Les éclairs sont si terribles en Afrique et s'entre-suivent de si près, que pendant la nuit ils rendent la lumière continuelle: le fracas du tonnerre n'est pas moins épouvantable, et va jusqu'à faire trembler la terre.

Pendant la pluie, l'air est ordinairement frais; mais à peine est-elle finie, que le soleil se montre et fait sentir une extrême chaleur. On est quelquefois porté à prendre ce temps pour se déshabiller et pour dormir; mais, avant qu'on soit sorti du sommeil, il arrive souvent un nouveau tornado qui fait passer le froid jusque dans les os, et dont les suites deviennent funestes. C'est ordinairement le sort des Européens, lorsqu'ils négligent les précautions; car les naturels du pays sont à l'épreuve de ces révolutions de l'air. Dans la saison des pluies, les vents de mer soufflent peu; mais à leur place il vient au long de la rivière des vents d'est qui sont d'une fraîcheur extrême, depuis le mois de novembre jusqu'au mois de janvier, surtout pendant le jour.

Tous les écrivains attribuent aux pluies les débordemens du Sénégal, de la Gambie et des autres rivières de la même côte. Le Maire prétend que la cause des pluies est le retour du soleil, qui, s'éloignant alors du tropique du cancer, fait en France le solstice d'été, et celui d'hiver dans cette partie d'Afrique. Cet astre attire une grande masse de vapeurs qui retombent ensuite en grosses pluies, cause régulière des inondations.

Ceux qui arrivent des climats froids doivent s'attendre à trouver en Afrique quatre mois fort malsains et fort ennuyeux; mais ils sont dédommagés de cette affreuse saison par le retour d'un printemps de huit mois, pendant

lequel ils voient continuellement les arbres couverts de fleurs et de fruits. L'air est alors d'une fraîcheur charmante; cependant il conserve une qualité particulière qui ne doit pas être fort saine pour le corps, puisqu'elle est capable de rouiller une clef dans la poche. Le temps des chaleurs excessives est ordinairement la fin de mai, quinze jours ou trois semaines avant la saison des pluies.

Le soleil se fait voir perpendiculairement deux fois l'année. Jamais la longueur du jour ne surpasse treize heures, et jamais il n'y a moins de onze heures, c'est-à-dire, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; car on connaît peu les crépuscules en Afrique. La lumière n'y paraît qu'avec le soleil, et l'on se trouve dans les ténèbres aussitôt qu'il disparaît. Ceux qui ont quelques notions de la sphère comprendront aisément que, dans le voisinage de l'équateur, le soleil, étant presque perpendiculaire, doit laisser peu de place à ce qu'on nomme aurore et crépuscule chez les peuples qui ont la sphère oblique.

En général l'air de ces côtes est malsain, surtout vers les rivières, vers les terrains marécageux, et dans les cantons couverts de bois, sur toute la côte, depuis le Sénégal jusqu'à la Gambie. La saison des pluies est pernicieuse à tous les Européens; et celle des chaleurs, qui dure depuis le mois de septembre jusqu'au mois de juin, ne leur est guère moins funeste, s'ils n'opposent beaucoup de précaution au danger.

Cette intempérie de l'air cause aux étrangers qui n'y sont pas accoutumés plusieurs sortes de maladies; mais l'effet en est encore plus fâcheux lorsqu'ils mangent trop avidement les fruits du pays, et qu'ils se livrent avec excès à l'usage du vin de palmier et des femmes. Les maux auxquels ils doivent s'attendre sont la fièvre, le *choléra-morbus*, des ulcères aux jambes et de fréquentes convulsions, suivies infailliblement de la mort ou d'une paralysie. De toutes ces maladies, la plus fatale est la fièvre, qui emporte souvent en vingt-quatre heures l'homme du meilleur tempérament. Les vers sont une autre incommodité cruelle de ces contrées. Les Nègres surtout y sont sujets. Moore rapporte l'exemple d'une jeune femme qui avait dans chaque genou un ver long d'une aune. Avant que le ver parût, elle souffrit de violentes douleurs; et ses jambes enflèrent beaucoup; mais, lorsque la tumeur vint à s'ouvrir, et que le ver eut commencé à se faire voir, ses souffrances diminuèrent. Le ver sortait chaque jour de la longueur de cinq à six pouces. A mesure qu'il s'étendait, on le roulait doucement autour d'un petit bâton, avec la précaution de le lier d'un fil pour l'empêcher de rentrer. S'il se rompt malheureusement dans l'opération, la gangrène suit immédiatement. L'opinion des Nègres sur la cause de ces vers est qu'ils viennent de l'épaisseur de l'eau, qualité que la saison des pluies fait prendre nécessairement à leur boisson. La même

maladie est commune sur la côte de Guinée proprement dite, dans les îles des Caraïbes, et dans plusieurs parties des Indes orientales.

On a observé sur toutes ces côtes que les nuées qui apportent la pluie viennent presque toujours du sud-est; elles sont attirées par le soleil dans sa marche vers le tropique du nord; elles se résolvent en pluie lorsqu'elles sont raréfiées par sa chaleur. Son action étant encore beaucoup plus forte à son retour, il les rompt avec violence, les écarte, et cause les tonnerres et les éclairs redoutables qui semblent menacer la nature de sa ruine, jusqu'à ce que, les nuées étant dissipées par degrés, l'air reprend sa clarté vers le temps où le soleil atteint à l'équinoxe, c'est-à-dire, à la fin de septembre.

La variété des arbres est extrême dans cette partie de l'Afrique. On y trouve d'excellens bois de construction pour les vaisseaux et pour d'autres usages, et des arbres d'une grosseur si extraordinaire, que vingt hommes ensemble n'en pourraient embrasser le tronc. Barbot en mesura un, près de Gorée, dont la circonférence était de soixante pieds. Il était à terre abattu par le nombre des années, et le tronc en était creux : vingt hommes y auraient pu tenir debout. Cet arbre, nommé baobab par les Iolofs, porte dans d'autres pays de l'Afrique le nom de *gouï*. Les Français l'ont quelquefois appelé calebassier, et son fruit pain-de-singe.

Adanson, voyageur français, a vu sur l'é-

corce de quelques-uns de ces arbres de cinq à six pieds de diamètre, des noms gravés profondément. Il en renouvela deux, dont l'un datait du quinzième, et l'autre du seizième siècle. Ces caractères avaient environ six pouces de longueur; mais ils n'occupaient en largeur qu'une très-petite partie de la circonférence du tronc, d'où il jugea qu'ils n'avaient pas été gravés dans la jeunesse de ces arbres. Il lui sembla que ces inscriptions suffisaient pour déterminer à peu près à quel âge les baobabs peuvent arriver; car, si l'on suppose que les noms dont il parle ont été gravés dans les premières années de ces arbres, et que ceux-ci aient grossi de six pieds dans l'espace de deux siècles, on peut calculer combien il leur faudrait de siècles pour parvenir à vingt-cinq pieds.

Aux branches de ces arbres monstrueux sont quelquefois suspendus des nids qui n'étonnent pas moins par leur grandeur ; il y en a qui ont au moins trois pieds de longueur, et ressemblent à de grands paniers ovales, ouverts par en bas, et tissus confusément de branches d'arbres assez grosses. Ce sont ceux d'une espèce d'aigle que les Nègres appellent *ntann*.

« La couleur de l'écorce du baobab, dit M. Golberry, autre voyageur français, est d'un brun clair, piquetée de petits points gris; mais la couleur du tronc de l'arbre est plus foncée que celle des maîtresses branches. Les feuilles sont longues de six à huit pouces sur trois pouces de large, attachées par trois, cinq ou

sept sur un pétiole commun, comme les feuilles du marronier d'Inde, auxquelles elles ressemblent. L'aspect d'un baobab offre un dôme immense d'une belle et riche verdure. Ses fleurs sont blanches et très grandes; elles ont, quand elles sont épanouies, quatre pouces de longueur sur près de six pouces de diamètre. Elles sont un exemple remarquable du sommeil des plantes. Les Nègres ne cessent d'admirer cette faculté de la fleur du baobab de se replier sur elle-même pendant la nuit, et de ne s'ouvrir qu'aux premiers rayons du soleil levant. Ils disent que cette fleur dort, et ils ne se lassent pas du plaisir de se rassembler avant le lever du soleil autour des baobabs en fleur, d'épier leur réveil, et de leur dire dans leur langue, au moment de leur épanouissement et en les saluant : Bonjour, belle dame.

» C'est aussi au lever du soleil que les Nègres ont coutume de recueillir les jeunes feuilles du baobab, qu'ils emploient à différens usages, mais dont ils se servent surtout pour donner de la saveur et du goût au bouillon, à la vapeur duquel ils cuisent leur couscous, et qui sert d'assaisonnement à ce mets. Ils font sécher les feuilles à l'ombre, et la réduisent en une poudre verte qu'ils appellent *lalo*. Cette poudre se conserve parfaitement dans des sachets de toile de coton, pourvu qu'elle soit tenue dans un lieu sec; ils l'emploient journellement, et en mettent deux ou trois pincées dans leur couscous ou autres mets.

» Son fruit, nommé *bouï* par les Nègres, a une forme oblongue; il se termine en pointe à ses deux extrémités. Sa longueur est de dix pouces, sur six de diamètre dans la partie la plus renflée qui est au milieu. L'écorce de ce fruit est dure et ligneuse, d'un brun très-noir, marquée par des sillons, et couverte d'un duvet très-fin, très-court, et d'une teinte verdâtre. Quand le fruit est dans sa parfaite maturité, ce duvet disparaît et laisse à nu une coque noire et lisse, qui de loin ressemble à un coco dépouillé de sa première enveloppe. On trouve dans l'intérieur une substance blanche, spongieuse et pulpeuse, imbibée d'une eau aigrelette et sucrée très-agréable au goût. Chaque fruit contient plusieurs centaines de graines. Les Nègres reconnaissent à la pulpe du bouï des vertus admirables. Lorsqu'elle est sèche, ils la réduisent en poudre, la délaient dans du lait, ou même dans de l'eau pure, et en font usage, avec beaucoup de succès, contre les crachemens de sang, et contre d'autres maladies. Ils disent que ceux d'entre eux qui ont la possibilité de faire un usage habituel de la pulpe du bouï et des feuilles du gouï, sont plus forts, plus robustes, plus braves et plus courageux que les autres.

» Ce fruit est un objet de commerce. Les Mandingues le portent dans la partie orientale et méridionale de l'Afrique, tandis que les Maures ou Arabes le font passer dans le pays de Maroc, d'où il se répand ensuite en Égypte et

dans toute la partie orientale de la Méditerranée. C'est dans ce dernier pays qu'on en réduit la pulpe en une poudre qu'on apporte du Levant dans l'Europe occidentale, et qu'on connaît depuis long-temps sous le nom très-impropre de terre sigillée de Lemnos. Prosper Alpin est le premier qui ait reconnu que cette poudre, regardée jusqu'à lui comme une terre de l'Archipel, était une substance purement végétale, et originaire de l'Éthiopie ou du centre de l'Afrique.

» M. Golberry parle d'un baobab de cent quatre pieds de tour, ou de trente-quatre pieds de diamètre. La hauteur de son tronc n'excédait pas trente pieds. A cette élévation, ses branches principales s'étendaient horizontalement à plus de cinquante pieds autour de l'arbre; leurs extrémités fléchissaient vers la terre. Le temps avait creusé dans le tronc une caverne haute de vingt-deux pieds, sur un diamètre de vingt pieds. Les Nègres en avaient façonné l'intérieur et l'entrée. Le sol était un sable de couleur orange, que l'on y avait apporté. Suivant une tradition, une idole avait autrefois orné ce temple d'un genre et d'une structure admirables; mais les prêtres mahométans l'avaient détruite. Cette caverne servait de rendez-vous et de salle d'assemblée aux habitans des villages voisins.

» Les racines du baobab s'étendent extraordinairement loin; elles se prolongent horizontalement et presqu'à fleur de terre, à la dis-

tance de soixante pieds, et plus. Elles servent de soutien à une énorme racine pivotante. Cet étonnant végétal appartient particulièrement aux contrées occidentales de l'Afrique comprises entre le cap Blanc et le cap des Palmes. Les botanistes l'ont nommé *Adansonia digitata*. Il est de la famille des malvacées ; le cœur du bois est tendre et léger, et abondant en moelle ; elle occupe une partie si considérable de l'intérieur, que, quand une sorte de moisissure, à laquelle le centre est sujet, s'y établit, il s'y forme des cavernes telles que celle qui a été décrite plus haut. L'écorce est fort épaisse, fort lisse, et presque aussi dure que le bois : l'un et l'autre ont presque la durée du fer.

» M. Golberry mesura un des baobabs dont parle Adanson, trente-six ans après ce célèbre naturaliste, et ne le trouva accru que d'un pied et quelques pouces de circonférence, c'est-à-dire de sept à huit lignes de diamètre. »

Le plus utile et le plus commun de tous les arbres du pays, comme de tout le reste de l'Afrique, est le palmier, dont on connaît plusieurs espèces dans cette partie du monde, où les principales sont le dattier et le cocotier, l'aouara, le siboa et le rondier qui porte le vin. Nous avons déjà parlé de ce dernier. Nous ajouterons ici quelques détails sur ce don précieux que la nature a fait aux Nègres.

Le vin de palmier est une liqueur qui distille du rondier par une incision qu'on fait au sommet. Il a la couleur et la consistance des

vins d'Espagne. Il pétille comme le champagne. Il joint à la douceur une sorte d'acidité qui le rend fort agréable. Il envoie des vapeurs à la tête, et les étrangers qui en boivent trop librement, sans en avoir formé l'habitude, en ressentent de fâcheux effets. Il est trop purgatif, lorsqu'il est fait nouvellement, quoique ce soit alors qu'il ait plus de douceur et d'agrément; car, dans l'espace d'un jour ou deux, il fermente et devient aussi fort que le vin du Rhin. Les habitans ne se l'épargnent pas dans cette nouveauté, et ne trouvent pas qu'il leur soit fort nuisible. Il n'est véritablement bon que pendant trente-six heures. Ensuite il s'aigrit et s'altère par degrés jusqu'à se changer en vinaigre. A mesure qu'il vieillit, il devient plus capable de communiquer des vapeurs à la tête. C'est un puissant diurétique; et cette qualité explique fort bien pourquoi les Nègres ne sont pas sujets à la gravelle ni à la pierre. Il fermente avec tant de violence, que, si l'on ne fait beaucoup d'attention aux vases qui le contiennent, il les agite et les brise. Le vin de palmier paraît délicieux à quantité d'Européens lorsqu'il sort du tronc de l'arbre. Les Nègres y mêlent quelquefois de l'eau. Ils assurent que, si l'on en prend à l'excès, il enflamme les parties naturelles.

Leur méthode pour le recevoir du tronc est, comme on l'a déjà dit, de suspendre leur gourde quelques doigts au-dessous de l'incision, pour y faire couler la séve. Ils coupent une

branche, et laissent la gourde attachée au chicot; mais il ne leur arrive guère d'en couper plus de deux, dans la crainte d'affaiblir l'arbre. Lorsque la séve a coulé trente ou quarante jours par différentes incisions, ils couvrent de terre grasse et les ouvertures du tronc et la place des branches coupées, pour donner à l'arbre le temps de se rétablir.

Les Nègres n'emploient pas d'échelles pour grimper sur les palmiers, soit qu'ils en veuillent cueillir le fruit ou tirer du vin. Ils se servent d'une sorte de sangle d'osier, ou de gros fil de coton, ou de feuilles sèches de palmier, qui est assez grande dans sa rondeur pour renfermer l'arbre et le Nègre qui veut y monter, en laissant entre l'homme et l'arbre l'espace d'un pied et demi. A l'aide de cette ceinture, contre laquelle un Nègre s'appuie le derrière en pressant l'arbre des pieds et des genoux, il grimpe au sommet avec une agilité surprenante. Il choisit l'endroit auquel il veut attacher sa gourde. Il s'y arrête aussi tranquillement que s'il était assis. On est effrayé de les voir suspendus si haut avec un secours si faible. Moore, dit qu'ils montent, à la vérité avec beaucoup de vitesse; mais que, lâchant quelquefois prise, ils tombent du haut de l'arbre, et se tuent misérablement.

Le siboa est d'une hauteur extraordinaire. Ses feuilles servent aux habitans pour couvrir leurs maisons. Ils tirent du tronc une sorte de vin qui a beaucoup de rapport avec le vin de

palmier, quoiqu'il ne soit pas si doux. Dans sa jeunesse, le tronc est aussi plein de séve que celui du palmier; mais le nombre des années le rend dur et coriace.

L'aouara croît en abondance sur le Sénégal. Il est droit, haut, et d'une grosseur égale jusqu'au sommet. On en a vu de la hauteur de cent pieds. Sa tête est environnée d'une écorce dure et inégale, d'où il sort trente, quarante, et jusqu'à soixante branches; elles sont toutes fort droites, vertes, unies, sans nœuds et flexibles, d'une substance qui tient le milieu entre le roseau dans sa parfaite maturité et le roseau vert. Ces branches sont longues de trois ou quatre pieds, et creuses au centre; elles se fendent comme l'osier en fils de toutes sorte de grosseur, qui peuvent recevoir différentes sortes de teinture. A leur extrémité, elles produisent une feuille d'un pied de long, qui, venant à s'ouvrir, forme un éventail naturel d'environ deux pieds de largeur. On emploie ces branches à divers usages. Les Nègres en font des cribles pour leurs grains , mais surtout des paniers et des corbeilles qui portent en Amérique le nom de paniers caraïbes, parce que c'est de ces sauvages que les Français en ont tiré l'invention. Les feuilles de l'aouara sont fort commodes, et pourraient être d'une grande utilité, si les Nègres avaient assez d'iudustrie pour les rendre molles et pliables.

L'arbre que son utilité doit faire placer après les précédens, et qui croît fort commu-

nément près du Sénégal, est le cotonnier. Il aime les cantons élevés, ce qui le met à couvert des inondations : peut-être ne devrait-il être compté qu'au rang des arbrisseaux. Le coton n'en est pas excellent, parce que les Nègres en négligent la culture. En Amérique, on a des machines qui portent le nom de moulins à coton, pour séparer le coton de sa semence; mais les Nègres d'Afrique se servent de leurs mains. C'est l'ouvrage de leurs femmes, qui le filent ensuite avec un simple fuseau sans rouet.

L'indigo croît naturellement dans plusieurs cantons du pays, et les Nègres en font usage pour teindre les pagnes ou leurs étoffes de coton. Ils leur donnent une couleur fort vive; mais l'art de teindre n'est pas aussi cultivé parmi eux qu'en Amérique. Barbot dit que l'indigo croît en Afrique sur un arbuste que les Portugais ont nommé *finto*, dont la hauteur est d'environ trois pieds.

Les îles du Sénégal et les cantons voisins produisent quantité d'excellent tabac. Cette plante pourrait être fort avantageusement perfectionnée, si les Nègres avaient assez d'industrie pour la cultiver et pour la travailler un peu après l'avoir recueillie. Moore observe que sur la Gambie les Nègres plantent le tabac près de leurs maisons; qu'ils le sèment aussitôt qu'ils ont fait la moisson du grain; que celui qui croît près des rivières est très-fort, et qu'à peu de distance des mêmes lieux il est beaucoup plus faible.

Dans les pays du Sénégal croît le sanara. Les terres humides sont celles qui conviennent à cet arbre. Il est généralement de la hauteur et de la grosseur du poirier. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier-rose. Le bois en est dur, et d'autant plus propre à la construction des vaisseaux et des barques, qu'il acquiert une nouvelle dureté dans l'eau; mais les Nègres ne souffrent pas volontiers qu'on abatte ces arbres, parce que les abeilles aiment à s'y réfugier, et qu'ils en tirent beaucoup de miel et de cire.

On trouve sur toutes les côtes occidentales de l'Afrique le calebassier arbre, *cucurbita lagenaria*, que les Nègres estiment, avec raison, parce qu'il leur fournit tous leurs vases. Cet arbre a communément trois ou quatre pieds de circonférence. Il y en a de différentes formes et de diverses grandeurs. L'écorce en est mince, et ne surpasse pas l'épaisseur d'un écu; mais elle est dure et coriace. Le bois est doux, et se polit facilement. Cet arbre porte des fleurs et des fruits deux fois l'année, ou plutôt il est constamment couvert de fruits et de fleurs. Lorsque la calebasse est mûre, on le reconnaît à sa queue, qui se flétrit et devient noire; alors on se hâte de la cueillir pour prévenir sa chute, qui ne manquerait pas de la briser. Les Nègres en font diverses sortes d'ustensiles. Il se trouve des calebasses assez grandes pour contenir vingt-quatre pintes. Leur manière de les préparer est de les percer à

l'extrémité, pour y faire entrer de l'eau chaude qui amollit et dissout la chair intérieure. Ils la tirent ensuite avec un petit bâton, et, mêlant du sable avec leur eau, ils continuent de rincer et de nettoyer le dedans jusqu'à ce que les moindres fibres en soient sorties. Après cette opération, ils laissent sécher la calebasse, qui devient propre alors à contenir du vin et d'autres sortes de liqueurs, sans leur communiquer aucun mauvais goût. Pour couper une calebasse en deux, et s'en faire des bassins ou des plats, ils la serrent par le milieu avec une corde, immédiatement après l'avoir cueillie. La coque est alors si molle, qu'elle se divise aisément.

Le tamarinier croît dans toutes les parties occidentales de l'Afrique. Ceux qui se trouvent au sud du Sénégal sont d'une hauteur extraordinaire; mais communément cet arbre n'est pas plus haut que le noyer, quoiqu'il soit beaucoup plus touffu. C'est la chair et la graine séparées de la peau extérieure de son fruit, et broyées en consistance, qu'on transporte en Europe, et qui sont employées dans la médecine. En Afrique, les Nègres en font une liqueur avec de l'eau, du sucre et du miel. Ils en composent aussi des confections qu'ils conservent pour apaiser leur soif.

Le *kahouer* est une espèce de prunier qui ressemble beaucoup au cerisier. L'*ape*, ou l'arbre aux singes, est assez grand. Il croît sur le bord des rivières : c'est sur ses branches que le *koubolos*, ou martin-pêcheur, fait son nid.

Le *bischalo* est un bois dur et bon pour la charpente. Il croît sur les rives de la Gambie. Son tronc est droit, et son feuillage donne beaucoup d'ombre. C'est sous ces arbres que les Nègres prennent le plaisir de la conversation et de la danse. Près du lac de Cayor il croît une multitude d'ébéniers qui donnent de l'ébène de la plus belle espèce. On en trouve aussi à Donaï et dans d'autres cantons du Sénégal.

Les environs de Fatatenda produisent le *pao de sangre*, d'où l'on tire le sang-de-dragon. Les habitans l'appellent *komo*. Il a si peu de hauteur et de grosseur, qu'on en trouve peu d'où l'on puisse tirer une planche de quatorze ou quinze pouces de largeur. Il rend une odeur agréable lorsqu'il est nouvellement coupé. Son bois est dur, d'un beau grain, et prend un fort beau poli. On en fait des écritoires et des ouvrages de marqueterie dont la vermine n'approche jamais. Les habitans s'en servent pour composer leur balafo, instrument de musique dont on a donné la description. Cet arbre aime un terroir sec, pierreux, et surtout le sommet des montagnes.

Les bords de la Gambie et les cantons voisins produisent une abondance extraordinaire de courbarils, arbre gros et touffu, qui sert en Amérique à plusieurs usages, mais fort négligé par les Nègres. Chaque fruit a trois ou quatre noyaux de la grosseur et de la forme d'une amande commune, durs et d'un rouge

foncé, remplis d'une noix dont le goût est à peu près le même que celui de la noisette, mais un peu plus aigre. Les enfans nègres les aiment passionnément, et les Européens leur trouvent beaucoup de ressemblance avec le goût du pain d'épice, auquel ils ressemblent aussi par la couleur. De l'écorce de l'arbre on fait des tabatières, des boîtes à poudre, etc. Le tronc jette une gomme claire et transparente qui ne se dissout point aisément, et qui jette au feu une odeur aromatique peu différente de l'encens. Les Anglais nomment cet arbre *locust tree*.

Le fromager ou *polou* croît dans plusieurs cantons, particulièrement sur la rivière de Cachao et dans les îles de Bissaoots, où les habitans le plantent autour de leurs maisons. C'est un arbre fort haut et fort gros. Quand ses feuilles tombent, on voit succéder une cosse verte de la forme et de la grosseur d'un œuf de poule, mais un peu plus pointue par les deux bouts. Elle contient un duvet ou une sorte de coton qui n'est pas plus tôt mûre qu'elle crève avec quelque bruit; et le coton serait emporté aussitôt par le moindre vent, s'il n'était recueilli avec beaucoup de soin. Il est couleur de perle, extrêmement fin, doux et luisant, plus court que le coton commun, mais aisé à filer, et très-propre à faire de fort beaux bas.

Le savonnier est de la grosseur d'un noyer, et ressemble à l'arbre qui porte le même nom

en Amérique ; aussi est-il de la même espèce. Les Nègres écrasent le fruit entre deux pierres pour en tirer le noyau, et font usage de la chair pour en laver leur linge. Elle mousse et nettoie fort bien; mais elle use le linge beaucoup plus vite que le savon. Le mischéry n'a guère plus de vingt pieds de hauteur; son tronc est fort gros. On estime d'autant plus les planches de ce bois, que les vers ne s'y mettent jamais. Le mischéry est fort commun sur les bords du Rio-Grande.

Le figuier sauvage de l'Afrique est de vingt ou vingt-deux pieds de hauteur : ses branches s'étendent au loin, et produisent beaucoup de feuilles. On en voyait un à Albreda, sur la Gambie qui n'avait pas moins de trente pieds de circonférence. Le fruit en est insipide. Le bois de cet arbre n'est pas propre à brûler, ni même à faire des planches, parce qu'il est fort dur; mais, comme il est fort blanc et fort uni, on ne laisse pas de l'employer pour les lambris. Par la même raison, Les Nègres en font des plats, des écuelles, des assiettes et des cuillères; d'autant plus que, lorsqu'on le travaille vert, il n'est pas sujet à se fendre. Les habitans prennent plaisir à s'assembler sous son feuillage, pour y tenir leurs caldées ou leurs assemblées.

Toute la côte produit des orangers et des citronniers. A James-Fort, sur la Gambie, les Anglais en recueillent soigneusement le fruit, et n'en manquent jamais pour leur punch. Les orangers prospèrent surtout dans l'île de Bissao.

Brue en vit un dans la cour du palais du roi, d'une si prodigieuse grandeur, qu'il couvrait la cour toute entière. Les citronniers des bords du Casa-Mansa portent un fruit d'une espèce singulière, rond, plein de jus, l'écorce de l'épaisseur du parchemin, et communément sans aucune sorte de pepins.

Sur le bord des rivières, on trouve un arbuste qui a la feuille rude, et qu'on ne peut toucher sans que toute la touffe des feuilles ne se retire et ne se resserre par une espèce de sympathie : il porte une sorte de fleur jaune, semblable à nos roses de haies. Cet arbuste est nommé sensitive par les Européens.

Le quamiay est un arbre grand et touffu, dont le bois est fort dur. Les Nègres des environs du cap Vert en font des mortiers pour piler le riz et le maïs, parce qu'il n'est pas sujet à se fendre. L'écorce est employée dans la médecine.

L'encens se trouve dans les pays au sud d'Arguin et au nord du Sénégal; ses branches, qui sont en grand nombre, sont menues et flexibles, couvertes d'une peau mince et serrée. Les feuilles sont longues et étroites; elles croissent en couple, et ne perdent jamais leur verdure. La tige qui les soutient est rouge et forte. Elles sont molles et épaisses; si on les broie dans la main, elles rendent un suc huileux, d'une odeur aromatique et d'un effet astringent.

Dans le pays du cap Vert, on voit communément un petit arbrisseau qui porte un fruit

semblable à l'abricot, de la grosseur de la noix, et d'un goût fort agréable. Les Nègres l'appellent *mandananza;* il passe pour malsain. Ses feuilles ressemblent à celles de l'if, et sont d'un vert léger.

Barbot nomme quantité d'arbres qui se trouvent aux environs de Sierra-Leone. Le *bissy* est ordinairement haut de dix-huit ou vingt pieds. Son écorce est d'un rouge brunâtre et sert à la teinture de la laine. Les Nègres l'emploient aussi à faire des canots. Le *katy* est un grand arbre dont le bois est fort dur, et sert à faire des canots qui sont à l'épreuve des vers. Ses feuilles et son écorce sont médicinales. Le *billagoh*, plus grand encore que le katy, communique aussi à ses feuilles une vertu purgative. Le *bossy* est un arbre doux au tact, qui porte une prune longue et jaune, d'un goût fort amer, mais très-saine. Les Nègres emploient l'écorce à faire des cendres pour leurs lessives. Le *bonde* est un arbre gros et touffu, de sept ou huit brasses de tour. L'écorce en est épineuse et le bois fort doux. On s'en sert pour la construction des canots; et de sa cendre, mêlée avec de l'huile de palmier, on fait du savon. Le *millé* est gros et coriace; c'est le bois que les Nègres emploient pour leurs conjurations. Le *dombock* produit un fruit qui ressemble aux cormes, et dont les Nègres mangent beaucoup. L'écorce, trempée dans de l'eau, cause le vomissement. Le bois est rouge et sert à la construction des pirogues. Le *kolack* est un grand

arbre qui porte une espèce de prune fort bonne à manger. L'écorce en est purgative. Le *duy* est fort touffu. Son fruit ressemble à la pomme, et plaît beaucoup aux Nègres. Ils s'en servent en infusion comme d'un cordial et d'un restaurant.

L'écorce du *naukony*, lorsqu'elle est coupée, a le goût du poivre. Le *dongah* est commun au long des côtes, et produit un fruit qui ressemble à nos glands. Le *djaadjah* se trouve en abondance dans tous les endroits marécageux, aux bords des lacs et sur les rivières. Les Hollandais lui ont donné le nom de *mangelaer*, et les Français celui de *manglier* et de *palétuvier*. Il n'est pas moins commun dans les cantons marécageux de l'Amérique; et l'on s'y fait un amusement de monter sur les branches, qui s'étendent sur l'eau, pour y prendre les huîtres qui s'y attachent en grand nombre. Ces mêmes branches se courbent vers la terre ou vers l'eau, y prennent facilement racine, et se mêlent avec si peu d'ordre, qu'il devient impossible de distinguer le véritable tronc. Un même arbre s'étend ainsi fort loin sur les bords d'une rivière ou sur le rivage de la mer. Tous les voyageurs conviennent que c'est un passe-temps fort agréable de manger des huîtres au lieu même où elles se prennent. Les branches inférieures servent à s'avancer sur la surface de l'eau; celles du milieu offrent des siéges pour s'y reposer, et celles d'en haut donnent de l'ombre : ordinairement les huîtres tiennent si

fort aux branches basses, que, sans une hache ou quelque autre instrument de fer, il est impossible de les arracher. Elles sont plates, grandes comme la main, et d'un goût assez amer; mais on les trouve bonnes dans le pays, parce qu'il n'y en a pas de meilleures.

Nous avons déjà parlé du bananier; il abonde dans le pays qui est entre Gorée et le Sénégal. On se sert des feuilles pour couvrir les maisons.

Lorsque le rejeton commence à sortir de la terre, il a l'apparence de deux feuilles roulées ensemble, qui, venant à s'ouvrir, donnent passage à deux autres, et celles-ci aux suivantes, jusqu'à ce que l'arbre ou la plante ait atteint l'âge de neuf mois; alors elle pousse de son centre une tige d'un pouce et demi de diamètre, et longue de trois ou quatre pieds. Les bourgeons dont elle est chargée sont remplacés par des fruits qui s'inclinent vers la terre par leur propre poids. Il sont mûrs quatre mois après que les bourgeons ont commencé à se faire voir, et continuent depuis trente jusqu'à cinquante ou soixante bananes, suivant la bonté de la plante et du terroir; ces pelotons sont assez lourds. Comme ils croissent en cercle autour de la tige, et que leur nombre est ordinairement de cinq, les Nègres les appellent dans leur langue une *pate de bananes*.

Chaque banane peut avoir un pouce et demi de diamètre sur dix ou douze pouces de longueur. La chair ressemble parfaitement

à du beurre. Le goût de la banane est un mélange de celui du coin et de la poire de bon-chrétien : elle est saine et nourrissante.

Lorsque le fruit est cueilli, on coupe aussitôt la plante, pour ne laisser que la racine, qui, dans l'espace d'un mois, produit un nouvel individu et de nouveaux fruits ; de sorte que le bananier porte du fruit chaque mois de l'année. On trouve l'ananas en abondance près du Sénégal et sur toute la côte, jusqu'au sud du Congo.

Les melons d'eau, que les Français appellent pastèques, sont fort communs dans les mêmes parties de l'Afrique. Nous en avons déjà parlé. La chair est d'un rouge luisant, et le jus fort doux et fort rafraîchissant. On reconnaît le temps de leur maturité en les touchant avec une petite baguette, qui les fait retentir comme un arbre creux.

L'igname est une plante qui ressemble à la betterave, et qui demande un terrain gras et profond. La racine en est grosse, rude, inégale et pleine de petits cordons. Au dehors, sa couleur est un violet foncé. Le dedans a la consistance d'une betterave, et, soit cuit ou cru, il est d'un blanc sale tirant sur la couleur de chair. L'igname est fade avant d'être bouilli ; mais le feu lui donne du goût, le rend nourrissant et facile à digérer ; il peut servir de pain, si on le mange avec de la chair.

Le manioc croît fort abondamment en Gui-

née. Mais, comme c'est une production particulière de l'Amérique, nous en remettrons la description à l'endroit de notre abrégé qui regarde cette partie du monde.

On distingue ici trois sortes de patates, les rouges, les blanches et les jaunes : elles s'entretiennent par les rejetons. Les unes mûrissent dans l'espace de six semaines; d'autres, qui passent pour les meilleures, ont besoin de quatre mois. Ce légume est bon, sain et nourrissant. La couleur de la chair est la même que celle de la peau, c'est à-dire rouge, blanche ou jaune : le goût est délicieux.

Au commencement de la saison des pluies, le pourpier croît naturellement; et, sur les bords de la Gambie, il est non-seulement fort bon, mais tout-à-fait semblable au nôtre. On trouve aussi une herbe nommée calalou, qui ressemble à l'épinard, et qui sert aux mêmes usages. Le pays produit une variété infinie d'autres bonnes herbes; mais les Nègres ont peu de goût pour les salades, et s'étonnent de voir manger de l'herbe aux Européens comme aux chevaux et aux vaches; ils n'ont pas plus d'inclination ni de curiosité pour les fleurs.

Dans le pays des Foulas, le grand millet se sème à la fin d'octobre, et se recueille aux mois de mars et d'avril. Dans le royaume d'Oualo, le temps de semer est la fin de décembre, et celui de la moisson est aux mois de mai et de juin.

A l'égard du petit millet, ou mil, ou blé de Guinée, on en distingue six sortes. Il se sème partout après les premières pluies, c'est-à-dire au mois de juin, pour être cueilli aux mois de novembre et de décembre; on sème tous ces grains à la main, comme nous semons le froment et l'orge : il croît à la hauteur de neuf ou dix pouces, sur un petit tuyau. Le grain est au sommet, dans une assez grande touffe.

Les Nègres font leur moisson avec des instrumens de fer assez semblables à nos serpes; et, après avoir laissé sécher pendant un mois le millet dans l'épi, ils le renferment dans des huttes bâties pour cet usage dans des lieux secs : il se conserve ainsi des années entières. Ils le battent dans un mortier avec un pilon, pour séparer les grains, puis le broient dans un autre mortier, et le passent dans un crible pour séparer le son.

Le couscous, qui est l'aliment le plus commun des Nègres, est une composition de farine de millet. Après en avoir fait une pâte, ils la mettent sur le feu dans un pot de terre ou de bois, percé d'un grand nombre de trous comme nos passoires; et l'arrosant d'eau bouillante, ils la remuent continuellement pour l'empêcher de s'épaissir. A force de mouvement, elle se divise en petites boules sèches et dures, qui se gardent long-temps, lorsqu'on prend soin de les garantir de l'humidité. Pour en faire usage, on les arrose d'eau

chaude, ce qui les fait enfler comme le riz. Cette nourriture est saine, du moins s'il en faut juger par les Nègres, qui sont ordinairement gras et pleins de santé. Le grand et le petit mil sont connus des naturalistes sous le nom de houlque sorgho et de houlque à épi.

Le sanglet est la simple farine du maïs. C'est l'aliment le plus commun des pauvres habitans. Le maïs se plaît dans les terrains frais, et même marécageux. Il se cultive comme le millet, et se vend en épis ou en grains.

Le riz croît fort abondamment sur les bords et dans les îles du Sénégal, sur la Gambie et dans les autres parties de la côte, surtout dans les lieux qui sont sujets aux inondations des rivières. Le commerce du riz est considérable sur les côtes voisines de Cachao, et au sud de Bissao.

On sème le riz dans les terres basses. Il croît de la hauteur du froment. Du sommet de la tige il pousse d'autres petits tuyaux qui soutiennent les épis. Sa multiplication est si extraordinaire, qu'un boisseau en produit souvent jusqu'à quatre-vingts. Cependant la paresse des Nègres les met quelquefois dans le cas d'en manquer.

Il n'y a point de champs ni de bois qui ne soient ornés d'une grande variété de fleurs sauvages, tout-à-fait différentes de celles de l'Europe, mais d'une beauté fort médiocre. On en distingue une qui ressemble, pour la

figure, à la belle de nuit. Elle est du plus beau cramoisi du monde; mais les Nègres n'ont aucun goût pour les fleurs. Ils ont une sorte de lis qu'ils appellent *bounning*, d'un goût fort âcre, dont les Anglais se servent dans leurs sauces.

Cette vaste partie du continent de l'Afrique, qui est depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Leone, contient des animaux de toutes les espèces, surtout une infinité de bêtes de proie, qui vivent en sûreté dans cette retraite. Donnons le premier rang au lion, puisqu'il l'a toujours obtenu.

Il semble que l'Afrique soit le pays naturel de cette noble créature, non-seulement parce qu'il n'y a point de régions connues où les lions soient en si grand nombre, mais encore parce qu'ils y sont d'une taille et d'une fierté terribles. Cependant on remarque que ceux du mont Atlas n'approchent point de ceux du Sénégal et de la Gambie pour la hardiesse et la grosseur.

Quelques naturalistes ont observé que la face du lion a quelque ressemblance avec le visage humain. Il a la tête grosse et charnue, couverte de longues boucles d'un crin fort rude. Son front est carré et comme sillonné par de profondes rides, surtout lorsqu'il est en fureur. Ses yeux sont vifs et perçans, ombragés d'épais sourcils qu'il fait mouvoir d'une manière effrayante. Il a le nez long, large et ouvert, la mâchoire épaisse et garnie de muscles, de

tendons et de nerfs d'une force singulière. Il a, de chaque côté, quatorze dents, quatre incisives, quatre de l'œil, et six molaires. Sa langue est fort grosse, rude et couverte de plusieurs pointes aussi dures que de la corne, longues de trois ou quatre lignes et tournées vers le gosier. Cette étrange superficie de sa langue rend ses lèchemens si dangereux, qu'ils écorchent aussitôt la peau; et pour peu qu'il sente le sang, il ne pense plus qu'à dévorer. Le domestique d'un Français ayant souffert qu'un lion privé, qui couchait dans la chambre de son maître, prît l'habitude de le caresser et de le lécher, fut averti souvent du danger où il s'exposait. Mais, se fiant à la douceur et à la familiarité de cet animal, il négligea les avertissemens. Son maître, réveillé par quelque bruit, jeta les yeux dans sa chambre, et ne fut pas peu effrayé de voir la tête de son valet entre les griffes du lion, qui avait déjà dévoré le corps. Il se leva aussitôt, et, gagnant son cabinet, il appela au secours quelques autres Français, qui tuèrent le monstre à coups de fusil.

Quoique le cou du lion soit d'une bonne longueur, il est d'une raideur étonnante. Aristote s'est trompé lorsqu'il l'a cru composé d'un seul os; il consiste en plusieurs vertèbres mobiles, qui ne laissent pas d'être parfaitement jointes. Celui du mâle est couvert d'une longue et rude crinière, qui se dresse lorsqu'il est en furie. La femelle est sans crinière,

mais on la croit plus féroce encore et plus terrible que le mâle.

Le lion a les jambes courtes, osseuses et fort souples. Sa marche est lente et majestueuse, excepté lorsqu'il poursuit sa proie, car il court alors avec une vitesse extraordinaire. Il a les pieds gros et larges Ceux de devant sont divisés en cinq griffes bien articulées. Ceux de derrière en quatre, toutes armées d'ongles forts et pointus. Sa queue est longue, vigoureuse, couverte d'un poil rude et court jusqu'à l'extrémité, qui est frisée et qui se termine en touffe.

On sait quelle est la fierté et la hardiesse de cet animal formidable. Son intrépidité est telle, que, soit hommes ou bêtes, il ne paraît jamais effrayé du nombre de ses ennemis. S'il ne pense point à l'attaque, il passe dédaigneusement, et continue sa marche avec lenteur. Si la faim le presse, il se jette indifféremment sur tout ce qui se présente, et la résistance ne fait qu'augmenter sa rage. Aussi est-il fort dangereux de le blesser sans l'abattre. Quelque inégal que puisse être le combat, il ne tourne jamais le dos. S'il est forcé de se retirer, il recule lentement, jusqu'à ce qu'il ait gagné quelque retraite assurée.

Un gentilhomme florentin avait une mule si vicieuse, que non-seulement elle rendait peu de services, mais que, se révoltant contre les valets et les palefreniers, elle maltraitait des dents et des pieds tous ceux qui s'appro-

chaient. Son maître, après avoir employé inutilement toutes sortes de moyens pour la dompter, résolut de l'exposer aux bêtes féroces de la ménagerie du grand-duc. On lâcha un lion dont le rugissement aurait d'abord effrayé tout autre animal; mais la mule, sans paraître alarmée, se retira prudemment dans un coin de la cour, où elle ne pouvait être attaquée que par derrière, c'est-à-dire du côté de sa principale force : dans cette situation, elle attendit son ennemi, l'observant du coin de l'œil, et lui présentant la croupière. Le lion, qui parut sentir la difficulté de l'attaque, employa toute son adresse pour prendre ses avantages. Enfin la mule trouva le moment de lui lancer une si furieuse ruade, qu'elle lui brisa neuf ou dix dents dont on vit sauter les fragmens en l'air. Le roi des animaux s'aperçut qu'il n'était plus en état de combattre; il ne pensa qu'à se retirer en arrière jusque dans sa loge, en laissant la mule maîtresse du champ de bataille.

La proie ordinaire du lion est une multitude de petits animaux, excepté lorsque étant pressé par la faim, il n'épargne rien. Il ne faut pas croire ce que dit Paul Lucas, et Labat après lui, que les lions respectent les femmes et prennent la fuite à leur vue. Paul Lucas raconte que, près de Tunis, il a vu les femmes du pays, sans autres armes que des bâtons et des pierres, poursuivre des lions pour leur faire quitter leur proie, et ces fiers ani-

maux l'abandonner plutôt que de se défendre : c'est une chimere. L'empire des femmes ne s'étend pas sur les monstres.

Le lion supporte long-temps la soif. On prétend qu'il ne boit qu'une fois en trois ou quatre jours, mais qu'il boit beaucoup lorsqu'il en trouve l'occasion. C'est une erreur vulgaire que de le croire épouvanté du chant des coqs. On a vérifié au contraire qu'il fait peu d'attention à la volaille ; mais il n'est pas moins vrai qu'il redoute les serpens. La ressource des Maures, lorsqu'ils sont poursuivis par un lion, est de prendre la longue mousseline de leur turban, et de la remuer en forme de serpent. Cette vue suffit pour obliger l'ennemi à précipiter sa retraite. Comme il arrive souvent aux mêmes peuples de rencontrer des lions dans leurs chasses, il est fort remarquable que leurs chevaux, quoique célèbres par leur vitesse, sont saisis d'une terreur si vive, qu'ils deviennent immobiles, et que les chiens, non moins timides, se tiennent rampans aux pieds de leur maître ou de son cheval. Le seul expédient pour les Maures est de descendre et d'abandonner une proie qu'ils ne peuvent défendre ; mais, si le ravisseur est trop près, et qu'on n'ait pas le temps d'allumer du feu, seul moyen de l'effrayer, il ne reste qu'à se coucher par terre dans un profond silence. Le lion, lorsqu'il n'est pas tourmenté par la faim, passe gravement, comme s'il était satisfait du respect qu'on a pour sa présence.

Le lion est d'une taille assez haute, souple et bien prise. Ceux d'Afrique ne sont pas moins gros qu'un cheval barbe. Quoique la lionne n'ait que deux mamelles, elle porte souvent quatre lionceaux, et quelquefois davantage. On assure qu'ils naissent les yeux ouverts. Lorsque les Maures en trouvent dans quelque antre, ils ne manquent jamais de les porter aux Européens, qui s'empressent ordinairement de les acheter. Si la lionne revient assez tôt pour courir après les ravisseurs, ils lui jettent un de ses petits; et tandis qu'elle le porte à sa caverne, ils ne perdent pas un moment pour s'échapper avec les autres.

Nos histoires, ainsi que celles des anciens, offrent quantité d'exemples de la générosité et de la clémence du lion. Labat en rapporte deux qu'il avait appris de plusieurs témoins. Le père Joseph Colombet, religieux jacobin, étant dans l'esclavage à Méquinez, résolut, avec un de ses compagnons, de se mettre en liberté par la fuite. Comme ils connaissaient assez le pays, ils espéraient de pouvoir se rendre à Larache, place qui appartient aux Portugais sur cette côte. Ils trouvèrent le moyen de s'échapper, et, ne marchant que la nuit, ils se reposaient pendant le jour dans les bois, où ils se couvraient de feuilles de ronces pour se défendre de l'ardeur du soleil. Après deux jours de marche, ils arrivèrent près d'un étang, seule eau qu'ils eussent rencontrée depuis leur départ; et le premier ob-

jet qui frappa leur vue fut un lion qui était fort près d'eux, et qui paraissait garder le bord de l'eau. Un moment de conseil sur un danger si pressant leur fit prendre le parti de se mettre à genoux devant ce terrible voisin, et d'une voix touchante ils lui firent le récit de leur infortune. Le lion parut touché de leur humiliation : il s'éloigna volontairement à quelque distance, et leur laissa la liberté de boire. Le plus hardi ne balança point à s'approcher de l'étang, où il remplit son flacon tandis que l'autre continuait ses prières. Ils passèrent ensuite à la vue du lion, sans qu'il fît le moindre mouvement pour leur nuire ; et, le jour d'après, ils arrivèrent heureusement à Larache.

La seconde aventure s'était passée à Florence. Un lion du grand-duc, étant sorti de la ménagerie, entra dans la ville, et y répandit beaucoup d'épouvante. Entre les fugitifs il se trouva une femme qui portait son enfant dans ses bras, et qui, dans l'excès de sa crainte, le laissa tomber. Le lion s'en saisit et paraissait prêt à le dévorer, lorsque la mère, transportée du plus tendre mouvement de la nature, retourna sur ses pas au mépris du danger, se jeta aux pieds du lion, et lui demanda son enfant. Il la regarda fixement : ses cris et ses pleurs semblèrent le toucher ; enfin il mit l'enfant à terre, et se retira sans lui avoir fait le moindre mal. Si ces deux histoires sont vraies, comme en effet elles sont possibles, le malheur et le désespoir

ont donc une expression qui se fait entendre des monstres les plus farouches ! Mais ce qu'il y a sans doute de plus admirable, c'est ce mouvement aveugle et sublime qui précipite la mère sur les pas de l'animal féroce devant qui tout fuit, cet oubli de toute raison bien au-dessus de la raison même, et qui fait recourir cette femme désespérée à la pitié du monstre même qui ne respire que la mort et le carnage. C'est bien là l'instinct des grandes douleurs, qui semblent toujours se persuader qu'on ne peut pas être inflexible.

Les Français du fort Saint-Louis avaient une belle lionne qu'ils gardaient enchaînée pour l'envoyer en France. Cet animal fut atteint d'un mal à la mâchoire, qu'on prétend aussi dangereux pour son espèce que l'hydropisie de poitrine pour la race humaine. N'étant plus capable de manger, il fut bientôt réduit à l'extrémité, et les gens du fort, qui le crurent désespéré, lui ôtèrent sa chaîne et jetèrent son corps dans un champ voisin. Il était dans cet état, lorsque le sieur Compagnon, auteur du *Voyage de Bambouk*, l'aperçut à son retour de la chasse ; ses yeux étaient fermés, sa gueule ouverte et déjà remplie de fourmis. Compagnon prit pitié de ce pauvre animal, et, s'imaginant lui trouver quelque reste de vie, il lui lava le gosier avec de l'eau, et lui fit avaler un peu de lait. Un remède si simple eut des effets merveilleux. La lionne fut rapportée au fort. On en prit tant de soin, qu'elle se rétablit

par degrés; mais, n'oubliant pas à qui elle était redevable d'un si grand service, elle conçut tant d'affection pour son bienfaiteur, qu'elle ne voulait rien prendre que de sa main; et lorsqu'elle fut tout-à-fait guérie, elle le suivait dans l'île avec un cordon au cou comme le chien le plus familier.

Tandis que le sieur Brue était directeur de la compagnie française au Sénégal, on apporta dans l'île de Saint-Louis un troupeau entier de chèvres qu'on avait acheté des Maures. Il y avait dans le fort un beau lion qu'on y nourrissait soigneusement depuis plusieurs années. La vue de ce terrible animal inspira tant de frayeur aux chèvres, qu'elles prirent toutes la fuite, à la réserve d'une seule, qui, le regardant avec audace, fit un pas en arrière, et s'avança vers lui les cornes baissées. Cette attaque fut répétée plusieurs fois. Le lion, pour éviter cet adversaire incommode, se mit comme un chien entre les jambes du directeur. Mais il pouvait y avoir dans ce mouvement plus de pitié que de crainte; car comment une chèvre pourrait-elle effrayer un lion?

On nomme quelques animaux qui ne craignent pas de mesurer leurs forces avec lui, tels que le tigre et le sanglier. L'éléphant, quoique redoutable par sa grosseur, devient souvent sa proie. En 1695, dans un marais rempli de roseaux, proche de Maroc, on trouva un lion et un sanglier expirans des blessures qu'ils avaient reçues l'un de l'autre dans le même lieu. Les

roseaux étaient abattus aux environs et teints de leur sang.

L'attaque du lion paraît toujours délibérée. Il ne s'avance pas directement vers sa proie ; mais, faisant un circuit, et rampant même pour s'approcher, il s'élance ensuite lorsqu'il est à portée de fondre dessus d'un seul saut. Malgré cette férocité naturelle, les lions s'apprivoisent facilement dans leur jeunesse. Il s'en trouve d'aussi doux et d'aussi caressans que des chiens.

Les Maures emploient la peau des lions pour faire des couvertures de lits. En Europe, on s'en sert pour les garnitures de selles et les siéges de carrosses.

Quelques voyageurs assurent que le lion est ordinairement accompagné d'un autre animal qui va pour lui à la chasse, et qui lui rapporte sa proie. Il est du genre du chien. On le nomme aussi chakal. Il est très-commun entre le cap Boïador et Sierra-Leone, et en général dans toute l'Afrique.

On rencontre ces animaux en grand nombre dans les dunes qui ferment et bordent à l'orient le désert qu'on parcourt, en voyageant par terre, du Sénégal à Gorie. Le chakal est plus petit que le loup ; il en a la férocité. Rusé comme le renard, il a comme lui le museau effilé et pointu; et, en chassant, il aboie comme un chien. Les chakals ne marchent qu'en troupes nombreuses pour attaquer les bœufs ; et une vingtaine se réunissent pour chasser les gazelles ou les antilopes. Les chakals mangent

aussi les bêtes mortes. Leur poil est d'un roux sale. Ils courent fort vite.

Un autre animal que l'on a quelquefois confondu avec le chakal, est l'hyène. Il est d'une férocité qui ne le cède qu'à celle de la panthère; il dévore tout ce qui se présente, hommes, animaux, surtout les vaches, les chevaux et les moutons. Au fort d'Akra, sur la côte d'Or, il vient pendant la nuit jusque sous les murs, y enlève des porcs, des brebis, et il pénètre quelquefois jusque dans l'étable. Pour détruire ces bêtes carnassières, on a trouvé le moyen de disposer plusieurs fusils bien chargés, de manière qu'une corde qui soutient une pièce de viande ne peut être ébranlée sans faire partir trois ou quatre coups qui mettent autant de balles dans la tête de l'animal. Ce piége manque rarement. En 1700, Bosman vit une hyène, qui avait été tuée dans le même lieu, et sa grosseur était celle d'un mouton; mais elle avait les jambes plus longues et d'une épaisseur proportionnée. Son poil était court et marqueté, sa tête grosse et plate, avec des dents dont la moindre était plus grosse que le doigt; ses griffes n'étaient pas moins terribles; de sorte que toute sa force paraît consister dans ses griffes et ses dents.

Un de ces animaux étant entré pendant la nuit, près d'Akra, dans la cabane d'un Nègre, enleva une jeune fille qu'il chargea sur son dos, en se servant d'une pate pour la tenir ferme dans cette situation, tandis qu'il marchait légèrement sur les trois autres; mais les cris de sa

proie ayant éveillé quelques Nègres, elle fut délivrée par ceux qui se hâtèrent de la secourir. On ne lui trouva qu'une petite meurtrissure dans l'endroit où l'hyène l'avait serrée de sa pate.

Les tigres, ou plutôt les panthères, sur cette côte d'Afrique, sont de la taille d'un grand lévrier. On prétend qu'elles sont beaucoup plus grandes dans l'Abyssinie. Leur peau forme un spectacle agréable pour la variété de ses taches et de ses couleurs. Le poil en est doux et luisant : elles ont la tête semblable à celle du chat, les yeux jaunes et féroces, le regard cruel et malin, les dents fort pointues, la langue aussi rude qu'une pierre, et les muscles fort longs. Tous leurs mouvemens sont vifs et agiles comme ceux du chat. Elles ont la queue longue, couverte d'un poil fort court, les jambes bien proportionnées, souples et fortes, et les pieds armés de griffes aiguës. Elles sont très-voraces, et dans leur faim elles attaquent avec adresse les animaux beaucoup plus gros qu'eux, tels que l'éléphant et le taureau. Les Nègres mangent sa chair et la trouvent bonne.

Brue, après avoir employé toutes sortes de moyens pour adoucir la férocité d'une panthère, qu'il avait fait élever au fort Saint-Louis, eut un jour la curiosité d'éprouver comment un porc serait capable de se défendre contre cet animal. Il en prit un des plus forts, et la panthère fut lâchée contre lui. Après une courte escarmouche, le porc se retira dans un angle des murs du fort, où son ennemi fut long-

temps sans pouvoir prendre sur lui le moindre avantage ; enfin, se trouvant serré de plus près, il se mit à pousser des cris si furieux, que tout le troupeau de porcs qu'on avait pris soin d'éloigner, accourut à ce bruit, sans que rien fût capable de l'arrêter ; et tous ensemble ils fondirent si brusquement sur la panthère, qu'elle n'eut pas d'autre ressource, pour se mettre à couvert, que de sauter dans le fossé du fort, où les porcs n'osèrent la suivre.

On a remarqué que les panthères d'Afrique n'attaquent jamais les blancs, c'est-à-dire les Européens, quoiqu'elles dévorent fort avidement les Nègres. Elles sont plus cruelles et plus voraces que les lionnes. Lorsqu'elles sont pressées par la faim, elles entrent dans les villages, elles enlèvent le premier animal qu'elles rencontrent, à la vue même des habitans, qu'elles dévorent quelquefois eux-mêmes. Il est difficile de se procurer des panthères vivantes, parce que les Nègres les tuent avec des flèches empoisonnées, et que dans les piéges mêmes où ils trouvent quelquefois le moyen de les prendre, ils ne peuvent ou n'osent s'en saisir qu'après les avoir tuées à coups de flèches. Une panthère mortellement blessée ne laisse pas de fuir avec beaucoup de vitesse, et n'expire ordinairement que dans sa fuite.

Il se trouve sur la côte d'Or des panthères aussi grosses que des buffles. On en distingue de quatre ou cinq sortes, dont la différence consiste dans leur grandeur et la disposition de

leurs taches. Le nombre de ces animaux est incroyable dans cette contrée. Lorsqu'ils trouvent assez de bêtes pour rassasier leur faim, ils n'attaquent point les hommes, sans quoi le pays de la côte d'Or serait bientôt sans habitans. Avec cette étrange férocité, on ne laisse pas de les apprivoiser dans leur jeunesse, et l'on en voit d'aussi familiers que les chiens et les chats de l'Europe. Bosman en vit six de cette espèce à Elertina; mais il observe que tôt ou tard ils reviennent à leur férocité, et qu'il ne faut jamais s'y fier sans précaution.

Le chat tigre ou serval tire son nom de ses taches noires et blanches, qui lui donnent beaucoup de ressemblance avec le chat. Il est de la forme des chats d'Europe, mais trois ou quatre fois plus gros, et naturellement vorace. Il mange les rats, les souris, etc.; et si l'on excepte la grosseur, il est fort peu différent de la panthère. M. le duc de Choiseul en avait un enchaîné dans une de ses antichambres.

Le léopard est agile et cruel. Cependant il n'attaque jamais les hommes, à moins qu'il ne se trouve dans quelque lieu si étroit, qu'il craigne de ne pouvoir s'échapper. Dans ces occasions, il se jette sur l'ennemi qu'il redoute, il lui déchire le visage avec ses griffes, et continue de lui arracher autant de chair qu'il en peut trouver, jusqu'à ce qu'il le voie mort et sans mouvement. Il porte aux chiens une haine mortelle, et s'expose à tout pour dévorer ceux qu'il rencontre.

Les loups ressemblent entièrement à ceux de France; mais ils sont un peu plus gros et beaucoup plus cruels.

Il n'y a point de quadrupède connu qui puisse le disputer à l'éléphant pour la grosseur. On en trouve peu au nord du Sénégal; mais les régions du sud en sont remplies. Sa tête est monstrueuse, ses oreilles longues, larges et épaisses; ses yeux, quoique fort grands, paraissent d'une petitesse extrême dans cette masse d'énorme grosseur. Son nez est si épais et si long, qu'il touche à terre. On l'appelle *proboscide* ou *trompe*. Il est charnu, nerveux, creusé en forme de tuyaû, flexible, et d'une force si singulière, qu'il lui sert à briser ou à déraciner les petits arbres, à rompre les branches des plus gros, et à se frayer le passage dans les plus épaisses forêts. Il lui sert aussi à lever de terre sur son dos les plus lourds fardeaux. C'est par ce canal qu'il respire et qu'il reçoit les odeurs. Le nez de l'éléphant va toujours en diminuant depuis la tête jusqu'à l'extrémité, où il se termine par un cartilage mobile, avec deux ouvertures qu'il ferme à son gré. Sans ce présent de la nature, il mourrait de faim; car il a le cou si épais et si raide, qu'il lui est impossible de le courber assez pour paître comme les autres animaux; aussi périt-il bientôt lorsqu'il est privé de cet utile instrument par quelque blessure. Sa bouche est placée au-dessous de sa trompe, dans la plus basse partie de sa tête, et semble jointe à sa poitrine.

Sa langue est d'une petitesse qui n'a point de proportion avec la masse du corps. Il n'a dans les deux mâchoires que quatre dents pour broyer sa nourriture; mais la nature l'a fourni pour sa défense de deux autres dents qui sortent de la mâchoire supérieure, et qui sont longues de plusieurs pieds. Il se sert avec avantage de ces deux armes. Ce sont les dents qui s'achètent et qui sont mieux connues sous le nom d'*ivoire* ou de *morfil.* Leur grosseur est proportionnée à l'âge de l'animal. La partie qui touche la mâchoire est creuse; le reste est solide et se termine en pointe. Comme les Européens paient ces dents assez cher, c'est un motif qui arme continuellement les Nègres contre l'éléphant. Ils s'attroupent quelquefois pour cette chasse avec leurs flèches et leurs zagaies; mais leur méthode la plus commune est celle des fosses qu'ils creusent dans les bois, et qui leur réussissent d'autant mieux qu'on ne peut guère se tromper à la trace des éléphans.

La chair de ces animaux est un mets délicieux pour les Nègres, surtout lorsqu'elle commence à se corrompre. Un bon éléphant en fournit preque autant que quatre ou cinq bœufs. La mesure ordinaire de ceux d'Afrique est de neuf ou dix pieds de long sur onze ou douze de hauteur. On en distingue plusieurs sortes; mais cette différence vient moins de leur forme que des lieux qu'ils habitent. Les éléphans qui se retirent dans les cantons déserts et montagneux sont plus farouches et plus adroits que les au-

tres : ceux qui vivent dans les plaines sont moins intraitables, parce qu'ils sont accoutumés à la vue des hommes. Ceux du Sénégal ne s'éloignent guère des habitations et des terres cultivées, et seraient encore plus familiers, si les fréquentes attaques des Nègres ne les rendaient inquiets et défians. Cependant il n'arrive guère qu'ils insultent les hommes, s'ils ne sont insultés les premiers.

Quoique la grosseur des éléphans fasse juger qu'ils doivent être pesans dans leur marche et dans leur course, ils marchent et courent fort légèrement. Leur pas ordinaire égale celui de l'homme le plus agile. Leur course est beaucoup plus prompte ; mais il est rare de voir un éléphant courir. Avec un ventre pendant, un dos courbé, des jambes fort épaisses, et des pieds de douze ou quinze pouces de diamètre, ils ne peuvent aimer le mouvement. Leurs pieds sont couverts d'une peau dure et épaisse, qui s'étend jusqu'à l'extrémité de leurs ongles. L'éléphant d'Afrique est presque noir comme ceux de l'Asie. Sa peau est dure et ridée, avec quelques poils longs et raides, qui sont répandus par intervalle et sans aucune continuité ; sa queue est longue et semblable à celle du taureau, mais nue, à l'exception de quelques poils qui se rassemblent à l'extrémité, et qui lui servent à se délivrer des mouches. Sa peau est en beaucoup d'endroits à l'épreuve de la balle. On s'est persuadé faussement qu'il n'a point de jointures aux pieds, et qu'il lui est impossible

par conséquent de se lever et de se coucher. Cette erreur vulgaire est détruite par le témoignage de tous les voyageurs; mais il a un défaut moins connu, qui est de se tourner difficilement de la droite à la gauche. Les Nègres, qui l'ont reconnu par des expériences fréquentes, en tirent beaucoup d'avantage pour l'attaquer en plein champ.

Plusieurs naturalistes assurent que les femelles de ces animaux portent leurs petits dix-huit mois, d'autres trente-six; mais rien n'est plus incertain; et l'on ne peut espérer d'en être aisément informé, parce que les éléphans privés ne produisent point. D'autres assurent aussi que les éléphans voient et marchent aussitôt qu'ils sont nés, et que les femelles les nourrissent de leur lait pendant sept à huit ans; simples conjectures, qui n'ont aucune autorité pour fondement.

L'éléphant a peu d'embarras pour sa nourriture; il se nourrit d'herbe comme les taureaux et les vaches. Si l'herbe lui manque, il mange des feuilles et des branches d'arbres, des roseaux, des joncs, toutes sortes de fruits, de grains et de légumes. Dans une faim pressante, il mange quelquefois de la terre et des pierres; mais on a remarqué que cette nourriture lui cause bientôt la mort. D'ailleurs il souffre patiemment la faim, et l'on assure qu'il peut passer huit ou dix jours sans aucun aliment. Cependant il mange beaucoup lorsqu'il est dans l'abondance, témoin les dommages qu'il cause

aux plantations des Nègres. Un seul de ces animaux consomme dans un jour ee qui suffirait pour nourrir trente hommes pendant une semaine, sans compter les ravages qu'il fait avec ses pieds; aussi les Nègres n'épargnent-ils rien pour les éloigner de leurs champs : ils y font la garde pendant le jour; ils y allument des feux pendant la nuit. Le tabac enivre quelquefois les éléphans, et leur fait faire des mouvemens fort comiques; quelquefois leur ivresse va jusqu'à tomber endormis. Les Nègres ne manquent point ces occasions de les tuer, et se vengent sur leurs cadavres de tous les maux qu'ils en ont reçus. Les éléphans boivent de l'eau; mais ils ne manquent jamais de la troubler avec les pieds comme le chameau.

Ils ont quantité d'ennemis qui les exposent à des combats fréquens, et dont ils deviennent fort souvent la proie; ce sont les lions, les panthères et les serpens, sans compter les Nègres. Le plus redoutable est la panthère; elle saisit l'éléphant par la trompe et la déchire en pièces.

Les éléphans s'attroupent ordinairement au nombre de cinquante ou soixante. On en rencontre souvent des troupeaux dans les bois; mais ils ne nuisent à personne lorsqu'ils ne sont point attaqués.

Ils sont en si grand nombre au long de la Gambie, qu'on aperçoit de tous côtés leurs traces. Les roseaux et les bruyères où ils aiment à se retirer laissent voir ordinairement

la moitié de leurs corps à découvert. Les deux dents qui nous donnent l'ivoire sortent de la mâchoire d'en haut, quoique les peintres nous les représentent dans la situation opposée. C'est avec ces puissantes armes que les éléphans arrachent les arbres; mais il arrive aussi quelquefois qu'elles se brisent; de là vient qu'on trouve si souvent des fragmens d'ivoire dispersés dans les terres. On prétend qu'ils sont si légers à la course, qu'un éléphant blessé de trois coups de fusil, et qu'on trouva mort le jour d'après dans les bois, ne laissa pas de surpasser la vitesse des chevaux.

Il ne faut jamais attaquer l'éléphant dans un lieu où il a la liberté de se tourner : sa trompe est terrible; et l'ennemi qu'il saisit dans sa fureur ne peut éviter d'être écrasé. La femelle ne porte qu'un petit à la fois, et le nourrit avec de l'herbe et des feuilles. Les éléphans entrent souvent dans les villages pendant la nuit; s'ils rencontrent quelques Nègres, ils ne passent pas moins tranquillement; mais, quand le hasard les fait heurter contre les cabanes, ils les renversent sans peine.

Il est très-difficile de les blesser mortellement, à moins qu'ils ne soient frappés entre les yeux et les oreilles; encore la balle doit-elle être de fer; car la peau de l'éléphant résiste au plomb comme un mur, et contre l'endroit même que le fer perce, une balle de plomb tombe entièrement aplatie.

Les Nègres assurent que jamais l'éléphant

n'insulte les passans dans un bois, mais que, s'il est tiré et manqué, il devient furieux.

Au mois de décembre 1700, à six heures du matin, un éléphant s'approcha de la Mina, sur la côte d'Or, marchant à pas mesurés au long du rivage, sous le mont San-Iago. Quelques Nègres allèrent au-devant de lui sans armes pour le tromper par des apparences tranquilles. Il se laissa environner sans défiance, et continua de marcher au milieu d'eux. Un officier hollandais, qui s'était placé sur la pente du mont, le tira d'assez près, et le blessa au-dessus de l'œil. Cette insulte ne fit pas doubler le pas au fier animal. Il continua de marcher les oreilles levées, en paraissant faire seulement quelques menaces aux Nègres, qui continuaient de le suivre, mais entre les arbres qui bordaient la route. Il s'avança jusqu'au jardin hollandais et s'y arrêta. Le directeur général, accompagné d'un grand nombre de facteurs et de domestiques se rendit au jardin, et le trouva au milieu des cocotiers, dont il avait déjà brisé neuf ou dix avec la même facilité qu'un homme aurait à renverser un enfant. On lui tira aussitôt plus de cent balles, qui le firent saigner comme un bœuf qu'on aurait égorgé. Cependant il demeura sur ses jambes sans s'émouvoir. La confiance qu'on prit à cette tranquillité coûta cher au Nègre du directeur. S'étant imaginé qu'il pouvait badiner avec un animal si doux, il s'approcha de lui par-derrière, et lui prît

la queue; mais l'éléphant punit sa hardiesse d'un coup de trompe, et, l'attirant à lui, il le foula deux ou trois fois sous ses pieds. Ensuite, comme s'il n'eût point été satisfait de cette vengeance, il lui fit dans le corps, avec ses dents, deux trous où le poing d'un homme aurait pu passer. Après lui avoir ôté la vie, il tourna la tête d'un autre côté, sans marquer d'attention pour le cadavre; et deux autres Nègres s'étant avancés pour l'emporter, il les laissa faire tranquillement.

Il passa plus d'une heure dans le jardin, jetant les yeux sur les Hollandais qui étaient à couvert sous des arbres à quinze ou seize pas de lui. Enfin la crainte d'être forcés dans cette retraite leur fit prendre le parti de se retirer, heureux de n'être pas poursuivis hors du jardin par l'animal contre lequel ils n'auraient pu trouver la moindre ressource. Ils avaient à se reprocher de n'avoir point apporté d'autre poudre et d'autres balles que la charge de leurs fusils; mais le hasard conduisit l'éléphant par une autre porte qu'il renversa dans son passage, quoiqu'elle fût de deux rangs de briques. Il ne sortit pas néanmoins par l'ouverture; mais, forçant la haie du jardin, il gagna lentement la rivière pour laver le sang dont il était couvert, ou pour se rafraîchir. Ensuite retournant vers quelques arbres, il y brisa plusieurs tuyaux d'un aquéduc et quelques planches destinées à la construction d'une barque. Les Hollandais avaient

eu le temps de se rassembler avec des munitions; ils renouvelèrent leur charge, et le firent tomber à force de coups. Sa trompe, qui fut coupée aussitôt, était si dure et si épaisse, qu'il fallut plus de soixante-dix coups pour la séparer du corps. Cette opération dut être fort douloureuse pour l'éléphant; car, après avoir essuyé tant de balles sans pousser un seul cri, il se mit à rugir de toute sa force. On le laissa expirer sous un arbre où il s'était traîné avec beaucoup de peine; ce qui confirme l'opinion établie parmi les Nègres, que les éléphans, à l'approche de leur mort, se retirent, s'ils le peuvent, sous un arbre ou dans un bois.

Aussitôt qu'il fut mort, les Nègres tombèrent en foule sur son cadavre, et coupèrent autant de chair qu'ils en purent emporter. On trouva que, d'un si grand nombre de coups, il en avait reçu peu de mortels. Quantité de balles étaient restées entre la peau et les os. On cite pourtant l'exemple d'un Anglais qui, tirant un éléphant de son canot sur le bord de la Gambie, le tua d'une seule balle de plomb; mais cet exemple rare prouverait seulement qu'il y a dans l'éléphant, comme dans presque tous les animaux, tel endroit où la blessure est facilement mortelle. Dans ceux que la nature a le mieux cuirassés, on peut trouver le défaut des armes.

L'éléphant n'est pas moins admirable par sa docilité et son intelligence que par sa gros-

seur ; il vit l'espace de cent cinquante ans. Sa couleur s'embellit en vieillissant.

On raconte plusieurs preuves de l'esprit des éléphans ; Buffon en a réuni plusieurs exemples dans son *Histoire naturelle*, que l'on peut consulter.

Le buffle est un autre animal des mêmes contrées : il est plus gros que le bœuf; son poil est noir, court et fort rude, mais si clair, qu'on découvre aisément la peau. Elle est brune et poreuse. La tête du buffle est petite à proportion du corps, maigre et pendante. Ses cornes sont longues, noires, courbées, avec la pointe ordinairement tournée en dedans ; il est dangereux, surtout dans sa colère, et lorsqu'il est irrité par quelque insulte. Comme sa course est fort prompte, s'il atteint la personne qu'il poursuit, il la foule aux pieds, il l'écrase jusqu'à ce qu'il ne lui trouve plus de respiration. Plusieurs Nègres ont échappé à sa fureur en se contraignant long-temps pour retenir leur haleine. Il a les yeux grands et le regard terrible, les jambes courtes, le pied ferme; son mugissement est capable d'effrayer. Il mange peu et travaille beaucoup. On s'en sert en Italie pour labourer la terre et pour tirer les voitures. Son tempérament est si chaud, qu'au milieu de l'hiver il cherche l'eau et s'y plaît beaucoup. Sa chair est coriace et peu estimée, ce qui n'empêche pas qu'elle ne se vende dans les boucheries de Rome.

Dans plusieurs parties du continent, surtout dans les bois et les montagnes, on voit des vaches sauvages qui craignent beaucoup l'approche de l'homme. Elles sont ordinairement de couleur brune, avec de petites cornes noires et pointues; elles multiplient prodigieusement, et le nombre en serait infini, si les Européens et les Nègres ne leur faisaient sans cesse la guerre.

Jobson nous apprend qu'outre les buffles, on trouve une quantité de sangliers sur la Gambie. Leur couleur est un bleu foncé. Ils sont armés de larges défenses, et fournis d'une longue queue touffue, qu'ils tiennent presque toujours levée. Les habitans parlent beaucoup de leur hardiesse et de leur férocité: ils les tuent pour prendre leur peau, qu'ils apportent aux comptoirs anglais. Jobson en vit une de quatorze pieds de longueur, brune et rayée de blanc.

On trouve sur le Sénégal et sur la Gambie de grands troupeaux de gazelles ou d'antilopes. Cet animal est de la taille d'un petit chevreuil; il a le poil court et de couleur fauve, les fesses et le ventre blancs, la queue courte et noire; ses cornes sont noires, aplaties sur les côtés, recourbées en lyre; à un pouce de la pointe, elles se dirigent brusquement en devant; ses jambes sont longues, fines et nerveuses; celles de devant sont garnies de brosses; ses yeux sont très-grands, entourés d'un cercle noir. Les gazelles sont farouches et timides; le moindre

bruit les met en fuite ; leur vitesse et leur légèreté sont sans égales. Leur chair et bonne à manger.

Les cerfs et les biches ne sont pas moins communs dans le même pays. Ils viennent en troupeaux fort nombreux des régions qui sont au nord du Sénégal, pour chercher des pâturages au sud de cette rivière. Les Nègres leur font payer ce secours bien cher. Ils attendent que l'herbe commence à sécher, ce qui arrive au mois de mars ou d'avril; et, mettant le feu à ces espèces de forêts, ils contraignent tous ces animaux, dont elles sont remplies, de gagner le bord de la rivière pour se sauver à la nage. Là, d'autres Nègres les attendent en grand nombre, et ne manquent pas d'en faire une sanglante boucherie. Ils font sécher la chair après l'avoir salée, et vendent les peaux aux Européens.

Quelques voyageurs ont prétendu que dans le voisinage du cap Vert on trouve un animal que les habitans nomment *bomba*, et les Européens *capiverd*. C'est une erreur; le *capiverd* ou *cabiai* est particulier à l'Amérique méridionale.

Les singes de différentes espèces sont innombrables dans les pays arrosés par le Sénégal et la Gambie, jusqu'à Sierra-Leone. Ils paraissent en troupes de trois ou quatre mille, rassemblés chacun dans leur espèce. On prétend qu'ils forment des républiques où la subordination est fort bien observée, et qu'ils voyagent

en bon ordre sous des chefs. Ce sont ordinairement les mâles vigoureux, les individus les plus robustes qui sont à la tête de la troupe. On ajoute que les femelles portent leur petit sous le ventre, quand elles n'en ont qu'un ; mais que, si elles en ont deux, elles chargent le second sur le dos ; et que leur arrière-garde est toujours composée d'un certain nombre des plus gros. Il est certain qu'ils sont d'une hardiesse extrême. Jobson, voyageant sur la rivière, était surpris de leur témérité à se présenter sur les arbres, à secouer les branches, et à menacer les Anglais avec des cris confus, comme s'ils eussent été fort offensés de les voir. Pendant la nuit, on entendait quantité de voix qui semblaient parler toutes ensemble, et qu'une voix plus forte, qui prenait le dessus, réduisait ensuite au silence. Jobson remarqua aussi, dans quelques endroits fréquentés par ces animaux, une sorte d'habitations composées de branches entrelacées, qui pouvaient servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. Les Nègres mangent fort avidement la chair des singes. Quelques-uns de ces singes aiment beaucoup à mordre et à déchirer. Aussi les Nègres du Sénégal, qui voient les Français rechercher ces animaux, leur apportent des rats en cage, en les assurant qu'ils sont plus méchans encore, et qu'ils mordent mieux que les singes.

On ne peut s'imaginer les ravages que ces pernicieux animaux causent dans les champs des Nègres, lorsque le millet, le riz et les

autres grains sont dans leur maturité. Ils se joignent qnarante ou cinquante pour entrer dans un lougan. Un des plus vieux se place en sentinelle au sommet de quelque arbre, tandis que les autres font la moisson; s'il aperçoit quelque Nègre, il se met à pousser des cris furieux. Toute la troupe, avertie par ce signal, se retire avec son butin, en sautant de branche en branche avec une merveilleuse agilité. Les femelles chargées de leurs petits n'en sont pas moins légères. Les jeunes s'apprivoisent aisément. La plus sûre méthode pour les prendre, est de les blesser au visage, parce qu'y portant les mains dans le premier sentiment de la douleur, ils lâchent la branche qui les soutient, et tombent ordinairement au pied de l'arbre. On s'engagerait dans un détail infini, si l'on voulait décrire toutes les différentes espèces de singes qui se trouvent depuis Arguin jusqu'à Sierra-Leone. Leurs bandes vivent séparées dans les cantons qu'elles se sont appropriés. Ce sont en général des guenons, des macaques, des babouins. On y trouve principalement des patas, des blancs-nez, la diane, le mandrill, la guenon à camail, le callitriche ou singe vert; enfin on y voit même l'orang-outang chimpanzee, ou barris, ou quojas morrou. Ces espèces sont la plupart méchantes, indociles, malpropres. Plusieurs auteurs assurent que les plus grandes enlèvent les petites Négresses de huit à dix ans, en jouissent, leur donnent tous leurs soins, et en sont jaloux.

Il se trouve des porcs-épics et des civettes sur la Gambie, et ces espèces d'animaux font une guerre cruelle à la volaille. Les civettes sont en grand nombre entre le Sénégal et le mont Atlas, aussi-bien que dans le royaume de Quodia, au-dessus de Sierra-Leone. La civette a le museau pointu, de petits yeux, de petites oreilles, des moustaches comme celles du chat, une peau marquetée de blanc et noir, entremêlée de quelques raies jaunes ; une queue longue et touffue comme celle du renard. Elle est farouche, vorace et cruelle. Ses morsures sont fort dangereuses. On prend les civettes au piége et dans des trappes : on les garde dans des cages de bois, et pour nourriture on leur donne de la chair crue bien hachée.

Le prix de cet animal consiste dans une matière épaisse et huileuse qui se ramasse dans une petite bourse au-dessous du ventre près de la queue. Cette bourse est profonde d'environ trois doigts, et large de deux et demi; elle contient plusieurs glandes qui renferment la matière odoriférante qu'on fait sortir en la pressant. Pour la tirer, on agite l'animal avec un bâton, jusqu'à ce qu'il se retire dans un coin de la cage. On lui saisit la queue, qu'on tire assez fort au travers des barreaux. L'animal se roidit en pressant la cage de ses deux pieds de derrière. On profite de cette posture pour lui passer au-dessous du ventre un bâton qui le rend immobile. Il est aisé alors de faire entrer une petite cuillère dans l'ouverture du sac, et,

pressant un peu la membrane, on en fait sortir le musc qu'il contient.

Cette opération ne se renouvelle pas tous les jours, parce que la matière n'est pas assez abondante, surtout lorsque l'animal est renfermé. On y revient seulement une fois ou deux en trois jours, et l'on en tire chaque fois une dragme et demie de musc, ou deux dragmes au plus. Dans les premiers momens, il est d'un blanc grisâtre; mais il prend bientôt une couleur plus brune. L'odeur en est douce et agréable à quelque distance, mais trop forte de près, et capable même de nuire à la tête; aussi les parfumeurs sont-ils obligés de l'adoucir par des mélanges.

La plus grande partie du musc vient de Hollande, et de là passe en France et en Angleterre. On nourrit la civette d'œufs et de lait, ce qui rend le musc beaucoup plus blanc que celui d'Afrique et d'Asie, où elle ne vit que de chair. Au Caire, comme en Hollande, ce sont les Juifs qui se mêlent particulièrement de ce commerce.

Les lièvres et les lapins des mêmes contrées ressemblent entièrement à ceux d'Europe, et n'y sont pas moins en abondance.

Les Maures et les Nègres qui vivent entre le Sénégal et la Gambie sont fort bien pourvus de chevaux. On voit aux seigneurs du pays des barbes d'une beauté extraordinaire et d'un grand prix. Les Maures entendent parfaitement ce commerce. Au lieu d'avoine, ils nourrissent

leurs chevaux avec de l'herbe et du maïs broyé. S'ils veulent les engraisser, ils réduisent le maïs en farine, dans laquelle ils mêlent du lait. Ils les font boire rarement. Le grand défaut de leurs chevaux est de n'avoir pas de bouche.

Le Sénégal et le pays de la Gambie produisent beaucoup d'ânes. Toutes sortes de bestiaux y sont dans la même abondance. Les bœufs y sont gros, robustes, gras et de très-bon goût ; les vaches y sont petites, mais charnues et fortes. Elles donnent beaucoup de lait ; et dans plusieurs cantons elles servent de monture. A Bissao, elles tiennent lieu de chevaux, et leur pas est fort doux.

Les moutons sont aussi en très-grand nombre. On en distingue deux sortes, les uns couverts de laine, comme ceux de l'Europe, mais avec des queues si grosses, si grasses et si pesantes, que les bergers sont obligés de les soutenir sur une espèce de petit chariot, pour aider l'animal à marcher. Lorsqu'on les a déchargées de leur graisse extérieure, elles passent pour un aliment fort délicat. Les moutons de la seconde sorte sont revêtus de poil comme les chèvres ; ils sont plus gros, plus forts et plus gras que les premiers. Quelques-uns ont jusqu'à six cornes de différentes formes. Leur chair est tendre et de bon goût.

Les chiens sont ici fort laids, la plupart sans poil, avec des oreilles de renard. Ils n'aboient jamais ; leur cri est un véritable hurlement, et les chiens étrangers qu'on amène dans le pays

prennent peu à peu la même voix. Les Nègres mangent leur chair, et la préfèrent à celle de tout autre animal ; mais ils n'apportent aucun soin pour les faire multiplier.

Le guana, qui est une espèce de lézard, est fort commun sur le Sénégal et la Gambie. Il ressemble au crocodile ; mais il est beaucoup plus petit, et sa grandeur est rarement de plus d'une aune. Les Nègres le mangent. Plusieurs Européens, qui en ont fait l'essai, le trouvent aussi bon que le lapin. Barbot rapporte que non-seulement cet animal fréquente les combets ou huttes des Nègres, mais qu'il leur est fort incommode pendant la nuit, et que, dans leur sommeil, il prend plaisir à leur passer sur le visage. On prétend que sa morsure est dangereuse, non qu'il ait une qualité venimeuse, mais parce que l'animal ne quitte jamais prise jusqu'à la mort, et qu'il n'est pas aisé de le tuer par les moyens ordinaires. Cependant l'expérience en a fait découvrir un qui est facile et sans danger. Il suffit de lui enfoncer dans les narines un tuyau de paille. On en voit sortir quelques gouttes de sang, et l'animal, levant la mâchoire d'en haut, expire aussitôt. Ses pieds sont armés de cinq griffes aiguës, qui lui servent à grimper sur les arbres avec une agilité surprenante. S'il est attaqué, il se défend avec sa queue. Quand sa chair est bien préparée, on ne la distinguerait pas de celle d'un poulet, ni pour la couleur ni pour le goût. Les Nègres le surprennent lorsqu'il est

endormi sur quelque branche d'arbre, et s'en saisissent avec un lacet qu'ils attachent au bout d'une gaule.

On trouve des caméléons dans les pays qui bordent le Sénégal et la Gambie : cet animal, qui est une espèce de lézard, se nourrit de mouches et d'insectes. Les anciens naturalistes le faisaient vivre de l'air. Il darde une langue de sept à huit pouces, c'est-à-dire de la longueur de son corps. Elle est couverte d'une matière glutineuse qui arrête tout ce qui la touche. Lorsqu'il est endormi, il paraît presque toujours d'un jaune luisant. Il a les yeux très-beaux, et placés de manière que de l'un il peut regarder en haut, et de l'autre en bas. Les caméléons ordinaires ne sont pas plus gros que la grenouille ; et sont généralement couleur de souris ; mais il y en a de beaucoup plus gros.

De Bruyn, dans ses Voyages au Levant, a donné la plus parfaite description qu'on ait encore vue du caméléon, avec une figure de la même exactitude. Il trouva l'occasion à Smyrne de se procurer quelques-uns de ces animaux ; et, voulant découvrir combien de temps ils peuvent vivre, il en gardait soigneusement quatre dans une cage. Quelquefois il leur laissait la liberté de courir dans sa chambre et dans la grande salle de la maison qu'il habitait. La fraîcheur du vent de mer semblait leur donner plus de vivacité. Ils ouvraient la bouche pour recevoir l'air frais. Jamais de Bruyn ne les vit

boire ni manger, à la réserve de quelques mouches, qu'ils semblaient avaler avec plaisir. Dans l'espace d'une demi-heure, il voyait leur couleur changer trois ou quatre fois, sans aucune cause extraordinaire à laquelle il pût attribuer cet effet. Leur couleur habituelle est le gris, ou plutôt un souris pâle ; mais les changemens les plus fréquens sont en un beau vert tacheté de jaune. Quelquefois le caméléon est marqué de brun sur tout le corps et sur la queue. D'autres fois, c'est de brun qu'il paraît entièrement couvert. Sa peau est fort mince, et probablement transparente ; mais c'est une erreur de s'imaginer qu'il prenne toutes les couleurs qui se trouvent près de lui. Il y a des couleurs qu'il ne prend jamais, telles que le rouge. Cependant de Bruyn confesse qu'il lui a vu quelquefois recevoir la teinture des objets les plus proches. Il lui fut impossible de conserver plus de cinq mois en vie ceux dont il voulait éprouver la durée. La plupart moururent dès le quatrième mois.

Si le caméléon descend de quelque hauteur, il avance fort soigneusement un pied après l'autre, en s'attachant de sa queue à tout ce qu'il rencontre en chemin. Il se soutient de cette manière aussi long-temps qu'il trouve quelque assistance ; mais, lorsqu'elle lui manque, il tombe aussitôt à plat. Sa marche est fort lente.

Bosman trouva de la différence entre les caméléons de Smyrne et ceux de Guinée. Dans le

second de ces deux pays, ils vivent autant d'années que de mois dans le premier. A la vérité, ceux qui lui servirent à vérifier cette expérience étaient souvent mis dans le jardin sur un arbre, où ils demeuraient quelque temps à l'air. On sait d'ailleurs qu'on en a apporté de vivans en Europe.

Le même auteur ajoute, sur ses propres observations, que tous les animaux ovipares, tels que le lézard, le caméléon, le guana, les serpens et les tortues, n'ont pas leurs œufs couverts d'une écaille, mais d'une peau épaisse et pliable.

Les insectes sont en fort grand nombre dans tous les cantons de l'Afrique. Des armées de sauterelles infestent souvent l'intérieur des terres, obscurcissent l'air dans leur passage, et détruisent tout ce qu'il y a de verdure dans les lieux où elles s'arrêtent, sans laisser une seule feuille aux arbres. Elles sont ordinairement de la grosseur du doigt, mais plus longues, et leurs dents sont fort pointues. Leur peau est rouge et jaune, quelquefois tout-à-fait verte. Les Maures et les Nègres s'en nourrissent : mais cet aliment ne les dédommage pas de la famine qu'elles apportent souvent dans les pays qu'elles ravagent.

On voit quantité de mouches d'une forme extraordinaire. Dans la saison des pluies, il en naît des multitudes que les Nègres nomment *ghetle*. Elle ont la tête grosse et large, sans aucune apparence de bouche. Les Nègres les mangent, car les Nègres mangent tout.

Les pays qui bordent la Gambie sont infestés d'une sorte de punaises qui causent de grands ravages. On n'est pas moins incommodé d'une prodigieuse multitude de fourmis blanches, qui se répandent par des voies singulières. Elles s'ouvrent sous terre une route imperceptible et voûtée avec beaucoup d'art, par laquelle des légions entières se rendent en fort peu de temps au lieu qui renferme leur proie. Il ne leur faut que douze heures pour faire un conduit de cinq ou six toises de longueur. Elles dévorent particulièrement les draps et les étoffes ; mais les tables et les coffres ne sont pas plus à l'épreuve de leurs dents ; et ce qu'on aurait peine à croire, si on ne le vérifiait tous les jours, elles trouvent le moyen de ronger l'intérieur du bois sans en altérer la superficie : de sorte que l'œil est trompé aux apparences. Le soleil est leur ennemi. Non-seulement elles fuient sa lumière, mais elles meurent lorsqu'elles y sont exposées trop long-temps. La nuit leur rend toute leur force. Les Européens, pour conserver leurs meubles, sont obligés de les élever sur des piédestaux, de les enduire de goudron, et de les faire souvent changer de place.

Il y a dans les bois une grosse mouche verte dont l'aiguillon tire du sang comme une lancette. Mais la plus grande peste du pays est une espèce de cousins, que les Portugais nomment *mousquites*, qui se répandent dans l'air à millions vers le coucher du soleil. Les Nègres sont

obligés d'entretenir constamment du feu dans leurs huttes, pour chasser ces incommodes animaux par la fumée.

Les bois sont remplis de termès, sorte de fourmis d'une grosseur extraordinaire. Elles bâtissent leurs nids ou leurs ruches de terre grasse en forme pyramidale, les élèvent à la hauteur de six ou sept pieds, et les rendent aussi fermes qu'un mur de plâtre. Ces animaux sont blancs; ils ont le mouvement fort vif: leur grosseur ordinaire est celle d'un grain d'avoine, et leur longueur à proportion. La plupart de leurs édifices ont quatorze ou quinze pieds de circonférence, avec une seule entrée, qui est à peu près au tiers de sa hauteur. La route pour y monter est tortueuse. A quelque distance, on les prend pour de petites cabanes de Nègres. Sur le Sénégal il se trouve de petites fourmis rouges, d'une nature fort venimeuse.

Il n'y a point de pays, surtout vers la Gambie, qui ne soit peuplé d'abeilles. Aussi le commerce de la cire est-il considérable parmi les Nègres. Ils nomment *komobasses* les mouches qui produisent le miel. Ces petits animaux habitent le creux des arbres et s'effraient peu de l'approche des hommes.

Moore dit que les Mandingues, sur la Gambie, ont des ruches de paille comme celles d'Angleterre; qu'ils y mettent un fond de planches, et qu'ils les attachent aux branches des arbres. Lorsqu'ils veulent recueillir ce qu'elles contiennent, ils étouffent les abeil-

les, ils prennent les rayons, les pressent pour en tirer le miel, dont ils font une sorte de vin; font bouillir la cire, et la coulent pour en faire des pains, qui pèsent ordinairement depuis vingt jusqu'à cent vingt livres. C'est le pays de Cachao qui en produit la plus grande quantité. Ces Mandingues, étouffant les abeilles dont ils recueillent la cire, sont l'image des mauvais rois.

Les grenouilles de la Gambie sont beaucoup plus grosses que celles d'Angleterre. Dans la saison des pluies, elles font, pendant la nuit, un bruit qui, dans l'éloignement, ressemble à celui d'une meute de chiens. On trouve dans les mêmes lieux des scorpions fort gros, dont la blessure est mortelle, si le remède est différé. En 1733, Moore vit à Brouko un scorpion long de douze pouces.

Entre plusieurs espèces de serpens, il y en a dont la morsure est sans remède : ce ne sont pas les plus gros qui sont les plus dangereux. Dans le royaume de Cayor, ils vivent si familièrement parmi les Nègres, que, sans nuire même aux enfans, ils viennent à la chasse des rats et des poulets jusque dans les rues. S'il arrive qu'un Nègre soit mordu, un peu de poudre à tirer, brûlée aussitôt sur la blessure, est un remède qui réussit toujours. On voit des serpens de quinze ou vingt pieds de longueur, et d'un pied et demi de diamètre. Il y en a de si verts, qu'il est impossible de les distinguer de l'herbe. D'autres sont tout-à-fait

noirs; ils passent pour les plus venimeux. On en trouve de marquetés. Les Nègres assurent qu'il y en a de rouges dont la blessure est mortelle. La nation des Sérères les mange avec quelques précautions. Les aigles en font aussi leur proie. Sur la rivière de Courbali, on voit des serpens de trente pieds, qui avalent un bœuf entier. On les décrira plus bas. Les Nègres de la Gambie parlent de quelques serpens qui ont une crête sur la tête, et qui chantent comme le coq; d'autres, suivant eux, ont deux têtes qui sortent du même cou; mais Moore, en décrivant ces animaux, confesse qu'il n'en parle que sur le témoignage d'autrui.

Les chenilles du pays sont aussi grandes que la main, d'une figure extrêmement hideuse. On y voit deux sortes de vers, également incommodes. Les premiers se nomment chiques, et pénètrent ou s'engendrent dans les mains et dans la plante des pieds. S'ils y font une fois des œufs, il devient impossible de les extirper. Les autres sont produits par le mauvais air, et se logent dans la chair, en divers endroits du corps. Ils y acquièrent souvent jusqu'à cinq pieds de longueur. Nous en avons déjà parlé.

L'air, quoique sujet à des chaleurs si excessives, et troublé par tant de révolutions, n'a pas moins d'habitans en Afrique que la terre et les rivières. Il n'y a point de pays où les oiseaux soient en plus grand nombre ni dans

une plus grande variété. On a déjà décrit l'autruche, la spatule, le flamant, le calao, à l'occasion des cantons où chacune de ces espèces se trouve plus particulièrement. Il reste à parler de ceux qui sont communs à toutes les parties de cette division, et qu'on n'a fait que nommer sans aucune description.

Celui qui se présente le premier est le pélican, oiseau assez commun sur les bords du Sénégal et de la Gambie. C'est l'*onocrotalus* des anciens. Les Français du Sénégal lui ont donné le nom de *grand gosier*. Il a la forme, la grosseur et le port d'une grosse oie, avec les jambes aussi courtes. Ce qui le distingue le plus est un sac qu'il a sous le cou. Lorsque ce sac est vide, à peine s'aperçoit-il; mais, lorsque l'animal a mangé beaucoup de poissons, il s'enfle d'une manière surprenante, et l'on aurait peine à croire la quantité d'alimens qu'il contient. La méthode du pélican est de commencer d'abord par la pêche. Il remplit son sac du poisson qu'il a pris; et, se retirant, il le mange à loisir. Quelques voyageurs prétendent que ce sac, bien étendu, peut contenir un seau d'eau. Le Maire lui donne le nom de *jabot*, et raconte que le pélican avale des poissons entiers de la grosseur d'une carpe moyenne.

On trouve de tous les côtés des faucons aussi gros que nos gerfauts, qui sont capables, suivant le récit des Nègres, de tuer un daim en s'attachant sur sa tête, et le battant

de leurs ailes jusqu'à ce que les forces lui manquent. On voit aussi une sorte d'aigles bâtards, et plusieurs espèces de milans et de buzes. La peau d'une espèce particulière de buze jette une odeur de musc comme celle du crocodile.

Vers le Sénégal, on donne le nom d'*autruche volante* à l'outarde. Cet oiseau est de la taille d'un coq d'Inde; ses jambes et son cou ressemblent à ceux de l'autruche. Sa tête est grosse et ronde, son bec court, épais, fort. Il est couvert de plumes brunes et blanches; ses ailes sont larges et fermes. Il a quelque peine à prendre l'essor; mais, lorsqu'une fois il s'élève, il vole fort haut et fort long-temps.

Près de Boucar, sur le Sénégal, on voit l'oiseau royal qui se nomme en anglais *comb bird*, ou le peigné. Il est de la grosseur d'un coq d'Inde; son plumage est gris, rayé de noir et de blanc. Il a de fort longues jambes; sa hauteur est de quatre pieds. Il se nourrit de poissons. Il marche aussi gravement que les Espagnols, en levant pompeusement sa tête, qui est couverte, au lieu de plumes, d'une sorte de poil doux de la longueur de quatre ou cinq doigts. Cette chevelure descend des deux côtes : la pointe en est frisée; ce qui a fait donner le nom de *peigné* à l'animal : mais sa plus grande beauté est dans sa queue, qui ressemble à celle d'un coq d'Inde. La partie supérieure est d'un noir de jais fort brillant, et le bas aussi blanc que l'ivoire. On en fait des éventails naturels.

On trouve deux sortes de perroquets, les uns petits, tout-à-fait verts; les autres beaucoup plus gros, avec la tête grise, le ventre jaune, les ailes vertes, et le dos mêlé de gris et de jaune : ceux-ci n'apprennent jamais à parler; mais les petits ont l'organe clair et agréable, et prononcent distinctement tout ce qu'on prend la peine de leur répéter.

On trouve au long de la rivière le héron nain, que les Français nomment l'*aigrette*.

La *nonnette* est un oiseau blanc et noir. Il a la tête revêtue d'une touffe de plumes qui a l'apparence d'un voile; sa taille est celle d'un aigle; il se nourrit de poissons; il fréquente les bois, et s'apprivoise difficilement.

Les cormorans et les vautours sont semblables à ceux de l'Europe. Entre ces derniers, il s'en trouve d'aussi gros que les aigles; ils dévorent les enfans, lorsqu'ils peuvent les surprendre à l'écart.

Près du désert, au long du Sénégal, on trouve un oiseau de proie de l'espèce du milan, auquel les Français ont donné le nom d'*écouffe*. C'est une espèce d'aigle bâtard, de la forme et de la hauteur d'un coq ordinaire; sa couleur est brune, avec quelques plumes noires aux ailes et à la queue; il a le vol rapide, les serres grosses et fortes, le bec courbé, l'œil hagard et le cri fort aigu. Sa proie ordinaire est le serpent, les rats et les oiseaux; mais tout convient à sa faim dévorante : il n'est point épouvanté des armes à

feu. La chair cuite ou crue le tente si vivement, qu'il enlève les morceaux aux matelots dans le temps qu'ils les portent à la bouche.

La *demoiselle de Numidie* est de la taille du coq d'Inde : son plumage au dos et sur le ventre est d'un violet foncé, et variable comme le tabis, suivant les différentes réflexions de la lumière ; il paraît quelquefois d'un noir luisant, quelquefois d'un violet clair ou pourpre, et comme doré. Froger dit que les plumes de la queue de cet oiseau sont d'un violet ordinaire, et que sur la tête il a deux touffes, l'une sur le devant, d'un beau noir, l'autre couleur aurore ou de flamme : ses jambes et son bec sont assez longs, et sa marche est fort grave; il aime la solitude et fait une guerre mortelle à la volaille. Sa chair est nourrissante et de bon goût. Cet oiseau, suivant la description que l'académie royale des sciences de Paris en a donnée sous le nom de *demoiselle de Numidie*, est remarquable par sa démarche et ses mouvemens, qui semblent imités de ceux des femmes, et par la beauté de son plumage. On l'a désigné improprement par le nom de paon d'Afrique ou de Guinée.

On a vu plusieurs de ces oiseaux dans le parc de Versailles, où l'on admirait leur figure, leur contenance et leurs mouvemens. On prétendait trouver dans leurs sauts beaucoup de ressemblance avec la danse bohémienne. Il semble qu'ils s'applaudissent d'être regardés, et que le nombre des specta-

teurs anime leurs chants et leurs danses.

Dans l'île de Bifèche, près de l'embouchure du Sénégal, on trouve un grand nombre d'oiseaux que les Français appellent pique-bœufs, de la grosseur d'un merle, noirs comme lui, avec un bec dur et pointu. Cet oiseau s'attache sur le dos des bestiaux, dans les endroits où leur queue ne peut le toucher, et de son bec il leur perce la peau pour sucer leur sang. Si les bergers et les pâtres ne veillent pas soigneusement à le chasser, il est capable à la fin de tuer l'animal le plus vigoureux.

L'oiseau qui porte le nom de *quatre-ailes* le tire moins du nombre de ses ailes, puisqu'il n'en a que deux, que de la disposition de ses plumes. Mais Jobson en vit un qui a réellement quatre ailes distinctes et séparées. Cet oiseau ne paraît jamais plus d'une heure avant la nuit. Ses deux premières ailes sont les plus grandes, les deux autres en sont à quelque distance; de sorte que le corps se trouve placé entre les deux paires.

Brue remarqua dans le même pays un oiseau d'une espèce extraordinaire. Il est plus gros que le merle : son plumage est d'un bleu céleste fort luisant; sa queue grosse et longue d'environ quinze pouces : il la déploie quelquefois comme le paon. Un poids si peu proportionné à sa grosseur rend son vol lent et difficile. Il a la tête bien faite et les yeux fort vifs : son bec est entouré d'un cercle jaune. Cet oiseau est fort rare.

Près de la rivière de Paska, au sud de la Gambie, on voit une sorte d'oiseau à gros bec, qui ressemble beaucoup au merle. Sa chair est fort bonne ; son cri est remarquable par la répétition qu'il fait de la syllabe *ha*, *ha*, avec une articulation si nette et si distincte, qu'on prendrait sa voix pour celle d'un homme.

Le kourbalos ou martin-pêcheur se nourrit de poisson. Il est de la taille du moineau, et son plumage est fort varié ; il a le bec aussi long que le corps entier, fort et pointu, armé au dedans de petites dents qui ont la forme d'une scie ; il se balance dans l'air et sur la surface de l'eau avec un mouvement si vif et si animé, que les yeux en sont éblouis. Les deux bords du Sénégal en sont remplis, surtout vers l'île au Morfil, où il s'en trouve des millions. Leurs nids sont en si grand nombre sur les arbres, que les Nègres leur donnent le nom de villages. Il y a quelque chose de fort curieux dans la mécanique de ces nids. Leur figure est oblongue comme celle d'une poire ; leur couleur est grise ; ils sont composés d'une terre dure, mêlée de plumes, de mousse et de paille, si bien entrelacés, que la pluie n'y trouve aucun passage ; ils sont si forts, qu'étant agités par le vent, ils s'entreheurtent sans se briser ; car ils sont suspendus par un long fil à l'extrémité des branches qui donnent sur la rivière. A quelque distance, il n'y a personne qui ne les prît pour le fruit de l'arbre. Ils n'ont qu'une petite ouverture,

qui est toujours tournée à l'est, et dont la disposition ne laisse point de passage à la pluie. Les kourbalos sont en sûreté dans ces nids contre les surprises des singes, leurs ennemis, qui n'osent se risquer sur des branches si faibles et si mobiles, et contre les attaques des serpens.

Il y a sur la Gambie une sorte de chouettes que les Nègres croient sorcières, et pour lesquelles ils ont tant d'aversion, que, s'il en paraît une dans le village, tous les habitans prennent l'alarme et lui donnent la chasse.

Jobson parle du ouake, oiseau qu'on nomme ainsi parce qu'il exprime ce bruit en volant. Il aime les champs semés de riz, mais c'est pour y causer beaucoup de ravage. Il est gros, et d'un fort beau plumage. On admire surtout la forme de sa tête, et la belle touffe qui lui sert de couronne. En Angleterre, elle fait quelquefois la parure des plus grands seigneurs. Il est de la taille du paon : son plumage a la douceur du velours.

Le plus grand oiseau de ces contrées, si l'on en croit Jobson, se nomme la cigogne d'Afrique; mais il ne tire cet avantage que de son cou et de ses jambes, qui le rendent plus grand qu'un homme : son corps a la grosseur d'un agneau.

Les pintades, les perdrix et les cailles sont très-nombreuses. Ces dernières sont aussi grosses que les bécasses d'Europe. Jobson suppose qu'elles sont de l'espèce de celles qui tombè-

rent dans le désert pour la nourriture des Israélites.

Enfin on voit une infinité de petits oiseaux dont la couleur est charmante et le chant délicieux; il en est un qui n'a, dit-on, pour jambes, comme l'oiseau d'Arabie, que deux filets, par lesquels il s'attache aux arbres, la tête pendante, et le corps sans mouvement : sa couleur est si pâle et si semblable à la feuille morte, qu'il est fort difficile à distinguer dans le repos. On a fait le même conte sur l'oiseau de paradis.

Le marsouin d'Afrique est de la grosseur du requin; on vante la bonté de sa chair : on en fait du lard, mais d'assez mauvais goût.

Les baleines sont d'une grandeur prodigieuse dans toutes leurs dimensions; elles paraissent quelquefois plus grosses qu'un bâtiment de vingt-six tonneaux : cependant on n'a point d'exemple qu'elles aient jamais renversé un vaisseau, ni même une barque ou une chaloupe; mais, pour les nacelles des pêcheurs, on n'y est point avec la même sûreté.

Le souffleur ou cachalot a beaucoup de ressemblance avec la baleine, mais il est beaucoup plus petit; s'il lance de l'eau comme la baleine, c'est par un seul passage qui est au-dessus du museau, au lieu que la baleine en a deux.

Les requins, que les Portugais nomment *tuberones*, paraissent ordinairement dans les temps calmes. Ils nagent lentement à l'aide

d'une haute nageoire qu'ils ont sur la tête; leur principale force consiste dans leur queue, avec laquelle ils frappent violemment; et dans leurs scies tranchantes (car on ne peut donner d'autre nom à leurs dents) qui coupent la jambe ou le bras d'un homme aussi nettement que la meilleure hache. Ces terribles animaux sont toujours affamés. Ils avalent tout ce qui se présente; de sorte qu'on leur a trouvé souvent des crochets et d'autres instrumens de fer dans les entrailles. Leur chair est coriace et de mauvais goût.

On regarde le requin comme le plus vorace de tous les animaux de mer. Labat paraît persuadé que c'est un véritable chien de mer, qui ne diffère de ceux des mers de l'Europe que par la grandeur. On en a vu sur les côtes d'Afrique, où il est fort commun, et même dans les rivières, de la longueur de vingt-cinq pieds et de quatre pieds de diamètre, couverts d'une peau forte et rude. Le requin a la tête longue, les yeux grands, ronds, fort ouverts et d'un rouge enflammé; la gueule large, armée de trois rangées de dents à chaque mâchoire. Elles sont toutes si courtes, si serrées et si fermes, que rien ne peut leur résister. Heureusement cette affreuse gueule est presque éloignée d'un pied de l'extrémité du museau, de sorte que le monstre pousse d'abord sa proie devant lui avant de la mordre. Il la poursuit avec tant d'avidité, qu'il s'élance quelquefois jusque sur le sable. Sans la difficulté qu'il a pour avaler,

il dépeuplerait l'Océan. Avec quelque légèreté qu'il se tourne, il donne le temps aux autres poissons de s'échapper. Les Nègres prennent ce moment pour le frapper. Ils plongent sous lui, et lui ouvrent le ventre. Il est d'ailleurs assez facile à tromper, parce que sa voracité lui fait saisir toutes sortes d'amorces. On le prend ordinairement avec un crochet attaché au bout d'une chaîne, auquel on lie un morceau de lard ou d'autre viande.

Il est fort dangereux de se baigner dans les rivières qui portent des requins. En 1731, une petite esclave de James-Fort, sur la Gambie, fut emportée tandis qu'elle était à se laver les pieds. Une barque remontant la même rivière en 1731, il y eut un requin assez affamé pour s'en approcher, malgré le bruit qui s'y faisait, et pour se saisir d'une rame qu'il brisa d'un seul coup de dents.

Sur la côte de Juida, où la mer est toujours fort grosse, un canot fut renversé en allant au rivage avec quelques marchandises. Un des matelots fut saisi par un requin, et la violence des flots les jeta tous deux sur le sable; mais le monstre, sans lâcher un moment sa proie, attendit le retour de la vague, et regagna la mer avec le matelot qu'il emporta.

Si quelqu'un a le malheur de tomber dans la mer, il faut désespérer de le revoir, à moins qu'alors il ne se trouve point de requin aux environs du vaisseau, ce qui est extrêmement rare. Si l'on jette un cadavre dans la mer, on voit

avec horreur quatre ou cinq de ces affreux animaux qui se lancent vers le fond pour saisir le corps, ou qui, le prenant dans sa chute, le déchirent en un instant. Chaque morsure sépare un bras ou une jambe du tronc; tout est dévoré, dit-on, en moins de temps qu'il ne faut pour compter vingt. Si quelque requin arrive trop tard pour avoir part à la proie, il semble prêt à dévorer les autres; car ils s'attaquent entre eux avec une violence incroyable; on leur voit lever la tête et la moitié du corps hors de l'eau, et se porter des coups si terribles, qu'ils font trembler la mer. Lorsqu'un requin est pris et tiré à bord, il n'y a point de matelot assez hardi pour s'en approcher. Outre ses morsures, qui enlèvent toujours quelque partie du corps, les coups de sa queue sont si redoutables, qu'ils brisent la jambe, le bras ou tout autre membre à ceux qui ne se hâtent pas de les éviter.

Ce qui paraît difficile à accorder avec tant de voracité, c'est ce que les voyageurs disent du requin, qu'il est ordinairement environné d'une multitude de petits poissons qui ont la gueule et la tête plate. Ils s'attachent au corps du monstre; et lorsqu'il s'est saisi de quelque proie, ils se rassemblent autour de lui pour en manger leur part, sans qu'il fasse aucun mouvement pour les chasser.

On compte dans ce cortége du requin un petit poisson de la grandeur du hareng, qui se nomme *le pilote*, et qui entre librement dans sa gueule, en sort de même, et s'attache à

son dos sans que le monstre lui nuise jamais.

La vache de mer, que les Espagnols appellent *manati*, et les Français lamentin, est ordinairement longue de seize ou dix-huit pieds sur quatre ou cinq de diamètre. Le lamentin aime l'eau fraîche. Aussi ne s'éloigne-t-il guère des côtes. Comme il s'endort quelquefois la gueule ouverte au-dessus de l'eau, les pêcheurs nègres le surprennent dans cette situation, et lui font perdre tant de sang, qu'il leur devient aisé de le tirer au rivage. La chair de ces animaux est si délicate, qu'elle est comparable au veau de rivière.

On trouve sur les côtes un poisson dont la mâchoire d'en haut s'avance de la longueur de quatre pieds avec des pointes aiguës, rangées de chaque côté à des distances égales. C'est la scie, l'ennemi déclaré de la baleine, qu'elle blesse quelquefois si dangereusement, que celle-ci fuit jusqu'au rivage, où elle expire après avoir perdu tout son sang. On nomme aussi ce poisson l'*espadon*, l'*épée*, ou l'*empereur*.

Ce nom convient mieux à d'autres animaux marins dont la tête est armée aussi d'un os fort long, mais uni et pointu, qui ressemble à la corne fabuleuse de la licorne. Les gens de mer l'appellent *sponton*. Il est capable de percer un bâtiment et d'y faire une voie d'eau; mais il y brise quelquefois son os, qui sert de cheville pour boucher le trou.

Les *vieilles*, grande espèce de morues, sont

d'une singulière abondance au long de cette côte occidentale, surtout près du cap Blanc et de la baie d'Arguin. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à deux cents livres. La chair en est blanche, tendre, grasse, ferme, et se détache en flocons. La peau est grise, épaisse, grasse, couverte de petites écailles. C'est un poisson fort vorace, et que son avidité fait prendre aisément. Comme il a beaucoup de force, il fait des mouvemens prodigieux pour s'échapper.

De tous les animaux qui nagent, il n'y en a point d'une espèce plus surprenante que la torpille (*numbfish* en anglais), poisson qui a la vertu d'engourdir. Kolbe, qui lui donne le nom de *crampe*, vérifia par sa propre expérience ce qu'on lit dans plusieurs auteurs, qu'en touchant la torpille avec le pied ou la main, ou seulement avec un bâton, le membre qui prend cette espèce de communication avec l'animal s'engourdit tellement, qu'il devient immobile, et qu'en même temps on ressent quelque douleur dans toutes les autres parties du corps. En un mot, Kolbe éprouva une espèce de convulsion; mais, après une ou deux minutes, l'engourdissement diminue par degrés.

Lorsque ce poisson est pris nouvellement, il agit plus souvent et d'une manière plus sensible; mais, après avoir été quelques heures hors de l'eau, sa vertu languit et diminue par degrés. Kæmpfer croit avoir remarqué qu'elle est plus violente dans la femelle que dans le mâle. On ne peut toucher la torpille femelle

avec les mains sans ressentir un horrible engourdissement dans le bras et jusqu'aux épaules. On ne saurait marcher dessus, même avec des souliers, sans éprouver la même sensibilité dans les jambes, aux genoux, et jusqu'aux cuisses. Ceux qui la touchent des pieds sont saisis d'une palpitation de cœur encore plus vive que ceux qui ne l'ont touchée qu'avec la main.

Au reste, cet engourdissement ne ressemble point à celui qui se fait quelquefois sentir dans un membre, lorsque, ayant été pressé longtemps, la circulation du sang et des esprits s'y trouve contrainte. C'est une vapeur subite, qui, passant au travers des pores, pénètre en un moment dans tout le corps, et agit sur l'âme par une véritable douleur. Les nerfs se contractent tellement, qu'on s'imagine que tous les os, surtout ceux de la partie affectée, sont sortis de leurs jointures. Cet effet est accompagné d'un tremblement de cœur et d'une convulsion générale, pendant laquelle on ne se trouve plus aucune marque de sentiment. Enfin l'impression est si violente, que toute la force de l'autorité et des promesses n'engagerait pas un matelot à reprendre le poisson dans sa main lorsqu'il en a ressenti l'effet. Cependant, Kæmpfer rend témoignage qu'en faisant ces observations, il vit un Africain qui prenait la torpille sans aucune marque de frayeur, et qui la toucha quelque temps avec la même tranquillité. Kæmpfer, ayant remarqué un si singulier secret, apprit que le moyen de pré-

venir l'engourdissement était de retenir soigneusement son haleine; il en fit aussitôt l'expérience. Elle lui réussit, et tous ses amis à qui il ne manqua point de la communiquer, la tentèrent avec le même succès; mais, lorsqu'ils recommençaient à laisser sortir leur haleine, l'engourdissement recommençait aussi à se faire sentir.

La tortue verte, ou de mer, est commune, pendant toute l'année, aux îles et dans la baie d'Arguin. Elle n'est pas si grosse que celles des îles de l'Amérique; mais elle n'est pas moins bonne.

La tortue fait des œufs sur le sable du rivage. Elle marque soigneusement le lieu, et dix-sept jours après elle retourne pour les couver. Elle a quatre pates, ou plutôt quatre nageoires au-dessous du ventre, qui lui tiennent lieu de jambes, mais courtes, avec une seule jointure qui touche au corps. Ces pates ou ces nageoires, étant un peu dentelées à l'extrémité, forment une espèce de griffes qui sont liées par une forte membrane, et fort bien armées d'ongles pointus. Quoiqu'elles aient beaucoup de force, elles n'en ont point assez pour supporter le corps de l'animal, de sorte que son ventre touche toujours à terre. Cependant la tortue marche assez vite lorsqu'elle est poursuivie, et porte aisément deux hommes sur son dos.

Lorsque la tortue a fait sa ponte et couvert ses œufs, elle laisse au soleil à les faire éclore,

et les petits ne sont pas plus tôt sortis de l'écaille, qu'il courent à la mer. Les Maures les prennent, soit avec des filets, soit en les tournant sur le dos, lorsqu'ils peuvent les surprendre sur le sable; car une tortue dans cette situation ne saurait se retourner. Son huile fondue se garde fort bien, et n'est guère inférieure à l'huile d'olive et au beurre, surtout lorsqu'elle est nouvelle.

Sur la langue de terre nommée pointe de Barbarie, à l'embouchure du Sénégal, on trouve un grand nombre de petites crabes que les Français appellent *tourlouroux;* on les croit, à tort, d'une nature dangereuse. C'est une fort petite espèce de crabes de terre, qui ressemblent pour la forme à nos écrevisses de mer. Elles ont une faculté surprenante; c'est de pouvoir se défaire de leurs jambes aussi facilement que si elles ne tenaient au corps qu'avec de la glu : de sorte que, si vous en saisissez une, vous êtes surpris qu'elle vous reste dans la main, et que l'animal ne laisse pas de courir fort vite avec le reste, et, dans la saison suivante, il lui revient une autre jambe; mais ce qui est fort étrange dans cette espèce de crabes, c'est qu'elles dévorent celles qui sont estropiées ainsi par quelque accident.

Le crocodile, qui est regardé comme la plus grande espèce de lézard, est d'un brun foncé. Sa tête est plate et pointue, avec de petits yeux ronds, sans aucune vivacité. Il a le gosier large et ouvert d'une oreille à l'autre, avec deux,

trois ou quatre rangées de dents, de forme et de grandeur différentes, mais toutes pointues ou tranchantes. Ses jambes sont courtes, et ses pieds armés de griffes crochues, longues et pointues; ceux de devant en ont quatre, et ceux de derrière en ont cinq : c'est avec cette arme terrible qu'il saisit et qu'il déchire sa proie. Il est couvert d'une peau dure, épaisse, chargée d'écailles et garnie de tous côtés d'un grand nombre de pointes qu'on prendrait pour autant de clous. Plusieurs parties de son corps, telles que la tête, le dos et la queue, dans laquelle consiste sa principale force, sont d'une dureté impénétrable à la balle. Cependant il est facile à blesser sous le ventre et sous une partie du gosier : aussi n'expose-t-il guère ces endroits faibles au danger. Sa queue est ordinairement aussi longue que le reste de son corps : elle est capable de renverser un canot; mais, hors de l'eau, il est moins dangereux que dedans.

Quoique le crocodile soit une lourde masse, il marche fort vite dans un terrain uni, où il n'est pas obligé de tourner; car ce mouvement lui est fort difficile. Il a l'épine du dos fort roide et composée de plusieurs vertèbres si serrées l'une contre l'autre, qu'elle est immobile. Aussi se laisse-t il entraîner par le fil de l'eau comme une pièce de bois, en cherchant des yeux les hommes et les animaux qui peuvent venir à sa rencontre. Il a jusqu'à vingt ou trente pieds de longueur.

Cet animal est terrible jusqu'après sa mort. On rapporte qu'un Nègre, employé par les Français pour en écorcher un, le démusela lorsqu'il fut à la tête, dans la vue de conserver sa peau plus entière. Le crocodile emporta un doigt au Nègre. Ceux qui racontent ce fait assurent pourtant que le crocodile était mort. Il faut donc supposer qu'un reste d'esprits animaux donnait encore à la tête du monstre cette espèce de mouvement dont on a observé des effets dans des têtes d'hommes récemment coupées.

Malgré la férocité du crocodile, les Nègres se hasardent quelquefois à l'attaquer, lorsqu'ils peuvent le surprendre sur quelque basse où l'eau n'a pas beaucoup de profondeur. Ils s'enveloppent le bras gauche d'un morceau de cuir de bœuf, et, prenant leur zagaie de la main droite, ils se jettent sur le monstre, le percent de plusieurs coups au gosier et dans les yeux, et lui ouvrent enfin la gueule, qu'ils l'empêchent de fermer en la traversant de leurs zagaies. Comme il n'a point de langue, l'eau qui entre aussitôt n'est pas long-temps à le suffoquer. Un Nègre du fort Saint-Louis faisait son exercice ordinaire d'attaquer tous les crocodiles qu'il pouvait surprendre. Il avait ordinairement le bonheur de les tuer et de les amener au rivage; mais souvent il sortait du combat couvert de blessures. Un jour, sans l'assistance qu'il reçut d'un canot, il n'aurait pu éviter d'être dévoré. Atkins fait le récit d'une lutte dont il fut témoin à Sierra-Leone entre un matelot anglais et un

crocodile. Le secours des Nègres délivra l'Anglais du danger; mais il en sortit misérablement déchiré.

Cependant il y a des pays où les crocodiles paraissent beaucoup moins féroces. Près de Lebot, village vers l'embouchure de la rivière de San-Domingo, ils sont si doux et si familiers, qu'ils badinent avec les enfans et reçoivent d'eux leur nourriture.

Tous les voyageurs rendent témoignage que cet animal jette une forte odeur de musc, et qu'il la communique aux eaux qu'il fréquente. Navarette assure qu'on lui trouve entre les deux pates de devant, contre le ventre, deux petites bourses de musc pur. Collins prétend que c'est sous les ouïes.

L'Afrique produit un autre animal amphibie; c'est l'hippopotame, nom tiré du grec; on le désigne aussi par celui de cheval marin. Il s'en trouve beaucoup dans les rivières de Sénégal, de Gambie et de Saint-Domingue. Le Nil et toutes les côtes depuis le cap Blanco jusqu'à la mer Rouge n'en sont pas moins remplis. Cet animal vit également dans l'eau et sur la terre. Dans sa pleine grosseur, il est plus gros d'un tiers que le bœuf, auquel il ressemble d'ailleurs dans quelques parties, comme dans d'autres il est semblable au cheval. Sa queue est celle d'un cochon, à l'exception qu'elle est sans poil à l'extrémité. Il se trouve des hippopotames qui pèsent douze ou quinze cents livres.

Outre les dents machelières, qui sont grosses

et creuses vers le milieu, il a quatre défenses comme celles du sanglier, c'est-à-dire une à chaque mâchoire, longue de sept à huit pouces, et d'environ cinq pouces de circonférence à la racine. Celles d'en bas sont plus courbées que celles de la mâchoire supérieure; elles sont d'une substance plus dure et plus blanche que l'ivoire. L'animal en fait sortir des étincelles, lorsque, étant en furie, il les frappe l'une contre l'autre, et les Nègres s'en servent comme d'un caillou pour allumer le feu.

On recherche beaucoup ces grandes dents pour en composer d'artificielles, parce qu'avec plus de dureté que l'ivoire, leur couleur ne se ternit jamais.

Il faut que l'hippopotame ait beaucoup de force dans le cou et dans les reins; car un voyageur raconte qu'une vague ayant jeté et laissé à sec, sur le dos d'un de ces animaux, une barque hollandaise chargée de quatorze tonneaux de vin, sans compter les gens de l'équipage, il attendit patiemment le retour des flots qui vinrent le délivrer de son fardeau, et ne fit pas connaître par le moindre mouvement qu'il en fût fatigué.

Lorsqu'il est insulté dans l'eau, soit qu'il dorme au fond de la rivière, ou qu'il se lève pour hennir, ou qu'il nage à la surface, il se jette avec fureur sur ses ennemis, et quelquefois il emporte avec les dents des planches de la meilleure barque. Mais ce qui est encore plus dangereux, c'est que, la prenant par le

bas, il la fait quelquefois couler à fond. On en trouve quantité d'exemples dans les voyageurs.

En 1731, un facteur de la compagnie d'Angleterre, nommé Galand, et le contre-maître d'un vaisseau anglais, furent malheureusement noyés dans la Gambie par un accident de cette nature. Sur la rivière du Sénégal, un de ces animaux, ayant été blessé d'une balle, et ne pouvant gagner le côté de la barque d'où le coup était parti, la frappa d'un coup de pied si furieux, qu'il brisa une planche d'un pouce et demi d'épaisseur, ce qui causa une voie d'eau qui faillit faire périr la barque. Celle de Jobson fut frappée trois fois par les hippopotames dans ses différentes navigations de la Gambie; un de ces animaux la perça d'un coup de dent jusqu'à faire une voie d'eau fort dangereuse. On ne put l'éloigner pendant la nuit que par la lumière d'une chandelle qu'on mit sur un morceau de bois et qu'on abandonna au cours de l'eau. Le même auteur trouva les hippopotames encore plus féroces, lorsque, ayant des petits, ils les portent sur le dos en nageant. Il observe que l'hippopotame s'accorde fort bien avec le crocodile, et qu'on les voit nager tranquillement l'un à côté de l'autre.

Cet animal est plus souvent sur la terre que dans l'eau. Il lui arrive souvent d'aller dormir entre les roseaux, dans les marais voisins de la rivière. Il serait inutile d'employer des filets pour le prendre; d'un coup de dent il briserait

toutes les cordes. Lorsque les pêcheurs le voient approcher de leurs filets, ils lui jettent quelque poisson dont il se saisit, et la satisfaction qu'il ressent de cette petite proie le fait tourner d'un autre côté. On en voit dans les rivières en troupes nombreuses. Ils ne sont pas si communs dans le Sénégal.

LIVRE QUATRIÈME.

VOYAGES SUR LA CÔTE DE GUINÉE. CONQUÊTES DE DAHOMAY.

CHAPITRE PREMIER.

Voyages de Villault, de Philips et de Loyer. Description du pays d'Issini.

Avant d'entrer dans la description générale de la Guinée, nous placerons dans ce livre quelques voyages qui n'ont eu d'autre but que le commerce, et nous y joindrons une digression sur les victoires du conquérant de Juida et d'Ardra, nommé le roi de Dahomay.

Un des premiers voyageurs qui se présentent dans cette partie de la collection dont nous donnons l'abrégé, est un Français nommé Villault de Bellefonds, contrôleur d'un bâtiment de la compagnie française des Indes en 1666. Nous en tirerons peu de chose, les pays qu'il a parcourus ayant été beaucoup mieux observés.

Il parle avec admiration des environs du cap de Monte, le premier qu'on rencontre après Sierra-Leone. En descendant sur la côte,

on a la vue d'une belle plaine, qui est bordée de tous côtés par des bois toujours verts, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du laurier. Du côté du sud, la perspective est terminée par la montagne du Cap, et du côté du nord par une vaste forêt, qui couvre de son ombre une petite île à l'embouchure de la rivière. Du côté de l'est, l'œil se perd dans la vaste étendue des prairies et des plaines qui sont revêtues d'une verdure admirable, parfumées de l'odeur qui s'en exhale sans cesse, et rafraîchies par un grand nombre de petits ruisseaux qui descendent de l'intérieur du pays. Le riz, le millet et le maïs sont ici plus abondans que dans aucune partie de la Guinée.

Les Nègres de cette côte sont généralement bien faits et robustes. Comme ils portent tous le nom de quelque saint, Villault voulut être informé de l'origine de cet usage. Il apprit qu'au départ de tous les vaisseaux dont ils avaient reçu quelque bienfait, ils avaient demandé les noms des officiers et de tous les gens de l'équipage, pour les faire porter à leurs enfans par un sentiment de reconnaissance. Charmé de ce récit, il donna deux couteaux au Nègre qui le lui avait fait, pour lui témoigner le plaisir qu'il avait pris à l'entendre. Ce pauvre Africain, surpris de cette générosité, lui demanda son nom, et lui promit de le faire porter au premier enfant mâle qu'il aurait de sa femme, qui était près d'accoucher.

L'autorité des Portugais sur les Nègres a

tant de force, qu'ils les conduisent à leur gré, sans qu'on les ait jamais vus se révolter contre eux, comme il leur est arrivé tant de fois à l'égard des autres nations de l'Europe. Enfin les Portugais sont si absolus dans cette grande contrée, qu'ils se font quelquefois servir à table par les enfans des rois du pays. Un de ces Portugais se trouvant à Sierra-Leone pour le commerce, dit à Villault qu'il faisait tous les ans un voyage au Sénégal, c'est-à-dire à deux cents lieues de son séjour ordinaire, et que, si les commodités lui manquaient pour faire ce voyage par eau, il se faisait porter par des Nègres, lui et toutes ses marchandises.

Le voyage du capitaine anglais Philips à l'île de San-Thomé et au royaume de Juida en Guinée (royaume dont nous parlerons dans la suite de ce recueil), n'a rien d'intéressant ni d'instructif que ce qui regarde la traite des Nègres. Ce commerce était l'objet d'un voyage qu'il fit sur le vaisseau *l'Annibal*, qu'il commandait pour des marchands associés, et qu'accompagnait un autre navire commandé par le capitaine Clay. On aura de quoi frémir plus d'une fois en lisant les récits qu'il fait de la meilleure foi du monde, et sans croire avoir le moindre reproche à se faire.

Il essuya dans sa route un de ces *tornados* qui sont fort communs sur les côtes d'Afrique. Dans l'espace d'une demi-heure, l'aiguille fit le tour entier du cadran, et le tonnerre, accompagné d'éclairs terribles, fit du ciel et de la

terre une scène d'horreur et d'épouvante. Des traces de soufre enflammé, qui paraissaient de tous côtés dans l'air, firent craindre à Philips que le feu ne prît au vaisseau; cependant il s'accoutuma par degrés à ces affreux phénomènes; et, dans la suite, en ayant éprouvé beaucoup d'autres, il se contenta, lorsqu'il était menacé de l'orage, d'amener toutes ses voiles, et d'attendre patiemment que le feu du ciel, les flots et les vents eussent exercé leur furie, ce qui dure rarement plus d'une heure, et même avec peu de danger, surtout près des côtes de Guinée, où les tornados viennent généralement du côté de la terre. On les regarde comme un signe que la côte n'est pas éloignée.

A l'arrivée des deux vaisseaux sur la côte de Juida, le roi envoya au comptoir anglais deux de ses cabochirs ou nobles, chargés d'un compliment pour les facteurs. Philips et Clay, qui étaient déjà débarqués, firent répondre au monarque qu'ils iraient le lendemain lui rendre leurs devoirs. Cette réponse ne le satisfit pas. Il fit partir sur-le-champ deux autres de ses grands pour les inviter à venir le même jour, et les avertir non-seulement qu'il les attendait, mais que tous les capitaines qui les avaient précédés étaient venus le voir dès le premier jour. Sur quoi, dans la crainte de l'offenser, les deux capitaines, accompagnés de Pierson, chef du comptoir anglais et de leurs gens, se mirent en chemin pour la ville royale.

Ils furent reçus à la porte du palais par plusieurs cabochirs, qui les saluèrent à la mode ordinaire des Nègres du pays, c'est-à-dire, en faisant d'abord claquer leurs doigts, et leur serrant ensuite les mains avec beaucoup d'amitié. Lorsqu'ils eurent traversé la cour, les mêmes seigneurs se jetèrent à genoux près de l'appartement du roi, firent encore claquer leurs doigts, touchèrent la terre du front, et la baisèrent trois fois; cérémonie d'usage lorsqu'ils s'approchent de leur maître. S'étant levés, ils introduisirent les Anglais dans la chambre du roi, qui était remplie de nobles à genoux; ils s'y mirent comme tous les autres, chacun dans son poste, et s'y tinrent constamment pendant toute l'audience: c'est la situation dans laquelle ils paraissent toujours devant le roi.

Sa majesté nègre, qui était cachée derrière un rideau, ayant jeté les yeux sur les Anglais par une petite ouverture, leur fit signe d'approcher. Ils s'avancèrent vers le trône, qui était une estrade d'argile de la hauteur de deux pieds, environnée de vieux rideaux sales qui ne se tirent jamais, parce que le monarque n'accorde point à ses cabochirs l'honneur de le voir au visage. Il avait près de lui deux ou trois petits Nègres, qui étaient ses enfans. Il tenait à la bouche une longue pipe de bois, dont la tête aurait pu contenir une once de tabac. A son côté il avait une bouteille d'eau-de-vie, avec une petite tasse d'argent assez malpropre. Sa tête était couverte, ou plutôt liée

d'un calicot fort grossier; et, pour habit, il portait une robe de damas rouge. Sa garde-robe était fort bien garnie de casaques et de manteaux de drap d'or et d'argent, de brocart, de soie, et d'autres étoffes à fleurs, brochées de grains de verre de différentes couleurs; présens qu'il se vantait d'avoir reçus des capitaines blancs que le commerce avait amenés dans ses états, et dont il prenait plaisir à faire admirer le nombre et la variété. Mais, de toute sa vie, il n'avait porté de chemise, ni de bas, ni de souliers.

Les Anglais se découvrirent la tête pour le saluer. Il prit les deux capitaines par la main, et leur dit d'un air obligeant qu'il avait eu beaucoup d'impatience de les voir, qu'il aimait leur nation; qu'ils étaient ses frères, et qu'il leur rendrait tous les bons offices qui dépendraient de lui. Ils le firent assurer, par l'interprète, de leur reconnaissance personnelle, et de l'affection de la compagnie royale d'Angleterre, qui, malgré les offres qu'elle recevait de plusieurs pays où les esclaves étaient en abondance, aimait mieux tourner son commerce vers le royaume de Juida pour y faire apporter toutes les commodités dont il avait besoin. Ils ajoutèrent qu'avec de tels sentimens, ils se flattaient que sa majesté ne ferait pas traîner en longueur leur cargaison d'esclaves, principal objet de leur voyage, et qu'elle ne souffrirait pas que ses cabochirs leur en imposassent sur le prix. Enfin ils promirent qu'à leur retour

en Angleterre, ils rendraient compte à leurs maîtres de ses faveurs et de ses bontés.

Il répondit que la compagnie royale d'Afrique était un *fort honnête homme*, qu'il l'aimait sincèrement, et qu'on traiterait de bonne foi avec ses marchands. Cependant il tint mal sa parole, ou plutôt, malgré les témoignages de respect qu'il recevait de ses cabochirs, il fit voir par sa conduite qu'il n'osait rien faire qui leur déplût : contraste assez ordinaire dans toute espèce de despotisme, où l'on voit souvent les esclaves faire trembler par leur férocité le maître qu'ils corrompent par leur bassesse.

Dans cette première audience il ne manqua rien à ses politesses. Après avoir fait assembler les Anglais auprès de lui, il but à la santé de son frère le roi d'Angleterre, de son *ami* la compagnie royale d'Afrique, et des deux capitaines. Ses liqueurs favorites étaient l'eau-de-vie et le *pitto*. Celle-ci est composée de blé d'Inde long-temps infusé dans l'eau. Elle tire sur le goût d'une espèce de bière que les Anglais nomment *ale*. Il y en a de si forte, qu'elle se conserve trois mois, et que deux bouteilles sont capables d'enivrer. On apporta bientôt devant le roi une petite table carrée, sur laquelle un vieux drap tenait lieu de nappe, garnie d'assiettes et de cuillères d'étain. Il n'y avait ni couteaux ni fourchettes, parce que l'usage du pays est de déchirer les viandes avec les doigts et les dents. On servit ensuite

un grand bassin d'étain, de la même couleur, dit Philips, que le teint de sa majesté, rempli de poules étuvées dans leur jus, avec un plat de patates bouillies pour servir de pain. Les poules étaient si cuites, qu'elles se dépeçaient d'elles-mêmes. Toute l'argenterie royale se réduisait à la petite tasse qui lui servait à boire de l'eau-de-vie. Le roi saluait souvent les Anglais par des inclinations de tête, baisait sa propre main, et poussait quelquefois de grands éclats de rire. Lorsqu'ils eurent cessé de manger, il prit dans le bouillon quelques pièces de volaille qu'il donna à ses enfans. Le reste fut distribué entre ses nobles, qui s'avancèrent en rampant sur le ventre comme autant de chiens. Leurs mains leur servirent de cuillères pour prendre la viande dans le bouillon. Ils la mangeaient ensuite avec beaucoup d'avidité.

A peine Philips se trouva-t-il capable d'aller jusqu'au marché des esclaves sans être soutenu, et la mauvaise odeur du lieu lui causait quelquefois des évanouissemens dangereux. Cette halle était un vieux bâtiment où l'on faisait passer la nuit aux esclaves, qui étaient dans la nécessité d'y faire tous leurs excrémens. Trois ou quatre heures que Philips était obligé d'y passer tous les jours ruinèrent tout-à-fait sa santé.

Les esclaves du roi furent les premiers qu'on offrit en vente, et les cabochirs exigèrent qu'ils fussent achetés avant qu'on en produisît d'autres, sous prétexte qu'étant de la maison royale

ils ne devaient pas être refusés, quoiqu'ils fussent non-seulement les plus difformes, mais encore les plus chers; mais c'était une des prérogatives du roi à laquelle on était forcé de se soumettre. Les cabochirs amenaient eux-mêmes ceux qu'ils voulaient vendre, chacun selon son rang et sa qualité: ils étaient livrés aux observations des chirurgiens anglais, qui examinaient soigneusement s'ils étaient sains et s'ils n'avaient aucune imperfection dans leurs membres; ils leur faisaient étendre les bras et les jambes; ils les faisaient sauter, tousser; ils les forçaient d'ouvrir la bouche et de montrer les dents pour juger de leur âge; car, étant tous rasés avant de paraître aux yeux des marchands, et bien frottés d'huile de palmier, il n'était pas aisé de distinguer autrement les vieillards de ceux qui étaient dans le milieu de l'âge. La principale attention était à n'en point acheter de malades, de peur que leur infection ne devînt bientôt contagieuse. La maladie qu'ils appellent *pian* (*yaws* en anglais) est fort commune parmi ces misérables; elle a presque les mêmes symptômes que le mal vénérien: ce qui oblige le chirurgien d'examiner les deux sexes avec la dernière exactitude. On tient les hommes et les femmes séparés par une cloison de grosses barres de bois pour prévenir les querelles.

Après avoir fait le choix de ceux qu'on veut acheter, on convient du prix et de la nature des marchandises; mais la précaution que les

facteurs avaient eue de commencer par cet article, leur épargna les difficultés qui naissent ordinairement : ils donnèrent aux propriétaires des billets signés de leur main, par lesquels ils s'engagèrent à délivrer les marchandises en recevant les esclaves. L'échange se fit le jour d'après. Philips et Clay firent marquer cette misérable troupe avec un fer chaud à la poitrine et sur les épaules, chacun de la première lettre du nom de son bâtiment. La place de la marque est frottée auparavant d'huile de palmier ; trois ou quatre jours suffisent pour fermer la plaie et pour faire paraître les chairs fort saines.

A mesure qu'on a payé pour cinquante ou soixante, on les fait conduire au rivage. Un cabochir, sous le titre de capitaine d'esclaves, prend soin de les embarquer et de les rendre sûrement à bord. S'il s'en perdait quelqu'un dans l'embarquement, c'est le cabochir qui en répond aux facteurs, comme c'est le capitaine du lieu de dépôt ou du marché qui est responsable de ceux qui s'échapperaient pendant la vente, et jusqu'au moment qu'on leur fait quitter la ville. Dans le chemin, jusqu'à la mer, ils sont conduits par deux autres officiers que le roi nomme lui-même, et qui reçoivent de chaque vaisseau, pour prix de leur peine, la valeur d'un esclave en marchandises. Tous ces devoirs furent remplis si fidèlement, que de treize cents esclaves achetés et conduits dans un espace si court, il ne s'en perdit pas un.

Il y a aussi un capitaine de terre dont la commission est de garantir les marchandises du pillage et du larcin. Après les avoir débarquées, on est quelquefois forcé de les laisser une nuit entière sur le rivage, parce qu'il ne se présente pas toujours assez de porteurs. Malgré les soins et l'autorité du capitaine, il est difficile de mettre tout à couvert. Il l'est encore plus d'obtenir la restitution de ce qu'on a perdu.

Lorsque les esclaves sont arrivés au bord de la mer, les canots des vaisseaux les conduisent à la chaloupe, qui les transporte à bord. On ne tarde point à les mettre aux fers deux à deux, dans la crainte qu'ils ne se soulèvent ou qu'ils ne s'échappent à la nage. Ils ont tant de regret à s'éloigner de leur pays, qu'ils saisissent l'occasion de sauter dans la mer, hors des canots, de la chaloupe ou du vaisseau, et qu'ils demeurent au fond des flots jusqu'à ce que l'eau les étouffe. Le nom de la Barbade leur cause plus d'effroi que celui de l'enfer. On en a vu plusieurs dévorés par les requins au moment qu'ils s'élançaient dans la mer. Ces animaux sont si accoutumés à profiter du malheur des Nègres, qu'ils suivent quelquefois un vaisseau jusqu'à la Barbade pour faire leur proie des esclaves qui meurent en chemin, et dont on jette les cadavres à la mer.

Les deux vaisseaux perdirent douze Nègres qui se noyèrent volontairement, et quelques

autres qui se laissèrent mourir par une obstination désespérée à ne prendre aucune nourriture. Ils sont persuadés qu'en mourant ils retournent aussitôt dans leur patrie. On conseillait à Philips de faire couper à quelques-uns les bras et les jambes pour effrayer les autres par l'exemple. D'autres capitaines s'étaient bien trouvés de cette rigueur; mais il ne put se résoudre à traiter avec tant de barbarie de misérables créatures qui étaient comme lui l'ouvrage de Dieu, et qui n'étaient pas, dit-il, moins chères au Créateur que les blancs. Il les avait pourtant fait marquer d'un fer chaud, comme des criminels, et les amenait enchaînés. Croyait-il ce traitement plus légitime aux yeux du Créateur?

Philips, qui avait entendu vanter tant de fois les poisons des Nègres, et l'art avec lequel ils en infectent leurs flèches, eut la curiosité de prendre là-dessus des informations. Mais, pour les rendre plus certaines, il engagea un cabochir à le visiter dans le magasin. Là, il commença par lui faire avaler plusieurs verres de liqueurs fortes; et, le voyant échauffé par le plaisir de boire, il lui marqua une vive affection et lui fit divers présens : enfin il le pressa de lui apprendre de bonne foi comment les Nègres empoisonnaient les blancs, quel était leur secret pour communiquer le poison jusqu'à leurs armes, et s'ils avaient quelque antidote dont l'effet fût aussi sûr que celui du mal. Tout l'éclaircissement qu'il put tirer, fut

que les poisons en usage dans le pays, venaient de fort loin et s'achetaient fort cher; que la quantité nécessaire pour empoisonner un homme revenait à la valeur de trois ou quatre esclaves; que la méthode ordinaire pour l'employer était de le mêler dans l'eau ou dans quelque autre liqueur, qu'il fallait faire avaler à l'ennemi dont on voulait se défaire; qu'on se mettait la dose du poison sous l'ongle du petit doigt, où elle pouvait être conservée long-temps, ne pénétrant point la peau, et qu'adroitement on trouvait le moyen de plonger le doigt dans la calebasse ou la tasse qui contenait la liqueur; qu'au même instant le poison ne manquait pas de se dissoudre, et que son action était si forte, lorsqu'il était bien préparé, qu'il n'y avait point d'antidote qui pût être assez tôt employé. Le cabochir ajouta que les empoisonnemens n'étaient pas si communs dans le royaume de Juida que dans les autres pays nègres, non que les haines y fussent moins vives, mais à cause de la cherté du poison. Philips avait prié le roi, dès sa première audience, de ne pas permettre que les Anglais fussent exposés au poison. Ce prince avait ri de cette prière, et l'avait assuré que ce barbare usage n'était pas connu dans ses états. Cependant Philips observa qu'il refusait de boire dans la même tasse dont les Anglais et les cabochirs s'étaient servis, et que, si on lui présentait une bouteille de liqueur, il voulait que celui dont il l'avait reçue en essayât

le premier. Au contraire, les cabochirs avalaient sans précaution tout ce qui leur venait de la main des Anglais.

Dans l'île de San-Thomé, les Portugais sont des empoisonneurs si habiles, que, si l'on s'en rapporte aux informations de Philips, en coupant une pièce de viande, le côté qu'ils veulent donner à leur ennemi sera infecté de poison sans que l'autre s'en ressente; c'est-à-dire que le couteau n'est empoisonné que d'un côté. Cependant l'auteur fait remarquer avec soin qu'il n'en parle que sur le témoignage d'autrui, et qu'en relâchant dans l'île de San-Thomé, ni lui ni ses gens n'en firent aucune expérience.

A peu de distance de la ville royale de Juida, on trouve trente ou quarante gros arbres qui forment la plus agréable promenade du pays. L'épaisseur des branches, ne laissant point de passage à la chaleur du soleil, y fait régner une fraîcheur continuelle. C'était sous ces arbres que Philips passait la plus grande partie du temps. On y tenait un marché. Entre plusieurs spectacles bizarres, il eut celui d'une table publique, ou auberge nègre, qu'il a cru digne d'une description. Le Nègre qui avait formé cette entreprise avait placé au pied d'un des plus gros arbres une grande pièce de bois de trois ou quatre pieds d'épaisseur : c'était la table; elle n'était soutenue sur la terre que par son propre poids. Les mets étaient du bœuf et de la chair de chien bouillis, mais

enveloppés dans une peau crue de vache. De l'autre côté, on voyait, dans un grand plat de terre, du *kanki*, espèce de pâte molle composée de poisson pouri et de farine de maïs, pour servir de pain. Lorsqu'un Nègre avait envie de manger, il venait se mettre à genoux contre la table, sur laquelle il exposait huit ou neuf coquilles ou cauris. Alors le cuisinier coupait fort adroitement de la viande pour le prix. Il y joignait une pièce de kanki avec un peu de sel. Si le Nègre n'avait pas l'estomac assez rempli de cette portion, il donnait plus de coquilles et recevait plus de viande. Philips vit tout à la fois, autour de la table, neuf ou dix Nègres que le cuisinier servait avec beaucoup de promptitude et d'adresse, et sans la moindre confusion. Ils allaient boire ensuite à la rivière, car l'usage des Nègres est de ne boire qu'après leur repas.

Philips parle d'un roi nègre qui s'était fait accompagner de deux de ses femmes : elles l'avaient suivi chez les Anglais; et suivant l'usage du pays, où l'on n'a pas honte d'être chargé de vermine, elles lui nettoyaient souvent la tête en public, et prenaient plaisir à manger ses poux.

La mer est toujours si grosse le long de la côte, que les canots n'allaient jamais du bord anglais au rivage sans qu'il y en eût quelqu'un de renversé. Mais l'habileté des rameurs nègres est surprenante. D'ailleurs ils nagent et ils plongent avec tant d'adresse, que leurs

amis n'ont presque rien à risquer avec eux. Au contraire, ils laissent périr impitoyablement ceux qu'ils ont quelque sujet de haïr.

Tous les capitaines achètent leurs canots sur la côte d'Or, et ne manquent point de les fortifier avec de bonnes planches, pour les rendre capables de résister à la violence des flots. Ils sont composés d'un tronc de cotonnier. Les plus grands n'ont pas plus de quatre pieds de largeur ; mais ils en ont vingt-huit ou trente de longueur, et contiennent depuis deux jusqu'à douze rameurs. Ceux qui conviennent le plus à la côte de Juida sont à cinq ou six rames.

Philips portait en Europe une jeune panthère qui trouva le moyen de sortir de sa cage, et saisissant une femme à la jambe, lui emporta le mollet dans un instant. Un matelot anglais qui accourut aussitôt, donna quelques petits coups à la panthère qui la firent ramper comme un épagneul ; et, la prenant entre ses bras, il la porta sans résistance jusqu'à sa cage.

On éprouva à la fin du voyage combien il fallait peu se fier à l'espèce de docilité que cet animal avait montrée. On avait coutume de jouer avec lui à travers les barreaux de sa cage comme avec un chat, et avec aussi peu de danger. Un jeune Anglais, qui était accoutumé à ce badinage, se blessa un jour la main dans sa cage contre la pointe d'un clou qui fit sortir quelques gouttes de sang. L'animal n'eut pas

plus tôt vu le sang, qu'il sauta sur la main, et la déchira en un instant jusqu'au poignet.

Il paraît qu'on ne doit pas plus se fier à la familiarité des panthères qu'à celle des despotes.

L'équipage de Philips fut cruellement ravagé par la maladie. Il en prend occasion de s'étendre sur les désagrémens du commerce des esclaves, quand la contagion se met parmi eux. « Quel embarras, dit-il, à leur fournir régulièrement leur nourriture, à tenir leurs logemens dans une propreté continuelle! et quelle peine à supporter non-seulement la vue de leur misère, mais encore leur puanteur qui est bien plus révoltante que celle des blancs! Le travail des mines, qu'on donne pour exemple de ce qu'il y a de plus dur au monde, n'est pas comparable à la fatigue de ceux qui se chargent de transporter des esclaves. Il faut renoncer au repos pour leur conserver la santé et la vie; et si la mortalité s'y met, il faut compter que le fruit du voyage est absolument perdu, et qu'il ne reste que le cruel désespoir d'avoir souffert inutilement des peines incroyables. » Il pouvait y joindre le remords d'un crime inutile. Mais qui pourrait être tenté de plaindre les malheurs de l'avarice et de la tyrannie?

Le père Loyer, jacobin de l'Annonciation de Rennes en Bretagne, nommé par le pape préfet des missions apostoliques pour la côte de la Guinée, partit en 1700 sur un vaisseau français qui reportait en Afrique un prétendu

prince nègre, nommé Aniaba, dont l'histoire est assez singulière.

Un roi d'Issini avait donné au père Consalve, autre missionnaire, deux petits Nègres pour les faire élever dans le christianisme. Consalve, apparemment dans l'envie de se faire valoir, envie si naturelle à qui vient de loin, fit passer ces deux Nègres, lorsqu'il fut de retour en France, pour les fils du roi d'Issini. Ils se nommaient Aniaba et Rianga. Rianga mourut. Aniaba fut baptisé par le célèbre Bossuet; il reçut en France l'éducation qu'on croyait convenable à un jeune prince. Louis XIV fut son parrain. On lit dans un Mercure de France, imprimé en 1701, que cet Aniaba reçut l'Eucharistie des mains du cardinal de Noailles, et offrit un tableau à la Vierge pour mettre tous ses états sous sa protection, avec un vœu solennel d'employer, à son retour en Afrique, tous ses soins et ses efforts à la conversion de ses sujets. En débarquant sur la côte, il fut reconnu pour le fils d'un cabochir d'Issini; il retourna à sa religion, et se moqua des Français.

« Le lecteur, dit le père Loyer, sera surpris de trouver ici des royaumes dont les monarques ne sont que des paysans; des villes qui ne sont bâties que de roseaux; des vaisseaux composés d'un tronc d'arbre; et surtout un peuple qui vit sans soins, qui parle sans règle, qui fait des affaires sans le secours de l'écriture, et qui marche sans habit; un peuple

dont une partie vit dans l'eau comme les poissons; un autre dans des trous comme des vers, aussi nu et presque aussi stupide que ces animaux. » Mais le lecteur est assez avancé dans l'histoire d'Afrique pour n'être pas surpris de ces singularités sauvages que nous avons déjà vues partout.

Loyer nous a donné la description du petit canton d'Issini, qu'il appelle royaume, et qui tire son nom de la rivière d'Issini, qui tombe dans la mer par plusieurs embouchures, dans le voisinage de la côte de l'Ivoire ou des Dents. Elle est navigable pour les grandes barques l'espace de soixante lieues, jusqu'à ce qu'on se trouve arrêté par une chaîne de rocs qui interrompt le cours de la rivière. Cette chute d'eau est fort raide, et forme une cascade admirable dont le bruit se fait entendre à plusieurs lieues. Des deux côtés, les Nègres ont ouvert des sentiers par lesquels ils tirent leurs canots; et les lançant ensuite au-dessus de la cataracte, ils assurent qu'ils peuvent remonter la rivière pendant trente jours, sans être arrêtés par le moindre obstacle. Si l'on doit s'en rapporter à leur témoignage, et s'il est vrai, comme ils le prétendent aussi, que le cours de la rivière est quelquefois nord, ou nord-est, ou nord-ouest, elle peut venir du Niger.

Les bois qui couvrent les campagnes du royaume d'Issini servent de retraite à des légions innombrables d'animaux dont les Nègres mêmes ne connaissent pas tous les noms. Le

principal est l'éléphant. Les Nègres lui font la guerre pour sa chair et ses dents. Ils font servir ses oreilles à couvrir leurs tambours. Mais ils ne pensent point à l'apprivoiser, quoiqu'ils puissent en tirer beaucoup d'utilité. Les bois sont remplis de toutes sortes de bêtes fauves, qui seraient en beaucoup plus grand nombre, si les lions, les panthères, les léopards et d'autres bêtes de proie ne les détruisaient. Celles-ci sont si redoutables, que les habitans du pays sont forcés d'allumer des feux pendant la nuit pour les éloigner de leurs huttes. Quelque temps avant l'arrivée du père Loyer, elles avaient dévoré un Nègre en plein jour. Pendant le séjour qu'il fit dans le pays, un tigre entra dans une maison d'Assoko, ville capitale, et tua huit moutons qui appartenaient au roi Akasini. Les Français n'étaient pas plus en sûreté dans leur fort; car, le 7 de mars 1702, une panthère leur enleva une chienne qu'ils employaient à la garde de la place. Le 17, à la même heure, un de ces furieux animaux sauta par-dessus les palissades, quoiqu'elles eussent dix pieds de haut, tua deux brebis, et un belier qui se défendit long-temps avec ses cornes; enfin, s'apercevant qu'on avait pris l'alarme au fort, il se retira; mais, quelques heures après, il revint avec la même audace par le bastion du côté de la mer, attaqua la sentinelle, et ne prit la fuite qu'en voyant accourir toute la garnison.

Les civettes sont communes dans le royaume

d'Issini. Loyer en vit plusieurs qui s'apprivoisaient parfaitement entre les mains des Français, et qui vivaient de rats et de souris. Elles ont le cri et les autres propriétés des chats. Les endroits qu'elles fréquentent dans les bois se reconnaissent à l'odeur de musc : car, en se frottant contre les arbres, elles y laissent de petites parties de cette précieuse drogue, que les Nègres ramassent et qu'ils vendent aux Européens. On trouve aussi dans les bois quantité de porcs-épics, dont la chair est d'un excellent goût ; des assomanglies qui, ressemblant au chat par le corps, ont la tête du rat, et la peau marquetée comme le tigre. Les Nègres racontent que cet animal est le mortel ennemi de la panthère.

Il y a peu de pays où les singes soient en plus grande abondance et avec plus de variété dans leur grandeur et dans leur figure. On a déjà parlé des plus gros que l'on nomme Barris. Au mois de janvier 1702, le matelot du fort, qui était en même temps le chasseur de la garnison, blessa un de ces gros singes et le prit. Le reste de la troupe, quoique effrayé par le bruit d'une arme à feu, entreprit de venger le prisonnier, non-seulement par ses cris, mais en jetant de la boue et des pierres en si grand nombre, que le chasseur fut obligé de tirer plusieurs coups pour les écarter. Enfin il amena au fort le singe blessé et lié d'une corde très-forte. Pendant quinze jours il fut intraitable, mordant, criant, et donnant des marques continuelles

de rage. On ne manquait pas de le châtier à coups de bâton, et de lui diminuer chaque fois quelque chose de sa nourriture. Cette conduite l'adoucit par degrés, jusqu'à le rendre capable de faire la révérence, de baiser la main, et de réjouir toute la garnison par ses souplesses et son badinage. Dans l'espace de deux ou trois mois, il devint si familier, qu'on lui accorda la liberté, et jamais il ne marqua la moindre envie de quitter le fort. Battre et nourrir, c'est ainsi qu'on fait des esclaves.

On admire beaucoup de petits oiseaux un peu plus gros que la linotte, et blancs comme l'albâtre, avec une queue rouge, tachetée de noir. Leur musique rend la promenade délicieuse dans les bois. Les moineaux sont plus rouges que ceux de l'Europe, et ne sont pas en moindre nombre. Les poules, que les habitans nomment *amoniken*, sont moins grosses que celles de France; mais la chair en est plus tendre, plus blanche et de meilleur goût.

Les huîtres et les moules sont d'une monstrueuse grosseur. Depuis le mois de septembre jusqu'au mois de janvier, les tortues de mer viennent pondre sur cette côte. On suit leurs traces sur le sable pour découvrir leurs œufs, dont le nombre, pour une seule tortue, monte à cent cinquante, et quelquefois jusqu'à deux cents. Ils sont ronds et de la grosseur des œufs de poule; mais au lieu d'écaille ils ne sont couverts que d'une pellicule fort douce. Le goût n'en est point agréable; cependant ils valent

mieux que les œufs des tortues de rivière, qui ne sont pas moins communes dans le pays. On y trouve aussi des lamantins et des caïmans.

Le nombre des rats et des souris est incroyable. Les sauterelles font un bruit étrange dans les campagnes, et même au sommet des maisons. Cette musique, jointe à celle des grillons, des moustiques, des cousins, qui sont encore plus redoutables par leur aiguillon, ne laisse aucun repos la nuit et le jour, surtout si l'on y ajoute la piqûre des mille-pieds, qui cause pendant vingt-quatre heures une inflammation très-douloureuse. On trouve aussi de tous côtés des araignées velues et de la grosseur d'un œuf, et des scorpions volans, dont on assure que la piqûre est mortelle; enfin les mites, les teignes, les cloportes, les fourmis de terre et les fourmis ailées sont des engeances pernicieuses qui détruiseut les étoffes, le linge, les livres, le papier, les marchandises, et tout ce qu'elles rencontrent, malgré tous les soins qu'on apporte à s'en garantir.

Les abeilles, qui sont en abondance dans le royaume d'Issini, donnent d'excellente cire et du miel délicieux. Le 9 avril 1702, un essaim de ces petits animaux vint s'établir au fort Français, dans un baril vide qui avait contenu de la poudre. Non-seulement ils le remplirent de miel et de cire, mais ils produisirent d'autres essaims, qui auraient pu multiplier à l'infini, s'ils eussent été ménagés soigneusement.

Le royaume d'Issini, connu autrefois sous

le nom d'Asbini, est habité par deux sortes de Nègres, les Issinois et les Vétères. Les habitans naturels sont les Vétères, dont le nom signifie *pêcheurs de la rivière.* On raconte que les Ezieps, nation voisine du cap Apollonia, qui était gouvernée par un prince nommé Fay, se trouvant fort mal, il y a plus de cent ans, du voisinage des peuples d'Axim, abandonnèrent leur pays pour se retirer dans le canton d'Asbini, qui appartenait aux Vétères. Ceux-ci prirent pitié d'une malheureuse nation, lui accordèrent un asile avec des terres pour les cultiver, et ne mirent plus de différence entre eux-mêmes et ces nouveaux hôtes. Cette bonne intelligence se soutint pendant plusieurs années; mais les Ezieps, qui étaient d'un caractère turbulent, s'étant enrichis par leur commerce avec les Européens, commencèrent bientôt à mépriser leurs bienfaiteurs. Ils joignirent l'oppression au mépris, et la tyrannie fut portée si loin, que les Vétères, se repentant de leurs anciennes bontés, résolurent de chasser ces ingrats; mais c'était une entreprise difficile. Ils ignoraient l'usage des armes à feu, et les redoutaient beaucoup, tandis que les Ezieps en étaient bien fournis, et n'étaient pas moins exercés à s'en servir; aussi furent-ils obligés d'attendre une occasion de vengeance qui ne se présenta qu'en 1670.

Une autre nation, nommée les Oschims, qui habitait la contrée d'Issini, dix lieues au delà du cap Apollonia, prit querelle avec les peuples

de Ghiamo ou Ghiomray, habitans de ce cap. Les Issinois ou les Oschims, après plusieurs batailles, dans lesquelles ils furent maltraités, résolurent d'abandonner leur pays pour chercher une autre retraite. Ils jetèrent les yeux sur le canton des Vétères, dont la bonté s'était fait connaître pour les Ezieps dans les mêmes circonstances. Zénan, leur roi ou leur chef, était de la famille des Aumouans, qui était celle des anciens roi des Vétères. Une raison si forte leur fit espérer d'obtenir ce qui avait été accordé gratuitement aux Ezieps. C'était le temps où les Vétères, irrités contre leurs premiers hôtes, s'affligeaient d'être trop faibles pour faire éclater leur ressentiment. Ils reçurent les Issinois à bras ouverts, leur accordèrent des terres, et leur communiquèrent tous leurs projets de vengeance. Les interêts de ces deux nations devenant les mêmes, elles traitèrent les Ezieps avec un dédain qui produisit bientôt une guerre ouverte. Comme les Issinois étaient pourvus d'armes à feu, il fut impossible aux Ezieps de résister long-temps à deux puissances réunies. Après avoir été défaits plusieurs fois, ils se virent forcés de se retirer dans un lieu de la côte de l'Ivoire, ou du pays de Koakoas, sur la rive ouest de la rivière de Saint-André. Ils s'y sont établis, quoiqu'ils y soient souvent exposés aux incursions des Issinois, leurs mortels ennemis, qui ne reviennent guère sans avoir emporté quelque butin. Depuis cette révolution, le pays d'Asbini qu'occupaient les Ezieps,

après l'avoir obtenu des Vétères, et la rivière du même nom, étant passés entre les mains des Issinois, ont pris le nom d'*Issini*, de leurs nouveaux possesseurs; et l'ancien territoire des Issinois, qu'on nomme encore le Grand-Issini, pour le distinguer de l'autre, dont il n'est éloigné que de dix lieues, est demeuré sans habitans. On voit que ces peuplades nègres ont été souvent refoulées les unes sur les autres, et qu'un même lieu a souvent changé d'habitans comme autrefois notre Europe. Quiconque possède peu, change aisément de demeure. Ce sont les richesses et la police qui fixent une nation.

La pierre d'*aigris*, qui tient lieu de monnaie parmi les barbares, est fort estimée d'eux, quoiqu'elle n'ait ni lustre ni beauté. Les Kompas, nation voisine, la brisent en petits morceaux qu'ils percent fort adroitement, et qu'ils passent dans de petits brins d'herbe pour les vendre aux Vétères. Chaque petit morceau est estimé deux liards de France. Il se trouve peu d'or sur cette côte.

Les Vétères se bornent à la pêche de la rivière, parce qu'ils n'ont pas la hardiesse de s'exposer aux flots de la mer sur une côte qui est ordinairement fort orageuse. Ils se font des réservoirs où le poisson entre de lui-même, et dans lesquels il prend plaisir à demeurer. Ce sont de grands enclos de roseaux, soutenus par des pieux dans les endroits où la rivière a moins de profondeur. Ils n'y laissent qu'une ouver-

ture, qui sert de porte au poisson pour entrer. S'ils ont besoin de quelque poisson extraordinaire, ils vont dans ces lieux avec de petits filets, et choisissent ce qu'ils désirent, comme nous le faisons en Europe dans nos réservoirs.

Les Kompas bordent le pays des Vétères. C'est une nation gouvernée en forme de république, ou plutôt d'aristocratie, car ce sont les chefs des villages qui discutent les intérêts publics, et qui en décident à la pluralité des voix. Leur pays est composé d'agréables collines que les habitans cultivent soigneusement, et qui produisent tous les grains qu'on y sème, tandis que le terroir des côtes, qui n'est qu'un sable sec et brûlé, demeure éternellement stérile. Les Vétères et les Issinois ne subsisteraient pas long-temps sans le secours des Kompas. Ils reçoivent d'eux leurs principales provisions, et leur rendent en échange des armes à feu, des pagnes et du sel, dont les Kompas sont absolument dépourvus. C'est d'eux encore que les Issinois tirent l'or qu'ils emploient au commerce. Les Kompas le retirent d'une autre nation qui habite plus loin dans les terres. On peut observer que c'est toujours dans l'intérieur de ces contrées et loin de la mer que se trouve l'or que le commerce apporte sur les côtes.

Ils ont grand soin d'entretenir leur noirceur en se frottant tous les jours la peau d'huile de palmier, mêlée de poudre de charbon, ce qui la rend brillante, douce et unie comme une

glace de miroir. On ne leur voit jamais un poil ni la moindre saleté sur le corps. A mesure qu'ils vieillissent, leur noirceur diminue, et leurs cheveux de coton deviennent gris. Ils donnent quantité de formes différentes à cette chevelure. Leurs peignes, qui sont de bois ou d'ivoire, à quatre dents, y sont toujours attachés. L'huile de palmier mêlée de charbon, qui leur sert à se noircir la peau, leur tient aussi lieu d'essence pour la tête. Ils parent leurs cheveux de petits brins d'or et de jolies coquilles. Ils n'ont pas d'autres rasoirs que leurs couteaux, mais ils savent les rendre fort tranchans. Les uns ne se rasent que la moitié de la tête, et couvrent l'autre moitié d'un petit bonnet retroussé sur l'oreille. D'autres laissent croître plusieurs touffes de cheveux, en différentes formes, suivant leur propre caprice. Ils sont passionnés pour leur barbe : ils la peignent régulièrement, et la portent aussi longue que les Turcs. Le goût de la propreté du corps est commun à toute la nation d'Issini. Ils se lavent à tout moment les mains, le visage et la tête entière. L'habitude qu'ils ont d'être nus (ils sont très-voisins de la ligne), fait qu'ils n'y trouvent ni peine ni honte. Il n'y a que leurs *brembis* et leurs *bahoumets*, différentes espèces de cabochirs, qui soient tout-à-fait vêtus.

Les Issinois ont cela de commun avec les anciens Spartiates, que le vol n'est jamais puni parmi eux. Ils font gloire de raconter leurs exploits dans ce genre. Le roi même les y en-

courage. Si quelqu'un de ses sujets a fait un vol considérable et craint d'être découvert, il s'adresse au roi, en lui offrant la moitié du butin, et l'impunité est certaine à ce prix.

Ils sont si défians dans le commerce, qu'il faut toujours leur montrer l'argent ou les marchandises d'échange avant qu'ils entrent dans aucun traité. S'il est question de vous rendre quelque service, ils veulent être payés d'avance, et souvent ils disparaissent avec le salaire. Il est rare qu'ils remplissent jusqu'à la fin tous leurs engagemens, à moins que les *daschis* ou les présens d'usage ne soient renouvelés plusieurs fois. Cependant, lorsqu'ils achètent quelque chose, on est obligé de se fier à leur bonne foi pour la moitié du prix ; ce qui expose toujours les marchands de l'Europe à quelque perte. Ces friponneries sont communes à toute la nation, depuis le roi jusqu'au plus vil esclave.

Leur avarice va si loin, que, s'ils tuent un mouton, ils le regrettent jusqu'aux larmes pendant huit jours, quoique cet excès de générosité ne leur arrive guère que pour traiter quelque Européen de distinction, dont ils reçoivent dix fois la valeur de leur dépense. S'ils élèvent de la volaille, ce n'est que pour la vendre et pour en conserver le prix. Ils se retranchent tout ce qui n'est point absolument nécessaire à la vie : où l'avarice va-t-elle se placer !

Les femmes se plaisent à porter autour de la ceinture, quantité d'instrumens de cuivre, d'é-

tain, et surtout des clefs de fer, dont elles se font une parure, quoique souvent elles n'aient pas dans leurs cabanes une boîte à fermer. Elles suspendent aussi à leur ceinture plusieurs bourses de différentes grandeurs, remplies de bijoux, ou du moins de bagatelles qui en ont l'apparence, pour se faire une réputation de richesse, surtout aux yeux des Européens. Leurs jambes et leurs bras sont moins ornés que chargés de bracelets, de chaînes et d'une infinité de petits bijoux de cuivre, d'étain et d'ivoire. Le père Loyer en vit plusieurs qui portaient ainsi jusqu'à dix livres en clincailleries; plus fatiguées, dit-il, sous le poids de leurs ornemens que les criminels de l'Europe ne le sont sous celui de leurs chaînes. La vanité fait donc partout des victimes volontaires!

Le jour qu'elles mettent au monde un enfant, elles le portent à la rivière, le lavent, se lavent elles-mêmes, et retournent immédiatement à leurs occupations ordinaires. Nous avons déjà vu la même chose dans d'autres contrées d'Afrique; d'où il faut nécessairement conclure que, dans les pays très-chauds, l'accouchement est très-peu pénible.

La porte des maisons, ou des huttes, est un trou d'un pied et demi carré, par lequel on ne passe qu'en rampant, avec assez de difficulté; elle est fermée d'un tissu de roseaux, attaché intérieurement avec des cordes, pour servir de défense contre les panthères. Pendant la nuit, on allume du feu au centre des huttes; et comme

elles sont sans cheminée, il y règne toujours une fumée épaisse. Les Nègres s'y couchent sur des nattes ou des roseaux, les pieds contre le feu. Leurs femmes habitent des cabanes séparées, où elles mangent et couchent à part, rarement du moins avec leurs maris. Toutes ces huttes sont environnées d'une palissade ou d'une haie de roseaux, qui forme une cour dont la porte se ferme toutes les nuits. Cette cour et le fond des cabanes, qui n'est que de sable, sont nettoyées dix fois le jour par leurs femmes et les filles, dont l'emploi est d'entretenir l'ordre et la propreté.

C'est une coutume immémoriale parmi les Issinois d'avoir pour chaque village, à cent pas de l'habitation, une maison séparée qu'ils appellent *bournamon*, où les femmes et les filles se retirent pendant leurs infirmités lunaires. On a soin de leur y porter des provisions, comme si elles étaient infectées de la peste. Elles n'osent déguiser leur situation, parce qu'elles risqueraient beaucoup à tromper leurs maris. Dans la cérémonie du mariage, on les fait jurer par leur fétiche d'avertir leur mari aussitôt qu'elles s'aperçoivent de leur état, et de se rendre sur-le-champ au bournamon.

De toutes les maladies auxquelles ils sont sujets, il n'y en a point de plus épidémique que celle que nous nommons vénérienne; ils en sont tous infectés plus ou moins : on en voit quelques-uns tomber en pouriture pour avoir

négligé le mal dans son origine. Ce mal ne les empêche pas de mettre tout leur bonheur dans le commerce des femmes. Ils sont fort affligés aussi par les maux d'yeux, qui vont souvent jusqu'à leur faire perdre entièrement la vue, et qu'on attribue à la réflexion du soleil sur des sables d'une blancheur et d'une sécheresse extrêmes.

Pour les blessures, ils emploient une herbe dont le suc, mis sur la plaie avec le marc, produit des cures si merveilleuses, qu'ils comptent pour rien une blessure de cinq pouces de profondeur, où l'os même est endommagé, et qu'ils sont sûrs de la guérir en trois semaines. Loyer en vit des exemples si surprenans, qu'il se dispense de les rapporter, parce qu'on les prendrait pour des fables.

Les Nègres sont fort soigneux, pendant leur vie, d'acheter et de préparer tout ce qui doit servir à leur enterrement : c'est un beau drap de coton rayé pour les envelopper; un cercueil et des bijoux d'or ou d'autres matières pour l'orner, dans l'opinion que l'accueil qu'on leur fera dans l'autre monde répondra aux ornemens de leur sépulture. Un Nègre qui voyagerait parmi nous serait fondé à croire que nous avons la même opinion, en voyant l'émulation de faste et de vanité qui règne dans nos enterremens.

On a représenté la religion de ces Nègres avec de fausses couleurs. Villault, par exemple, s'est fort trompé en rapportant qu'ils

adorent les fétiches comme leurs divinités. Ils désavouent eux-mêmes la doctrine qu'il leur attribue. Suivant le père Loyer, ils reconnaissent un Dieu créateur de toutes choses, et particulièrement des fétiches, qu'il envoie sur la terre pour rendre service au genre humain. Cependant leurs notions sur l'article des fétiches sont fort confuses. Les plus vieux Nègres paraissent embarrassés lorsqu'on les interroge; ils ont appris seulement par une ancienne tradition qu'ils sont redevables aux fétiches de tous les biens de la vie, et que ces êtres, aussi redoutables que bienfaisans, ont aussi le pouvoir de leur causer toutes sortes de maux. Nous traiterons dans la suite l'article des fétiches.

Chaque jour au matin, ils vont se laver à la rivière, et se jettent sur la tête une poignée d'eau, à laquelle ils mêlent quelquefois du sable pour exprimer leur humilité; ils joignent les mains, les ouvrent ensuite, et prononcent doucement le mot d'*Ecksavais*. Après quoi, levant les yeux au ciel, ils font cette prière : *Anghioumé, mamé enaro, mamé orié, mamé sckiché e okkori, mamé akana, mamé brembi, mamé angnan e aounsan;* ce qui signifie : « Mon Dieu, donnez-moi aujourd'hui du riz » et des ignames, donnez-moi de l'or et de » l'aigris; donnez-moi des esclaves et des ri» chesses; donnez-moi la santé, et accordez» moi d'être prompt et actif. » C'est à cette prière que se réduisent toutes leurs adorations. Ils croient Dieu si bon, qu'il ne peut, disent-ils,

leur faire du mal : il a donné tout son pouvoir aux fétiches, et ne s'en est pas réservé.

On peut se reposer sans défiance sur le serment des Nègres, lorsqu'ils ont juré par leur fétiche, et surtout lorsqu'ils l'ont avalé. Pour tirer la vérité de leur bouche, il suffit de mêler quelque chose dans de l'eau, d'y tremper un morceau de pain, et de leur faire boire ce fétiche en témoignage de la vérité. Si ce qu'on leur demande est tel qu'ils le disent, ils boiront sans crainte; s'ils parlent contre le témoignage de leur cœur, rien ne sera capable de les faire toucher à la liqueur, parce qu'ils sont persuadés que la mort est infaillible pour ceux qui jurent faussement. Leur usage est de râper un peu de leur fétiche, qu'ils mettent dans de l'eau ou qu'ils mêlent avec quelque aliment. Un Nègre qui s'engage par cette espèce de lien trouve plus de crédit parmi ses compatriotes qu'un chrétien n'en trouve parmi nous en offrant de jurer sur les saints Évangiles.

Les Nègres d'Issini n'ont point de temples ni de prêtres, ni d'autres lieux destinés aux exercices de la religion, que les autels publics et particuliers de leurs fétiches. Ils ne laissent pas d'avoir une sorte de pontife, qu'ils nomment *osnon*, et dont l'élection appartient aux brembis et aux bahoumets. Lorsque l'osnon meurt, le roi convoque l'assemblée de ses cabochirs, qui sont entretenus aux frais publics pendant le cours de cette cérémonie. Leur choix est libre, et tombe ordinairement sur

un homme de bonne réputation, mais versé surtout dans l'art de composer des fétiches. Ils le revêtent des marques de sa dignité, qui consistent dans une multitude de fétiches joints ensemble qui le couvrent depuis la tête jusqu'aux pieds. Dans cet équipage, ils le conduisent en procession par toutes les rues, après avoir néanmoins commencé par lui donner huit ou dix bandes d'or (1) levées sur le public. Un Nègre le précède dans cette marche solennelle, disant à haute voix que tous les habitans doivent apporter quelque offrande au nouvel osnon, s'ils veulent participer à ses prières. On expose à l'extrémité de chaque village un plat d'étain pour recevoir les aumônes. L'osnon est le seul prêtre du pays. Son emploi consiste à faire les grands fétiches publics, et à donner ses conseils au roi, qui n'entreprend rien sans son avis et son consentement; s'il tombe malade, on lui envoie communiquer les délibérations. Dans une sécheresse excessive, ou dans les temps d'orages et de pluies violentes, le peuple s'écrie qu'il manque quelque chose à l'osnon; et sur-le-champ on fait pour lui une quête, à laquelle tout le monde contribue suivant ses moyens.

La doctrine de la transmigration des âmes est si bien établie parmi les Nègres d'Issini, que, n'espérant rien de réel et de permanent dans ce monde ni dans l'autre, ils bornent tous leurs vœux à jouir, autant qu'il leur est

(1) Environ cent pistoles de France.

possible, des richesses et des plaisirs qui leur conviennent. Leur parle-t-on de l'enfer et du ciel, ils éclatent de rire. Ils sont persuadés que le monde est éternel, et que l'âme doit passer dans une autre région, qu'ils placent au centre de la terre, pour y recevoir un nouveau corps dans le sein d'une femme; que les âmes de cette région passent de même dans celle-ci; de sorte que, suivant leurs principes, il se fait un échange continuel d'habitans entre les deux mondes. Ils placent le souverain bien de l'homme dans les richesses, dans la puissance, et dans le plaisir d'être servi et respecté.

Le pouvoir du roi est absolu sur les pauvres et sur les esclaves; mais les cabochirs, surtout ceux qui passent pour riches, et qui ont un grand nombre d'esclaves, sont fort éloignés de cette rigoureuse soumission. Leur dépendance se borne à se rendre aux *palavères*, c'est-à-dire aux conseils publics, et à secourir le roi de leurs forces, lorsqu'il est question de la sûreté publique. Rien ne ressemble plus à notre ancien gouvernement féodal.

La succession, dans le royaume d'Issini, tombe au plus proche parent du roi, à l'exclusion de ses propres enfans. La loi ne lui permet pas même de leur laisser une partie de ses richesses; de sorte qu'ils n'ont pour leur subsistance et leur établissement que ce qu'ils ont acquis pendant la vie de leur père. Cependant il les aide pendant son règne à amasser quelque chose pour l'avenir. Il leur fait même apprendre quelque

art ou quelque commerce qui puisse leur servir après sa mort. Les enfans du roi ne laissent pas d'être respectés pendant qu'il est sur le trône. Ils ont des gardes qui ne cessent pas de les accompagner; mais à la mort de leur père toute leur grandeur disparaît, et s'ils ne s'attirent quelque distinction par leur mérite et leurs bonnes qualités, ils ne sont pas plus considérés que le commun des Nègres. Leur unique portion consiste dans quelques esclaves. Tout le reste de l'héritage passe au nouveau roi. Au reste, dans les contrées nègres où la royauté est héréditaire, il est rare qu'elle le soit en ligne directe. Elle appartient le plus souvent au frère du roi, ou au fils de sa sœur. La succession par les femmes leur paraît, non sans raison, plus sûre et plus prouvée que toutes les autres.

Les nobles et les grands de contrée sont distingués, comme on l'a vu, par les titres de *brembis* et de *bahoumets*, qui signifie dans leur langue les riches et les commandans. Dans la langue du commerce, qu'on appelle *lingua-fianca*, on les confond sous le nom de *cabochirs* ou de *capchères*, sans que l'origine et le sens de ce mot soient mieux connus. C'est à ces grands qu'appartient le privilége du commerce, c'est-à-dire le droit d'acheter ou de vendre à l'arrivée des vaisseaux de l'Europe. Tout autre Nègre qui serait surpris à trafiquer verrait ses effets confisqués. De là vient que les cabochirs sont les seuls riches, et que tout l'or du pays

tombe entre leurs mains : leur nombre est ordinairement de quarante ou cinquante, quoiqu'il ne soit pas fixé. Le reste des Issinois est si pauvre, que les plus aisés ont à peine un misérable pagne pour se couvrir, et ne vivent qu'avec le secours des cabochirs. Ils se louent à leur service pour se procurer de quoi nourrir leurs enfans ; et quelquefois ils sont obligés de se vendre pour le soutien de leur vie. Cependant, lorsqu'il s'en trouve quelqu'un qui, à force d'industrie et de travail, est parvenu à amasser un peu de bien, et qui a pu cacher ses richesses avec assez de soin pour les conserver, il emploie sous main ses amis à la cour, et parmi les cabochirs, pour s'élever à la qualité de marchand ou de noble. Si sa demande est approuvée, le roi et les brembis indiquent un jour où l'on se rend au bord de la mer pour cette cérémonie. Le candidat commence par payer les droits royaux, qui sont huit écus en poudre d'or. Ensuite le roi déclare devant ses cabochirs qu'il reçoit un Nègre de tel nom pour noble et pour marchand ; après quoi, se tournant vers la mer, il défend aux flots de nuire au nouveau cabochir, de renverser ses canots et de nuire à ses marchandises. Il finit l'installation en versant dans la mer une bouteille d'eau-de-vie pour gagner ses bonnes grâces. Alors le nouveau noble s'approche du roi, qui lui prend les mains, les serre d'abord l'une contre l'autre, les ouvre ensuite, et souffle dedans en prononçant doucement le mot *aks-*

chouc, c'est-à-dire, *allez en paix*. Tous les cabochirs répètent cette cérémonie après le roi. Il ne reste pour conclusion que de se rendre au festin, où le candidat a pris soin de faire inviter tous les nobles; et lorsqu'ils en sont sortis, il est regardé de toute la nation comme marchand, comme noble, comme brembis et cabochir, avec le droit de vendre et d'acheter des esclaves. S'il accompagne le roi à la guerre, il a part aux dépouilles de l'ennemi. Enfin il entre en possession de tous les priviléges attachés à son titre. Ainsi l'on achète la noblesse sur les côtes d'Afrique comme parmi nous : il n'y a de différence que dans le prix et dans le titre, et partout les priviléges de cette noblesse tiennent plus ou moins à l'oppression des faibles. Tout rappelle le proverbe italien, *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*. Ce qui suit en est encore une preuve.

Lorsqu'un créancier se lasse du délai, et qu'il prend la résolution de se faire payer, il s'adresse au roi, qui, sur sa demande, fait avertir le débiteur. Un esclave chargé de cet ordre se présente le sceptre ou plutôt le bâton royal à la main, et déclare au débiteur qu'il est appelé par le roi. Si le cas est pressant, il l'oblige sur-le-champ de le suivre. Alors le procès commence par un présent de huit onces d'or, que le créancier est obligé de faire au roi pour acheter de l'eau-de-vie. Il doit déposer en même temps un tiers au moins de la somme qu'il demande : et ce tiers est distribué

entre le roi et les courtisans, qui doivent être ses juges. Ensuite il jure, en avalant le fétiche, que telle somme lui est due par celui qu'il a cité. On écoute le débiteur : si les juges ne sont pas satisfaits de ses raisons, il est condamné à payer la dette dans un certain temps, et forcé de s'y engager par un serment solennel, qu'il prononce en touchant la tête du roi. Le procès finit sans autre formalité. S'il manque d'un seul jour à l'exécution, il est obligé de payer une bande au roi, ou deux bandes, s'il est riche, pour avoir violé son serment. On lui donne ensuite une autre trève, mais avec de nouvelles dépenses de la part du créancier. S'il manque à sa promesse après l'avoir renouvelée plusieurs fois, il court risque à la fin d'être déclaré insolvable ; après quoi il est vendu pour l'esclavage.

La sorcellerie, ou du moins le crime auquel les Issinois donnent ce nom, est punie par l'eau, c'est-à-dire que le coupable est noyé solennellement avec diverses marques de l'exécration publique. Ceux qui révèlent les secrets du conseil sont décapités sans cérémonie et sans espérance de grâce. Les esclaves, ou les prisonniers de guerre qui entreprennent de s'échapper, sont présentés au conseil du roi et des brembis, qui examinent d'abord les circonstances du crime. S'il paraît bien prouvé, le coupable est condamné à mort. Après lui avoir prononcé sa sentence, on lui lie les mains derrière le dos, et on lui met dans la bouche un

bâillon attaché par les deux bouts avec une corde qui se lie derrière la tête. Un esclave du roi, qui reçoit pour son salaire huit écus en poudre d'or, portant sur la tête un des fétiches du roi, court dans toutes les rues de la ville comme un insensé, en faisant pencher le fétiche de côté et d'autre comme s'il voulait le faire tomber. Lorsqu'il arrive à la place où l'on a déjà conduit le criminel, il perce la foule en demandant au fétiche sur qui doit tomber la fonction d'exécuteur. Ensuite le premier jeune homme qu'il touche de l'épaule est celui qu'on suppose nommé par le fétiche. Cependant il recommence à demander si c'est assez d'un seul. Quelquefois le nombre des exécuteurs nommés monte ainsi jusqu'à dix. Enfin l'esclave fugitif est placé près du fétiche auquel il doit être sacrifié. On prend le soin de lui faire étendre le cou au-dessus de l'idole. Celui qui se trouve nommé le premier pour l'exécution tire son poignard et lui perce la gorge, tandis que les autres tiennent la victime, dont ils font couler le sang sur le fétiche. L'exécuteur accompagne cette action d'une prière qu'il prononce à haute voix : « O fétiche ! nous t'offrons le sang de cet esclave. » Aussitôt qu'il est mort on coupe son corps en pièces, et l'on ouvre au pied du fétiche un trou dans lequel toutes les parties sont enterrées, à l'exception de la mâchoire, qu'on attache au fétiche même. Les exécuteurs sont censés impurs pendant trois jours, et se bâtissent une cabane séparée

à quelque distance du village ; mais, dans cet intervalle, ils ont le droit de courir comme des furieux et de prendre tout ce qui tombe entre leurs mains : volailles, bestiaux, pain, huile, tout ce qu'ils peuvent toucher leur appartient, parce que les autres le croient souillé, et n'oseraient plus s'en servir. A la fin des trois jours, ils démolissent leur cabane, dont ils rassemblent toutes les pièces. Le premier exécuteur prend un pot sur sa tête, et conduit ses compagnons jusqu'au lieu où le criminel a reçu la mort. Là, ils l'appellent trois fois par son nom. Le premier exécuteur brise son pot sur la terre. Les autres y laissent les pièces de la cabane. Tous ensemble prennent la fuite et retournent chez eux, où, se revêtant de leur meilleur pagne, ils vont rendre visite aux brembis et aux bahoumets, qui leur donnent une certaine quantité de poudre d'or. Il n'y a personne dans la nation qui refuse cet emploi, quand il est nommé par le fétiche. Les fils mêmes du roi ne feraient pas difficulté de l'accepter. Il rend les exécuteurs infâmes pendant trois jours ; mais il passe ensuite pour un sujet de gloire. Leur usage est d'arracher une dent au criminel qui est mort par leurs mains ; et plus ils en peuvent montrer, plus ils donnent d'éclat à leur réputation.

Coutume, opinion, reines de notre sort,
Vous réglez des humains et la vie et la mort !

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE. — AFRIQUE.

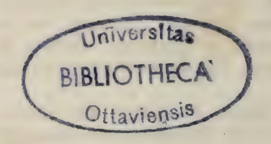
LIVRE III.

VOYAGES AU SÉNÉGAL ET SUR LES CÔTES D'AFRIQUE JUSQU'A SIERRA-LEONE.

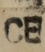
LIVRE IV.

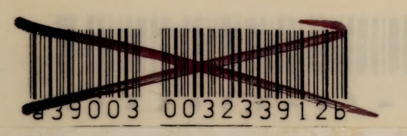
VOYAGES SUR LA CÔTE DE GUINÉE. CONQUÊTES DE DAHOMAY.

FIN DE LA TABLE.






CE


39003 003233912b

